Libérer le potentiel du sport en Afrique



Agence française de développement
Comité International Olympique
Banque mondiale

WORLD BANK GROUP

Comité International Olympique

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Coordination éditoriale générale
Thomas Melonio et Linda Zanfini (Agence française de développement)

Coordination du projet pour l'Agence française de développement
Typhaine Christaen et Etienne Charrière

Coordination du projet pour le Comité international olympique
Maureen Rosita Ojong Ebob-Besong et Barbara Schweizer

Coordination du projet pour le Groupe de la Banque mondiale
Marcelo Buitron et Khadija Binladen

Crédits des chapitres

Introduction et conclusion Thomas Melonio et Linda Zanfini
Chapitre 1 Marcelo Buitron, Filipe Campante (Johns Hopkins University) et Emilio Depetris-Chauvin (PUC-Chile)
Chapitres 2, 3 et 4 Gérard A. Akindès (Josoor Institute), Arnaud Moisan (IPSOS Senegal), Thomas Melonio et Linda Zanfini
Chapitre 5 Rafael Novella, Richard Freund, Michaela Ho (MIDE Development) et Camille Tchounikine

Crédit photo couverture Kick4Life - SESLA
Conception de la maquette MeMo
Conception graphique et composition Ferrari / Kokliko

Avec la participation de

DBSA Laureus SPORT FOR GOOD

Libérer le potentiel du sport en Afrique

Copyright © 2026
Banque internationale pour la reconstruction et le développement/
Banque mondiale, Agence française de développement,
Comité international olympique. Tous droits réservés.

Cet ouvrage a été réalisé par les équipes de la Banque mondiale,
de l'Agence française de développement
et du Comité international olympique (les « Parties »),
avec des contributions externes, Laureus Sport for Good.

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées
dans cet ouvrage ne reflètent pas nécessairement les vues des Parties
ni, en ce qui concerne la Banque mondiale, celles (i) de son Conseil
des administrateurs ou (ii) des gouvernements qu'elle représente.
Les Parties ne garantissent ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité
des données figurant dans cet ouvrage et déclinent toute responsabilité
pour les erreurs, omissions ou divergences que pourraient comporter
ces informations, ainsi que pour l'utilisation ou la non-utilisation des informations,
méthodes, procédés ou conclusions qui y sont présentés. Les frontières,
couleurs, dénominations, liens, notes de bas de page et autres informations
figurant dans cet ouvrage n'impliquent de la part des Parties aucun jugement
quant au statut juridique d'un territoire, ni aucune approbation ou acceptation
de ces frontières.Aucune disposition du présent ouvrage ne constitue
ni ne saurait être interprétée ou considérée comme une limitation
des privilèges et immunités de l'une quelconque des Parties, ou comme
une renonciation à ceux-ci, l'ensemble de ces privilèges
et immunités étant expressément réservés.

La présente œuvre est mise à disposition sous licence Creative Commons
Attribution 4.0 International, assortie de la clause complémentaire
obligatoire et contraignante suivante :

Tout différend découlant de la présente Licence qui ne peut être réglé
à l'amiable sera soumis à une médiation conformément au Règlement
de médiation de l'OMPI[3] en vigueur à la date de publication de l'œuvre.
Si la demande de médiation n'aboutit pas à un règlement dans
les quarante-cinq (45) jours suivant son dépôt, Vous-même ou le Concédant
pourrez, moyennant une notification d'arbitrage communiquée à l'autre partie
par tout moyen raisonnable, soumettre le différend à un arbitrage définitif
et contraignant conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI
alors en vigueur. Le tribunal arbitral sera composé d'un arbitre unique
et la langue de la procédure sera l'anglais, sauf accord contraire.
Le siège de l'arbitrage sera situé au lieu où le Concédant a son siège.
La procédure arbitrale se déroulera à distance (par exemple, par conférence
téléphonique ou par échange de mémoires écrits) chaque fois que cela sera
possible, ou se tiendra au siège de la Banque mondiale à Washington.

Libérer le potentiel du sport en Afrique

Agence française de développement

Comité international olympique

Banque mondiale

2026

Sommaire

Éditorial 5

Introduction 9

La gouvernance du sport en Afrique

Chapitre 1 **Paysage des politiques publiques et de la gouvernance du sport en Afrique** 15

L'économie du sport en Afrique

Section méthodologique pour les chapitres 2, 3 et 4 61

Chapitre 2 **Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble : développer une pratique sportive inclusive et à la mesure des ambitions du Continent** 67

Chapitre 3 **Du terrain aux gradins : la consommation du sport chez les ménages africains** 129

Chapitre 4 **Le sport : un gisement d'emplois majoritairement informels et à fort potentiel de croissance** 175

L'impact du sport en Afrique

Chapitre 5 **L'impact du sport sur le développement en Afrique : que dit l'état des connaissances ?** 217

Conclusions et recommandations 331

Remerciements 351

Libérer le potentiel du sport en Afrique

Christophe Lecourtier, Directeur général du Groupe AFD
Makhtar Diop, Directeur général de la Société financière internationale (SFI)

Alors que s'ouvrent à Dakar les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2026, premier évènement olympique sur le continent africain, une question s'impose : à quelle condition le sport peut-il contribuer à répondre aux défis de l'Afrique d'aujourd'hui, que ce soit en matière de création d'emplois, de santé publique, d'éducation ou de cohésion sociale ?

Longtemps relégué au simple rang de « loisir », la littérature académique a désormais démontré les effets positifs de la pratique sportive sur la santé et le bien-être. En termes économiques, avec une contribution de 2,5 % au PIB européen, le sport représente aussi un facteur de croissance et d'emploi, lorsqu'il est géré de manière professionnelle. Malgré des publications thématiques et spécialisées, l'économie du sport africain reste peu étudiée et les données et mesures quantitatives des pratiques et du potentiel économique y sont encore peu abondantes.

C'est pour contribuer à combler cette lacune que l'Agence française de développement (AFD), la Banque mondiale et le Comité International Olympique ont uni leurs efforts pour produire ce rapport inédit, fondé sur des données originales. Il s'appuie notamment sur une enquête menée dans neuf pays africains, une cartographie des politiques sportives de près de vingt gouvernements et une analyse approfondie des travaux scientifiques consacrés aux effets du sport sur le développement. Ces analyses sont complétées par les contributions de la Société financière internationale (IFC), de la Development Bank of Southern Africa (DBSA) et de la Laureus Sport for Good Foundation, qui apportent des perspectives opérationnelles, notamment à travers des études de cas concrets.

L'ouvrage propose ainsi un éclairage inédit sur les politiques sportives, les habitudes en matière de pratique et de consommation, les emplois liés au sport et les conditions dans lesquelles les activités sportives peuvent contribuer au développement humain et économique en Afrique.

Premier enseignement : le sport constitue un investissement dans le capital humain. Ses bénéfices concernent la santé physique et mentale, le développement des compétences cognitives et non cognitives, ainsi que ses effets positifs sur les

acquis éducatifs. Ces bénéfices ne sont pas automatiques, mais dépendent des conditions de pratique et des contextes, soulignant l'importance de la recherche dans ce domaine.

Le sport peut aussi être un puissant vecteur d'inclusion et d'autonomisation, notamment pour les jeunes et les femmes, ainsi qu'un facteur de résilience sociale pour les plus vulnérables. Encore faut-il que chacun puisse y accéder. Or, les inégalités restent fortes, en particulier pour les femmes. La pratique informelle permet de contourner certains obstacles, notamment le manque d'infrastructures de proximité, mais ne suffit pas à elle seule à corriger les inégalités d'accès. Le développement du sport suppose donc de mieux prendre en compte les besoins des publics les plus éloignés de la pratique.

Deuxième enseignement : le sport représente une véritable opportunité économique pour le continent, dont le potentiel reste largement inexploité. Au-delà des grands événements et du sport professionnel, les activités de production de biens et services sportifs (fabrication et vente d'équipements, gestion d'infrastructures, encadrement, organisation de compétitions…), structurent un tissu économique souvent composé de petites et moyennes entreprises, auxquelles s'ajoutent d'autres activités plus indirectement liées au sport. Ces entreprises locales restent largement informelles, alors qu'une grande partie de la valeur ajoutée produite par le secteur est captée par des entreprises en dehors du continent, soulignant le besoin de structuration du secteur, de renforcement des capacités entrepreneuriales, de formation des jeunes aux métiers liés au sport.

À l'heure où Dakar accueille les Jeux Olympiques de la Jeunesse, une attention particulière doit également être portée à l'héritage des grands événements sportifs. Leurs retombées économiques ne sont jamais garanties : elles se préparent en amont et reposent sur des stratégies de long terme. La construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipements doivent ainsi s'accompagner d'une réflexion sur leurs usages futurs, leur modèle économique et leur capacité à répondre durablement aux besoins des populations. Des synergies avec les secteurs culturels peuvent, par exemple, contribuer à diversifier les usages des salles et des stades. Les Championnats du monde de cyclisme organisés au Rwanda en 2025 illustrent cette possibilité, avec des retombées pour le tourisme et le développement de petites et moyennes entreprises locales dans le secteur sportif.

Ces constats invitent à changer de regard : penser le sport comme un investissement économique et social à part entière. Cela implique de bâtir des politiques sportives structurées, articulées aux politiques d'éducation, de santé, d'emploi et d'aménagement du territoire, adaptées aux réalités budgétaires des pays et fondées sur les connaissances disponibles. Cela suppose également un dialogue étroit entre décideurs publics, institutions sportives, chercheurs, entreprises et acteurs de terrain.

C'est l'ambition de ce rapport : apporter des données utiles à la décision et formuler des recommandations concrètes pour mieux mobiliser le potentiel du sport au service du développement. La tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar offre une occasion exceptionnelle de faire avancer cette ambition. L'enjeu est désormais de transformer l'élan suscité par cet événement en bénéfices durables pour la jeunesse africaine, en matière de santé, d'éducation, d'emploi et de cohésion sociale.

Le sport est de plus en plus reconnu non seulement comme une source de loisirs, mais aussi pour sa pertinence sociale, économique et développementale plus large. Au niveau individuel, la participation à une activité physique peut avoir un impact positif sur la santé physique et mentale, les compétences cognitives et non cognitives, ainsi que sur les liens sociaux et l'inclusion. Par ces différents canaux, elle peut contribuer à l'éducation, à l'employabilité et à la réduction de l'exposition aux comportements à risque.

Le sport offre également un potentiel important pour le développement social et économique ainsi que pour l'engagement civique. Grâce à son pouvoir fédérateur, il peut constituer un vecteur de cohésion sociale et d'égalité entre les sexes. « L'économie du sport », définie comme l'ensemble des activités économiques directement liées au sport (telles que les événements, les infrastructures, les médias, le tourisme, les équipements, les services liés au sport, etc.), peut générer des opportunités d'emploi et de revenus tout au long de la chaîne de valeur, ainsi qu'indirectement à travers des effets d'entraînement. Ces effets positifs ne se produisent pas toujours automatiquement, et la participation au sport, la consommation d'événements sportifs ou les investissements dans le secteur peuvent être associés à des effets négatifs non intentionnels tels que la discrimination, la violence, ainsi que des externalités sociales et environnementales négatives.

Néanmoins, la contribution du secteur sportif au développement économique et social pourrait être particulièrement pertinente en Afrique, le continent le plus jeune du monde et le seul où la population jeune devrait continuer à augmenter jusqu'aux années 2070 (UN DESA 2024). Chaque année, on estime que plus de 10 millions de jeunes entrent sur le marché du travail africain, alors que les schémas de croissance actuels ne créent qu'environ trois millions d'emplois formels (Banque mondiale 2023). Dans ce contexte, le sport peut offrir un point d'entrée important pour promouvoir le développement humain, renforcer la cohésion sociale et soutenir les moyens de subsistance. Pourtant, malgré l'intérêt croissant pour ce secteur, le potentiel du sport demeure largement inexploité sur le continent : alors que l'économie du sport représente actuellement plus de 2% du PIB mondial, et environ 2,5 % en Europe, elle ne représente que moins de 1% du PIB de l'Afrique, ce qui suggère une marge importante de croissance supplémentaire et une intégration plus forte du sport dans les stratégies de développement.

Par ailleurs, le continent n'est pas un ensemble homogène. Certains pays – comme l'Égypte ou l'Afrique du Sud – disposent d'un secteur sportif relativement bien organisé. Plusieurs pays émergent et se positionnent sur la scène mondiale, notamment grâce à l'organisation de grands événements sportifs internationaux : l'Afrique du Sud a accueilli la Coupe du monde de rugby en 1995 et 2023 ainsi que la Coupe du monde de la FIFA en 2010, le Rwanda a accueilli les Championnats du monde de cyclisme en 2025, et le Sénégal accueille les Jeux olympiques de la jeunesse en 2026, premier événement olympique organisé sur le continent africain. Ces événements pourraient générer des investissements substantiels, des infrastructures et une visibilité accrue pour le secteur sportif du continent, et devenir un instrument d'influence mondiale et de soft power.

Pour libérer ce potentiel, de nombreux obstacles restent à surmonter. La faible intégration du secteur sportif dans les cadres de politiques publiques, le manque de financement, d'infrastructures et de formation, la nécessité de développer des modèles économiques durables et une gouvernance efficace, ainsi que de promouvoir l'accès au sport pour toutes les populations, y compris les femmes et les filles, les populations marginalisées, etc., figurent parmi ces défis. En ce qui concerne les grands événements sportifs, il existe un risque de surinvestissement et de sous-utilisation lorsque les infrastructures créées pour ces événements ne sont pas intégrées dans des plans stratégiques à long terme. Le secteur fait également l'objet d'une attention accrue concernant la gouvernance, l'éthique et la durabilité, suscitant des appels à la réforme au sein des grandes organisations sportives et davantage de recherches afin de démontrer la contribution du sport au développement durable en Afrique. Dans l'ensemble, un changement systémique est nécessaire — passant de projets isolés à des stratégies intégrées, d'installations dépendantes des subventions à des modèles inclusifs et financièrement viables, et d'événements symboliques à des héritages durables.

Le manque de données fiables constitue un défi supplémentaire qui aggrave les obstacles existants, en entravant une prise de décision éclairée de la part des acteurs publics, privés et communautaires.

Dans ce contexte, ce rapport publié par l'AFD, la Banque mondiale et le CIO vise à fournir une vue d'ensemble complète du secteur sportif à travers le continent, en s'appuyant sur les connaissances existantes, mais surtout en produisant de nouvelles informations et données. Cette vue d'ensemble devrait permettre de comprendre les principaux obstacles au développement du sport en Afrique et d'évaluer sa contribution poten-

tielle à la lutte contre la pauvreté, les inégalités multidimensionnelles et les différents facteurs de fragilité qui fragilisent les sociétés africaines.

À cette fin, la première partie du rapport traite de deux aspects interdépendants du sport [1], à savoir :

- La pratique sportive, ses caractéristiques, ses déterminants sociodémographiques, ainsi que les motivations et les obstacles, avec un accent particulier sur la participation des femmes ;
- L'économie du sport et son potentiel de génération de revenus, et plus précisément :
 - La consommation de biens, de services et d'événements sportifs par les ménages africains ;
 - Le potentiel du secteur en matière d'entrepreneuriat, d'emploi et de développement des compétences, y compris à travers les effets d'entraînement des grands projets d'infrastructures sportives et des grands événements sportifs.

Le rapport examine également la gouvernance dans le secteur du sport, à travers une analyse des politiques publiques, des documents stratégiques et des priorités définies par les gouvernements, ainsi que la manière dont celles-ci se traduisent dans les budgets nationaux du sport et l'allocation effective des fonds, qui reflètent concrètement la mise en œuvre de ces politiques.

La dernière section est consacrée à une revue systématique des études d'impact, permettant une analyse rigoureuse des effets causaux — tant individuels que collectifs — de la participation au sport, ainsi que des programmes de développement fondés sur le sport ou intégrant le sport comme l'une de leurs composantes. Ce travail permet de confirmer ou d'infirmer les chaînes causales identifiées dans la littérature académique et les études de cas.

Enfin, deux sections plus courtes consacrées aux expériences de deux bailleurs — à savoir la Société financière internationale et la Banque de développement d'Afrique australe — viennent compléter le rapport en apportant des éclairages opérationnels sur le potentiel du secteur en matière de développement économique et social.

1. La première partie du rapport repose sur une étude qualitative et quantitative, combinant une revue de la littérature couvrant l'ensemble du continent et au-delà, des entretiens avec des experts, des groupes de discussion et une enquête quantitative menée auprès de 6 000 individus dans neuf pays représentatifs des différentes régions du continent.

Définitions

- **Une première étape consiste à définir ce que l'on entend par « sport » dans ce rapport.** Le sport est un concept large et hétérogène qui peut englober un large éventail de réalités (Coalter 2013). Il peut renvoyer, entre autres, aux sports collectifs et individuels organisés, aux activités de loisirs, à la compétition de haut niveau, à la santé ou encore à l'éducation physique et sportive. Aux fins de ce rapport, nous adoptons une compréhension large du sport qui s'appuie sur la définition de l'activité physique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS définit l'activité physique comme « tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques qui nécessite une dépense énergétique. L'activité physique désigne tous les mouvements, y compris pendant les loisirs, pour les déplacements afin de se rendre d'un endroit à un autre ou dans le cadre du travail d'une personne. »[2]
- Le « développement » est également un concept multidimensionnel. Dans le contexte du sport et du développement, il est généralement compris comme une amélioration du bien-être humain ainsi que des résultats sociaux et économiques. Cela peut inclure une meilleure santé physique et mentale, de meilleurs résultats d'apprentissage et éducatifs, un renforcement de l'inclusion et de la cohésion sociales, une réduction de la violence et des comportements à risque, ainsi qu'une amélioration des résultats sur le marché du travail. Le développement est également compris dans un sens plus large, incluant les capacités politiques et institutionnelles, la croissance économique et la productivité macroéconomique.

Bibliographie

Coalter, Fred. 2013. *Sport for Development: What Game Are We Playing?* Londres : Routledge.

United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN DESA). 2024. *World Population Prospects: The 2024 Revision*. New York : United Nations.

Banque Mondiale. 2023. Delivering Growth to People through Better Jobs. Africa's Pulse, no. 28 (October). Washington, DC : Banque Mondiale.

2. https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity.
NB : Ce cadrage plus large est particulièrement utile dans le contexte de notre rapport, car il permet à l'analyse de prendre en compte non seulement les programmes sportifs formels, mais aussi un ensemble plus large d'interventions et de pratiques dans lesquelles l'activité physique est utilisée comme support d'engagement en faveur du développement.

La gouvernance du sport en Afrique

Chapitre 1

Paysage des politiques publiques et de la gouvernance du sport en Afrique [1]

Principaux enseignements

- Les gouvernements africains ont formulé des politiques sportives ambitieuses qui relient la réussite sportive au développement économique, à la cohésion sociale et à l'identité nationale.
- Les écarts entre ces ambitions politiques et l'allocation réelle des ressources reflètent des contraintes budgétaires et économiques fondamentales. Les budgets consacrés au sport sont principalement déterminés par des facteurs structurels propres aux pays et par leur niveau de revenu. Certains éléments suggèrent que ces budgets réagissent également à des contraintes politiques, façonnées par les cycles électoraux et l'instabilité.
- Les pays disposant de cadres politiques institutionnellement denses investissent davantage par habitant et consacrent une part plus importante de leur budget national au sport, tout en obtenant des résultats mesurables à partir des ressources disponibles. En particulier, l'engagement dans les compétitions d'élite tend à aller de pair avec des investissements soutenus, contrairement à l'accueil de grands événements.
- La construction de politiques sportives efficaces en Afrique nécessite donc un alignement réaliste des ambitions politiques avec les capacités budgétaires, des investissements durables dans des institutions de gouvernance protégées des fluctuations politiques, ainsi qu'une concentration stratégique des ressources dans les domaines où les premiers succès peuvent générer le soutien politique et les groupes d'intérêt nécessaires à une expansion plus large.

1. Nous remercions Matheus Junqueira et Latifatou Savadogo pour leur excellente assistance à la recherche. Nous remercions également nos collègues de la Banque mondiale Mimi Ladipo, Yvonne Soglo, Eduardo Estrada, Paulin Balungwe, Lira Rajenarison, Patrice Sade, Colombe Yabo, Fatim Seck Sy, Seraphine Sawadogo, Timoleon Kossadoum, Kossiwa Naman, Adrienne Hathaway et Yousif Elmahdi pour leur aide concernant les questionnaires. Nos remerciements vont également à l'AFD, à l'UWC et au CIO pour leurs commentaires utiles sur une première version de ce chapitre. Toutes les erreurs restantes sont de notre seule responsabilité.

Introduction

Le sport constitue une préoccupation importante des politiques publiques pour les gouvernements à travers l'Afrique. Il est bien entendu inévitable que les approches adoptées par les différents pays sur cette question soient aussi diverses que le continent lui-même. Ce chapitre vise à cartographier ce paysage complexe et, à partir de là, à dégager certains thèmes communs clés ainsi que des enseignements potentiels pour les décideurs publics et les partenaires du développement qui façonnent les politiques sportives. Notre objectif est de fournir une description concise et fondée empiriquement de ce que les gouvernements nationaux cherchent à accomplir à travers l'architecture et les choix de leurs politiques sportives, et d'évaluer la manière dont ils respectent, ou s'écartent systématiquement, des priorités et objectifs qu'ils ont eux-mêmes déclarés.[2]

En mobilisant des informations qualitatives et quantitatives recueillies à partir de diverses sources, portant sur un sous-ensemble de 20 pays couvrant de nombreuses régions du continent, nous procéderons en deux étapes complémentaires. Tout d'abord, nous présenterons ce que les gouvernements nationaux déclarent chercher à accomplir à travers leurs politiques sportives, tel que cela ressort d'une combinaison de cadres législatifs et de documents de politique publique produits ces dernières années. Nous confronterons ensuite ces objectifs à leurs actions concrètes, du moins telles qu'elles apparaissent dans les données relatives au budget national consacré au sport. Sur ces deux aspects, notre analyse sera en outre renforcée par des informations détaillées supplémentaires issues de plusieurs études de cas.

Dans le même temps, il est important de garder à l'esprit que de nombreuses dimensions importantes dépassent le cadre de ce chapitre. Notre analyse se concentre sur les gouvernements nationaux, qui ne constituent qu'un des acteurs importants du développement du sport en Afrique. Comme nous le verrons, les gouvernements locaux, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes internationaux sont également des acteurs clés. De la même manière, nous n'évaluerons pas dans ce chapitre l'impact du sport sur l'activité économique, les marchés du travail, le bien-être individuel, la cohésion sociale ou les nombreux autres résultats sociétaux qui, comme nous le verrons également, figurent parmi les objectifs avancés par les gouvernements pour justifier leurs choix de politiques publiques en matière de sport.

2. Une série d'études de cas qualitatives sur les politiques sportives en Afrique peut être consultée dans Keim et de Coning (2014).

1. Méthodologie et Données

Notre analyse se déroule en deux étapes. Premièrement, notre objectif est d'évaluer les objectifs déclarés que les gouvernements nationaux (ci-après « gouvernements ») attribuent à leurs cadres de politiques sportives. Nous nous intéressons ensuite à leurs actions dans ce domaine, telles qu'elles sont reflétées par leurs allocations budgétaires. Bien que les budgets ne racontent pas toute l'histoire, dans la mesure où leur mise en œuvre diverge souvent de ceux-ci dans de nombreux pays africains (Lopez Murphy *et al.* 2026), ils demeurent néanmoins informatifs quant aux priorités des gouvernements et à la manière dont ceux-ci mettent leurs politiques en œuvre dans la pratique. La combinaison de ces deux étapes vise à permettre une vision plus large, à travers les discours et les actes, du paysage existant de la gouvernance du sport sur le continent.

La principale contrainte sous-jacente réside dans la disponibilité de données budgétaires fiables, que nous avons cherché à construire à partir de sources primaires en ligne, en l'absence de données systématiquement disponibles et comparables entre les pays. Notre point de départ dans cet effort a été l'« Étude Comparative des Budgets de 19 Ministères des Sports Africains », produite en 2021 par l'African Sports and Creative Institute (ASCI), qui a recueilli les budgets du sport pour l'année 2019 dans un échantillon de dix-neuf pays : Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, République démocratique du Congo (RDC), Égypte, Éthiopie, Ghana, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Togo et Ouganda.[3] Cet ensemble de pays nous offre une large couverture, englobant l'Afrique francophone, anglophone, lusophone et arabophone, les principaux blocs sous-régionaux (Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est, centrale et australe), ainsi qu'une diversité de tailles économiques parmi les États africains. Notre effort de collecte de données a donc consisté à obtenir les informations pertinentes pour le plus grand nombre possible de ces pays.

1.1. Cadres de politiques sportives

Pour l'analyse des objectifs déclarés des politiques publiques, notre première approche a consisté à obtenir les documents disponibles en ligne relatifs à l'état actuel du paysage des politiques sportives. Comme indiqué dans le tableau 1 de l'annexe, nous avons pu le faire pour les dix-neuf pays de notre

3. See https://africansci.com/wp-content/uploads/2022/01/Etude-Comparative-Budget-Sport-Afrique-040121-.pdf

ensemble ciblé. Dans la plupart des cas, ces documents comprenaient les dispositions légales ou réglementaires régissant le sport, parfois complétées par des documents de politique publique et, occasionnellement, des travaux de recherche. Afin d'élargir encore la perspective, nous incluons également dans l'analyse le « Cadre politique pour le développement durable du sport en Afrique » de l'Union africaine (Union africaine 2023), dans le contexte de son initiative Agenda 2063.

Pour délimiter les thèmes caractérisant les objectifs des politiques publiques, la méthode retenue a consisté à construire des nuages de mots dérivés du texte intégral des documents (traduits automatiquement en anglais à partir des langues originales). Compte tenu de la nature des documents, nous n'avons pas eu recours à d'autres approches textuelles, telles que l'analyse de sentiments.

En complément de l'analyse textuelle des documents de politique publique, nous avons adopté une seconde approche complémentaire afin d'intégrer des informations plus proches du terrain. Plus précisément, nous avons envoyé un questionnaire uniforme aux décideurs politiques des ministères chargés des politiques sportives, ou des agences équivalentes, à travers le continent. Bien que nous ayons dû nous contenter d'un faible taux de réponse en raison des contraintes de temps, nous avons néanmoins reçu trois réponses, qui se sont révélées utiles pour apporter une granularité supplémentaire à l'analyse sous la forme d'études de cas comparatives. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas mentionner les noms des pays concernés ; dans tous les cas, les réponses ont été fournies par une agence au niveau ministériel. Le contenu du questionnaire est présenté en annexe, chaque pays ayant reçu le questionnaire dans l'une de ses langues officielles (ou plusieurs), et les régions infranationales spécifiques du pays étant explicitement mentionnées dans les éléments pertinents.

1.2. Budgets du sport

1.2.1. Données budgétaires du sport

Pour les données budgétaires, notre objectif était d'étendre les données à un panel couvrant la décennie comprise entre 2015 et 2024, afin d'introduire une variation dans le temps susceptible de nous aider à mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes aux dépenses sportives des gouvernements nationaux.

Les principales variables que nous avons collectées, directement à partir des documents budgétaires nationaux et dans l'unité monétaire locale de chaque pays, étaient deux lignes budgétaires : la sous-ligne la plus détaillée exclusivement consacrée au sport que le document budgétaire permettait d'identifier et, parallèlement, la ligne plus large du ministère combiné regroupant le sport avec la jeunesse, la culture ou l'éducation. Notre principale série de dépenses repose sur le concept suivant, maintenu constant sur l'ensemble de la décennie : la sous-ligne exclusivement consacrée au sport lorsque le document budgétaire le permet pour chaque année de l'échantillon, et sinon la ligne du ministère combiné sur toute la période, de sorte qu'aucun pays ne change de définition au cours du panel. Nous convertissons ensuite ces valeurs en dépenses réelles et en dollars, dans un contexte caractérisé, dans certains cas, par des niveaux importants d'inflation et d'instabilité des taux de change.[4] En suivant cette procédure, nous avons pu collecter et vérifier les données pour dix-huit des pays initiaux figurant dans la liste de l'ASCI (à l'exception de l'Égypte), complétés par le Niger, constituant ainsi un panel de dix-neuf pays ; l'Éthiopie n'entre dans le panel qu'à partir de 2023, première année pour laquelle ses documents budgétaires permettent de construire une série cohérente.

Une réserve importante à garder à l'esprit pour l'interprétation est que, dans plusieurs cas, la ligne budgétaire consacrée au sport a fait l'objet d'importantes restructurations et réorganisations au cours de la décennie (notamment des changements entre « jeunesse et sports », « sports et loisirs », « éducation et sports » et d'autres arrangements similaires).[5] Conformément à l'approche décrite ci-dessus, nous suivons l'allocation spécifiquement consacrée au sport pour les pays où elle peut être distinguée au sein de la ligne ministérielle combinée sur l'ensemble de la période, et la ligne consolidée dans les autres cas. En outre, un petit nombre d'observations pays-année dont les valeurs enregistrées sont manifestement incompatibles avec le reste de la série du pays – notamment les observations du Maroc à partir de 2022, lorsque le sport a

4. Une description des sources et de la construction des données figure dans l'annexe A.
5. À titre d'exemple illustratif, considérons le cas du Nigeria. En 2015, l'administration du sport relevait de la National Sports Commission, mais en 2016 celle-ci a été fusionnée dans un nouveau Federal Ministry of Youth and Sports Development (MYSD), comprenant trois rubriques sportives et deux rubriques non sportives. Nous pouvons encore distinguer le budget consacré au sport au sein de cette allocation pour la plupart des années, mais ce n'est pas le cas pour 2021. Finalement, en 2024, le ministère combiné est de nouveau scindé en un Federal Ministry of Sports Development et un Federal Ministry of Youth Development. Nous reviendrons plus loin dans le chapitre sur l'exemple nigérian.

été intégré au ministère de l'Éducation nationale — sont exclues de l'analyse quantitative ; la note technique[6] associée documente chacune de ces exclusions.

Il est important de noter que, bien que l'accent mis sur les budgets spécifiquement consacrés au sport par les gouvernements nationaux facilite la collecte de données dans plusieurs pays et permette leur comparabilité, cela ne rend évidemment pas pleinement compte du montant total des investissements dans le sport. Cela s'explique à la fois par le fait que certaines dépenses connexes peuvent relever d'autres rubriques budgétaires (par exemple les infrastructures) et parce que cette approche exclut la mise en œuvre effectuée par les autorités locales ou régionales, qui joue un rôle important dans de nombreux contextes. Nos études de cas fondées sur des questionnaires nous permettront d'éclairer certains de ces aspects.

1.2.2. Corrélats

Nous ajoutons à notre analyse des données portant sur trois principaux types de corrélats : des variables socioéconomiques, des variables politiques et des variables liées aux performances sportives et aux événements sportifs. Les principales variables socioéconomiques sont le PIB réel par habitant (USD 2020) et la population, qui visent à capturer les liens possibles avec le revenu et l'activité économique, d'une part, et les effets d'échelle, d'autre part. Ces données proviennent des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Les variables politiques comprennent un indicateur pour l'année précédant une élection présidentielle (Marx *et al.* 2025), afin de saisir la possibilité que les cycles électoraux soient liés aux dépenses sportives, ainsi que le nombre d'événements de manifestation (par million d'habitants). Cette dernière variable provient de la base de données Armed Conflict Location & Event Data (ACLED) (Raleigh *et al.* 2023) et vise à prendre en compte l'idée selon laquelle les dépenses pourraient également être liées à une instabilité politique plus générale.[7]

La première variable directement liée au sport concerne le calendrier de l'accueil de grands événements : un indicateur qui prend la valeur un chaque fois que le pays accueille au moins l'un des grands événements sportifs répertoriés dans le tableau A2 de l'annexe. La liste correspond à une sélection délibérément restreinte de compétitions phares continentales et sous-régionales (CAN, CHAN, Jeux africains, Jeux africains de

6. Campante et Depetris-Chauvin, 2026.
7. Les données ACLED sont disponibles à l'adresse suivante : https://acleddata.com.

la jeunesse, AfroBasket, Jeux des îles de l'océan Indien, CECAFA Senior Challenge Cup), ainsi que la Coupe du monde de rugby à sept de 2022, que l'Afrique du Sud a été le premier pays africain à accueillir. Neuf pays de notre panel accueillent au moins un événement au cours de cette période, pour un total de onze observations événement-pays-année.

Un autre ensemble de variables liées au sport porte sur la performance de haut niveau : l'engagement olympique. Nous mesurons l'engagement olympique à l'aide de trois variables tirées des trois Jeux olympiques d'été couverts par notre fenêtre d'observation (Rio 2016, Tokyo 2020, Paris 2024) : (i) le nombre de médailles olympiques remportées par chaque pays lors de ses Jeux d'été les plus récents ; (ii) la taille de la délégation olympique du pays par million d'habitants lors de ces mêmes Jeux les plus récents ; et (iii) l'interaction entre le logarithme de la délégation par million d'habitants et une variable muette indiquant une année olympique. Les statistiques descriptives pour toutes les variables figurent dans le tableau A3 de l'annexe.

1.2.3. Méthodologie

Les détails de notre stratégie empirique peuvent être consultés dans une note technique accompagnant ce chapitre (Campante et Depetris-Chauvin 2026). Nous commencerons par une analyse descriptive visant à caractériser les grandes tendances des dépenses dans notre échantillon. Nous analyserons ensuite les variations dans le temps, dans le but de discerner comment ces dépenses sont corrélées aux dimensions économiques, politiques et sportives.

De manière générale, nous mettons en œuvre des spécifications de régression sur données de panel au niveau pays-année, avec des mesures des résultats des dépenses sportives comme variables dépendantes et les corrélats comme variables indépendantes. Nous incluons des effets fixes pays, destinés à absorber les facteurs inobservés, invariants dans le temps et spécifiques aux pays (tels que les différences persistantes d'ordre institutionnel, culturel, linguistique et géographique), ainsi que des effets fixes année qui prennent en compte les chocs annuels communs affectant tous les pays de manière similaire (par exemple les cycles mondiaux des matières premières, la pandémie de COVID-19, etc.). Cela nous permet de nous concentrer sur ce à quoi les gouvernements pourraient réagir activement et ce qu'ils cherchent à accomplir à travers leurs politiques sportives, en laissant de côté les importantes différences persistantes entre les pays qui sous-tendent des niveaux de dépenses structurellement différents, ainsi que les

facteurs fluctuants communs qui conditionnent également ce que les gouvernements peuvent faire à un moment donné. En outre, il est également important d'inclure les effets pays afin de corriger le fait que la mesure dans laquelle la part spécifiquement consacrée au sport dans l'allocation budgétaire pertinente peut être distinguée varie d'un pays à l'autre. Cela garantit que l'analyse n'est pas biaisée par des différences systématiques de mesure.

Deux remarques s'imposent dans l'interprétation de nos résultats. Premièrement, notre analyse ne vise pas à établir des relations causales. Ce que nous recherchons plutôt, ce sont des schémas de corrélation susceptibles d'être informatifs sur ce que font les gouvernements nationaux lorsqu'ils mettent en œuvre leurs politiques à travers leurs budgets sportifs. Deuxièmement, comme nous l'expliquons dans la note technique, les effets fixes année et (surtout) pays expliquent, sans surprise, une grande part de la variation observée dans nos données. En d'autres termes, une grande partie de la variation des dépenses dans nos données est finalement expliquée (au sens statistique) par les différences entre pays (largement inobservées) et invariantes dans le temps absorbées par les effets fixes pays. La variation résiduelle à l'intérieur des pays, que nous utilisons pour estimer les coefficients de nos covariables, est donc modeste ; il s'ensuit que les coefficients statistiquement significatifs obtenus dans nos résultats doivent être interprétés comme mettant en évidence des mécanismes qui se manifestent de manière perceptible malgré ce contexte de faible variation.

2. Ce que disent les gouvernements : analyse des cadres de politiques sportives

Nous commençons par l'analyse textuelle des documents juridiques et de politique publique que nous avons compilés. Cet exercice ne vise ni à fournir un résumé exhaustif des cadres juridiques et politiques à travers le continent, ni même à restituer pleinement la situation dans des pays spécifiques. Notre objectif est plutôt d'identifier des thèmes et des défis communs, tout en donnant une idée de la diversité présente dans le paysage plus large de la gouvernance en Afrique.

Quelques réserves importantes doivent être formulées avant de poursuivre l'analyse. Premièrement, il convient de noter que ces documents constituent des instantanés d'un paysage existant qui, comme dans tout domaine de politique publique, est en constante évolution. En outre, l'analyse textuelle reste largement silencieuse sur le processus par lequel les documents et les cadres sont produits (par exemple de manière participative, consultative ou descendante). Notre attention

porte sur le produit plutôt que sur le processus, mais cela ne signifie pas que le processus n'est pas pertinent, ni que les deux dimensions ne sont pas liées.

2.1. Thèmes communs

Il est utile de résumer visuellement le contenu des différents documents, à l'aide du nuage de mots dérivé du texte intégral (traduit en anglais à partir des langues originales).[8] Quelques thèmes clés émergent.

Figure 1. ***Nuage de mots issu de l'analyse textuelle des cadres de politiques sportives***



Nous observons immédiatement une présence marquée de concepts directement liés à la gouvernance et aux considérations stratégiques. Cela n'est bien sûr pas surprenant, étant donné qu'ils proviennent d'un ensemble varié de textes juridiques et de politique publique ; cela permet néanmoins de mettre en évidence le degré d'attention institutionnelle accordé au sport.

8. Le nuage exclut le mot « sport », qui dominerait sinon naturellement l'image. La taille de chaque mot reste néanmoins calibrée en fonction de la fréquence de ce mot, afin de permettre l'inclusion d'un plus grand nombre de termes et de mieux rendre compte de leur importance relative dans le contexte général.

Dans le même temps, nous constatons l'émergence d'une dualité clé qui traverse le paysage de la gouvernance du sport : la tension entre participation de masse et performance d'élite. D'une part, l'accent est manifestement mis sur la pratique du sport à la base, la participation, l'activité physique et les loisirs apparaissant comme des éléments centraux.[9] D'autre part, le rôle important des notions de performance, de talent et de compétition – sans parler de l'apparition récurrente d'un vocabulaire lié aux Jeux olympiques – évoque le rôle que les gouvernements nationaux voient clairement pour eux-mêmes dans le soutien aux activités sportives de haut niveau.

En outre, le lien manifeste avec la jeunesse et l'éducation, ainsi qu'avec les infrastructures, met en évidence un thème global : l'idée du sport comme outil de développement national, compris comme englobant un ensemble d'objectifs sociaux et économiques.[10] En effet, une analyse plus approfondie du contenu fait apparaître de nombreux exemples dans lesquels le sport est présenté comme une opportunité économique stratégique, mais aussi comme un outil de cohésion sociale et d'inclusion citoyenne. De fait, le cadre continental de l'Union africaine synthétise ces perspectives nationales à travers son modèle à cinq piliers, reliant le sport au développement économique, à la protection de l'environnement, à la cohésion sociale, à l'identité panafricaine et à l'innovation.

Dans le cadre de cette insistance sur le développement, il convient de noter un levier souvent mentionné : l'accueil et la performance dans les événements sportifs internationaux. Dans de nombreux cas, cela n'est pas traité simplement comme une aspiration, mais comme un instrument délibéré de politique publique lié au développement des infrastructures, à la visibilité internationale, à la croissance économique et à la fierté nationale.

À un niveau plus détaillé, bien sûr, il existe des différences dans la manière dont ces thèmes sont poursuivis par chaque pays, de façon à refléter leurs caractéristiques spécifiques. Par exemple, l'Afrique du Sud positionne explicitement le sport comme un mécanisme de transformation sociale et de correction des inégalités héritées de l'apartheid, tandis que le Mali souligne son rôle comme instrument de consolidation de la paix

9. Il convient de noter que le terme « recreation » n'est pas utilisé ici dans le sens restreint d'activité de loisir, mais plutôt dans le sens couvert par le mot français « loisir », c'est-à-dire les activités sportives récréatives, communautaires et scolaires. Sa domination numérique est fortement influencée par sa prédominance dans le plan stratégique du Burkina Faso.
10. Pour une discussion sur le sport et le développement en Afrique, voir Dubinsky (2021).

et de reconstruction sociale. Cela est très facile à comprendre au regard de l'histoire de ces pays. Les différences s'alignent également sur des objectifs de politique publique plus larges, comme l'illustrent la manière dont le Kenya présente le sport comme un contributeur à l'emploi, au tourisme et à la cohésion sociale dans le cadre de ses plans « Vision 2030 » et « Bottom-Up Economic Transformation Agenda » (BETA), ou encore l'objectif spécifique de l'Égypte d'accueillir plusieurs grands événements sportifs. Dans le même temps, les points communs demeurent indéniables.

2.2. Hétérogénéité

La présence de thèmes communs ne peut toutefois masquer la grande diversité des niveaux de consolidation institutionnelle des cadres politiques et juridiques. Pour rendre compte de cette diversité, nous partons d'une classification générale fondée sur notre analyse des documents compilés, telle qu'elle est présentée dans le tableau 1 – avec, une fois encore, l'importante réserve selon laquelle il ne s'agit que d'instantanés d'un paysage en constante évolution. Par ailleurs, cette classification n'a pas vocation à constituer un jugement normatif sur la qualité des politiques sportives selon les pays, mais plutôt une évaluation descriptive, fondée sur notre analyse textuelle, de ce qui apparaît comme différents degrés de densité institutionnelle des cadres respectifs, ainsi que des différences d'accent dans leur contenu. Il est important de noter que, comme nous le verrons, cette hétérogénéité correspond également à des différences systématiques dans les choix de dépenses, telles qu'elles apparaissent dans les données budgétaires.

Tableau 1. ***Classification des cadres de gouvernance du sport par pays***

GROUPE	CLASSIFICATION	PAYS
Groupe A	Cadres denses	Afrique du Sud, Kenya, Égypte, Nigeria, RDC, Maroc, Algérie, Côte d'Ivoire, Mali
Groupe B	Cadres allégés	Angola, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Sénégal, Tanzanie, Togo, Ouganda

À un premier niveau, l'hétérogénéité se reflète dans différents degrés de complexité de la structure de gouvernance décrite dans les documents. En effet, une caractéristique structurelle commune à ce que nous qualifions de cadres denses est la gouvernance multiniveaux : la connexion formelle des orga-

nismes nationaux du sport aux structures régionales et locales de mise en œuvre. À l'inverse, lorsque la gouvernance multiniveaux est moins structurée, les politiques tendent à rester centralisées et relativement aspirationnelles.

Par ailleurs, l'hétérogénéité se manifeste également à travers des différences d'accent thématique. Cela peut de nouveau être résumé visuellement en produisant des nuages de mots distincts pour chacun des groupes mentionnés dans le tableau 1.[11] Le premier schéma frappant réside dans la mesure dans laquelle le rôle dominant de la gouvernance et des considérations stratégiques provient du groupe des « cadres denses », où prédominent des cadres juridiques structurés consolidés dans des lois créées relativement récemment, qui inscrivent le sport dans les droits constitutionnels, établissent l'État comme principal détenteur d'obligations et créent des obligations exécutoires à travers l'ensemble du gouvernement.

Figure 2. ***Nuage de mots issu de l'analyse textuelle des cadres de politiques sportives, par groupe***



11. Les nuages excluent à nouveau le mot « sport ». La taille de chaque mot est désormais calibrée relativement au mot le plus fréquent au sein de chaque groupe, afin de mieux rendre compte de la fréquence interne à chaque groupe et de l'importance relative des thèmes entre groupes. (Par exemple, un calibrage commun entre groupes conduirait mécaniquement à des tailles de mots plus petites dans le troisième groupe, étant donné sa relative rareté lexicale.)



Dans le même temps, toujours au sein du premier groupe, la visibilité de termes tels que « jeunesse », « participation » et « éducation », aux côtés de cette densité institutionnelle, confirme que leurs cadres dépassent le simple seuil de la conception institutionnelle pour entrer dans le langage opérationnel du sport inclusif : détection des talents, accès communautaire, éducation physique en milieu scolaire et dispositions en faveur de l'égalité de genre. Un exemple illustratif de la manière dont ces caractéristiques se manifestent est fourni par la loi algérienne 13-05 de 2013, qui établit un certain nombre d'entités sous l'autorité du ministère des Sports, notamment des comités spécifiquement consacrés au sport d'élite et au développement des talents, mais aussi un réseau de conseils régionaux et locaux, ainsi que des structures couvrant différents cadres (écoles et universités, lieux de travail, quartiers, armée, fédérations). Elle impose également explicitement une représentation féminine dans les structures organisationnelles.

Une autre caractéristique notable est la présence d'une composante d'orientation vers l'extérieur, visible clairement dans des termes comme « international », mais aussi liés à la « promotion » et à la « compétition », qui renvoient notamment à l'accueil et à la participation à des engagements internationaux. Comme nous le verrons, il ne s'agit pas simplement d'un vocabulaire générique de politique publique : cette terminologie traduit une logique institutionnelle spécifique dans laquelle des cadres juridiques complets, des contrats de performance, des normes d'infrastructure et des dispositions relatives aux

droits commerciaux sont conçus, au moins en partie, pour positionner le pays comme un acteur crédible de l'économie sportive internationale.

Le second groupe, celui des « cadres allégés », présente quant à lui un caractère distinctif. Tout d'abord, nous observons un nuage plus clairsemé, indiquant moins un ensemble de préoccupations différent qu'une densité plus faible reflétant une moindre élaboration structurelle. Avec une architecture institutionnelle moins dense, l'ensemble des documents de ces pays repose donc davantage sur des documents de planification stratégique qui diagnostiquent les déficits d'infrastructure, fixent des objectifs de développement et définissent des interventions. Les fédérations et le vocabulaire constitutionnel sont présents mais moins mis en avant, ce qui suggère que ces pays ont souvent formulé des intentions stratégiques sans encore opérationnaliser pleinement, au même niveau que dans le premier groupe, l'architecture de gouvernance nécessaire à une mise en œuvre plus complète.[12] La présence du terme « olympique », par exemple, reflète le même registre aspirationnel que l'on retrouve dans certains documents plus courts et plus conceptuels : ils invoquent le mouvement olympique et les cadres internationaux comme points de référence, sans nécessairement détailler leur opérationnalisation avec le même degré de précision.

2.3. Défis

Les documents et cadres reconnaissent également une variété de défis dans le paysage existant, à travers les différents thèmes que nous avons identifiés et, à des degrés divers, dans l'ensemble des pays. Il est utile de les relever, car ils soulignent la reconnaissance généralisée de la nécessité d'améliorations, mais aussi parce qu'ils permettent de décrire les approches proposées pour les surmonter.

En matière de gouvernance, l'accent est mis sur la nécessité de responsabilité et de garanties contre la corruption. La possibilité de conflits d'intérêts est reconnue, avec un rôle accordé à des mesures préventives telles que l'interdiction de cumuler plusieurs fonctions (par exemple en Côte d'Ivoire) ou des obligations de déclaration pour les responsables (par exemple au Ghana). De même, certaines dispositions prévoient des audits externes obligatoires des organismes concernés

12. Il convient de noter une nouvelle fois que la place importante du terme spécifique « recreation » est fortement influencée par le document du Burkina Faso et son accent mis sur le « loisir » comme principe organisateur de la politique publique.

(par exemple au Kenya). Cela s'étend à des préoccupations explicites concernant l'intégrité des compétitions sportives, allant des matchs truqués au dopage. Cette préoccupation générale est à nouveau résumée dans le document de l'Union africaine, qui exige des membres qu'ils se conforment aux normes internationales et démontrent une bonne gouvernance comme conditions de participation à leurs activités sportives.

Un autre ensemble de défis largement reconnus concerne les questions d'infrastructures, de financement et leurs implications pour la capacité à mettre en œuvre efficacement les politiques publiques. En termes simples, l'insuffisance des infrastructures sportives et des financements, sans parler de leur répartition inégale dans l'espace, est citées comme des obstacles majeurs entre les ambitions politiques et la réalité pratique à travers le continent. Certains exemples sont particulièrement illustratifs à cet égard : le Burkina Faso souligne les inégalités régionales et le mauvais état fonctionnel des installations sportives du pays ; le Maroc reconnaît ouvertement que les cadres stratégiques précédents n'ont pas atteint leurs objectifs de mise en œuvre, attribuant spécifiquement cela à une insuffisance de ressources humaines et financières.

Ces goulets d'étranglement contribuent à expliquer un autre des thèmes communs précédemment mentionnés : l'attrait de l'accueil de grands événements sportifs. Ceux-ci sont souvent présentés comme des catalyseurs du développement des infrastructures, en attirant des investissements et des ressources, ainsi qu'en créant des échéances contraignantes pour la réalisation des projets. Cela est à nouveau résumé dans le document de l'Union africaine, qui énonce explicitement l'obligation « de développer, moderniser et maintenir des infrastructures et installations de loisirs et sportives inclusives, modernes, sûres et sécurisées, conviviales et adaptées à l'accueil de grands événements et compétitions nationaux, régionaux et internationaux, et pouvant être réutilisées pour des événements sportifs de masse ».[13] Cela étant dit, il est clair que les insuffisances dans la mise en œuvre peuvent poser des difficultés majeures à l'efficacité de cet instrument.[14]

13. Déclaration de politique publique 2.2.3.5, sous la rubrique « A Winning Africa » (p.11).
14. L'exemple de la candidature du Cameroun à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football 2019 constitue un avertissement révélateur : le pays s'est finalement vu retirer l'organisation, officiellement en raison de préoccupations sécuritaires et de retards dans les infrastructures.

Plus largement, l'émergence d'une variété de modèles de financement dans différents pays illustre également ce type de préoccupation. Qu'il s'agisse de mécanismes détaillés de partage des revenus issus des fonds publics (par exemple en Algérie ou au Mali) ou d'une combinaison d'incitations à l'investissement du secteur privé et d'autres sources (par exemple au Kenya ou en Afrique du Sud), il existe néanmoins une reconnaissance générale du fait qu'une diversité de sources de financement, publiques comme privées, est nécessaire. Par exemple, la Côte d'Ivoire (Titre VI de la loi 2014-856) énumère une série de sources potentielles, allant de taxes spécifiques au partage des revenus de diffusion des événements sportifs, en passant par le mécénat d'entreprise déductible fiscalement, sans oublier les revenus des loteries (tombolas) et les prélèvements sur les mises des paris sportifs. Ces exemples soulignent la reconnaissance du fait que la mobilisation des ressources et des flux de financement constitue un élément crucial sous-tendant la poursuite des objectifs des politiques sportives.

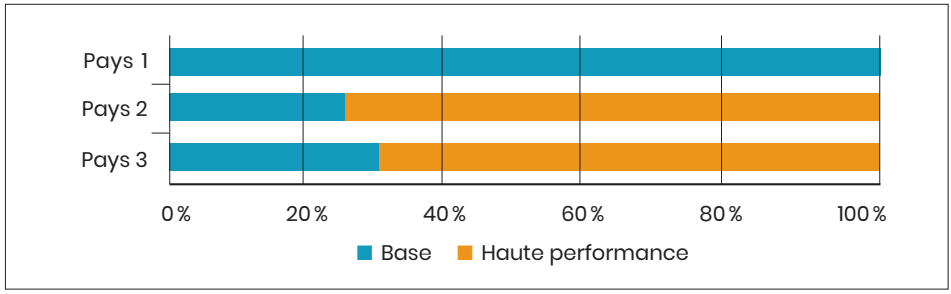
2.4. Études de cas comparatives

Après avoir dressé ce panorama général des objectifs déclarés des gouvernements en matière de politique sportive, tels qu'ils sont formulés dans leurs cadres politiques, nous pouvons nous tourner vers des études de cas comparatives permettant une description plus fine du paysage de la gouvernance du sport. Celles-ci reposent sur les réponses obtenues auprès d'agences ministérielles de trois pays au questionnaire que nous avons conçu. Comme indiqué précédemment, nous ne pouvons pas révéler le nom des pays, car nous avons garanti la confidentialité des réponses. Nous pouvons néanmoins préciser que deux d'entre eux (Pays 1 et Pays 2) appartiennent au groupe A défini ci-dessus, et qu'un autre appartient au groupe B (Pays 3).

Certaines comparaisons sont frappantes. La tension entre pratique de masse et performance d'élite, par exemple (Figure 3), trouve des résolutions très différentes selon les pays : lorsqu'on leur demande quelle priorité de financement est accordée par leur agence, le Pays 1 affirme être entièrement centré sur les activités de base, tandis que les Pays 2 et 3 privilégient clairement le sport de haut niveau.[15]

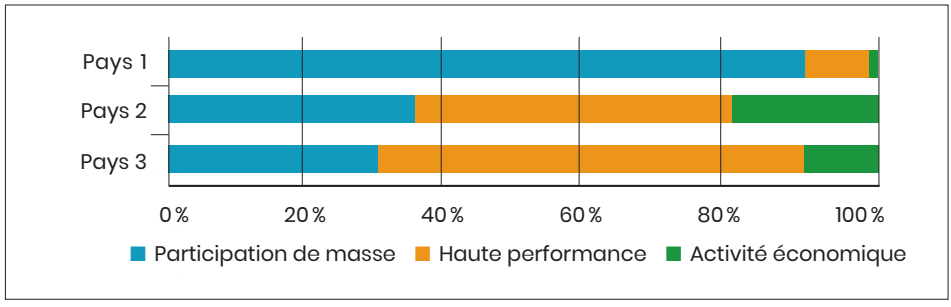
15. En ce qui concerne les différents sports, le football a été identifié comme le plus important dans les trois pays, avec une plus grande diversité de disciplines sportives apparaissant ensuite selon les pays.

Figure 3. ***Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents niveaux de compétition ? (%)*** [16]



Cela correspondait clairement à leurs réponses concernant les principaux objectifs de l'investissement public dans le sport (Figure 4). Le Pays 1 accordait une importance écrasante à la participation de masse, tandis que le Pays 2 affichait une certaine prépondérance du sport de haute performance, avec une composante importante liée à l'activité économique.[17] Le schéma est encore plus marqué pour le Pays 3, que nous avions classé comme disposant d'un cadre allégé (par opposition à un cadre dense). Dans ce cas, le sport de haut niveau constitue la priorité principale, et ce de manière assez nette. Bien que la correspondance entre les objectifs principaux et l'allocation des fonds ne soit pas parfaite, il est néanmoins frappant qu'ils suivent un schéma largement cohérent dans les trois pays.

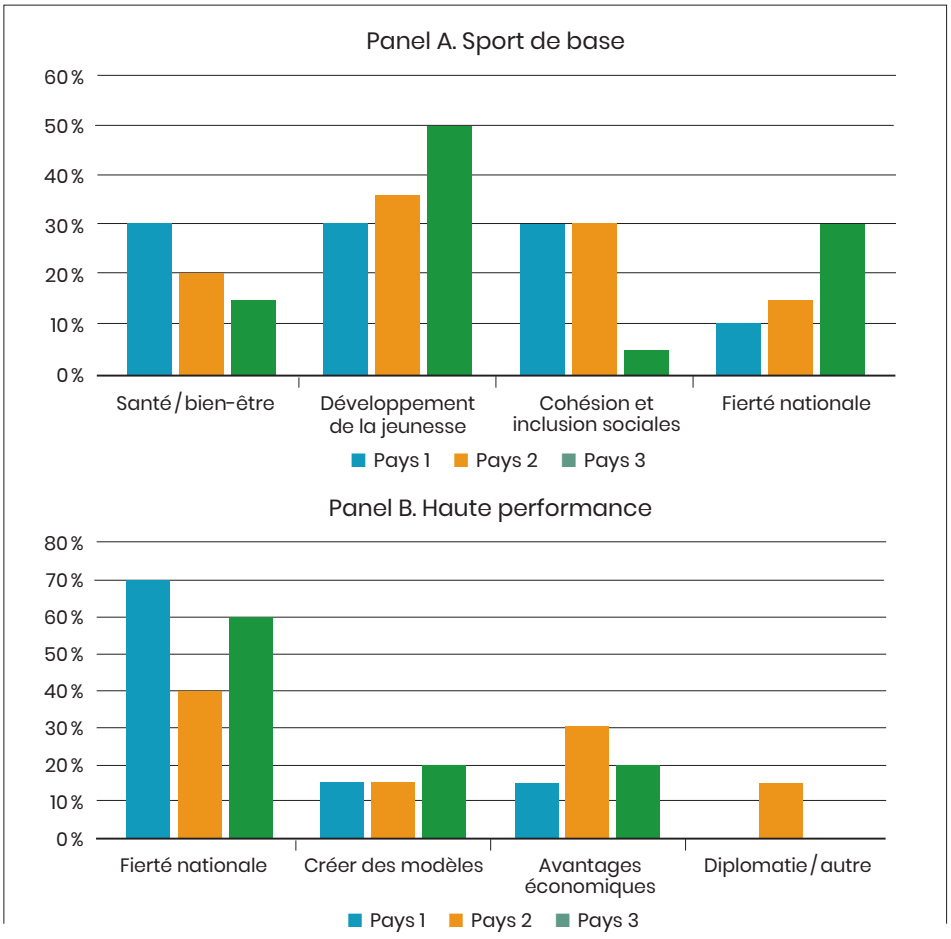
Figure 4. ***Quels sont les principaux objectifs de l'investissement public dans le sport ? (%)*** [18]

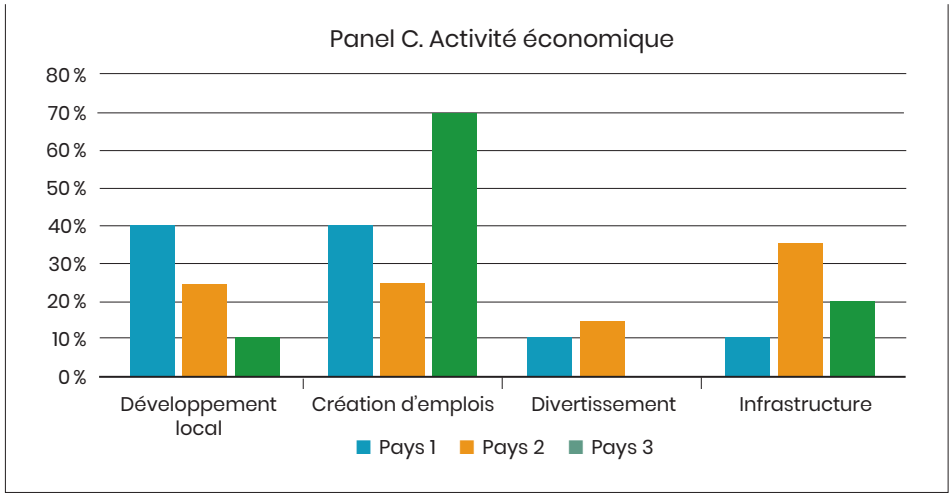


16. Les options étaient formulées comme suit : « Activités sportives de base (c'est-à-dire initiatives sportives récréatives, locales et communautaires) » et « Sport de haute performance (professionnel / de haute compétition) ».
17. Il est intéressant de noter que le cadre de politique publique du Pays 2 met explicitement l'accent sur la haute performance, allant jusqu'à utiliser les performances comme incitation dans l'allocation des ressources.
18. Les options étaient formulées comme suit : « Favoriser la pratique généralisée du sport parmi les citoyens » (Participation de masse), « Favoriser les performances élevées des équipes nationales/athlètes » (Haute performance), « Favoriser l'activité économique (tourisme, emplois) » (Activité économique).

Afin d'apporter des éléments supplémentaires sur les motivations derrière les différentes options, nous avons également interrogé les répondants sur les principales raisons de l'investissement dans chacun des objectifs (Figure 5). Pour le sport de haute performance, l'accent est clairement mis sur la fierté nationale, bien que les bénéfices économiques soient également mentionnés de manière importante dans le Pays 2. En ce qui concerne le sport de base, en revanche, on observe une combinaison plus équilibrée, avec un certain accent sur le développement de la jeunesse ; il est intéressant de noter que la fierté nationale joue également un rôle non négligeable dans ce domaine (en particulier dans le Pays 3). Enfin, pour l'activité économique, la création d'emplois et le développement local occupent une place centrale, tandis que les infrastructures jouent également un rôle significatif (surtout dans le Pays 3).

Figure 5. ***Principales raisons associées à chaque objectif déclaré (%)***





Les différents choix peuvent également être replacés dans le contexte du fait que d'autres acteurs, au-delà du gouvernement national, jouent des rôles importants dans différents aspects du paysage sportif. Plus précisément, nous avons interrogé les répondants sur la mesure dans laquelle les gouvernements locaux, le secteur privé, les ONG et les organisations sportives internationales (OSI) assument des rôles dans la réalisation des différents objectifs de participation de masse, de haute performance et d'activité économique. Dans le contexte du Pays 2, par exemple, bien que le gouvernement national ait été identifié comme un acteur principal dans les trois domaines, la pratique de masse du sport présentait une présence relativement plus forte des gouvernements locaux et des ONG. De même, dans le Pays 1, le secteur privé était considéré comme jouant le rôle le plus important en matière de haute performance et d'activité économique. Ces différentes configurations pourraient à leur tour justifier les différentes priorités accordées à ces objectifs dans les deux pays.

2.5. En résumé

Au sein de la diversité qui caractérise le paysage de la gouvernance du sport en Afrique, notre analyse des cadres juridiques et des documents de politique publique fait ressortir plusieurs éléments importants concernant ce que les gouvernements cherchent (ou du moins déclarent chercher) à atteindre à travers leurs actions.

Nombre des objectifs généraux qui émergent de ces documents – activité économique, cohésion sociale, identité nationale, développement de la jeunesse – mettent en avant la dualité entre participation de masse et compétition/performance d'élite. Chacun de ces objectifs peut s'appuyer sur une combinaison de ces deux niveaux : l'identité nationale et la cohésion sociale peuvent être favorisées par la participation directe (Lowe 2021), mais aussi par des expériences partagées suscitées par de grands événements ou des performances de haut niveau (Depetris-Chauvin *et al.* 2020) ; le développement de la jeunesse est évidemment porté par l'engagement à la base, mais peut également être favorisé par l'impact de modèle exercé par les sportifs d'élite ; les bénéfices en matière d'activité économique peuvent également provenir de ces deux types de sources. Cela ressortait également des éléments qualitatifs issus de nos questionnaires, bien qu'à partir d'un échantillon plus restreint, puisqu'ils montrent des priorités très différentes motivées par des raisons relativement similaires.

De même, les insuffisances liées aux infrastructures et aux modèles de financement, ainsi que leur répartition inégale, constituent des préoccupations majeures présentes dans de multiples contextes. Même si elles donnent lieu à de nombreux modèles de financement et combinaisons de sources publiques et privées dans différents pays, dans tous les cas, nous observons que les gouvernements jouent clairement un rôle moteur dans l'orientation de l'ensemble de ces sources. Les efforts visant à utiliser les grands événements sportifs comme catalyseurs constituent souvent une manifestation frappante de ce rôle moteur.

3. Ce que font les gouvernements : analyse des budgets du sport

Nous passons maintenant des discours aux actes, tels qu'ils apparaissent dans les allocations budgétaires effectives consacrées au sport. Avec la réserve que l'efficacité de la mise en œuvre d'un montant donné de ressources constitue une question distincte et manifestement importante, ces allocations fournissent néanmoins une indication forte de la priorité accordée au sport par les gouvernements nationaux, ainsi que de la manière dont ils réagissent à différentes forces.

Il convient de rappeler une nouvelle fois que cette analyse laisse de côté les budgets publics situés en dessous du niveau national, ainsi que les allocations budgétaires liées au sport qui relèvent d'autres ministères ou agences. Bien qu'il s'agisse évidemment d'une image incomplète, elle demeure néanmoins informative à la fois pour les comparaisons entre pays et pour l'analyse des évolutions dans le temps. Cela étant

dit, l'ajout d'informations selon les dimensions des niveaux de gouvernement et des rubriques budgétaires constitue un domaine précieux pour de futures recherches.

Nous commencerons par une analyse descriptive générale de la taille des budgets dans les différents pays de notre échantillon, en essayant de les replacer dans un contexte comparatif large. Nous passerons ensuite à une analyse quantitative visant à identifier d'éventuels schémas caractérisant ces budgets selon les pays et leur évolution dans le temps. Face à des limitations importantes des données, nous ne serons pas en mesure d'établir des affirmations causales ; notre objectif sera plutôt de cartographier ces schémas et de tenter d'établir des liens entre eux et les principaux enseignements issus de l'analyse de la section précédente.

3.1. Tendances descriptives

Nous commençons par une description des ordres de grandeur moyens. Dans l'ensemble de notre panel, les dépenses représentent en moyenne environ 0,10 % du PIB réel (médiane : 0,06 %). Afin de situer cela dans une perspective internationale, la Classification des fonctions des administrations publiques d'Eurostat indique que les États membres de l'UE consacrent en moyenne environ 0,3 % du PIB à une catégorie large de « services récréatifs et sportifs ».[19] Les National Accounts at a Glance de l'OCDE documentent des chiffres globalement similaires pour d'autres économies à revenu élevé.[20] Dans le monde en développement, le budget fédéral du ministère des Sports du Brésil s'est généralement situé autour de 0,05-0,10 % du PIB dans la période postérieure à 2016, tandis que le ministère indien de la Jeunesse et des Sports représente environ 0,01 % du PIB.[21] La conclusion est que les dépenses sportives des pays africains, en part du PIB, ne sont pas hors ligne par rapport à celles de pays comparables : elles se situent dans la partie supérieure de la fourchette observée parmi les grands pays en développement comparables, tout en restant inférieures aux niveaux observés dans les économies de l'Union européenne.[22]

19. Eurostat, Dépenses des administrations publiques par fonction, https://ec.europa.eu/eurostat/web/government-finance-statistics Cela correspond à la catégorie COFOG 08.1.
20. OCDE, National Accounts at a Glance, https://www.oecd.org/sdd/na/national-accounts-at-a-glance-22200444.htm
21. Brésil : Portal da Transparência do Governo Federal, budgets annuels du ministère des Sports ; Inde : Budget de l'Union, demandes annuelles de crédits du ministère de la Jeunesse et des Sports, https://www.indiabudget.gov.in
22. Cela est souligné par le fait que la catégorie COFOG 08.1 est large et inclut notamment les bibliothèques, les parcs et les équipements culturels.

Si la part du PIB nous renseigne sur l'importance qu'un gouvernement accorde au sport, la conversion des dépenses en valeurs monétaires permet de mieux apprécier jusqu'où ces dépenses peuvent aller en matière de résultats, notamment dans une perspective comparative – avec, bien sûr, la réserve que les fluctuations des taux de change ajoutent une volatilité externe à cette mesure. Ici, la moyenne globale de notre échantillon est de 2,10 dollars par habitant et par an, en dollars constants de 2020. Le fait que la médiane se situe autour de 0,80 dollar indique déjà un schéma clair : la dispersion entre pays est importante. En haut de la distribution figurent l'Algérie et le Maroc, avec des dépenses moyennes d'environ 8 dollars par habitant et par an, suivis du Cameroun et de la Côte d'Ivoire (chacun au-dessus de 3,5 dollars par habitant en moyenne).[23] À l'autre extrémité, plusieurs pays (Tanzanie, Nigeria, Ouganda, Éthiopie, Madagascar, Niger, RDC, Ghana) affichent des dépenses moyennes par habitant inférieures à 0,30 dollar par an, ce qui reflète à la fois des allocations ministérielles plus faibles et des populations beaucoup plus importantes sur lesquelles ces dépenses sont réparties.[24] Une partie de ces différences reflète notre capacité à isoler, dans certains cas mais pas dans d'autres, la composante spécifiquement consacrée au sport dans les allocations budgétaires ; toutefois, leur ampleur – et, comme nous le verrons, les schémas systématiques qui les sous-tendent — indique de réelles divergences de politique publique.

Il existe également une variation importante dans le temps derrière ces moyennes. Par exemple, l'allocation budgétaire du Maroc a augmenté d'environ 50 % en termes réels entre 2016 et 2019.[25] De plus, cette période couvre l'accueil de deux grands événements sportifs en 2018 et 2019. En outre, elle a été marquée par une candidature infructueuse à l'organisation de la Coupe du monde masculine de la FIFA 2026, ouvrant finalement la voie à l'accueil par le pays de la Coupe d'Afrique

23. La moyenne du Maroc se rapporte au ministère de la Jeunesse et des Sports jusqu'en 2019. En 2020, il y a eu une fusion avec la culture, puis une autre fusion avec l'éducation en 2022. Les années correspondant à la fusion avec l'éducation (2022–2024) sont exclues de l'analyse quantitative ; la moyenne du Maroc est ici calculée sur la période 2016–2019, avant la fusion avec la culture, afin d'assurer la comparabilité.
24. Dans le cas du Nigeria, il existe une apparente incohérence entre nos résultats et ceux du rapport ASCI 2019 mentionné précédemment. Ce rapport place le Nigeria parmi les pays ayant les niveaux de dépenses les plus élevés parce qu'il considère le budget global du Ministry of Youth and Sports Development (MYSD), tandis que nous distinguons les rubriques sportives et non sportives à l'intérieur de ce budget. La très grande majorité du budget du MYSD (plus de 90 %) est allouée à ses deux rubriques non sportives : le Citizenship and Leadership Training Center et le National Youth Service Corps (NYSC).
25. Plus précisément, le Maroc a accueilli le Championnat d'Afrique des Nations de football (CHAN, une compétition réservée aux joueurs évoluant dans des clubs du continent) en 2018 et les Jeux africains en 2019.

des Nations masculine 2025 (organisée début 2026) et, en tant que coorganisateur, de la Coupe du monde masculine de la FIFA 2030 (annoncée en 2023).[26] En d'autres termes, l'évolution des dépenses sportives du Maroc dans le temps suit la décision du pays de s'engager dans l'accueil de grands événements sportifs, ce qui suggère le rôle de ces événements dans la stimulation des investissements sportifs dans le contexte africain, en cohérence avec l'accent mis en évidence dans l'analyse de la section précédente.

En résumé, l'analyse des statistiques descriptives montre un niveau global d'investissement dans le sport globalement conforme aux comparaisons internationales relativement à la taille des économies, mais avec d'importantes variations entre les pays. En outre, comme le montre le cas du Maroc, les variations dans le temps à l'intérieur des pays peuvent également être substantielles. Les exemples évoqués mettent en lumière certains des facteurs qui sous-tendent les variations selon ces deux dimensions ; nous passons maintenant à une analyse quantitative afin d'identifier des schémas plus systématiques.

3.2. Analyse quantitative

3.2.1. Principaux résultats

Résumons maintenant les principaux résultats de l'analyse quantitative, en laissant à la note technique associée le détail des résultats.

a) Cycles politiques et économiques

Puisque nous avons commencé notre cartographie du paysage des politiques et de la gouvernance du sport en Afrique par ce que les gouvernements déclarent vouloir accomplir, une question naturelle consiste à se demander si, dans la pratique, leur comportement semble plutôt influencé de manière significative par des considérations politiques de court terme. De manière connexe, on peut également se demander s'il est lié au cycle économique de court terme. Cela pourrait être le cas, par exemple, si les gouvernements tentaient de répondre aux chocs économiques en utilisant les dépenses sportives comme levier d'activité économique ou comme moyen d'apai-

26. En effet, compte tenu de l'importance du football sur le continent, il s'agit certainement de certains des plus grands projets d'accueil d'événements que les gouvernements de notre échantillon puissent entreprendre. Cette importance est bien entendu suggérée par notre petit échantillon de réponses aux questionnaires et confirmée en outre par des données d'enquête (Repucom 2014).

ser les mécontentements. Dans une autre perspective, le caractère procyclique bien établi des dépenses publiques dans les pays en développement (Kaminsky *et al.* 2005 ; Frankel *et al.* 2013), et en Afrique en particulier (Konuki et Villafuerte 2016), suggérerait que les dépenses pourraient être liées à l'activité économique de court terme pour diverses raisons, telles que les contraintes de crédit ou des facteurs institutionnels (Ilzetzki et Vegh 2008 ; Alesina *et al.* 2008).

La réponse à ces questions, dans le contexte de nos données, est nuancée sur le plan politique : certains éléments indiquent une augmentation économiquement significative des dépenses sportives réelles par habitant (d'environ 19 %) au cours de l'année précédant une élection présidentielle, statistiquement significative au seuil de 10 %. Les augmentations correspondantes des dépenses en part du budget total et du PIB, qui pourraient indiquer si les gouvernements accordent une priorité supplémentaire au sport par rapport aux autres dépenses, n'atteignent pas le seuil de significativité statistique, bien que les amplitudes estimées soient importantes comparativement aux valeurs moyennes de ces parts. De manière similaire, nous trouvons des estimations positives de l'association entre dépenses sportives et troubles sociaux, mesurés par les événements de manifestation, qui ne sont pas statistiquement significatives mais dont l'ampleur est loin d'être négligeable : une augmentation d'un écart-type du volume des manifestations est associée à une hausse des dépenses sportives par habitant de l'ordre de 13 %. Nous interprétons cela comme des éléments suggérant (sans être loin d'être définitifs) que les gouvernements pourraient synchroniser les dépenses sportives avec le calendrier électoral et les manifestations de mécontentement politique.

Sur le plan économique, les éléments concernant la cyclicité des dépenses sportives indiquent que celles-ci évoluent approximativement un pour un avec l'activité économique, après ajustement des tendances propres aux pays et des chocs cycliques communs : les estimations ponctuelles se regroupent autour d'une élasticité unitaire, ce qui est cohérent avec une part relativement constante des dépenses sportives dans le PIB, même si elles sont estimées de manière trop imprécise pour distinguer clairement un comportement acyclique d'un comportement légèrement procyclique. Ce que les données montrent clairement, en revanche, c'est que le revenu réel par habitant constitue le principal corrélat des dépenses sportives par habitant dans le temps. En d'autres termes, les données budgétaires indiquent que la mise en œuvre des politiques est

conditionnée par la disponibilité des ressources à l'échelle de l'économie, rappelant les défis de mise en œuvre mis en évidence dans l'analyse des documents de politique publique dans la section précédente.

b) Accueil d'événements

Notre étape suivante consiste à examiner systématiquement l'accueil d'événements, qui est apparu à la fois dans notre analyse des cadres politiques et dans les études de cas nationales relatives aux schémas de dépenses. Nous étudions cette question en deux étapes : d'abord, nous estimons une spécification de long terme qui considère la variation moyenne des dépenses lors de l'accueil du premier événement de notre période d'observation. Ensuite, nous réalisons une étude d'événement retraçant l'évolution ultérieure des dépenses année par année.

Selon la première dimension, nous ne trouvons aucun changement persistant détectable dans la ligne des dépenses sportives, qu'elle soit mesurée en part du PIB, en logarithme des dépenses réelles par habitant ou en part du budget national. En d'autres termes, nous ne trouvons pas de preuve que l'accueil d'un événement entraîne un changement durable dans les schémas de dépenses du gouvernement national.

Bien entendu, l'absence de marque permanente ne caractérise pas pleinement l'impact des événements. Ceux-ci pourraient se manifester dans les années précédant l'accueil effectif, puisque les dépenses se concentreraient largement durant cette période. Ils pourraient également produire des effets après l'événement, pour diverses raisons ; après tout, une grande partie du discours entourant les grands événements comme catalyseurs d'investissement suggère la possibilité d'un impact qui dépasse l'événement lui-même. Or, nous ne trouvons pas de preuve d'une augmentation des dépenses avant ou après l'année de l'accueil de l'événement.

Nos résultats suggèrent que, malgré le rôle important attribué à l'accueil de grands événements dans les exemples nationaux et les discours politiques comme pilier des politiques sportives en Afrique, cela ne semble pas laisser, au niveau le plus général, de marque systématiquement détectable sur l'évolution des politiques publiques, du moins en ce qui concerne la taille des budgets sportifs.

c) Performance olympique

Nous tournons ensuite notre attention vers les manières dont la performance sportive de haut niveau, telle qu'elle est capturée par la participation des pays aux Jeux olympiques, peut être associée aux schémas de dépenses.[27] Ici, au moins autant que dans les autres domaines déjà évoqués, on peut envisager des relations allant dans les deux sens : les dépenses peuvent être orientées vers l'amélioration des performances, comme l'illustrent les documents de politique publique et les réponses à nos questionnaires, mais les performances peuvent également stimuler des dépenses supplémentaires par divers mécanismes.

Nous trouvons ici des schémas empiriques notables, bien qu'ils concernent davantage la participation que le succès : le nombre de médailles lui-même ne présente aucune association statistiquement distinguable avec les dépenses.[28] En revanche, nous trouvons une relation positive robuste entre les dépenses et la taille des délégations olympiques (rapportée à la population) : les pays qui envoient des délégations plus importantes maintiennent des niveaux plus élevés de dépenses sportives par habitant, et cela de manière continue, et non uniquement pendant les années olympiques.

Aussi étroite que puisse paraître cette mesure particulière, ses empreintes empiriques claires sur les budgets indiquent que les gouvernements africains traduisent effectivement en actes leurs discours concernant l'engagement dans le sport de haut niveau comme moteur clé de l'investissement sportif.

3.2.2. Hétérogénéité

Afin d'explorer davantage les liens entre discours et actions, nous procédons maintenant à une décomposition de nos résultats selon la classification proposée dans notre analyse des cadres juridiques et des documents de politique

27. Sur les corrélats de la performance olympique, voir Rewilak (2021). Il convient de noter que cet article n'examine pas les dépenses publiques spécifiquement consacrées au sport.
28. L'absence d'association avec le nombre de médailles est notable étant donné que l'obtention d'une médaille supplémentaire, dans le contexte des pays africains, comporte une composante aléatoire relativement forte. L'association avec la taille des délégations, en revanche, ne doit pas être interprétée de manière causale : des dépenses soutenues peuvent être ce qui permet aux pays d'envoyer des délégations plus importantes, tout autant qu'une large base de participation sportive de haut niveau peut contribuer à créer des groupes favorables aux dépenses.

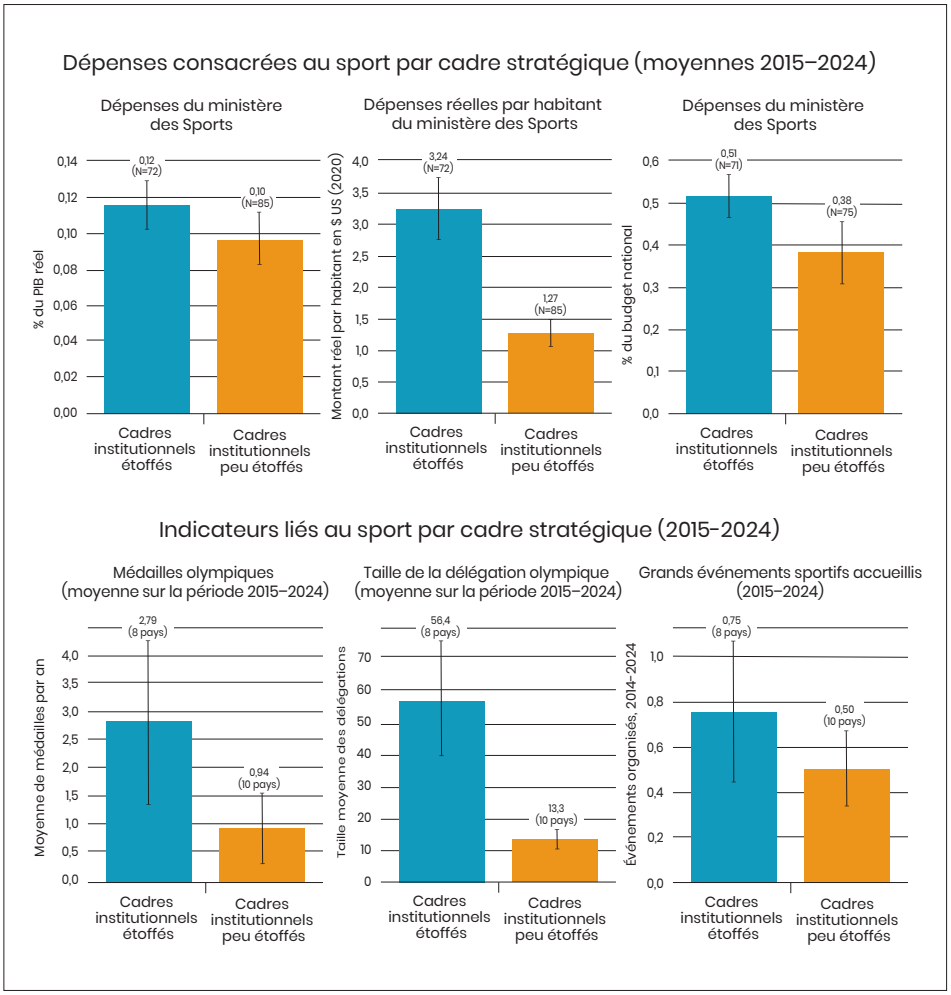
publique. Les différences entre les pays dotés de cadres institutionnels plus « denses » et plus « allégés » se reflètent-elles dans des schémas distincts concernant les budgets et leurs corrélats ?

La petite taille de notre échantillon limite notre capacité à réaliser des analyses de régression sur données de panel dans des groupes plus réduits, car cela affaiblit notre puissance statistique. Pour cette raison, nous nous concentrons sur les statistiques descriptives, tant en matière de dépenses que de mesures de performance sportive et d'événements.[29]

Nous commençons de nouveau par comparer les niveaux moyens de dépenses. La figure 6 montre que les pays disposant de cadres politiques plus denses dépensent davantage pour le sport en termes par habitant et lui consacrent une part plus importante de leurs budgets nationaux ; en revanche, en part du revenu national, les dépenses sont globalement similaires entre les deux groupes. Cela n'est pas surprenant, puisque ces pays tendent à disposer d'économies plus grandes et plus prospères en moyenne. Ils sont également plus peuplés, ce qui peut constituer un avantage en présence de coûts fixes liés à la mise en œuvre des politiques. Toutefois, cela suggère également que ces pays pourraient être plus efficaces dans la mobilisation des ressources en faveur du sport – encore une fois, avec la réserve que nous n'affirmons pas l'existence d'un lien causal direct entre les cadres et les dépenses, ni entre les dépenses et les cadres. En matière de performance sportive, les pays de ce groupe sont nettement plus susceptibles d'accueillir des événements et affichent également de meilleures performances dans le sport de haut niveau.

29. Étant donné que l'Égypte ne fait pas partie de notre panel budgétaire et que le Niger n'est pas classé, les comparaisons qui suivent reposent sur les dix-huit pays restants.

Figure 6. ***Budget sportif moyen et performance (Cadres denses et cadres allégés)***



En résumé, les cadres de politiques publiques les plus denses sur le plan institutionnel sont concentrés dans les pays les plus grands et les plus riches du panel, et ces pays traduisent leur capacité économique et administrative en résultats mesurables : une enveloppe de dépenses sportives par habitant plus importante, une part plus élevée du budget national consacrée au sport, ainsi qu'une présence olympique proportionnellement plus importante en termes de médailles et de taille des délégations. Cela souligne que les différences que nous avons identifiées à partir de l'analyse textuelle n'étaient pas un simple artefact des documents, mais correspondaient effectivement à des différences d'investissement et de performance.

3.3. Principaux enseignements

Notre exploration empirique des budgets consacrés au sport par les gouvernements nationaux en Afrique fait ressortir plusieurs enseignements. Premièrement, les gouvernements des pays africains (de notre échantillon) accordent généralement au sport un niveau d'importance comparable à celui observé ailleurs. Dans le même temps, il existe une diversité considérable quant au niveau d'investissement qu'ils sont capables ou disposés à soutenir. Au moins en partie, ces différences peuvent également refléter des approches distinctes quant à la manière de poursuivre certains des principaux objectifs associés à l'investissement dans le sport. En outre, ces budgets présentent d'importantes variations dans le temps, qui reflètent également des choix concernant la structuration de la gouvernance du secteur ainsi que des initiatives telles que l'accueil de grands événements.

L'analyse quantitative vient renforcer et nuancer ces conclusions. D'une part, une grande partie de la variation empirique des budgets sportifs est expliquée par des caractéristiques invariantes dans le temps propres aux pays. D'autre part, les variations dans le temps révèlent également des enseignements importants. D'abord, nous trouvons des éléments suggérant que les gouvernements africains peuvent prendre en compte des considérations politiques, puisqu'il existe certaines indications selon lesquelles les dépenses sportives fluctuent en fonction des cycles électoraux et de la fréquence des épisodes de troubles sociaux. Ces dépenses semblent à leur tour limitées par la disponibilité globale des ressources économiques, comme le montre le lien fort entre les dépenses et les niveaux de revenu — les dépenses évoluant, s'il y a lieu, approximativement en proportion de la taille de l'économie au cours du cycle, une dynamique que nos données suggèrent sans pouvoir l'établir avec précision.

En ce qui concerne les corrélats spécifiquement liés aux résultats sportifs, nous ne détectons pas d'empreinte systématique des grands événements qui occupent pourtant une place importante dans les discours politiques et dans certains cas particuliers. Cela suggère qu'ils pourraient être plus importants pour le nombre relativement limité de pays capables de les accueillir. On peut supposer que cela pourrait se diffuser plus largement à mesure que davantage de pays chercheront à développer et à investir dans les capacités nécessaires à l'accueil d'événements de plus grande ampleur. Le rôle du sport de haut niveau, en revanche, apparaît systématiquement dans les

données, puisque les schémas de dépenses sont liés à l'ampleur de la participation olympique, mesurée par la taille des délégations (mais non par le nombre de médailles).

4. Faire converger les discours et les actes : discussion et enseignements pour les politiques publiques

Prise dans son ensemble, l'analyse des discours et des actions qui sous-tendent le paysage des politiques sportives des gouvernements nationaux africains, du moins à travers le prisme des documents juridiques et de politique publique ainsi que des allocations budgétaires publiques, dresse un tableau contrasté.

Les ambitions sont clairement présentes et, dans de nombreux cas, elles sont bien structurées. Pour ne prendre que quelques exemples : de la vision sud-africaine du sport comme mécanisme de transformation sociale à l'accent mis par le Mali sur le sport comme outil de consolidation de la paix, du cadre continental de l'Union africaine reliant le sport au développement économique et à l'identité panafricaine à l'engagement généralisé en faveur de la participation de masse parallèlement à la performance d'élite – les documents de politique publique examinés dans la section 2 révèlent un programme ambitieux à travers le continent. Ces cadres sont souvent sophistiqués, juridiquement fondés et tournés vers l'avenir, même si l'on observe une forte dispersion dans le degré de maturité de ces agendas selon les pays.

Cependant, lorsque nous nous tournons vers les budgets, nous sommes confrontés à certaines des limites déjà signalées dans les documents de politique publique en matière de mise en œuvre. Le schéma le plus frappant dans les données est celui de l'ampleur et des inégalités. Dans l'ensemble de notre panel de pays, les dépenses sportives représentent en moyenne 0,10 % du PIB réel, un chiffre qui n'est pas très éloigné de celui observé dans des pays comparables et qui indique que les gouvernements africains, de manière générale, prennent effectivement le sport au sérieux au-delà des discours et des cadres juridiques. Mais il existe d'énormes variations entre les pays, particulièrement visibles dans les dépenses par habitant : la moyenne régionale de 2,10 dollars par habitant et par an masque des disparités considérables, certains pays dépensant moins de 0,30 dollar par habitant malgré le maintien de cadres politiques denses au langage ambitieux. Cette divergence ne reflète pas nécessairement la sophistication des politiques publiques. Elle traduit plutôt la réalité économique difficile à laquelle sont confrontés la plupart des gouvernements africains : les politiques sportives sont en concurrence avec de nombreuses autres priorités dans des contextes budgétaires fortement contraints.

Par ailleurs, les dépenses sportives semblent clairement ancrées dans des conditions économiques plus larges : elles sont fortement liées aux niveaux de revenu et, s'il y a lieu, elles tendent à augmenter lorsque les économies nationales croissent et à diminuer lorsqu'elles traversent des difficultés — même si nos données ne permettent pas d'établir précisément cette dynamique cyclique. Cela suggère que les investissements sportifs sont contraints par les conditions macroéconomiques. Les infrastructures demeurent sous-financées, un déficit que les gouvernements eux-mêmes identifient comme un obstacle critique à la réalisation de leurs objectifs déclarés. Aucune ambition politique ne peut surmonter la contrainte fondamentale qu'est l'insuffisance des ressources financières allouées pour concrétiser la vision portée par ces documents. Lorsque l'on ajoute à cela le schéma suggestif des fluctuations liées aux événements politiques, on constate que de multiples contraintes empêchent la traduction des objectifs en pratique.

L'analyse révèle toutefois que tous les pays ne font pas face à des défis identiques. La classification des pays entre « cadres denses » et « cadres allégés » correspond à des différences significatives en matière de capacité de mise en œuvre et de résultats observables. Les pays appartenant au premier groupe sont nettement plus susceptibles d'accueillir de grands événements internationaux, présentent de meilleures performances olympiques et traduisent leurs ambitions politiques en dispositifs institutionnels concrets. Ce n'est pas parce qu'ils formuleraient des objectifs supérieurs. C'est plutôt, sans doute, parce qu'ils ont construit les mécanismes institutionnels et mobilisé les ressources nécessaires pour transformer les politiques en pratiques de manière plus systématique. Il convient toutefois de souligner que ce schéma reflète des capacités institutionnelles et budgétaires, et non l'effort sportif ou la qualité sportive en tant que tels : plusieurs pays de notre échantillon disposant de cadres plus allégés ont obtenu des résultats remarquables sur le terrain, qu'il s'agisse du premier titre du Sénégal à la Coupe d'Afrique des Nations masculine de football en 2021 et de sa qualification pour les huitièmes de finale des Coupes du monde de la FIFA 2022 et 2026, de la victoire du Cameroun contre le Brésil, quintuple champion du monde, lors de cette même compétition, ou encore du parcours du Ghana jusqu'aux quarts de finale de la Coupe du monde 2010. Cette classification reflète le degré de maturité des institutions de politique sportive, et non le niveau du football d'un pays.

Certaines des voies envisagées dans les cadres juridiques et politiques pour atteindre certains des objectifs souhaités et amorcer le développement des capacités, telles que les investissements dans le sport de haute performance et

l'accueil de grands événements sportifs, peuvent également être observées dans les données. D'une part, nous constatons les contours d'une relation mutuellement renforçante entre engagement de haut niveau et investissement : bien que nous ne puissions pas affirmer identifier un lien causal, les pays qui soutiennent une base plus large de participation sportive d'élite, mesurée par la taille de leurs délégations olympiques, maintiennent également des budgets sportifs systématiquement plus élevés de manière continue. Cela est encourageant, car cela suggère que les investissements dans les activités de haut niveau peuvent aller de pair avec l'existence de groupes favorables à un soutien continu ou accru. Toutefois, cette dynamique comporte également une implication préoccupante. Les pays confrontés à des obstacles structurels à la constitution d'une telle base de participation d'élite peuvent avoir des difficultés à générer l'élan nécessaire au maintien des investissements.

En outre, les données révèlent que l'accueil de grands événements internationaux – une stratégie poursuivie par de nombreux gouvernements afin de stimuler les investissements sportifs – ne laisse pas de marque systématique sur la taille des budgets sportifs nationaux, ni dans les années précédant l'événement, ni par la suite. Cela ne signifie pas en soi que l'accueil d'événements est une mauvaise idée : nombre des objectifs possibles, allant du renforcement de la fierté nationale et de l'identité à la construction d'infrastructures, ne peuvent être pleinement saisis dans le cadre des seuls budgets sportifs. Cependant, lorsqu'on l'examine du point de vue des politiques sportives, il reste à déterminer si ces événements fonctionnent systématiquement comme des catalyseurs de changements plus durables.

Même s'il semble présomptueux, et peut-être peu judicieux, de tenter de proposer des recommandations universelles dans un paysage aussi diversifié, il demeure utile de tirer quelques enseignements généraux de ce tableau.

Premièrement, il est conseillé d'aligner les ambitions sur la réalité budgétaire. Au-delà de la formulation de visions générales, les gouvernements devraient œuvrer à des stratégies progressives et priorisées qui reconnaissent les limites budgétaires actuelles tout en identifiant des mécanismes spécifiques – partenariats privés, soutien international, diversification des revenus – permettant d'élargir durablement les ressources.

Deuxièmement, la construction d'une architecture de gouvernance solide constitue une plateforme pour la mise en œuvre de toute vision politique. Les différences de résultats entre les pays disposant de cadres plus denses et ceux dotés

de cadres plus allégés montrent que la profondeur institutionnelle n'est pas secondaire par rapport aux niveaux de dépenses. Les gouvernements devraient donner la priorité à la mise en place de structures de gouvernance multiniveaux reliant formellement les organismes nationaux du sport aux structures régionales et locales de mise en œuvre, créant des mécanismes de responsabilité et établissant des obligations exécutoires entre les différentes agences gouvernementales. Ces investissements structurels peuvent créer les conditions nécessaires pour transformer tout niveau de ressources disponibles en actions efficaces. En outre, protéger cette architecture des fluctuations politiques devrait également constituer une priorité, alors que les pays cherchent à instaurer un environnement plus stable pour leurs politiques sportives.

Enfin, il semble exister une opportunité de faire du succès un levier d'une stratégie d'investissement plus large. La boucle de rétroaction entre performance olympique et croissance budgétaire suggère que des investissements stratégiques et concentrés dans des domaines où des gains compétitifs sont réalisables peuvent générer un soutien politique en faveur d'une expansion plus large. Plutôt que de disperser des ressources limitées entre de nombreux objectifs, les gouvernements pourraient devoir identifier des investissements stratégiques susceptibles de produire des succès précoces, de créer des groupes favorables à un soutien durable et d'élargir progressivement la portée du développement sportif. Cela ne se limite évidemment pas au volet haute performance : les initiatives de base peuvent également être étroitement liées à des objectifs spécifiques de politique publique – qu'ils concernent l'éducation, la construction nationale, le développement local ou la réduction des inégalités –, évaluées en termes d'efficacité, puis développées, réformées ou éventuellement abandonnées, compte tenu des contraintes de ressources.

En résumé, rapprocher ce que les gouvernements disent et ce qu'ils font révèle moins une contradiction qu'un problème de traduction. L'ambition présente dans les cadres de politiques sportives africains est réelle et souvent sophistiquée ; ce qui limite sa concrétisation tient moins à un manque de vision qu'aux mécanismes pratiques (espace budgétaire, profondeur institutionnelle, protection contre les fluctuations politiques) nécessaires à sa mise en œuvre. Là où ces mécanismes sont plus développés, comme dans les pays dotés de cadres de gouvernance plus denses, cela se traduit par des investissements sensiblement plus élevés et un engagement plus fort dans les compétitions de haut niveau – même s'il est difficile, avec les données disponibles, de distinguer ce qui relève de la qualité

institutionnelle de ce qui découle simplement de la richesse et de la taille de ces économies. Certaines stratégies semblent également produire davantage d'effets que d'autres : un engagement durable dans les compétitions d'élite tend à aller de pair avec des dépenses soutenues, tandis que l'accueil d'événements majeurs, malgré toute l'attention qu'il suscite dans les discours politiques (et quels que soient les autres objectifs qu'il peut atteindre), ne semble pas laisser de marque durable sur les budgets sportifs. La principale leçon pour les politiques publiques réside donc moins dans l'élévation supplémentaire des ambitions que dans la construction des trajectoires budgétaires et institutionnelles capables de transformer les ambitions existantes en pratiques durables.

Bibliographie

African Union. 2023. *Policy Framework for the Sustainable Development of Sport in Africa*. Addis Ababa : African Union.

Alesina, Alberto, Filipe Campante, and Guido Tabellini. 2008. "Why Is Fiscal Policy Often Procyclical?" J*ournal of the European Economic Association* 6 (5) : 1006–1036.

Campante, Filipe, and Emilio Depetris-Chauvin. 2026. "What Drives Government Sport Spending in Africa? A Panel Analysis, 2015–2024." Technical Note, Banque Mondiale.

Clarke, Joanne, and John Sunday Ojo. 2017. "Sport Policy in Cameroon." *International Journal of Sport Policy and Politics* 9 (1) : 189–200.

Depetris-Chauvin, Emilio, Ruben Durante, and Filipe Campante. 2020. "Building Nations through Shared Experiences: Evidence from African Football." *American Economic Review* 110 (5) : 1572–1602.

Dubinsky, Itamar. 2021. "Sport for Development." In *Oxford Research Encyclopedia of African History*, edited by Thomas Spear. New York, NY : Oxford Academic.

Frankel, Jeffrey A., Carlos A. Vegh, and Guillermo Vuletin. 2013. "On Graduation from Fiscal Procyclicality." *Journal of Development Economics* 100 (1) : 32–47.

Ilzetzki, Ethan, and Carlos A. Vegh. 2008. "Procyclical Fiscal Policy in Developing Countries: Truth or Fiction?" NBER Working Paper n°14191. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Kaminsky, Graciela L., Carmen M. Reinhart, and Carlos A. Vegh. 2005. "When It Rains, It Pours: Pro-Cyclical Capital Flows and Macroeconomic Policies." *NBER Macroeconomics Annual* 19 : 427–478.

Keim, Marion, and Christo de Coning. 2014. *Sport and Development Policy in Africa: Results of a Collaborative Study of Selected Country Cases*. Sun Press and University of the Western Cape.

Konuki, Tetsuya, and Mauricio Villafuerte. 2016. "Cyclical Behavior of Fiscal Policy among Sub-Saharan African Countries." Washington, DC : Fonds monétaire international (FMI).

Lopez Murphy, Pablo, Can Sever, Felix Simione, and Qianqian Zhang. 2026. "Budget Credibility in Sub-Saharan Africa." IMF Departmental Paper Series. Washington, DC : Fonds monétaire international.

Lowe, Matt. 2021. "Types of Contact: A Field Experiment on Collaborative and Adversarial Caste Integration." *American Economic Review* 111 (6) : 1807–1844.

Marx, Benjamin, Vincent Pons, and Vincent Rollet. 2025. "Electoral Turnovers." *The Review of Economic Studies.* Data: National Elections Database, Version 2.0.

Raleigh, Clionadh, Roudabeh Kishi, and Andrew Linke. 2023. "Political Instability Patterns Are Obscured by Conflict Dataset Scope Conditions, Sources, and Coding Choices." *Humanities and Social Sciences Communications*, February 25.

Repucom. 2014. *World Football: From Consumption to Sponsorship: How Fans Are Changing the Commercial Landscape of the Beautiful Game.* Stamford, CT : Nielsen Sports.

Rewilak, Johan. 2021. "The (Non) Determinants of Olympic Success." *Journal of Sports Economics* 22 (5) : 546–570.

Wondirad Tadesse, Sumra, Asgedom Haddera Tarekegn, and Taddese Tessema Abera. 2023. "Strategic Plan and Performance of 3 Selected Ethiopian Sports Federations." *Journal of Physical Education and Sport Science* (JPESS) 25 (3) : 61–67.

Annexes

Annexe A. Sources des données et construction des variables

Cette annexe décrit les sources et la construction des variables utilisées dans l'analyse. Des détails méthodologiques supplémentaires, y compris l'ensemble complet des spécifications et des estimations, peuvent être consultés dans la note technique accompagnant ce chapitre (Campante et Depetris-Chauvin 2026) ; la documentation pays par pays des séries budgétaires est fournie dans un rapport de données complémentaire.

Budgets du sport

Notre point de départ est l'étude comparative de 2021 portant sur les budgets du sport de 2019 dans dix-neuf pays africains, produite par l'African Sports and Creative Institute (ASCI). Nous étendons cet instantané à un panel annuel couvrant la période 2015–2024, en collectant les données directement à partir des documents budgétaires nationaux publiés par chaque pays (lois de finances, lois de crédits et publications des bureaux budgétaires), en unités monétaires locales. Pour chaque pays et chaque année, nous enregistrons deux lignes budgétaires : la sous-ligne la plus détaillée exclusivement consacrée au sport que le document budgétaire permet d'identifier (par exemple, un programme ou sous-programme sportif dédié au sein d'un ministère combiné), ainsi que la ligne plus large du ministère combiné regroupant le sport avec la jeunesse, la culture ou l'éducation. La série principale utilise ensuite un concept unique par pays, maintenu constant sur l'ensemble de la décennie : la sous-ligne exclusivement consacrée au sport pour les pays où le document budgétaire le permet pour chaque année de l'échantillon (Angola, Cameroun, RDC, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Madagascar, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda), et sinon la ligne du ministère combiné sur toute la période (Algérie, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Mali, Maroc, Niger, Togo), de sorte qu'aucun pays ne change de définition de série au cours du panel. Les budgets nationaux totaux sont tirés des mêmes documents budgétaires. Le panel résultant couvre dix-neuf pays ; l'Éthiopie n'entre qu'à partir de 2023, première année pour laquelle les documents budgétaires permettent de construire une série cohérente.

Conversion en valeurs réelles et par habitant

Les valeurs nominales en monnaie locale sont converties en prix constants de 2020 à l'aide du déflateur du PIB de chaque pays (base 2020), puis en dollars américains en utilisant les taux de change officiels moyens de la période ; les valeurs par habitant sont obtenues en divisant par la population totale. Les séries de déflateurs, de taux de change et de population proviennent des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et sont stockées dans le classeur macroéconomique consolidé du projet. Les trois mesures de résultats utilisées dans l'analyse sont : les dépenses sportives en part du PIB réel, le logarithme des dépenses sportives réelles par habitant en dollars américains de 2020, et les dépenses sportives en part du budget national total. Les deux mesures en ratio sont invariantes au choix de la monnaie et de la méthode de déflation ; la mesure par habitant ne l'est pas, ce qui explique pourquoi elle est exprimée systématiquement en dollars américains constants de 2020.

Filtres de qualité des données

Avant l'estimation, un filtre mécanique de qualité des données identifie les observations pays-année dont la valeur des dépenses sportives en monnaie locale s'écarte de plus d'un facteur cinq, dans un sens ou dans l'autre, de la médiane du panel du pays. Onze cellules sont ainsi signalées et définies comme manquantes pour toutes les variables dérivées des dépenses : Maroc 2022–2024, où une réorganisation ministérielle a intégré le sport au ministère de l'Éducation nationale, de sorte que la ligne enregistrée ne mesure plus les dépenses sportives sur une base comparable ; Madagascar 2015–2017, 2021 et 2023, où les fluctuations de la série sont compatibles avec des incohérences d'unités ou de dénomination dans les documents sous-jacents ; et Ghana 2022–2023 ainsi que Kenya 2018, qui présentent des écarts d'une ou deux années très éloignés de la trajectoire du pays. Un filtre supplémentaire s'applique uniquement à la mesure en part du budget : le Togo est entièrement exclu (les valeurs de budget enregistrées présentent des ordres de grandeur invraisemblables), de même que les observations où le budget enregistré est inférieur à 30 % de la médiane du panel du pays ou lorsque la part résultante dépasse 5 %. Après application des filtres, l'échantillon d'estimation contient 167 observations pays-année pour la mesure par habitant et 156 pour la mesure en part du budget. Aucune valeur n'est imputée ; les cellules signalées sont simplement supprimées.

Variables socioéconomiques

Le PIB réel par habitant (en dollars américains constants de 2020) et la population totale proviennent des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Les deux variables entrent dans les régressions sous forme logarithmique.

Élections présidentielles

Les dates des élections proviennent de la National Elections Database, version 2.0 (Marx, Pons et Rollet 2025). Nous conservons uniquement les élections présidentielles et construisons un indicateur pays-année prenant la valeur un l'année précédant une élection présidentielle, correspondant au moment où des dépenses motivées électoralement seraient susceptibles d'apparaître dans le budget.

Manifestations

Le nombre d'événements de manifestation par pays-année provient de la base de données Armed Conflict Location & Event Data (ACLED), version d'avril 2026. Le nombre est exprimé par million d'habitants et entre dans les régressions sous forme logarithmique.

Grands événements sportifs

L'indicateur d'accueil prend la valeur un chaque fois que le pays accueille au moins un des grands événements sportifs répertoriés dans le tableau A2 pour l'année considérée. La liste correspond à une sélection volontairement restreinte de compétitions phares continentales et sous-régionales – la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), les Jeux africains, les Jeux africains de la jeunesse, l'AfroBasket, les Jeux des îles de l'océan Indien et la CECAFA Senior Challenge Cup – ainsi que la Coupe du monde de rugby à sept de 2022, première édition jamais organisée sur le sol africain. Les années d'accueil ont été compilées à partir des archives des confédérations et organismes organisateurs concernés.

Engagement olympique

L'engagement olympique est mesuré à partir des trois Jeux olympiques d'été inclus dans la fenêtre du panel (Rio 2016, Tokyo 2020, Paris 2024) : le nombre de médailles remportées par le pays lors de ses Jeux les plus récents, la taille de sa délégation olympique lors de ces mêmes Jeux (exprimée par million d'habitants et introduite sous forme logarithmique), ainsi que l'interaction entre le logarithme de la délégation par million et un indicateur d'année olympique. Les nombres de médailles et les tailles des délégations ont été compilés à partir des archives olympiques officielles (Olympics.com), complétées par l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA/ANOCA) et des sources de référence standard. Les deux variables sont reportées sur l'ensemble du cycle olympique de quatre ans, de sorte que chaque année reflète les Jeux les plus récents du pays.

Classification des cadres de politiques publiques

La classification des pays entre cadres de politiques publiques denses et allégés constitue une évaluation descriptive propre aux auteurs, fondée sur l'analyse textuelle des documents juridiques et de politique publique répertoriés dans le tableau A1, telle que décrite dans la section 2. L'Égypte, qui est incluse dans l'analyse des cadres politiques mais pas dans le panel budgétaire, ainsi que le Niger, qui n'est pas classé, sont exclus des comparaisons des résultats budgétaires entre groupes.

Tableau A1. Liste des documents par pays

PAYS	TITRE DU DOCUMENT	TYPE	ANNÉE
Algérie	Loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives	Législation	2013
Angola	Lei n.º 5/14 de 20 de maio (Lei do Desporto)	Législation	2014
Burkina Faso	Loi N°050-2019/AN portant organisation et promotion des activités physiques et sportives	Législation	2019
Burkina Faso	Politique nationale de développement des activités physiques et sportives 2016–2020	Plan stratégique	2016
Cameroun	Clarke, J., & Ojo, J. S. (2017). Sport policy in Cameroon. International Journal of Sport Policy and Politics, 9(1): 189–200.	Article de recherche	n.d.
RDC	Loi du 24 décembre 2011 relative aux activités physiques et sportives	Législation	2011
RDC	Arrêté du 31 mai 2012 relatif au mouvement sportif (structure et fonctionnement)	Régulation	2012
RDC	Journaux officiels des sports (contrats de performance des fédérations)	Instrument réglementaire	2013
Égypte	National Youth and Sports Strategy 2025–2032	Plan stratégique	2025
Éthiopie	National Sport Policy	Document de politique publique	n.d.
Éthiopie	Wondirad Tadesse, S., Asgedom Haddera, T., & Taddese Tessema, A. (2023). Strategic plan and performance of 3 selected Ethiopian sports federations. Journal of Physical Education and Sport Science (JPESS), 25(3): 61–67.	Article de recherche	2023
Ghana	Sports Act 2016 (Act 934)	Législation	2016
Côte d'Ivoire	Law 2014-856 on physical and sporting activities	Législation	2014
Kenya	The Constitution of Kenya	Constitution	2010
Kenya	Sports Act (No. 25 of 2013)	Législation	2013
Kenya	State Department for Sports Strategic Plan 2023–2027	Plan stratégique	2023
Madagascar	Loi n° 97-014 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives	Législation	1997

.../

.../

PAYS	TITRE DU DOCUMENT	TYPE	ANNÉE
Madagascar	Plan National du Sport — Présentation	Document de planification	2021
Mali	Law 2017-037 on the organisation and promotion of physical and sporting activities	Législation	2017
Maroc	Conseil Économique, Social et Environnemental — Politique sportive au Maroc	Évaluation de politique publique	2019
Nigeria	National Sports Policy of Nigeria	Document de politique publique	n.d.
Sénégal	Loi N° 84-59 du 23 mai 1984 portant Charte du Sport	Législation	1984
Afrique du Sud	White Paper on Sport and Recreation	Livre Blanc	2011
Afrique du Sud	National Sport and Recreation Act 110 of 1998	Législation	1998
Tanzanie	National Sports Council of Tanzania Act (revised 2002)	Législation	1967
Tanzanie	Sport Policy and Development Master Plan (SPADPM)	Document de planification	n.d.
Togo	Loi fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo	Législation	2021
Togo	Présentation de l'AHJUCAF sur la gouvernance du sport au Togo	Présentation	n.d.
Ouganda	National Sports Amendment Act 2025	Législation	2025
Union africaine	Policy Framework for the Sustainable Development of Sport in Africa	Cadre continental	2023

Tableau A2. Principaux événements sportifs africains accueillis, 2014-2025

PAYS	ANNÉE	ÉVÈNEMENT	SPORT
Afrique du Sud	2014 †	CHAN (3e édition)	Football
Sénégal	2017	AfroBasket (hommes ; coorganisé, phase de groupes)	Basketball
Algérie	2018	Jeux africains de la jeunesse (3e édition)	Multi-sport
Maroc	2018	CHAN (5e édition)	Football
Égypte	2019	CAN (32e édition, premier format à 24 équipes)	Football
Maroc	2019	Jeux africains (12e édition)	Multi-sport
Ouganda	2019	CECAFA Senior Challenge Cup	Football
Cameroun	2022	CAN (33e édition, reportée depuis 2021)	Football
Afrique du Sud	2022	Coupe du monde de rugby à sept (première édition jamais organisée en Afrique)	Rugby
Algérie	2023	CHAN (7e édition ; le CHAN 2022 s'est joué en janv.–fév. 2023)	Football
Madagascar	2023	Jeux des îles de l'océan Indien (11e édition)	Multi-sport
Côte d'Ivoire	2024	CAN 2023 (34e édition, disputée en janv.–fév. 2024)	Football
Ghana	2024	Jeux africains (13e édition, reportés depuis 2023)	Multi-sport
Angola	2025 ‡	AfroBasket (hommes, 31e édition)	Basketball
Angola	2025 ‡	Jeux africains de la jeunesse (4e édition)	Multi-sport
Kenya	2025 ‡	CHAN (8e édition, coorganisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda)	Football
Tanzanie	2025 ‡	CHAN (8e édition, coorganisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda)	Football
Ouganda	2025 ‡	CHAN (8e édition, coorganisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda)	Football
Maroc	2025 ‡	CAN (35e édition, déc. 2025/janv. 2026)	Football

Notes : Principaux événements sportifs continentaux, sous-régionaux et internationaux accueillis par les pays du panel entre 2014 et 2025. La liste couvre la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) et le CHAN (Championnat d'Afrique des Nations) en football, les Jeux africains et les Jeux africains de la jeunesse (événements multisports continentaux), l'AfroBasket (championnat continental masculin de basketball), les Jeux des îles de l'océan Indien (événement multisports sous-régional), la CECAFA Senior Challenge Cup (football d'Afrique de l'Est et centrale), ainsi que la Coupe du monde de rugby à sept 2022, première édition jamais organisée sur le sol africain. Douze cellules pays-année se situent à l'intérieur de la fenêtre d'estimation 2015–2024, dont onze concernent des pays du panel (l'Égypte, hôte de la CAN 2019, ne fait pas partie du panel). † Le CHAN 2014 organisé en Afrique du Sud est inclus à titre de référence pour l'historique des accueils mais se situe hors du panel de régression. ‡ Les événements de 2025 se situent également hors du panel de régression.

Tableau A3. Statistiques descriptives

VARIABLE	N	Moyenne	Écart-type	Min	Max
Dépenses sportives (% du PIB réel)	167	0,102	0,123	0,001	0,887
Dépenses sportives réelles par habitant (USD 2020)	167	2,058	3,282	0,010	18,850
Logarithme des dépenses sportives réelles par habitant	167	-0,362	1,649	-4,579	2,936
Dépenses sportives (% du budget national)	156	0,426	0,534	0,007	4,196
Année électorale (t+1)	190	0,116	0,321	0,000	1,000
Logarithme des manifestations par million d'habitants	190	1,166	1,202	-2,165	4,564
Logarithme du PIB réel par habitant (USD 2020)	190	7,245	0,725	6,085	8,863
Logarithme de la population	190	17,450	0,724	15,850	19,270
Après le premier accueil (à partir du premier accueil dans l'échantillon)	190	0,200	0,401	0,000	1,000
Médailles olympiques (nombre)	190	1,689	3,116	0,000	13,000
Logarithme de la délégation olympique par million d'habitants	190	-0,881	1,005	-3,084	1,116
Année olympique	190	0,300	0,459	0,000	1,000

Notes : Panel de 19 pays africains sur la période 2015–2024, jusqu'à 190 observations pays-année. Les dépenses des ministères des Sports sont collectées à partir des documents budgétaires nationaux en monnaie locale et converties en dollars américains de 2020 à l'aide des déflateurs du PIB propres à chaque pays et des taux de change annuels moyens. Les covariables de type comptage sont introduites sous forme logarithmique : population, manifestations et taille des délégations olympiques.

Source : calculs des auteurs à partir de sport_spending_panel_v2_FILTERED.dta (pipeline draft/version_2/scripts).

L'économie du sport en Afrique

Section méthodologique pour les chapitres 2, 3 et 4

1. Synthèse

L'un des principaux objectifs de ce rapport est de produire des données quantitatives et qualitatives inédites pour apporter un éclairage nouveau sur certains thèmes peu explorés liés au secteur du sport en Afrique.

À cette fin, l'Agence française de développement a commandé une étude sur la pratique sportive, la consommation sportive et l'emploi lié au sport en Afrique. L'étude a été réalisée par Ipsos Sénégal au premier semestre de 2026, et a permis d'alimenter les chapitres 2, 3 et 4 du présent ouvrage.

L'étude s'articulait autour de quatre méthodes complémentaires :

- Une revue de la littérature scientifique fondée sur des articles académiques évalués par des pairs et essentiellement consacrés au contexte africain, afin d'établir le cadre théorique et d'apprécier le niveau de connaissances disponibles sur le sujet
- Une enquête quantitative, qui a permis de réaliser un approfondissement de certains sujets et d'obtenir les tendances statistiques sur neuf pays
- Des groupes de discussion ou « focus groups », pour apporter un éclairage qualitatif sur les données quantitatives à partir des expériences partagées et des échanges entre les participants
- Des entretiens individuels approfondis auprès de personnalités clés, reconnues pour leur niveau d'expertise sur des thèmes spécifiques de recherche, afin de capturer les récits les plus marquants et les éventuelles nuances, en apportant des éclairages supplémentaires.

2. Focus sur l'enquête quantitative

Une enquête inédite a été conduite entre mars et avril 2026 auprès de près de 6000 personnes de 18 ans et plus dans 9 pays africains – **Nigeria, Égypte, Cameroun, Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal, Afrique du Sud, Kenya et Rwanda** – représentant différentes régions géographiques, zones linguistiques et niveaux de revenus, mais aussi une certaine diversité dans la pratique sportive.

Elle visait notamment à appréhender les formes et les niveaux d'engagement des ménages africains dans le sport, en termes de participation individuelle ou collective à des activités physiques et sportives, ainsi que les effets de ces activités sur la santé, l'éducation, le développement des compétences, l'égalité et l'autonomisation des femmes, l'inclusion et la cohésion sociale.

L'enquête a combiné deux méthodes de collecte : entretien téléphonique assisté par ordinateur (CATI, n = 3 871) et questionnaire auto-administré en ligne (Online, n = 2 143).

Tableau 1. ***Caractéristiques principales des 2 modes de collecte utilisés pour l'étude quantitative***

CARACTÉRISTIQUE	CATI	ONLINE
Mode de passation	Enquêteur téléphonique assisté par ordinateur (script CATI)	Enquête auto-administrée en ligne (lien URL, panel ou partage)
Effectif total	n = 3 871 (64,4 % du total)	n = 2 143 (35,6 % du total)
Couverture pays	9 pays (dont Rwanda et Cameroun exclusivement en CATI)	7 pays (Rwanda et Cameroun absents en Online)
Période de collecte	Entre le 19 mars 2026 et le 21 avril 2026	
Profil géographique	• Ville principale (capitale ou capitale économique)[1] : 59,8 % • Régions : 40,2 %	• Capitale : 61,5 % • Régions : 38,5 %
Tranche d'âge 35-49 ans	27,2 %	36,1 % (+8,9 pp)
Tranche d'âge 55+ ans[2]	15,7 %	10,5 % (-5,2 pp)
Marge d'erreur globale	±1,6 % (IC 95 %, p = 50 %)	Non applicable (panel non probabiliste)

2.1. Modalités de collecte

Les modalités de collecte de l'enquête sont les suivantes :

- La collecte online s'est appuyée sur les panels Ipsos IIS qui ont distribué en ligne dans 7 des 9 pays cibles un questionnaire de 15 minutes avec des quotas sur le sexe, l'âge et le milieu de résidence ;
- La collecte par téléphone (CATI) s'est appuyée sur les plateaux téléphoniques des filiales Ipsos et partenaires qui ont appelé dans les 9 pays les cibles sur un questionnaire de 15 minutes avec des quotas sur le sexe, l'âge et milieu de résidence.

1. Pour l'enquête CATI, les villes en question sont : Johannesburg (Afrique du Sud), Douala (Cameroun), Abidjan (Côte d'Ivoire), le Caire (Égypte), Nairobi (Kenya), Abuja (Nigéria), Rabat (Maroc), Kigali (Rwanda), Dakar (Sénégal). Pour l'enquête Online, la distinction est faite entre capitale politique et régions. Le fait que les deux échantillons ne prennent pas exactement en compte la même répartition géographique ne pose pas de problème au vu de leur utilisation « complémentaire » (*cf.* ci-dessous, § 2.2).
2. Les tranches d'âges 35-49 ans et 55 ans et + sont celles où l'on constate l'écart le plus important entre les deux méthodes.

Les quotas mis en place dans chaque pays ont été construits selon les informations disponibles auprès des agences nationales de la statistique de chaque pays. Les quotas effectivement réalisés par pays pour chacune des deux méthodes sont illustrés dans le tableau 2 ci-dessous, qui indique aussi (entre parenthèses) l'écart par rapport au quota prévu.[3]

Tableau 2. ***Effectifs collectés par pays et par variable de quotas pour les 2 modes de collecte***

ONLINE — ÉTAT FINAL DES QUOTAS (21 AVRIL 2026)

Pays	Total	Hommes	Femmes	18-34	35-49	50-54	55+	Capitale	Régions
Afrique du Sud	390/390	186/186	204/204	169/170 (-1)	153/116 (+37)	30/25 (+5)	38/79 (-41)	233/234 (-1)	157/156 (+1)
Égypte	390/390	199/199	191/191	133/156 (-23)	156/109 (+47)	27/27	74/98 (-24)	234/234	156/156
Maroc	390/390	193/193	197/197	176/144 (+32)	189/112 (+77)	15/31 (-16)	10/103 (-93)	234/234	156/156
Kenya	390/390	191/191	199/199	201/201	102/101 (+1)	14/20 (-6)	63/58 (+5)	234/234	156/156
Sénégal	195/195	105/96 (+9)	90/99 (-9)	119/104 (+15)	61/50 (+11)	5/11 (-6)	10/30 (-20)	133/117 (+16)	62/78 (-16)
Nigeria	195/195	98/98	98/98	99/99	57/57	12/12	27/27	117/117	78/78
Côte d'Ivoire	195/195	116/102 (+14)	79/93 (-14)	133/109 (+24)	56/54 (+2)	4/10 (-6)	2/22 (-20)	134/117 (+17)	61/78 (-17)

CATI — ÉTAT FINAL DES QUOTAS (CLÔTURE 24 AVRIL 2026)

Pays	Total	Hommes	Femmes	18-34	35-49	50-54	55+	Capitale	Régions
Afrique du Sud	270/260	125/124 (+1)	145/136 (+9)	114/113 (+1)	77/73 (+4)	37/17 (+20)	42/52 (-10)	156/156	114/104 (+10)
Égypte	325/260 (+65)	167/133 (+34)	158/127 (+31)	139/104 (+35)	94/92 (+2)	21/18 (+3)	71/65 (+6)	198/156 (+42)	124/104 (+20)
Maroc	260/260	128/128	132/132	96/96	75/75	21/21	68/68	156/156	104/104
Kenya	266/260 (+6)	132/127 (+5)	134/133 (+1)	141/141	69/67 (+2)	14/13 (+1)	42/39 (+3)	161/156 (+5)	105/104
Sénégal	477/455 (+22)	227/225 (+2)	250/230 (+20)	262/243 (+19)	119/117 (+2)	26/26	70/69 (+1)	291/273 (+18)	186/182 (+4)
Nigeria	475/455 (+20)	238/228 (+10)	237/228 (+9)	245/232 (+13)	134/133 (+1)	27/28 (-1)	69/63 (+6)	282/273 (+9)	193/182 (+11)
Côte d'Ivoire	470/455 (+15)	239/238 (+1)	231/217 (+14)	267/254 (+13)	128/127 (+1)	24/23 (+1)	51/51	279/273 (+6)	191/182 (+9)
Rwanda	652/650 (+2)	312/312	340/338 (+2)	325/325	181/180 (+1)	43/42 (+1)	103/103	390/390	262/260 (+2)
Cameroun	674/650 (+24)	335/312 (+23)	339/338 (+1)	371/365 (+6)	176/161 (+15)	35/35	92/89 (+3)	398/390 (+8)	276/260 (+16)

3. Les marges d'erreur par pays (IC 95%, hypothèse conservatrice p = 50 %) s'échelonnent entre ±3,8 % pour le Rwanda (n = 652) et le Cameroun (n = 674), et ±6,1 % pour le Maroc (n = 260) et ±5,9 % pour l'Afrique du Sud (n = 272). Ces marges s'appliquent aux estimations CATI à l'échelle nationale et invitent à la prudence pour les sous-groupes (genre × âge × pays). Seule la marge CATI est statistiquement valable car l'échantillon CATI repose sur un tirage probabiliste. La marge Online est donnée à titre purement indicatif car le panel étant non probabiliste (auto-sélection), la notion de marge d'erreur ne s'y applique pas rigoureusement. La marge est calculée au seuil de confiance de 95 % (z = 1,96), dans le cas le plus défavorable (p = 50 %) : marge = 1,96 × √(0,25 / n). C'est la marge maximale ; pour une proportion éloignée de 50 % (ex. 10 % ou 90 %), elle est plus faible. Un résultat CATI à 50% au Sénégal est précis à ± 4,5 points, soit un intervalle de 45,5 % à 54,5 %.

2.2. Utilisation des données collectées

L'analyse des résultats globaux agrégés des 2 méthodes de collecte (On line + CATI) a soulevé de nombreuses réflexions compte tenu de l'hétérogénéité des réponses observées malgré la mise en place des quotas, ce qui rend peu pertinente l'utilisation d'une base globale fusionnée pour la majorité des indicateurs comportementaux.

En revanche, les deux méthodes capturent des profils socio-économiques fondamentalement différents, comme le montre la figure 1 ci-dessous.

Figure 1. ***Profil socio-démographique selon la méthode de collecte***

Profil ONLINE	Profil CATI
• Urbain, éduqué, accès internet • Revenus plus élevés, actif connecté • Sur-déclare pratique formelle & dépenses & compétitions • Sports coûteux sur-représentés	• Profil plus populaire / rural • Accès limité aux infrastructures • Pratique informelle, espaces non équipés • **Plus représentative de la population générale**

Compte tenu de ces variations entre les 2 sous-populations sur plusieurs questions clés, l'analyse des résultats globaux peut générer de forts biais d'analyse. Ainsi, nous avons décidé d'utiliser les données CATI comme référence analytique de cette étude. Ce choix repose principalement sur la composition sociodémographique différenciée, puisque l'enquête CATI permet de capturer des profils davantage représentatifs de la population générale pour chaque pays. En outre, l'enquête CATI couvre les neuf pays, tandis qu'il n'a pas été possible de réaliser l'enquête online dans deux d'entre eux, le Rwanda et le Cameroun ; de plus l'échantillon est très concentré sur les 4 pays les plus connectés (Égypte, Maroc, Kenya, Afrique du Sud, qui comptent pour 72,8 % de l'échantillon Online contre 29 % en CATI). Par conséquent, les données CATI permettent d'établir des comparaisons interpays, ce qui n'est pas possible à partir de l'échantillon Online.

Néanmoins, les données en ligne permettent de faire un zoom sur une sous-population plus urbaine, plus diplômée, aux revenus plus élevés et disposant d'un accès établi à internet, probablement davantage représentative de « l'Afrique de demain ». Ce profil se traduit par une pratique sportive plus formelle, des sports

à coût plus élevé et des dépenses déclarées supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit en d'autres termes d'une population d'actifs connectés et sportifs engagés, dont les comportements et attitudes constituent un éclairage complémentaire, bien que non généralisable à l'ensemble de la population.[4]

2.3. Limites de l'étude quantitative

Le « biais de mode » désigne l'influence de la méthode de collecte sur les réponses des enquêtés, indépendamment des caractéristiques réelles de la population. En enquête sur les comportements socialement valorisés, dont la pratique sportive, la littérature distingue deux mécanismes principaux :

- Le biais de désirabilité sociale s'avère lorsque les répondants tendent à aligner leurs réponses sur ce qu'ils perçoivent comme socialement valorisé ou attendu (Tourangeau & Yan, 2007). En mode CATI, la présence d'un enquêteur devrait amplifier ce biais ; or, dans notre enquête ce sont les répondants Online qui sur-déclarent massivement leur niveau de pratique sportive
- L'auto-sélection : les panels en ligne recrutent préférentiellement des individus connectés, actifs numériquement, souvent jeunes-adultes et fréquemment engagés dans des activités de loisir (telles que le sport), ce qui s'avère être le cas pour notre panel Online.

Toutefois, le choix du CATI comme référence analytique ne supprime pas toutes les sources de biais. Les biais potentiels suivants doivent être intégrés à l'interprétation des résultats :

- Biais de désirabilité sociale résiduel
- Biais d'échantillonnage par pays (les effectifs par pays sont inégaux et résultent de contraintes opérationnelles de collecte, ce qui implique des marges d'erreur hétérogènes selon les pays)
- Absence de pondération (le choix de travailler en données brutes non pondérées traite implicitement chaque pays avec un poids égal, convention cohérente avec une analyse comparative, mais à garder à l'esprit)

4. Le biais d'auto-sélection du panel online gonfle mécaniquement la plupart des indicateurs comportementaux (taux de pratique, fréquence, fréquentation, dépense). Ces écarts (+20 à +60 pp) ne traduisent pas une réalité différente mais la composition du panel. En revanche, lorsque la désirabilité sociale et l'auto-sélection ne sont pas en jeu (niveau de dépense médian par dépensant, hiérarchie des motivations, structure des effets perçus), les panels Online et CATI convergent fortement, ce qui valide leur usage en complément.

- Couverture de la population cible (le CATI par téléphone fixe ou mobile suppose une pénétration suffisante du téléphone dans la population cible)
- Biais de réponse sur les variables sensibles

3. Méthodes de collecte complémentaires

L'enquête quantitative a été complétée par trois autres modalités de collecte de données qualitatives.

La revue de littérature s'est fondée sur des recherches dans les principales bases de données (Google Scholar, PubMed, Scopus, bases de données de bibliothèques universitaires, etc.) ; dans ce cadre, des synthèses thématiques des publications les plus pertinentes à l'étude ont été réalisées.

Douze focus groups ont été conduits dans les capitales/villes principales de quatre des pays de l'étude (Afrique du Sud, Maroc, Rwanda et Sénégal). Dans chaque pays, le dispositif a identifié trois cibles complémentaires : un groupe d'hommes pratiquants et non-pratiquants, un groupe de femmes pratiquantes et non-pratiquantes, et un groupe mixte (femmes et hommes) de professionnels du sport : d'entraîneurs, gestionnaires, animateurs sportifs représentant différentes disciplines. Un guide d'animation a été réalisé et administré sur chaque groupe de discussion, d'une durée de 2 h à 2 h 30 chacun.

Des entretiens individuels approfondis ont été conduits avec 15 experts ciblés, dans 7 pays africains. Un guide d'entretien de 45 minutes à 1 h a servi de structure à ces échanges.

Chapitre 2

Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble : développer une pratique sportive inclusive et à la mesure des ambitions du Continent

Introduction

Le continent africain dispose d'un vivier exceptionnel de talents sportifs, comme en témoignent les performances de nombreux athlètes africains au plus haut niveau international. Ces réussites se construisent souvent malgré le faible développement des infrastructures, des financements et des écosystèmes sportifs, qui entravent la pleine réalisation du potentiel économique et sociétal du sport sur le continent. Ainsi, le décalage entre les capacités humaines, les réalisations économiques locales et la pratique sportive effective souligne la nécessité d'une meilleure compréhension de ces dynamiques, afin de contribuer à libérer le potentiel du sport comme catalyseur de croissance économique, de cohésion sociale, d'égalité des sexes et d'autonomisation des jeunes en Afrique.

Au niveau du Continent, la pratique sportive est un domaine encore peu exploré. Des analyses qualitatives existent, et mettent en évidence de fortes disparités – entre pays, groupes sociaux, sexes… Notre travail se propose de compléter ces travaux à travers des données quantitatives et qualitatives originales issues d'une étude réalisée par IPSOS Sénégal au premier semestre de 2026. L'enquête quantitative a été réalisée auprès de plus de 6 000 personnes de 18 ans et plus, dans neuf pays, représentant différentes régions géographiques, zones linguistiques et niveaux de revenus, ainsi qu'une certaine diversité dans la pratique sportive : Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Maroc, Nigéria, Sénégal, et Rwanda. Elle a combiné deux méthodes de collecte : un entretien téléphonique assisté par ordinateur (CATI) et un questionnaire autoadministré en ligne (online). La première a permis d'identifier une population dont la composition sociodémographique est davantage représentative de la population générale pour chaque pays, tandis que les données en ligne permettent de faire un zoom sur une sous-population plus urbaine, plus diplômée, aux revenus plus élevés et disposant d'un accès établi à internet, probablement davantage représentative de « l'Afrique de demain ».[1]

1. L'enquête a généré des données selon trois dimensions interdépendantes : les pratiques sportives, la consommation sportive et les impacts du sport sur l'emploi. Les dimensions « consommation » et « emploi » ont permis d'alimenter les deux chapitres de cet ouvrage respectivement consacrés à ces thématiques. La méthodologie de cette étude est détaillée dans la section ad hoc de cet ouvrage.

Ces données sont complétées par une revue de la littérature scientifique et par les résultats de douze groupes de discussion et de quatorze entretiens individuels approfondis auprès d'experts du secteur. Ce travail confirme l'existence de fortes disparités dans la pratique, ainsi que d'un dualisme omniprésent entre pratique organisée et sport informel. Tout en analysant les modes de participation et les effets du sport, il met en évidence un fort décalage entre les motivations et la pratique sportive, lié aux obstacles dans l'accès au sport, ce qui permet d'identifier les freins et les leviers pour permettre son développement sur le continent africain.

1. La pratique sportive en Afrique

1.1. État des connaissances : un dualisme omniprésent

La pratique sportive en Afrique se caractérise par une dualité fondamentale : d'un côté, une pratique structurée, souvent payante, qui se déroule autour d'espaces dotés d'infrastructures adéquates ; d'un autre, un sport informel, organique et omniprésent, que l'on retrouve notamment dans les centres urbains du continent, où les jeunes et les moins jeunes pratiquent une activité physique dans des espaces ouverts et accessibles.

Contrairement à la vision dominante dans les sociétés où le secteur sportif bénéficie d'investissements privés et publics, en Afrique le sport informel n'est pas un phénomène périphérique, mais constitue l'épine dorsale des systèmes sportifs ; d'après les estimations disponibles, plusieurs dizaines de millions de personnes pratiquent des activités sportives informelles, avec une prédominance marquée du football (ASCI 2023) – chiffre qui dépasse largement les effectifs recensés dans les structures formelles.

Cela invite à reconsidérer les modèles d'analyse centrés sur les institutions officielles et les politiques publiques « descendantes » (clubs enregistrés auprès des fédérations, sports scolaires et universitaires, académies). Par exemple, au Sénégal, l'Organisme national de coordination des activités de vacances (ONCAV), qui gère le sport communautaire pendant les vacances scolaires, dénombre environ 500 000 licenciés pour l'ensemble des activités des Navetanes[2] (Gueye 2025).

À défaut de statistiques officielles, plusieurs études ethnographiques et anthropologiques offrent une vue documen-

2. Les Navétanes sont des tournois de football amateurs opposant des Associations Sportives et Culturelles (ASC) de quartiers, de villages ou de localités au Sénégal pendant les vacances scolaires.

tée de l'importance du sport informel en Afrique, ses barrières et les motivations à la pratique (Acheampong *et al.* 2020 ; Baller 2014 ; Chiweshe 2020 ; Horn & Marais 2025 ; Milimu 2024).

La géographie de cette pratique informelle est significative mais difficile à recouvrir faute d'enregistrement systématique des participants aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans des métropoles comme Lagos, Accra, Dakar et Nairobi, les espaces urbains, les rues, les terrains vagues et les plages servent de lieux de pratique sportive principale. Ces lieux, souvent délaissés par les politiques publiques, non équipés et inutilisés par les municipalités, deviennent des territoires d'innovation sociale et économique par le bas. Ainsi, cette pratique ne saurait être réduite à un simple « sport de rue » ni à une activité résiduelle. Elle constitue un écosystème dynamique et largement autonome, important de par le nombre de participants et le rôle dans la socialisation, l'emploi informel et l'économie locale. Elle est aussi un véritable vivier de talents, peu connu et existant en parallèle du système officiellement documenté. Dans certains sports comme le football, la pratique informelle qui se déroule autour de structures spontanées de proximité, animées par des bénévoles qui parfois perçoivent des frais d'inscription par les parents, est néanmoins articulée à la pratique officielle à travers les académies de football et, occasionnellement, les clubs qui organisent la détection et le recrutement des talents par l'observation des compétitions informelles (Abbot 2018). Ce "street football" et d'autres activités informelles représentent non seulement un loisir, mais aussi un véritable système de formation parallèle, où l'apprentissage se fait par l'observation, l'émulation et la nécessité de se démarquer pour espérer une carrière professionnelle. Darby, Ungruhe, and Esson (2022) décrivent ce processus comme une « navigation sociale » où les jeunes joueurs apprennent à transformer leur corps en capital. Mais ce sport informel ne doit pas être romantisé, car s'il développe des compétences techniques exceptionnelles, il reflète également des inégalités structurelles. L'accès aux équipements de base reste un défi majeur, le sport se pratique sur les terrains en terre battue ou en asphalte dégradé ou les parkings des stades, tandis que les infrastructures de qualité demeurent concentrées dans les zones urbaines favorisées ou réservées, telles que les établissements scolaires privés.

Enfin, la recherche centrée sur l'Afrique reste fragmentée. Une revue de portée publiée dans le Bulletin of the World Health Organization (Lera-López & Rapún-Gárate 2007) a identifié 25 revues systématiques, mais a conclu à l'insuffisance de résultats susceptibles d'éclairer les politiques publiques. Les auteurs appellent à davantage de recherches primaires et de

revues adaptées aux contextes locaux. En Afrique subsaharienne, une enquête menée auprès de plus de 26 000 adultes dans neuf pays (République démocratique du Congo, Guinée, Kenya, Libéria, Seychelles, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Togo et Ouganda) a estimé que seulement 18,9 % d'entre eux pratiquent une activité physique de loisir, avec des disparités sociodémographiques marquées (Barr *et al.* 2020). Ce résultat, très différent de celui de notre étude, tient probablement à une définition plus restrictive du sport.

1.2. Sport loisir, amateur et professionnel : trois chiffres pour cadrer la pratique sportive

Les données de notre étude permettent de compléter les analyses existantes, souvent centrées sur les institutions officielles, pour appréhender pleinement la réalité de la pratique du sport en Afrique.

Dans l'ensemble des neuf pays où a été réalisée notre étude quantitative, un peu plus de deux personnes sur trois (68,2 %) pratiquent au moins un sport en tant que loisir, 12,6 % font des compétitions au niveau amateur et 1,3 % en tant que professionnels.

Tableau 1. ***Pratique sportive au niveau global et par pays***

PAYS / PÉRIMÈTRE	Base (n)	Pratiquants (loisir)	Non-pratiquants	Pratique compétition amateur	Déclaration compétition professionnelle (brut)	Sportifs professionnels nets (n)	Sportifs pros nets (%, corrigé)
Sénégal	478	69,5 %	30,5 %	7,5 %	1,3 %	2	0,4 %
Côte d'Ivoire	470	67,7 %	32,3 %	18,9 %	13,6 %	18	3,8 %
Cameroun	674	75,8 %	24,2 %	3,7 %	1,3 %	4	0,6 %
Kenya	266	61,3 %	38,7 %	10,2 %	5,6 %	2	0,8 %
Rwanda	652	69,0 %	31,0 %	15,0 %	1,1 %	1	0,2 %
Égypte	324	71,9 %	28,1 %	20,4 %	9,9 %	7	2,2 %
Maroc	260	35,0 %	65,0 %	1,9 %	2,3 %	1	0,4 %
Afrique du Sud	272	71,7 %	28,3 %	35,7 %	21,7 %	13	4,8 %
Nigéria	475	72,8 %	27,2 %	9,7 %	1,7 %	2	0,4 %
GLOBAL	**3 871**	**68,2 %**	**31,8 %**	**12,6 %**	**5,3 %**	**50**	**1,3 %**

Source : IPSOS Sénégal 2026. Calcul : auteurs[3]

3. Sauf mention contraire, tous les tableaux et les graphiques présentés dans ce chapitre sont issus de l'enquête réalisée par IPSOS Sénégal au premier semestre 2026 dans 9 pays africains. Les calculs ont également été réalisés par IPSOS Sénégal.

La part des non-pratiquants est donc estimée à 31,8 %, avec une variation importante entre les pays (*cf.* tableau 1).

Le Maroc se singularise pour un niveau de pratique plus faible que les autres pays de l'étude – 65 % – qui ne peut être expliqué par un biais géographique (les non-pratiquants sont même relativement plus nombreux dans la capitale - 67,3% - qu'en région – 61,5 %). Une explication possible serait à rechercher dans une définition culturelle restrictive du sport qui favorise la sous-déclaration, compte tenu du caractère très informel de la pratique (65,9 % des pratiquants marocains évoluent en dehors de toute structure), et de l'activité phare, la marche à pied (26,2% de pratiquants), qui pourrait ne pas être perçue par tous comme une activité sportive à part entière.[4] Par ailleurs, ce faible taux ne se justifie pas par un manque d'intérêt (évoqué par à peine 11,8% des répondants, contre 23,9% au niveau global), mais surtout par des contraintes de temps (60,9% contre 49,9%) et de santé (21,3% contre 17,4%), ce qui pointe vers des obstacles réels d'accès plutôt que des raisons d'ordre culturel. Enfin, les niveaux de pratique au Maroc sont relativement uniformes entre générations [5], contrairement à tous les autres pays, où la pratique se réduit significativement avec l'âge.

Encadré 1. Zoom « online » : La pratique sportive loisir

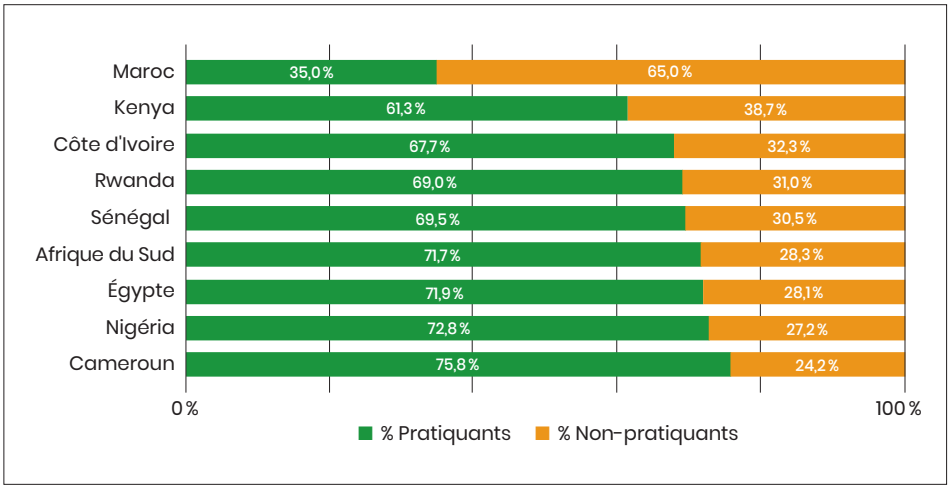
La pratique de loisir est quasi universelle auprès de l'échantillon online (92,4% de pratiquants, contre 68,2% en CATI), mais l'écart le plus révélateur porte sur la pratique « amateur en compétition » (76,9 % contre 12,6 %).

Au sein de l'échantillon, la pratique culmine chez les indépendants (96,3 %) et les hauts revenus (95,6 %) et recule chez les inactifs (82,4 %) et les 50 ans et plus (85,8 %). Ces écarts internes prolongent le profil d'ensemble : jeune, actif, aisé et urbain.

Cette sous-population pratique plusieurs sports, notamment des disciplines urbaines et qui nécessitent un équipement, là où l'échantillon global (capté par la collecte en mode CATI) reflète une pratique plus centrée sur la marche, la course à pied/athlétisme et le football. Ainsi, la sous-population online ne diffère pas seulement par le taux de pratique, mais aussi par le fait que celle-ci est plus intensive, plus compétitive et plus équipée que pour la population générale.

4. Cependant, au Cameroun (45,6%) et au Sénégal (37,7%), la marche est également le premier sport, mais les taux de non-pratique restent autour de 24–30%.
5. Même si les 18-34 ans pratiquent un peu moins que les autres tranches d'âge : 69,8 % de non pratiquants chez les 18-34 ans, contre 62,7 % chez les 35-49 ans, 61,9 % chez les 50-54 ans, 61,8 % chez les 55+.

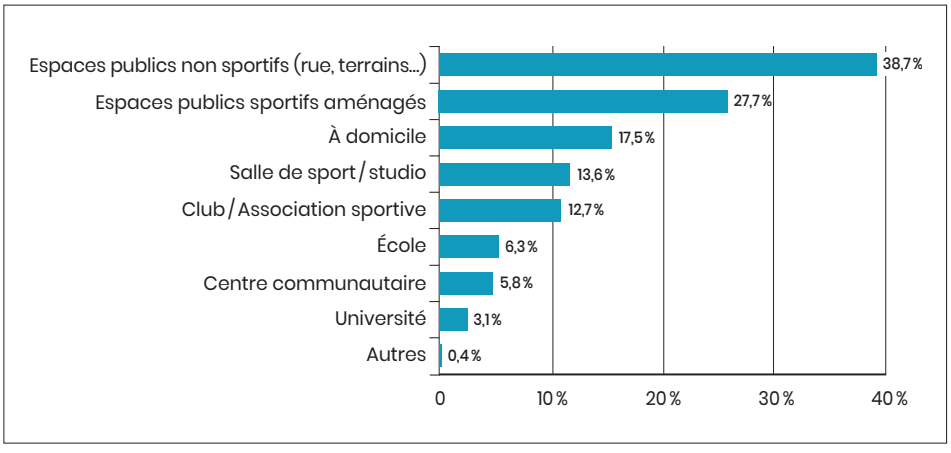
Figure 1. ***Taux de pratique sportive par pays***



1.3. L'espace public, principal terrain de jeu

Deux tiers (66 %) des personnes enquêtées pratiquent le sport dans l'espace public, dont 38,7 % dans l'espace public non sportif (rue, terrain vague) et 27,7 % dans des espaces sportifs publics, signalant la domination du sport informel de proximité. Le club/association (12,7 %) et la salle de sport (13,6 %), minoritaires, représentent le segment marchand formalisé.

Figure 2. ***Lieu de pratique sportive***



Par pays, des configurations très différentes émergent. L'Égypte représente une exception avec 67,4 % de pratique en club ou association, reflet des clubs omnisports (Zamalek, Al-Ahly). Au Rwanda (67,6 %) et au Cameroun (44,6 %) on pratique massivement dans les espaces publics non sportifs (rue, champs), et au Maroc dans des espaces sportifs aménagés (59,3%), de manière cohérente avec les investissements publics importants en infrastructures. Le Nigeria est le seul pays où le sport se pratique principalement à domicile (39,9 %), signalant une pratique autonome, économique et peu équipée, plutôt féminine (58 %) et un peu plus âgée ; ce pays est aussi tourné vers des activités individuelles qui ne nécessitent pas d'infrastructure (course à pied, fitness/danse, marche, natation), alors que le football y est en recul.

Tableau 2. Les deux principaux lieux de pratique selon les pays

PAYS	1er lieu de pratique	2e lieu
Égypte	Club / Association (67,4 %)	Salle de sport (13,3 %)
Maroc	Espaces pub. sportifs aménagés (59,3 %)	Club / Association (19,8 %)
Rwanda	**Espaces pub. non sportifs (67,6 %)**	Espaces pub. sportifs (24,7 %)
Nigeria	À domicile (39,9 %)	**Espaces pub. non sportifs (34,4 %)**
Afrique du Sud	**Espaces pub. non sportifs (43,6 %)**	Salle de sport (32,3 %)
Cameroun	**Espaces pub. non sportifs (44,6 %)**	Espaces pub. sportifs (36,6 %)
Sénégal	**Espaces pub. non sportifs (35,8 %)**	Espaces pub. sportifs (27,1 %)
Côte d'Ivoire	Espaces pub. sportifs (39,9 %)	**Espaces pub. non sportifs (30,8 %)**
Kenya	Espaces pub. sportifs (25,8 %)	École (24,5 %)

Par genre pour le lieu de pratique, deux écarts majeurs ressortent. Les hommes pratiquent davantage dans les espaces sportifs aménagés tels que les stades ou les terrains (33,4 %, contre 19,9 % pour les femmes), les femmes pratiquent davantage à domicile (24,4 %, contre 12,5 % pour les hommes). S'il s'agit dans les deux cas d'espaces informels, cette différence traduit un décalage dans les modes de sociabilité autour du sport, et peut-être des contraintes différentes en termes de sécurité : l'espace public sportif reste un territoire masculin, tandis que les femmes ont davantage recours à la pratique domestique (fitness, yoga, danse).

Encadré 2. Zoom « online » : Lieu de pratique

La sous-population capturée par la collecte online, davantage engagée dans le sport, pratique davantage dans des lieux structurés et équipés tels que les clubs ou associations (35,5 % des répondants online contre 12,7 % pour l'échantillon CATI), la salle ou le studio (27,4 % contre 13,6 %) et le domicile (39,9 % contre 17,5 %). En revanche, cette population ne pratique que de manière marginale dans les espaces publics non prévus pour le sport, tels que la rue ou les terrains vagues (18,1% contre 38,7 %). Ces écarts reflètent principalement les caractéristiques sociodémographiques des deux panels. En effet, au sein de l'échantillon online, la fréquentation des clubs suit un gradient social (28,5 % pour les faibles revenus contre 44 % pour les revenus élevés) et d'urbanité (40,5 % en capitale contre 27,5 % en régions). La pratique à domicile est davantage le fait des inactifs (52,5 %) et elle est plus présente en région (42,8 % contre 38,1% en capitale), là où l'accès aux structures est moindre.

La spécificité du panel online est donc une pratique plus structurée et équipée (club, salle) que pour la population générale.

1.4. Fréquence de la pratique sportive

En termes de fréquence, un peu plus de deux individus interrogés sur trois (68,9 %) déclarent pratiquer une activité sportive au moins 2-3 fois par semaine (*cf.* tableau 3), avec le Maroc et le Sénégal qui présentent les taux de pratique régulière les plus élevés (*cf.* tableau 4).

Tableau 3. Fréquence de la pratique sportive

FRÉQUENCE DE PRATIQUE	% CATI
Chaque jour	12,4 %
4-6 fois par semaine	14,6 %
2-3 fois par semaine	**41,9 %**
1 fois par semaine	22,3 %
≤ 1 fois par mois	8,8 %

Le résultat du Maroc est inattendu, car ce pays cumule le plus faible taux de pratiquants avec la plus forte assiduité parmi ceux qui pratiquent, suggérant une pratique sportive de niche, intense et régulière, contrastant avec une large non-pratique de masse.

Tableau 4. Fréquence de pratique sportive par pays

PAYS	T2B (≥ 2-3×/SEM.)	PRATIQUE QUOTIDIENNE	LECTURE
Maroc	86,8 %	11,0 %	Niche intensive : peu pratiquent mais très régulièrement
Sénégal	83,4 %	16,9 %	Pratique ancrée dans le quotidien
Kenya	74,8 %	16,0 %	Forte culture de l'entraînement
Afrique du Sud	73,3 %	29,2 %	Quotidien le plus élevé ; marchés sport structurés
Cameroun	71,0 %	10,6 %	Bonne assiduité globale
Côte d'Ivoire	70,1 %	15,7 %	Bonne assiduité globale
Égypte	64,8 %	9,9 %	Pratique plus occasionnelle
Nigeria	58,7 %	5,8 %	Pratique peu intensive
Rwanda	57,6 %	6,9 %	Pratique large mais peu intensive

Contrairement aux idées reçues, les femmes pratiquent au moins aussi régulièrement que les hommes : 70,5 % d'entre elles pratiquent au moins 2-3 fois par semaine, contre 67,8 % des hommes. Ainsi, c'est l'accès initial à la pratique qui est inégal, plutôt que la régularité une fois le sport adopté. Les personnes plus âgées pratiquent davantage de manière quotidienne (9 % de pratique quotidienne pour les 18-34 ans contre 22,4 % pour les 50-54 ans et 21,7 % pour les 55 et plus).

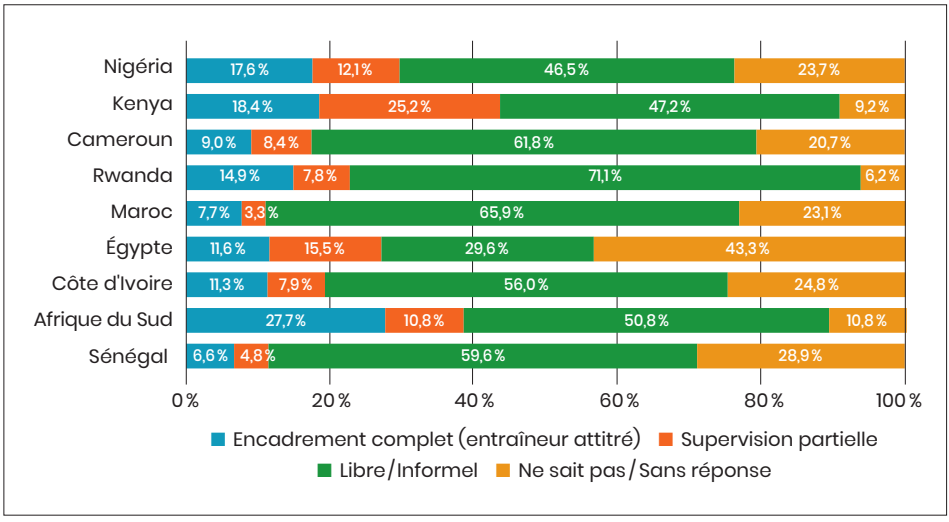
Encadré 3. Zoom « online » : Fréquence de la pratique

Au total, 77,4% des pratiquants « loisir » de l'échantillon online s'entraînent au moins 2-3 fois par semaine, contre 68,9% en CATI – un écart modéré mais réel. En revanche, leur pratique du sport est plus intensive : 24,2 % d'entre eux s'entraînent 4-6 fois par semaine et 14,3% tous les jours (contre 14,6% et 12,4% pour l'échantillon CATI).

1.5. Encadrement : la liberté comme norme

Dans l'ensemble des pays, la pratique non encadrée est la norme ; 56,0 % des pratiquants évoluent de manière totalement libre et informelle (sans coach), contre 13,3 % avec encadrement complet. Ce résultat a des implications directes pour le marché du coaching sportif : un potentiel non-monétisé existe pour les individus disposant des revenus nécessaires, notamment chez les personnes qui ont une pratique partiellement encadrée (23,1 %) ou qui recherchent un encadrement (6,1 %).

Figure 3. ***Type d'encadrement par pays***



Derrière le dualisme entre pratique encadrée et non encadrée, la différence des taux d'encadrement d'un pays à un autre traduit des réalités très différentes à travers le continent, et différents degrés de maturité du secteur sportif. Ainsi, le taux d'encadrement complet plus élevé en Afrique du Sud (27,7 %) et en moindre mesure au Kenya et au Nigeria (18,4 % et 17,6 % respectivement) reflète la présence d'une industrie du coaching structurée. À l'opposé, le Maroc (7,7 %), le Sénégal (6,6 %) et le Cameroun (9,0 %) ont les taux d'encadrement les plus faibles et les taux de pratique libre les plus élevés (59-72 %). L'Égypte fait exception avec le plus faible taux de pratique totalement libre (29,6 %) ; les clubs omnisports égyptiens offrent un encadrement partiel systématique.

S'il n'y a pas d'écart significatif entre hommes et femmes, il existe un gradient d'âge : les 50-54 ans ont le taux d'encadrement complet le plus élevé (20,0 %), alors que les 55+ ont le taux de pratique libre le plus élevé (69,4 %).

Encadré 4. Zoom « online » : Encadrement à la pratique

L'encadrement de la pratique individuelle reste minoritaire pour la population générale, mais bien plus répandu sur le panel online, dont la moitié des pratiquants déclare une pratique au moins partiellement encadrée (contre 23,1 % pour le panel CATI).

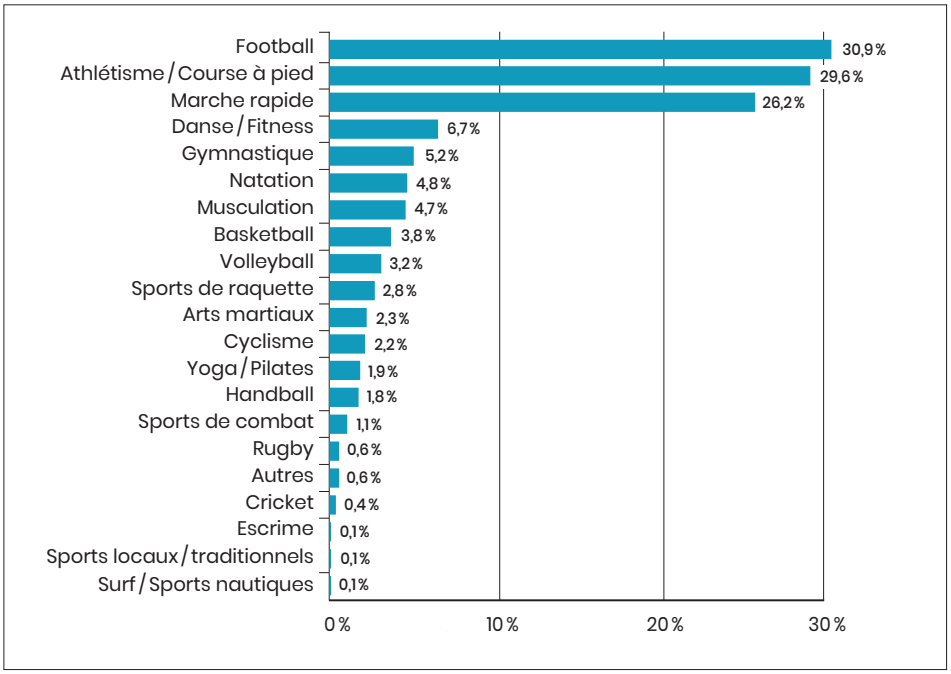
L'écart se concentre sur l'encadrement partiel (30,9 % en online contre 9,9% en CATI), et en moindre mesure sur l'encadrement complet (19,6% contre 13,3%). Sans surprise, l'encadrement croît avec le revenu (47,3 % au tercile bas, 57,1% au tercile élevé), est plus fréquent en capitale (54,1% contre 44,5 % en régions), chez les jeunes (54,4 % des 18-34 ans contre 40,1% des 50 ans et plus) et chez les salariés (55,7% contre 34,4% chez les inactifs). L'encadrement apparaît donc indissociable de l'accès aux structures, lui-même lié aux ressources et à l'urbanité.

1.5.1. Une forte pratique d'activités peu encadrées

Les trois sports les plus populaires sur le Continent, pratiqués par un quart à un tiers des répondants[6] sont le football (30,9 %), l'athlétisme/course à pied (29,6 %) et la marche rapide (26,2 %), qui partagent une caractéristique essentielle : ils ne nécessitent pas d'infrastructure et peuvent être pratiqués spontanément et sans coût dans l'espace public. De manière cohérente avec une pratique massive dans l'espace public (66 %), et la faible incidence du coût comme frein à la pratique (8,4 %, *cf. infra*), les trois premiers sports africains se jouent dans la rue, sur un terrain vague, ou sur un chemin, faute d'infrastructure adaptée. Améliorer l'offre d'infrastructure pourrait accroître la pratique, la modifier, ouvrir vers d'autres sports ou à d'autres publics.

6. Sur une base multi-réponse.

Figure 4. ***Type de sports pratiqués***



Le marché résiduel est très fragmenté, aucun des autres sports n'atteignant les 7 % de pratiquants. Parmi les sports qui affichent des taux de pratique extrêmement faibles au niveau global, certains sont importants au niveau d'un pays : le cyclisme en Afrique du Sud (8,1 %) et au Rwanda (3,2 %), le yoga/pilates en Afrique du Sud (12,9 %), les sports de raquette en Égypte (6,5 %), ou encore le handball au Kenya et en Côte d'Ivoire, le rugby au Kenya et en Afrique du Sud, le cricket en Afrique du Sud.

Cela a des implications sur les politiques sportives : développer ces sports est sans doute utile, car ils ont une valeur de cohésion sociale et de compétition formelle, mais ne permet de toucher qu'une frange marginale de la population. Cependant, le faible développement de ces sports peut aussi résulter d'une offre insuffisante.

En revanche, la quasi-absence (0,1 %) des sports locaux et traditionnels qui ont une tradition millénaire sur le Continent – lutte sénégalaise, jeux de bâton, sports équestres locaux – interroge, et laisse penser à un biais de mesure plutôt qu'à une faible pratique, les répondants pouvant ne pas les identifier comme des activités sportives à part entière. Pourtant, ce biais n'est pas fortuit, car il est lui-même le produit d'un processus historique et culturel profond qui a rendu ces pratiques invi-

sibles, y compris dans les outils de mesure contemporains. L'éducation coloniale et missionnaire a d'abord marginalisé les activités physiques indigènes, les qualifiant de « primitives » ou d'immorales, pour les remplacer par l'éducation physique et les sports occidentaux, amorçant l'érosion des jeux traditionnels à travers le continent. L'universalisation, accentuée par la médiatisation globalisée du sport « moderne », a achevé ce déplacement et a exercé une forme d'hégémonie culturelle qui a conduit au recul des pratiques ancestrales. Aujourd'hui, l'urbanisation et la montée des divertissements numériques exacerbent ce mouvement, car, faute de transmission, de nombreux jeux traditionnels sont peu pratiqués et méconnus. Ainsi, le chiffre de 0,1 % reflète peut-être une limite de l'enquête, mais révèle surtout que les jeux traditionnels ont été progressivement effacés des représentations et des pratiques quotidiennes du sport africain.

Tableau 5. ***Premiers trois sports pratiqués par pays***

PAYS	n participants	1er sport	%	2e sport	%	3e sport	%
Sénégal	332	Marche rapide	37,7 %	Athlétisme / Course à pied	19,0%	Football	18,4 %
Afrique du Sud	195	Football	29,7 %	Athlétisme / Course à pied	24,6%	Yoga / Pilates	14,4 %
Côte d'Ivoire	318	Football	36,5 %	Marche rapide	29,9%	Athlétisme / Course à pied	14,8 %
Égypte	233	Football	34,3 %	Marche rapide	32,2%	Natation	18,5 %
Maroc	91	Marche rapide	39,6 %	Football	26,4%	Athlétisme / Course à pied	25,3 %
Rwanda	450	Athlétisme / Course à pied	78,0 %	Football	15,8%	Marche rapide	12,7 %
Cameroun	511	Marche rapide	45,6 %	Football	36,4%	Athlétisme / Course à pied	15,7 %
Kenya	163	Football	38,0 %	Athlétisme / Course à pied	19,6%	Volleyball	14,7 %
Nigéria	346	Football	45,4 %	Athlétisme / Course à pied	35,5%	Marche rapide	10,4 %

Si on regarde de plus près les modalités associées à la pratique des différentes activités, on voit que, comparés aux autres pratiquants, les footballeurs sont moins assidus (62,1 % de pratique au moins 2-3 fois par semaine, dont 8 % de pratique

quotidienne, contre 72,0 % et 14,4 % respectivement pour les pratiquants des autres sports). Ce résultat est cohérent avec la nature collective du football, qui se joue quand on trouve des partenaires, pas quand on décide individuellement. En revanche, les footballeurs sont un peu plus encadrés (14,1 % d'encadrement complet contre 12,9 % pour l'ensemble des sports) et beaucoup moins en pratique libre (42,3 % contre 62,1%) ; ils paient plus souvent un abonnement en club (52% de cotisants contre 34,6 %), bien que leur cotisation médiane soit plus faible (5 $/mois contre 21 $). C'est le signe que le football s'organise plus facilement autour de structures collectives – clubs de quartier, équipes locales – que les sports individuels. Enfin, les footballeurs semblent jouer davantage pour le plaisir que les pratiquants d'autres sports.[7]

Certains pays résistent au modèle dominant du football, comme le Rwanda, où l'athlétisme/course à pied domine très nettement avec 78,0 %, résultat d'une politique sportive nationale délibérée (le Rwanda organise depuis des années des courses officielles de masse comme le Kigali International Peace Marathon) qui a réussi à faire de ce sport une identité nationale.

En Afrique du Sud le yoga/pilates figure parmi les trois premiers sports (14,4 %), signal de maturité du marché sportif national, le plus formalisé de l'étude (taux d'encadrement complet de 27,7 %), qui consacre au sport un budget élevé, et qui est le seul où les pratiques de « bien-être premium » ont pénétré significativement.

Au Maroc le « trio de tête » comprend la marche rapide (39,6 %), le football (26,4 %) et l'athlétisme (25,3 %), avec une pratique de la musculation plus élevée qu'ailleurs. Couplé au taux le plus élevé d'espaces sportifs aménagés (59,3 %), cela dessine le profil d'une pratique formalisée et diversifiée.

Le Sénégal a la marche rapide en tête (37,7 %) devant le football (18,4 %).

1.6. Les facteurs démographiques, premiers déterminants de la pratique sportive

La pratique des sports reste fortement genrée, comme le montre le tableau 6 ci-dessous. Le football est massivement masculin, la marche rapide massivement féminine. Ces deux sports à eux seuls définissent la fracture sportive de genre en Afrique. La pratique de la danse/fitness et de la gymnastique confirme l'orientation des femmes vers des sports individuels, avec des motivations orientées vers la santé, tandis que les hommes privilégient les sports collectifs compétitifs.

7. 16,2 % d'entre eux mentionnent la motivation plaisir/loisir, près de deux fois plus que la moyenne globale (8,2 %), et « seulement » 79,1 % citent la santé comme motivation principale, contre 88,0 % pour la moyenne globale.

Tableau 6. ***Sports pratiqués selon le genre***

Sport	% Hommes	% Femmes	Δ F-H	Lecture
Football	**47,1 %**	9,0 %	-38,1 pp	Sport masculin dominant
Marche rapide	18,7 %	**36,3 %**	+17,6 pp	Sport féminin dominant
Course à pied/Athlétisme	29,3 %	29,9 %	+0,6 pp	Sport universel ; aucun écart
Danse/Fitness	3,6 %	**10,9 %**	+7,3 pp	Pratique féminine
Gymnastique	2,8 %	**8,5 %**	+5,7 pp	Pratique féminine
Musculation	**6,5 %**	2,3 %	-4,2 pp	Sport masculin ; salles de sport
Natation	3,6 %	**6,3 %**	+2,7 pp	Légèrement féminin ; clubs

Le football est davantage pratiqué par les jeunes (36,0 % chez les 18-34 ans vs 13,0 % chez les 55+), alors que l'athlétisme/course à pied reste stable entre un quart et un tiers de pratiquants jusqu'à 50-54 ans.

L'analyse des focus groupes, conduits dans quatre capitales, confirme une forte présence du football et de la course à pied, mais aussi du fitness, de la gym et de la musculation. Certains sports sont cités dans 2 ou 3 pays[8], d'autres dans un seul pays, comme le beach soccer au Sénégal, le trekking et la danse au Maroc, ou encore le cricket, le hockey, le netball, le padel, le tennis, la plongée et la pêche en Afrique du Sud.

Encadré 5. Zoom « online » : Les sports pratiqués

L'échantillon online continue à montrer une prédominance du football, à un niveau bien supérieur à celui observé auprès de la population « générale » (44,4 % vs 30,9 % pour l'échantillon en CATI). Les sports nécessitant des équipements ou un encadrement y sont largement surreprésentés, comme la natation (25,9 % vs 4,8 %), la danse/fitness (18,5 % vs 6,7 %), le basketball (15,1 % vs 3,8 %), le cyclisme (16,3 % vs 2,2 %).

À l'inverse, la pratique des disciplines les plus accessibles et autonomes reste relativement proche entre les deux modes de collecte : c'est le cas de la marche (28 % contre 26,2 %) et en moindre mesure de la course à pied/athlétisme (21,6 % contre 29,6 %).

La collecte online montre une pratique multi-sport et orientée vers des disciplines « urbaines » et nécessitant des équipements. Cet échantillon ne diffère pas seulement par le volume de pratique, mais par une pratique plus intensive et plus compétitive que la population générale.

8. Tels que le basket, les arts martiaux, le volleyball et l'aérobic au Maroc, Rwanda et Sénégal, la natation et le yoga au Maroc et en Afrique du Sud, le cyclisme au Maroc et Rwanda, la boxe au Maroc et Sénégal, la marche au Rwanda et Sénégal.

1.7. La pratique sportive professionnelle

Tableau 7. ***Focus sur la pratique professionnelle : taux net de sportifs professionnels*** [9]

PAYS / PÉRIMÈTRE	Base (n)	Sportifs professionnels (n)	Sportifs professionnels (%)
Sénégal	478	2	0,4 %
Côte d'Ivoire	470	18	3,8 %
Cameroun	674	4	0,6 %
Kenya	266	2	0,8 %
Rwanda	652	1	0,2 %
Égypte	324	7	2,2 %
Maroc	260	1	0,4 %
Afrique du Sud	272	13	4,8 %
Nigéria	475	2	0,4 %
GLOBAL (9 pays)	**3 871**	**50**	**1,3 %**

L'enquête a identifié 50 sportifs professionnels, qui représentent 1,3 % du total des répondants – une mesure qui reflète la réalité d'une économie sportive professionnelle naissante dans les neuf pays. Ces individus présentent un profil homogène : la grande majorité d'entre eux (80,5 %) sont des hommes avec une activité professionnelle (56,1 % salariés à temps plein, 14,6 % étudiants), d'âge compris entre 18 et 49 ans. Ils pratiquent principalement le football, suivi du basketball, des arts martiaux, du cricket et de la natation.

9. Pour le calcul des sportifs professionnels nous avons appliqué cinq critères de cohérence qui ont exclu certains cas suspects : profil pro sans niveau amateur ET sans revenus sport ; statut professionnel incompatible (retraité, chômeur, femme au foyer, NEET) ; âge ≥ 50 ans ; aucun sport déclaré en professionnel et absence de revenus sport (incompatible avec un statut professionnel).
En appliquant au sous-échantillon online exactement les mêmes critères que sur l'échantillon CATI on aboutit à un taux net de 26,9 % de sportifs professionnels, invraisemblable même si l'on tient compte d'un biais d'auto-sélection du panel. Cette donnée n'est donc pas exploitable.

1.8. Ce que le sport évoque

Les résultats des focus groups conduits dans quatre pays (Afrique du Sud, Maroc, Rwanda et Sénégal) permettent d'approfondir les représentations associées au sport. Unanimement, et plus fortement parmi les coachs et les pratiquants, celui-ci est associé à des notions positives de santé, bien-être et vitalité, ainsi qu'à des bénéfices éducatifs larges : vecteur d'apprentissage, il permet d'acquérir de la discipline, maintenir l'effort, bien se conduire en groupe, respecter les règles. Cette représentation est particulièrement portée par les entraîneurs, mais elle est aussi reprise par les pratiquants et les ex-pratiquants – tandis que les personnes n'ayant jamais pratiqué de sport en ont une perception plus neutre. Le sport est aussi associé à la confiance en soi, particulièrement pour les femmes, les personnes qui pratiquent des sports de combat, et dans les récits de transformation personnelle : il permet de se sentir plus capable, sûr de soi, et à l'aise avec son corps et face aux autres.

En plus d'être utile, le sport est source de plaisir, et de décompression ; c'est aussi un espace de rencontre qui favorise les liens interpersonnels et la convivialité. Malgré cela, les coûts associés à certaines pratiques sportives, sont perçus comme facteurs d'inégalités.

Enfin, pour de nombreux participants aux groupes de discussion le sport peut être un ascenseur social à travers la pratique professionnelle ou les contacts créés avec des personnes influentes. Les deux exemples suivants permettent d'illustrer ces opportunités :

« Les jeunes de l'ancienne médina, on est connus pour être des passionnés de foot de rue […] En 2010, lors d'un tournoi, des recruteurs du Wydad et du Raja étaient présents. Trois d'entre nous, de l'ancienne médina, ont été sélectionnés. Mes deux amis sont allés au Raja, et moi j'ai signé avec le Wydad. » Focus Group, Encadreurs, Maroc.

« Mon talent en football a été évalué et j'ai été admis dans cette même académie. C'est ainsi que, heureusement, j'ai pu étudier gratuitement durant tout le cycle secondaire, sans payer de frais de scolarité, grâce à mon talent. […] Après, j'ai été promu en deuxième division de la Ligue de football […] J'ai joué pour Air Sports, le Bugesera FC, le Muganga FC, l'Étoile de l'Est […] tout en touchant un salaire mensuel.» Focus Group, Pratiquant Homme, Rwanda.

Ainsi le secteur sportif est pourvoyeur d'opportunités d'emplois, rémunérateurs mais pas forcément stables, à travers les carrières d'athlète, entraîneur, manager, et ainsi de suite.

Enfin, le sport est vecteur d'appartenance à son pays, sa ville, son quartier, ou son club. Ainsi, il peut être un élément catalyseur de fierté nationale et d'appartenance collective grâce aux performances des athlètes ou équipes nationales, mais aussi une source de tensions entre quartiers ou villes, particulièrement lors de matchs de football qui peuvent occasionner des moments de violence. Au Sénégal, des cas d'insécurité peuvent entourer les combats de lutte : les jours de combat sont marqués par de fortes tensions entre les quartiers d'origine des lutteurs.

2. Les motivations à la pratique sportive

Les déterminants de la pratique sportive font de plus en plus l'objet de recherches depuis les années 1990, notamment aux États-Unis. Les publications sont majoritairement concentrées dans les domaines de la médecine clinique et des sciences de l'exercice, tandis que les recherches en santé publique et en politiques restent plus limitées. Cette domination des perspectives occidentales a longtemps occulté les spécificités des contextes africains, où la pratique sportive s'inscrit dans des réalités socio-économiques, culturelles et politiques profondément différentes.

2.1. Les motivations à la pratique sportive dans la littérature

La littérature classe les motivations en trois catégories : motivations intrapersonnelles, interpersonnelles et environnementales ; les motivations les plus fréquemment rapportées et étudiées relèvent de facteurs individuels. La motivation la plus répandue, de plus en plus discutée et promue en santé publique, a trait à l'amélioration de la santé physique (préservation des conditions physiques, prévention des maladies et gestion des pathologies existantes ; Lera-López & Rapún-Gárate 2007). D'après Calogiuri et Chroni (2014), la nature et l'environnement sont des facteurs de motivation pour l'activité physique, et la présence d'espaces naturels près du domicile contribue à augmenter la pratique et à améliorer les effets du sport (bien-être psychologique, réduction du stress, attitudes positives). D'autre part, les salles de sport en milieu urbain sont de plus en plus conçues pour favoriser le plaisir et le bien-être psychologique, qui procurent une satisfaction immédiate et renforcent l'adhésion des pratiquants (Kim & Mao 2019). Enfin, l'autodétermination, forme de motivation intrinsèque et autonome, est le prédicteur le plus fort d'une participation durable (Lera-López & Rapún-Gárate 2007). Selon Ryan et Deci (2011), deux des prin-

cipaux théoriciens de la théorie de l'autodétermination, l'activité physique est intrinsèquement motivée dès la petite enfance, mais cette propension naturelle peut être renforcée ou diminuée par les conditions sociales qui soutiennent ou entravent les besoins psychologiques fondamentaux d'autonomie, compétence et affiliation, moteurs puissants, et agents clés pour un changement comportemental durable.

2.2. Spécificités des motivations en contexte africain

La recherche sur les motivations spécifiquement africaines, encore limitée, montre l'émergence de motivations telles que l'amélioration de la santé physique et la prévention des maladies chroniques, le plaisir et le bien-être psychologique, ainsi que, chez les adultes âgés, le maintien de l'autonomie fonctionnelle ; cependant les données restent rares.

Sur le continent, les motivations pour la pratique sportive s'inscrivent dans des stratégies biographiques complexes. L'aspiration à la mobilité sociale constitue une motivation centrale pour les jeunes, pour qui le sport (notamment le football) constitue « le seul ticket de sortie » face à un marché du travail défaillant (Agyemang *et al.* 2023). On retrouve ce phénomène dans le basketball avec l'académie NBA et l'académie du SEED au Sénégal (Buford *et al.* 2012). Le concept de « devenir quelqu'un » développé par Darby, Ungruhe et Esson (2022) illustre comment l'investissement sportif s'inscrit dans une stratégie biographique de survie économique dans un contexte néolibéral. Cette aspiration à la mobilité sociale est particulièrement forte dans des communautés où l'emploi est souvent précaire[10], le sport restaurant alors la croyance en un avenir possible.

D'après Agyemang *et al.* (2023), les jeunes pratiquants ont plus de chances de terminer leurs études, sont significativement moins enclins à s'engager dans la criminalité ou à consommer des substances illicites, et retrouvent – dans des contextes de pauvreté chronique et de précarité économique – un ancrage et une perspective d'avenir.

L'identité et l'appartenance constituent une autre dimension fondamentale. Le sport construit des identités locales, nationales et transnationales ; le sentiment d'appartenance et la camaraderie sont des moteurs d'engagement, particulièrement dans des contextes de ressources limitées (Okpalaoka & Olaniyi 2022). Alegi (2010) montre comment le football a été un

10. En 2025, l'Afrique comptait environ 532 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans, parmi lesquels 304 millions (57 %) exerçaient un emploi ; 90 % de ces jeunes travailleurs occupaient un emploi informel (World Data Lab, *Africa Youth Employment Outlook 2026*).

vecteur de décolonisation et d'affirmation identitaire. Le soutien communautaire et familial apparaît comme un facteur important de facilitation. Une étude longitudinale réalisée en Afrique du Sud souligne le rôle de la socialisation précoce et du soutien intergénérationnel ; d'autres facteurs comme le soutien familial et l'influence des pairs et des enseignants contribuent à la pratique de l'activité physique et sportive (Gomwe *et al.* 2023).

2.3. La santé, principal moteur de la pratique sportive…

Si les cadres théoriques généraux relatifs aux motivations sont étudiés par la littérature, ces dimensions restent rarement mesurées à grande échelle sur le continent africain. Notre enquête se propose de combler ce manque en interrogeant directement les pratiquants sur leurs moteurs d'engagement.

La santé et la forme physique sont le premier moteur de la pratique sportive et concernent plus de 8 pratiquants sur 10. Le plaisir, la réduction du stress et la socialisation sont également souvent mentionnés, mais pas forcément comme motivation principale. Ainsi, le sport est d'abord un outil de santé, puis de bien-être, et les ressorts sociaux et compétitifs semblent être secondaires.

Tableau 8. ***Motivations à la pratique sportive : motivation la plus citée (rang 1) et mentions globales***

MOTIVATIONS	% rang 1 (CATI)	% toutes mentions (CATI)
Santé / forme	85,3 %	85,3 %
Plaisir	10,7 %	41,0 %
Réduction du stress	1,8 %	28,6 %
Socialisation	0,6 %	13,5 %
Compétition	0,6 %	3,9 %
Opportunité de revenu/carrière	0,6 %	1,9 %
Autres	0,2 %	0,8 %

Le tableau 9 ci-contre ventile les motivations par pays. Si partout la santé est la principale motivation, son intensité varie fortement selon le pays. Il en est de même pour les autres motivations. La socialisation et la compétition sont davantage citées au Kenya et en Afrique du Sud, signe d'une pratique plus collective et compétitive.

Tableau 9. ***Motivation principale à la pratique sportive par pays***

PAYS / MOTIVATIONS	n	Santé	Plaisir	Réduction du stress	Social.	Compét.	Revenus
Sénégal	332	85,5 %	26,5 %	8,7 %	1,5 %	1,2 %	0,9 %
Côte d'Ivoire	318	86,5 %	49,7 %	22,6 %	9,7 %	3,8 %	1,9 %
Cameroun	511	90,4 %	44,4 %	23,5 %	8,6 %	3,3 %	1,4 %
Kenya	163	73,6 %	41,1 %	24,5 %	24,5 %	12,3 %	8,6 %
Rwanda	450	97,3 %	37,3 %	51,3 %	20,0 %	1,6 %	0,2 %
Égypte	233	61,8 %	46,4 %	15,5 %	16,3 %	3,0 %	3,9 %
Maroc	91	80,2 %	19,8 %	18,7 %	0,0 %	3,3 %	0,0 %
Afrique du Sud	195	74,9 %	35,4 %	48,2 %	21,5 %	10,8 %	1,5 %
Nigeria	346	89,3 %	52,0 %	33,2 %	19,1 %	3,5 %	0,3 %

Les femmes mettent davantage en avant la santé que les hommes (87,2 % contre 83,9 %) ainsi que la réduction du stress (30,1 % contre 27,4 %). Les hommes valorisent davantage le plaisir (45,1 % contre 35,5 %), la socialisation (16,2 % contre 9,8 %) et la compétition (5,0 % contre 2,4 %). Le sport féminin apparaît plus orienté vers le soin de soi, le sport masculin vers le jeu, le lien social et la performance.

L'objectif de santé croît nettement avec l'âge (81,5 % chez les 18-34 ans, 92,5 % chez les 50 ans et plus), tandis que l'objectif de plaisir s'effondre (respectivement 48,2 % et 26,4 % dans ces deux groupes d'âge). La réduction du stress reste stable. Le sport des plus jeunes est ludique ; celui des plus âgés, fonctionnel et tourné vers la santé.

Le milieu de résidence a un faible impact sur les motivations : la santé reste le principal moteur en capitale et en régions (85,3 %), mais les pratiquants qui résident en région mentionnent davantage le plaisir et la compétition (respectivement : 43,5 % contre 39,3 % pour la capitale, et 4,7 % contre 3,3 %), tandis que la réduction du stress est une plus forte motivation dans les capitales (29,8 % contre 26,8 % en région).

Les étudiants présentent un profil atypique : moins centrés sur la santé (69,7 %) et beaucoup plus sur le plaisir (53,4 %).[11]

11. Les salariés et travailleurs indépendants sont davantage motivés par la santé (respectivement 87,5 % et 89,0 %) et la réduction du stress (environ 30 %). Les personnes sans emploi, au foyer ou retraitées citent globalement moins de motivations secondaires.

Au total, la santé est le dénominateur commun de la pratique sportive, alors que les motivations secondaires diffèrent davantage, dessinant des leviers de mobilisation différenciés selon les cibles : bien-être et détente pour les femmes et les seniors, jeu, performance et lien social pour les plus jeunes, les hommes et dans certains contextes nationaux.

Encadré 6. Zoom « online » : Motivations à la pratique

Si la santé reste une motivation commune, l'échantillon online se distingue par les autres motivations secondaires citées : la réduction du stress et le bien-être mental (48,9 % contre 28,6 % pour l'échantillon CATI), la socialisation (25,1 % contre 13,5 %) et la compétition (17,9 % contre 3,9 %), ce qui semble cohérent avec un profil urbain, jeune et plus éduqué.

Au sein de cet échantillon, la motivation santé progresse avec le revenu (83,9 % à 91,1 %), celle liée à la réduction du stress avec l'âge (45,1 % chez les 18-34 ans, 55,3 % chez les 50 ans et plus). Les motivations économiques restent marginales.

2.4. …à côté d'autres facteurs, liés à l'image positive du sport

Les focus groupes ont permis d'approfondir les motivations à la pratique du sport, globalement proches à travers les 4 pays où ils ont été conduits.

La santé physique et mentale

Dans tous les pays, les participants associent le sport à la prévention et au traitement des maladies, à la forme, à la longévité et à l'endurance. Parfois on démarre la pratique sportive sur prescription médicale. La santé mentale, particulièrement la gestion du stress et des émotions, apparaît aussi comme une motivation importante.

Chez les enfants, le sport favorise la gestion de l'hyperactivité, permet de développer un style de vie plus sain et de lutter contre les mauvaises habitudes.

L'apparence

La motivation esthétique – perte de poids, volonté de sculpter sa silhouette, de gagner en confiance en soi, et, pour les hommes, prise de masse musculaire – est citée par les différents groupes. Les sports les plus souvent associés à cette motivation sont le fitness, la musculation et l'aérobic.

La passion

La passion est une motivation très forte, exprimée davantage chez les pratiquants les plus intensifs, quel que soit le sport ; c'est souvent le premier moteur de la pratique durant l'enfance, et renvoie à une relation affective au sport : aimer jouer, s'entraîner, pratiquer en groupe.

Les hommes qui ne pratiquent pas de sport peuvent parler de leur passion pour le football en tant que supporteurs, mais les femmes non pratiquantes ne parlent pas de passion sportive.

La sociabilité, l'acquisition de compétences sociales et le réseautage

À tout âge, la pratique sportive est motivée par l'acquisition de compétences sociales. Le sport est perçu comme une « école informelle » de vie, permet de sortir de l'isolement et créer des relations, d'améliorer son leadership.

La sociabilité et l'appartenance à un groupe sont évoquées chez les jeunes dans les sports collectifs, mais aussi chez les femmes qui voient les séances de sport en salle ou en extérieur comme des moments de convivialité et de pratique partagée.

Enfin, en fonction du lieu de pratique (certaines salles privées plus élitistes par exemple), l'activité sportive peut devenir un moyen de développer un réseau professionnel.

Les opportunités professionnelles

Les motivations économiques sont principalement mentionnées chez certains hommes, pour qui le coaching ou l'ouverture d'une salle ou club permet de créer son propre emploi et obtenir une rémunération. Au Rwanda, où la barrière financière a été la plus fortement exprimée, les différents groupes évoquent le fait que le sport « peut rapporter beaucoup d'argent ».

L'inspiration

Pour les plus jeunes, la motivation peut être également alimentée par la visibilité et l'influence de champions locaux – Sadio Mané au Sénégal – ou internationaux. Les encadrants parlent de l'influence des footballeurs nationaux ou internationaux quel que soit le pays ou le milieu.

Chez les femmes, l'inspiration provient de la couverture médiatique des sportives nationales ou autres personnalités. Au Rwanda, une participante cite une athlète féminine connue

dans les médias et explique : « Quand on la regardait, ça donnait envie d'être reconnu au niveau mondial ».

Le digital est aussi, dans une moindre mesure, une source de motivation, à travers les influenceurs et influenceuses ou les vidéos d'évènements sportifs. La portée de cette influence semble toutefois limitée car cela ne pousse pas les non sportifs à l'action.

Ce que les parents recherchent

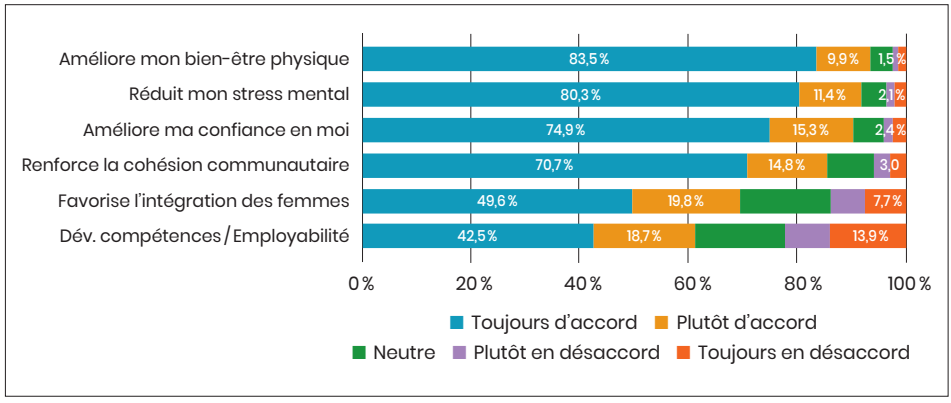
Les adultes invoquent la santé, le bien-être, l'apparence physique, la gestion de la concentration, du stress ou de la timidité et la sociabilisation comme motivations pour prôner la pratique sportive des enfants.

- *« Quand j'étais petite, vers 14 ans, j'étais constamment malade et très introvertie. […] Un médecin a conseillé à mon père de m'inscrire à un sport. Il m'a donc inscrite au taekwondo. Petit à petit, j'ai commencé à prendre confiance en moi. J'ai réalisé que je pouvais me défendre. » Femme, Maroc ;*
- *« J'ai commencé à le pratiquer très jeune, car j'ai été directement influencé par mes parents, qui étaient des sportifs réguliers. Mon père était entraîneur d'un club de football. » Homme, Rwanda ;*
- *« Si on me demandait la première chose que je ferais pour mes enfants, ce serait de les inscrire à un sport dès leur plus jeune âge. […] Le sport, c'est une forme d'éducation. On apprend la ponctualité. C'est ça, l'éducation par le sport.» Homme, Maroc ;*
- *« Nous n'avions pas le temps de faire ce que font ces jeunes aujourd'hui, car nous étions occupés à faire du sport […] Sans compter qu'on a envie de se mettre devant la PS5 ou la Xbox, ou de passer du temps sur TikTok […] Alors oui, le simple fait de sortir, de pratiquer une activité physique, c'est important pour les jeunes.» Homme, Afrique du Sud.*

2.5. Les effets perçus du sport

De manière cohérente avec les motivations à la pratique sportive, les répondants à notre enquête considèrent que le sport a sur eux des effets positifs en termes de bien-être physique et mental, de réduction du stress mental, de confiance en soi, et favorise l'intégration sociale des femmes et filles de leur communauté. Les résultats sont d'ailleurs exceptionnellement élevés pour des questions d'attitudes (*cf.* figure 5).[12]

Figure 5. ***Effets perçus de la pratique sportive***



En outre, les résultats de l'échantillon « online » sur cette question convergent avec ceux obtenus pour l'échantillon CATI.

La zone de débat concerne donc le sport comme vecteur d'inclusion des femmes (69 %) et d'employabilité (61 %), sur lesquels non seulement l'adhésion est significativement plus faible, mais le **désaccord actif est nettement supérieur** : un répondant sur cinq rejette l'idée que le sport contribue à l'emploi, et un sur sept celle que le sport favorise l'intégration des femmes. Ce clivage entre effets perçus à un niveau personnel et effets sociaux montre que, malgré une vision positive du sport au niveau individuel, les populations africaines sont beaucoup plus sceptiques sur sa capacité à transformer les structures sociales et économiques.

12. En outre il faut noter que les distributions sont concentrées sur la réponse « Tout à fait d'accord » davantage que sur le « Plutôt d'accord » : 83,5 %, 80,3 % et 74,9 % sont totalement convaincus des effets en termes, respectivement, de bien-être, réduction du stress et confiance.

Tableau 10. ***Effets perçus du sport par pays***

EFFETS PERÇUS DU SPORT	Sénégal (n=478)	Afrique du Sud (n=272)	Côte d'Ivoire (n=470)	Égypte (n=324)	Maroc (n=260)	Rwanda (n=652)	Cameroun (n=674)	Kenya (n=266)	Nigéria (n=475)
Cohésion sociale	93,1 % (#1)	57,4 % (#9)	92,3 % (#3)	79,0 % (#7)	62,3 % (#8)	89,0 % (#5)	92,9 % (#2)	92,1 % (#4)	85,3 % (#6)
Confiance en soi	97,3 % (#1)	84,9 % (#7)	92,3 % (#3)	87,3 % (#6)	80,4 % (#9)	92,0 % (#4)	92,7 % (#2)	91,7 % (#5)	84,4 % (#8)
Réduction du stress	98,3 % (#1)	86,0 % (#6)	95,7 % (#3)	83,0 % (#8)	77,3 % (#9)	96,5 % (#2)	95,1 % (#5)	95,5 % (#4)	84,4 % (#7)
Bien-être physique/ mental	99,2 % (#1)	84,2 % (#8)	98,9 % (#2)	86,4 % (#7)	83,1 % (#9)	96,2 % (#5)	96,9 % (#3)	96,6 % (#4)	87,6 % (#6)
Intégration des femmes	78,0 % (#2)	44,1 % (#9)	73,2 % (#3)	69,4 % (#4)	61,9 % (#8)	67,3 % (#7)	68,0 % (#6)	88,7 % (#1)	69,3 % (#5)
Emploi et dévelop-pement économique	72,0 % (#2)	42,6 % (#9)	65,7 % (#3)	60,2 % (#6)	56,9 % (#7)	61,0 % (#4)	53,6 % (#8)	79,7 % (#1)	60,8 % (#5)

La ventilation par pays dessine deux profils extrêmes qui s'opposent systématiquement sur pratiquement tous les indicateurs.

Au Kenya les répondants sont relativement plus convaincus des effets du sport sur l'intégration des femmes et l'emploi et le développement économique ; au Sénégal ils se disent convaincus de ses effets sur la cohésion sociale, mais aussi la confiance en soi, la réduction du stress et le bien-être physique, et ce malgré un taux de non-pratique de 30,5 %, ce qui confirme que ce qui limite la pratique n'est pas une mauvaise perception du sport. La perception des effets du sport est moins positive en Afrique du Sud, également le seul pays où moins de la moitié des répondants (et majoritairement des hommes) considèrent qu'il favorise l'intégration sociale des femmes. Le contexte postapartheid, avec ses inégalités structurelles persistantes – y compris dans l'accès au sport – pourrait expliquer ce scepticisme sur les effets structurels de la pratique sportive comme vecteur de transformation sociale. Le Kenya et le Sénégal ont une perception forte du lien entre sport et développement des compétences, contrairement au Cameroun, au Nigeria et au Rwanda, pays où des programmes sport-emploi auraient le plus fort impact de changement d'attitude.

La ventilation des résultats par genre montre que les femmes ont un regard relativement plus critique sur la capacité du sport à favoriser l'autonomisation et l'intégration sociale

des femmes et des filles de leur communauté. Enfin, les hommes sont bien plus nombreux à croire en sa capacité à développer des valeurs et compétences utiles à l'emploi (65,2% de réponses positives ou très positives, contre 57,4 % pour les femmes).

3. Les freins et barrières à la pratique sportive

3.1. Les obstacles à la pratique sportive : une revue de littérature

Les obstacles à la pratique sportive ont été largement documentés à travers le monde, tant chez les enfants que chez les adultes.

Chez les enfants, la revue systématique de Somerset et Hoare (2018) identifie deux grandes catégories d'obstacles à la participation sportive. La première regroupe des obstacles structurels : manque de temps, coût élevé, manque d'accessibilité et d'opportunités, et absence d'amis pour pratiquer. La seconde rassemble des obstacles personnels et sociaux: sentiment d'incompétence, peur du jugement et des moqueries, manque de plaisir (ennui, règles complexes) et problèmes de santé perçus (comme l'asthme). Ces derniers obstacles sont souvent contournés par les enfants, qui adaptent leur pratique en conséquence.

Dans le contexte rural sud-africain, les travaux de Kubayi *et al.* (2014) ajoutent à ces freins des dimensions socio-culturelles (normes vestimentaires, absence de soutien familial, engagements domestiques…), soulignant l'importance de l'entourage et d'une remise en question des croyances culturelles pour favoriser une participation sportive inclusive.

Chez les adultes, une revue systématique (Crossman *et al.* 2024) met en évidence le rôle des contraintes physiques (blessures, maladies, fatigue), des engagements familiaux, du manque de temps et de motivation, du coût. Une synthèse réalisée par Pedersen *et al.* (2021) confirme ces résultats.

Le statut socioéconomique joue un rôle déterminant dans l'accès à la pratique sportive. Les personnes à faible revenu évoquent davantage que les autres le manque de motivation, de ressources, la peur de se blesser, les contraintes liées au transport et au coût (Pedersen *et al.* 2021 ; Somerset & Hoare 2018), soulignant que la précarité économique amplifie de manière significative les obstacles à la participation.

Les personnes en situation de handicap, en particulier en Afrique, rencontrent des barrières d'une ampleur et d'une spécificité considérables, notamment en raison du manque d'installations adaptées et des problèmes de transports et d'accessibilité. D'après Kunene (2025), les athlètes paralympiques

sud-africains font face à la stigmatisation, au manque de sensibilisation, au manque d'opportunités, d'équipements, d'infrastructures, de transports, de financement et de services de rééducation. Dans le contexte rural de la province du Limpopo, en Afrique du Sud, à ces obstacles s'ajoutent le manque de formation des enseignants, de soutien familial et de mise en œuvre des politiques inclusives (Shields & Synnot 2016). Une étude menée au Ghana auprès de personnes en situation de handicap met en lumière l'exclusion sociale, la discrimination, le sous-financement ainsi que la faible représentation et la médiatisation du sport adapté (Dornu-Leiku 2026).

3.2. Barrières spécifiques à la pratique du sport par les femmes

La revue de littérature met en exergue les obstacles spécifiques que rencontrent les femmes, qui s'ajoutent aux barrières générales. Une revue spécifiquement consacrée aux femmes africaines ou afrodescendantes regroupe ces obstacles en quatre catégories : facteurs individuels, physiques ou psychologiques, facteurs socioéconomiques, facteurs sociaux, facteurs environnementaux (qui comprennent notamment l'insécurité ou le manque d'installations). Pour les étudiantes, cette étude identifie d'ultérieurs freins spécifiques au sein de ces quatre catégories (Obi *et al.* 2023).[13]

Les études portant sur la dimension de genre dans la pratique sportive africaine sont rares et récentes (Agyemang *et al.* 2023). L'ouvrage de Darby, Esson et Ungruhe (2022) reconnaît cette lacune et appelle à davantage d'études sur ce sujet.

Les écarts de participation sportive entre femmes et hommes constituent un constat robuste et transversal, y compris en Afrique (Okpalaoka & Olaniyi 2022). En Italie, Feraco *et al.* (2024), montrent que les différences de genre ne se limitent pas au volume de pratique, mais s'étendent également aux types d'activités privilégiés. Dans une perspective développement, l'article fondateur d'Eccles et Barber (2003) a établi que la participation à des activités extrascolaires, y compris sportives, produit des effets différenciés selon le genre sur la réussite éducative et les conduites à risque chez les adolescents.

Appliqué au contexte africain, ce cadre théorique suggère que les bénéfices du sport en matière de socialisation, d'autonomisation et de développement de compétences transversales ne sont pas distribués de manière égalitaire entre les filles et les garçons. Ces derniers bénéficient généralement

13. Parmi les facteurs environnementaux on peut noter les espaces dominés par les hommes, l'insécurité, l'accès limité.

d'un accès plus fréquent, plus précoce et plus durable à la pratique, aux équipements et à l'encadrement. Toutefois, lorsque les conditions d'accès, de sécurité et d'accompagnement sont réunies, les effets peuvent être particulièrement transformateurs pour les filles : le sport contribue alors à renforcer leur confiance, leur autonomie, leur capacité à prendre la parole et à remettre en cause certaines normes de genre (Işıkgöz *et al.* 2025).

L'ouvrage collectif dirigé par Shehu (2010) apporte un éclairage spécifique sur le continent en montrant que le sport, depuis l'époque coloniale, a été utilisé comme instrument de contrôle social. Il souligne que la production, la reproduction, la distribution et la consommation du sport sont des processus relationnels, spatiaux et contextuels qui ne bénéficient pas de manière égale aux hommes, aux femmes et aux différents groupes sociaux. Cette analyse invite à dépasser les « grands récits » du sport comme instrument neutre de développement, pour examiner concrètement les inégalités persistantes sur le terrain. Or, comme le constate une étude conduite par PwC pour l'AFD (2021) dans cinq pays africains (Afrique du Sud, Égypte, Kenya, Maroc et Sénégal), les inégalités et discriminations de genre dans le secteur sportif restent une réalité universelle, amplifiée par des facteurs tels que la charge familiale, et des violences encore taboues. Ce rapport souligne que si une partie des enjeux sont communs à l'ensemble des pays africains, les spécificités socioculturelles ainsi que l'histoire sportive de chaque pays sont déterminantes pour élaborer des actions efficaces. Il met en lumière des problématiques transversales : la faible féminisation de l'encadrement technique et administratif, le rôle des médias qui entretiennent des stéréotypes sexistes, des infrastructures rarement adaptées aux besoins des femmes, et l'importance cruciale de l'école comme premier lieu de découverte et d'émancipation par le sport. Enfin, les auteurs appellent à des actions volontaristes portées par une vision partagée, soulignant que les hommes ont une responsabilité déterminante à assumer pour incarner une « masculinité positive » favorable à la mixité, faisant ainsi écho à l'appel de Shehu (2010) à dépasser les récits « neutres » du sport.

3.3. Stéréotypes de genre et barrières structurelles

Pour comprendre la persistance des écarts de participation en Afrique, il est nécessaire de s'intéresser aux stéréotypes de genre. Ellemers (2019) propose une synthèse démontrant que les stéréotypes sur les compétences, les intérêts et les rôles attribués aux deux sexes ne sont pas de simples perceptions

erronées, mais des constructions sociales actives qui façonnent les trajectoires éducatives et professionnelles. Haines, Deaux et Lofaro (2016) apportent un éclairage complémentaire en examinant l'évolution des stéréotypes de genre sur une période de trente ans (1983-2014), et concluent que malgré des changements majeurs dans la participation des femmes au marché du travail et, dans une certaine mesure, dans le sport, les stéréotypes de genre sont restés remarquablement stables, avec des implications directes pour le sport africain, où les femmes continuent d'être perçues comme moins « naturellement » destinées à la pratique.

En Afrique australe, Vyas-Doorgapersad (2020) confirme que les sociétés restent largement patriarcales, les hommes dominant les secteurs considérés comme masculins, dont le sport est un archétype. Son étude, couvrant dix pays (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe), révèle que « la mentalité stéréotypée, les barrières socio-économiques et les normes culturelles restreignent encore la participation et la représentation des femmes dans les activités et processus liés au sport ». L'auteure note néanmoins que des changements transformationnels s'opèrent dans le monde, forçant les gouvernements et les organisations sportives à réformer leurs politiques afin de les rendre plus inclusives.

Les obstacles à la pratique féminine incluent spécifiquement, les normes culturelles limitant la mobilité des filles, le manque d'infrastructures adaptées (vestiaires, éclairage sécurisé), et l'absence de modèles féminins médiatisés, malgré les succès récents tels que celui de la Zambienne Barba Banda, des succès des équipes nationales de football du Nigeria, du Maroc ou d'Afrique du Sud (Okpalaoka & Olaniyi 2022). Des initiatives telles que les programmes de parrainage de betPawa en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie montrent une prise de conscience croissante de la nécessité d'investir dans le football féminin.

L'étude longitudinale de Burnett (2022) offre un aperçu quantitatif précieux de l'évolution de la situation en Afrique australe. Comparant les données de 2014 et de 2021 dans cinq pays (Lesotho, Malawi, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe), elle montre que les entités gouvernementales ont été les principaux moteurs de la « réforme de genre », avec une représentation féminine de 47,7 % au niveau exécutif. En revanche, les Comités Nationaux Olympiques ne comptaient que 24,1 % de femmes au sein de leurs instances dirigeantes, et les fédérations sportives nationales, 27,7 %, soit une augmentation de

seulement 6,7% depuis 2014. Plus frappant encore, l'étude révèle que les hommes dominent les sous-comités (62,2 %) et émergent même comme leaders du netball, un sport pourtant pratiqué à 98 % par des femmes. Cette dernière observation illustre clairement à quel point les structures de pouvoir sportives reproduisent les hiérarchies de genre, même dans les espaces où les femmes sont majoritaires comme pratiquantes. Cette étude révèle des progrès tout en soulignant que le genre est également un défi de gouvernance à relever dans le sport.

3.4. Les résultats de l'enquête quantitative sur les freins individuels à la pratique sportive

À ce jour, peu d'études à grande échelle ont cherché à quantifier les obstacles à la pratique sportive en Afrique. Notre enquête vise à combler ce manque. Dans un premier temps, les personnes enquêtées (femmes et hommes) ont été interrogées sur les obstacles directement perçus, et leurs réponses ont été analysées selon les caractéristiques sociodémographiques des répondants. Ensuite, ces mêmes personnes ont été interrogées sur leur perception des barrières spécifiques au sport féminin ; ce volet « sociétal » de l'enquête vient compléter la revue de littérature, pour apporter un éclairage aux politiques de promotion du sport visant le public féminin.

L'analyse des freins directement perçus révèle un premier résultat surprenant, à savoir que le principal obstacle à la pratique sportive à travers le continent ne serait pas le coût mais le manque de temps. Cette réalité s'explique par l'adaptation du sport africain à la contrainte économique, à travers une pratique informelle (espaces publics gratuits, coût nul) mais qui se heurte malgré tout à des emplois du temps surchargés, comme le montrent les chiffres de la figure 6 et du tableau 11, page suivante. À noter aussi qu'environ un pratiquant sur quatre (25,2 %) déclare ne percevoir aucun obstacle.

Figure 6. ***Freins perçus individuellement à la pratique sportive***

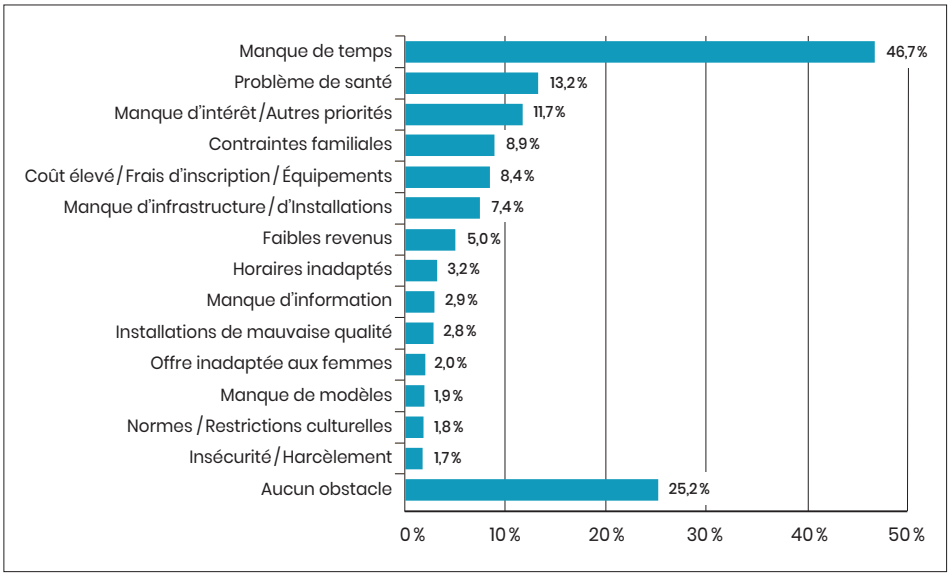


Tableau 11. ***Freins perçus individuellement à la pratique sportive, pour les pratiquants et non pratiquants***

FREIN À LA PRATIQUE	n Global	% Global	% Participants (N=2 639)	% Non-participants (N=1 232)	Δ Non-part. vs Participants
Contraintes de temps	1807	**46,7 %**	45,2 %	**49,9 %**	+4,7 pp
Aucun frein	976	**25,2%**	31,3 %	12,2 %	**-19,1 pp**
Problèmes de santé	512	13,2 %	11,3 %	**17,4 %**	**+6,1 pp**
Manque d'intérêt	453	11,7 %	6,0 %	23,9 %	+17,9 pp
Contraintes familiales	346	8,9 %	8,9 %	9,1 %	+0,2 pp
Coût élevé	325	8,4 %	9,5%	5,9 %	-3,6 pp
Manque d'infrastructure	288	7,4 %	8,1%	5,9 %	-2,2 pp
Faibles revenus	192	5,0 %	4,9 %	5,0 %	+0,1 pp
Horaires inadaptés	123	3,2 %	3,5 %	2,5 %	-1,0 pp
Manque d'information	113	2,9 %	3,0 %	2,8 %	-0,2 pp
Infrastructure de mauvaise qualité	110	2,8 %	3,2 %	2,1 %	-1,1 pp
Offre inadaptée aux femmes	78	2,0 %	2,1 %	1,8 %	-0,3 pp
Manque de modèles	75	1,9 %	1,9 %	1,9 %	+0,0 pp
Normes culturelles	71	1,8%	1,6 %	2,4 %	+0,8 pp
Insécurité	65	1,7 %	2,0 %	1,0 %	-1,0 pp

En effet, les contraintes de temps sont perçues comme un obstacle non seulement par la moitié des personnes qui ne pratiquent pas de sport mais aussi par 45,2 % des pratiquants. Autrement dit, ces derniers subissent aussi la contrainte de temps : ils l'ont surmontée, pas résolue.

Le manque d'intérêt est un frein pour 23,9% des non-pratiquants (contre 6,0% des pratiquants), et signale un déficit d'attachement au sport, probablement lié à des questions d'identité, de socialisation précoce, de représentations culturelles. C'est le frein le plus difficile à lever et le plus long à traiter.

Les problèmes de santé arrivent au troisième rang (13,2%), davantage perçus par les non-pratiquants que par les pratiquants (17,4% contre 11,3%)[14] et par les personnes âgées (*cf. infra*), soulignant l'enjeu de concevoir des offres sportives adaptées aux corps fragilisés.

Le coût est un obstacle davantage cité par les pratiquants (9,5%, contre 5,9% pour les non-pratiquants), davantage sensibles aux dépenses réellement engagées. Il est davantage lié au niveau de revenu : il est cité par 6,2 % des personnes du tercile de revenu plus élevé et par 10,0 % de celles des deux autres terciles.[15]

Ce frein financier va de pair avec l'accès aux équipements, et est fortement corrélé avec le manque d'installations de proximité.[16] Ce sont deux facettes d'une même barrière d'accès, concentrée dans les mêmes pays et chez les mêmes ménages modestes.

Le manque de temps, en revanche, est une contrainte transversale, principalement liée au statut dans l'emploi car davantage perçue par les salariés (53,1%) et les indépendants (49,7%), que par les sans-emploi et inactifs (31,1 %) et les étudiants. Les contraintes familiales sont un peu plus citées dans le tercile de revenu élevé (10,9 %) et chez les indépendants.

Le coût et le temps résument donc deux logiques distinctes : une barrière économique, qui s'atténue avec le revenu, et une barrière de disponibilité, qui dépend surtout de l'activité professionnelle.

Parmi les non-pratiquants, la grande majorité perçoit au moins un frein réel, tandis que les restants 12,2 %sont probablement ceux qui choisissent de ne pas faire de sport, et ne seraient pas mobilisables par une simple amélioration de l'offre sportive.

14. Ce qui implique que plus d'une personne enquêtée sur dix pratique un sport malgré des problèmes de santé, et peut-être même de façon thérapeutique ; ce qui est cohérent avec une motivation « santé » dominante.
15. Le frein « faible revenu du foyer » suit la même logique.
16. Cité par 7,4 % des répondants. Globalement, un quart de ceux qui citent des obstacles liés au coût citent aussi le manque d'installations (contre 6 % des autres). Au niveau national, les deux freins varient quasiment ensemble (r = 0,91).

Sans surprise, les obstacles à la pratique sportive sont genrés. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à citer des problèmes de santé, des contraintes familiales ou manque d'intérêt (avec des écarts de 4 à 8 points de pourcentage par rapport aux hommes), suggérant la nécessité de mettre en place des politiques ciblées pour celles-ci. À l'inverse, les hommes déclarent plus souvent n'avoir aucun frein (écart de 5,5 pp par rapport aux femmes).

Les obstacles perçus diffèrent aussi selon les pays, avec des profils parfois radicalement différents. Par exemple, la grande majorité des enquêtés au Rwanda et plus d'un tiers en Afrique du Sud ne perçoit aucun frein, et semble avoir mieux intégré le sport à leur quotidien, tandis que le Kenya est le seul pays où le coût est l'une des trois principales contraintes.

Tableau 12. ***Principaux freins à la pratique sportive individuellement perçus, par pays***

PAYS	1er frein	2e frein	3e frein
Sénégal	**Contraintes temps (64,4 %)**	Aucun frein (16,1 %)	Problèmes santé (13,4 %)
Afrique du Sud	Aucun frein (37,1 %)	Contraintes temps (26,5 %)	Contraintes familiales (19,5 %)
Côte d'Ivoire	**Contraintes temps (55,7 %)**	Aucun frein (19,4 %)	Manque d'intérêt (13,2 %)
Égypte	**Contraintes temps (34,0 %)**	Aucun frein (29,0 %)	Problèmes santé (15,4 %)
Maroc	**Contraintes temps (55,8 %)**	Problèmes santé (19,6 %)	Aucun frein (15,8 %)
Rwanda	Aucun frein (57,2 %)	Contraintes temps (27,3 %)	Manque d'intérêt (8,4 %)
Cameroun	**Contraintes temps (54,3 %)**	Problèmes santé (24,2 %)	Manque d'intérêt (16,0 %)
Kenya	**Contraintes temps (59,0 %)**	Coût élevé (33,8 %)	Manque d'infra (33,5 %)
Nigeria	**Contraintes temps (44,0 %)**	Aucun frein (20,2 %)	Manque d'intérêt (15,2 %)

Enfin, les obstacles liés à la santé augmentent avec l'âge tandis que les contraintes de temps décroissent.

Tableau 13. ***Freins individuellement perçus à la pratique sportive selon les tranches d'âge***

FREIN	18-34 ans	35-49 ANS	50-54 ANS	55+ ANS	Gradient
Contraintes de temps	48,6 %	49,6 %	43,5 %	36,8 %	-11,8 pp
Problèmes de santé	8,3 %	10,0 %	23,4 %	30,6 %	**+22,3 pp**
Coût élevé	9,1 %	8,2 %	8,5 %	6,4 %	-2,7 pp
Aucun frein	26,2 %	26,0 %	20,2 %	22,7 %	-3,5 pp
Manque d'intérêt	12,4 %	9,5 %	14,1 %	12,3 %	-0,1 pp (stable)

Les données de l'enquête quantitative pointent vers trois segments d'intervention qui ne se recouvrent pas :

- La contrainte de temps appelle des formats courts, des créneaux décalés, une réduction des coûts de déplacement ; c'est une question d'organisation de l'offre, pas de création d'une nouvelle demande.
- Le manque d'intérêt appelle une action sur les représentations : communication, ancrage culturel, socialisation par les pairs, valorisation des profils de pratiquants. C'est une action de moyen terme sur les attitudes, qui peut s'appuyer sur un socle de croyances déjà solide, puisque plus de neuf personnes sur dix associent le sport au bien-être physique et mental, et ce bien que le lien entre sport et employabilité soit nettement moins établi. Autrement dit, le levier de conviction existe sur la santé et l'épanouissement personnel, mais reste largement à construire sur les débouchés professionnels, afin de toucher des publics plus larges.
- Les problèmes de santé appellent une réponse spécifiquement conçue pour des populations fragilisées : sport doux, partenariats avec les systèmes de santé, programmes de réhabilitation par l'activité physique. C'est la cible la plus difficile à atteindre par l'offre sportive traditionnelle et celle pour laquelle l'innovation programmatique est la plus nécessaire.

Encadré 7. Zoom « online » : Freins à la pratique

Au sein de l'échantillon online, le manque de temps reste le premier frein mais est moins prégnant que pour l'échantillon CATI, contrairement au coût (signalé par 36,3 % des répondants contre 8,4 %) et au manque d'infrastructures de proximité (24,1% contre 7,4 %).

Comme dans l'échantillon CATI, la contrainte de coût décroît avec le revenu (40,5 % à 32,3 %) et celle de temps dépend de l'activité (42,1% chez les salariés, 28,4 % chez les étudiants). Le milieu de résidence joue peu. Plusieurs facteurs se conjuguent probablement chez cette population qui cherche à approfondir sa pratique (équipements, clubs) et se heurte donc davantage à des barrières de coût et d'offre.

3.5. Les résultats des focus groupes sur les freins individuels à la pratique sportive

Selon les analyses tirées des focus groupes, les freins, comme les motivations, sont également cumulatifs. Ils peuvent être regroupés en 4 catégories : freins d'accès, disponibilité, freins physiques et psychologiques, freins socio-culturels.

Les freins liés à la demande : les obstacles financiers

Le coût est le premier frein évoqué par les personnes aux revenus modestes. Il varie fortement selon les disciplines. Le football informel peut être perçu comme accessible, mais devient plus coûteux lorsqu'il passe par une académie ; le fitness et la musculation nécessitent souvent un abonnement en salle ou l'encadrement d'un coach ; les arts martiaux demandent kimono et protections ; la natation suppose l'accès à une piscine ; le tennis ou l'équitation sont toujours associés à des coûts plus élevés et à un public aisé.

En outre, même lorsque le sport se pratique dans des espaces publics « informels », d'autres coûts – liés au transport, à l'équipement, à la tenue ou à l'alimentation spécifique – peuvent apparaître. Ces dépenses entrent en concurrence avec le reste du budget, et sont soumises à des arbitrages, notamment pour les familles. Au Sénégal, la fin d'un abonnement peut suffire à interrompre la pratique lorsqu'il n'y a plus les moyens de renouveler. Certains non pratiquants invoquent un manque de visibilité financière pour payer un cours de sport car les revenus permettent à peine de couvrir les dépenses essentielles. Les femmes sans emploi invoquent quant à elles le manque d'autonomie financière.

Les freins liés à l'offre : le manque d'infrastructures

La pratique sportive est évidemment dépendante aussi de l'offre disponible à proximité, notamment des équipements, ainsi que de leur qualité.

Ainsi le focus group de femmes en Afrique du Sud déplore : « Il faudrait qu'ils aménagent des infrastructures ; les piscines sont à sec et la corruption règne en maître parmi les responsables municipaux ».

Au Sénégal, les pratiquants expliquent que les gens s'installent sous les autoponts (espace public sur un rond-point sous une route aérienne) « parce qu'ils n'ont pas de lieu adéquat pour cela [faire du sport ailleurs] ».

La localisation des infrastructures est tout aussi déterminante, en raison des coûts et de l'accessibilité des transports, une contrainte particulièrement importante pour les jeunes. Or, souvent celles-ci sont trop concentrées dans les capitales ou les quartiers favorisés.

Au Sénégal, tous les répondants (pratiquants et encadreurs) insistent sur la rareté et la privatisation des terrains existants, ainsi que sur la nécessité de développer des infrastructures de proximité pour favoriser la pratique. En Afrique du Sud, la question est plus fortement associée aux inégalités entre quartiers et à la différence entre infrastructures privées bien équipées et espaces publics ou communautaires sous-dotés selon les zones. Au Rwanda, l'existence d'infrastructures modernes dans la capitale ne suffit pas à répondre aux besoins de terrain des clubs, académies et pratiques de proximité.

Le manque de temps

Le manque de temps est un obstacle récurrent dans les quatre pays. Il touche les hommes actifs et les femmes, actives ou mères au foyer, qui évoquent des contraintes professionnelles ou familiales.

Au Maroc cette tension s'exprime chez les hommes et les femmes, notamment chez la population active, pour qui le sport concurrence le temps familial.

Les pratiquants réguliers expliquent comment ils parviennent à trouver du temps pour une activité sportive — tôt le matin, tard le soir, ou en week-end. Pour eux le sport est considéré comme priorité personnelle et contribue à leur équilibre afin d'être plus disponible pour leur famille.

Le manque de temps est souvent accompagné d'un autre frein : la fatigue que d'autres nomment paresse. Le manque d'énergie physique ou mentale est particulièrement présent chez les femmes, mais aussi chez les hommes des focus groupes conduits au Maroc et en Afrique du Sud.

Les contraintes physiques et psychologiques

Les freins psychologiques – manque de motivation, peur de commencer, intimidation face aux pratiquants expérimentés, gêne du regard des autres – occupent une place importante chez les non-pratiquants.

La salle de fitness est parfois vue comme un espace de performance, mais des récits positifs existent aussi.

Les blessures liées au sport, les accidents ou les maladies constituent une cause d'arrêt de l'activité physique et peuvent en empêcher la reprise, notamment pour des sports perçus comme à risque (musculation, football, etc.).

Les freins à la pratique sportive des personnes handicapées n'ont pas été abordés dans les focus groups, à l'exception du groupe d'encadrants au Sénégal où le football pour amputés est mentionné. Un coach a insisté sur le besoin de vulgarisation de la pratique, le manque d'infrastructures et d'équipements adaptés, la barrière financière et les enjeux de reconnaissance sociale du handisport.

Les normes religieuses et socio-culturelles

Les normes sociales constituent un frein majeur à la pratique féminine, notamment pour les sports (arts martiaux, football, musculation, rugby, certains sports collectifs) implicitement ou expressément considérés comme masculins, ou incompatibles avec le rôle attendu d'une femme, d'une épouse ou d'une mère. Au Maroc et au Rwanda, les témoignages montrent que le football féminin ou les sports de combat ont longtemps été mal vus, parfois par les parents, parfois par la société. Cependant dans ces deux pays les participants aux focus groups s'accordent à dire que si la pratique religieuse reste un frein à la pratique sportive des femmes, les mentalités ont évolué. À Casablanca, l'ouverture de salles de sport féminines ou avec des horaires dédiés aux femmes est vue comme une avancée. Au Rwanda aussi les normes religieuses sont évoquées, du fait de l'interdiction du port du pantalon pour les femmes.

Partout, le choix du sport se fait selon le genre : les garçons bénéficient d'une plus grande liberté, notamment dans le choix du sport pratiqué et le lieu de pratique (dans le quartier ou en dehors) ; tandis que les filles, quand elles ont le droit, doivent trouver une activité sportive à pratiquer à proximité de la maison et, si possible, participer avec d'autres camarades.

Cette discrimination s'étend à la couverture médiatique, comme l'évoque une pratiquante sud-africaine : « je ne sais pas quand les Banyana Banyana jouent, mais pour les Bafana Bafana, on a les dernières nouvelles [...]. Les femmes ne bénéficient pas d'un soutien suffisant ».

La catégorie sociale est un autre facteur de différenciation. Les sports collectifs sont perçus comme populaires, tandis que d'autres – tennis, golf et équitation en tête – sont perçus comme réservés aux classes aisées en raison du coût, de l'accès aux infrastructures ou de leur image. Un pratiquant marocain observe : « l'équitation, c'est un sport élitiste [...] personnellement, je n'ai pas les moyens de m'inscrire » ; au Sénégal, une participante observe que le golf c'est « pour les patrons », alors que le focus group des hommes en Afrique du Sud observe « Le golf, c'est aussi un sport qui favorise les relations sociales [...] c'est généralement l'apanage des hommes d'affaires et des membres de country clubs ».

Enfin, l'appartenance ethnique n'est pas mentionnée explicitement comme discriminante, sauf au Sénégal où des participants aux focus groups indexent les populations d'une certaine région comme plus conservatrices et moins favorables à la pratique sportive. Enfin, certains sports demeurent socialement connotés.

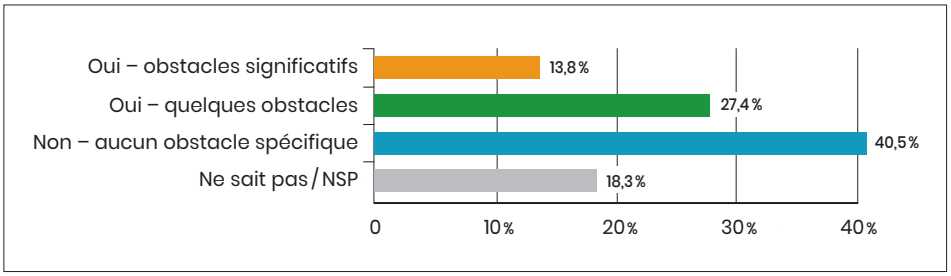
En Afrique du Sud, les encadreurs sportifs ont fait référence à la couleur de la peau comme facteur discriminant : « Les entraîneurs blancs sont mieux rémunérés que les entraîneurs noirs ».

3.6. La perception sociale des obstacles propres à la pratique féminine

Comme indiqué, les répondants à l'enquête quantitative ont été interrogés sur celles qu'ils croient être les principales barrières – structurelles, socioculturelles et environnementales – à la pratique du sport par les femmes à travers le continent. Ce travail vise à combler les lacunes des travaux académiques existants, qui reposent généralement sur des échantillons restreints.

Sur l'ensemble de la population enquêtée, un peu plus de deux personnes sur cinq (41,2 %) reconnaissent l'existence d'obstacles spécifiques aux femmes pour la pratique sportive.

Figure 7. ***Obstacles perçus comme étant spécifiques aux femmes***



Cependant, une proportion presque équivalente (40,5 %), considère qu'il n'y a pas d'obstacles spécifiques, et 18,3 % ne se prononcent pas. La perception varie surtout selon que l'on pratique ou non un sport. Les pratiquants reconnaissent plus souvent l'existence d'obstacles spécifiques (42,9 %, contre 37,5 % chez les non-pratiquants) et se montrent nettement plus affirmatifs : ils ne sont que 15,8 % à répondre « ne sait pas », contre 23,7 % des non-pratiquants. L'expérience directe du milieu sportif rend concrètement visibles les freins là où ils s'expriment (absence de vestiaires, horaires inadaptés, regard social) alors que la distance au sport entretient, chez les non-pratiquants, une méconnaissance structurelle de ces obstacles.

Chez les hommes, la perception d'absence d'obstacles est plus forte chez les jeunes et les seniors.

Les femmes enquêtées sont plus nombreuses que les hommes à reconnaitre l'existence d'obstacles genrés (44,6 % vs 37,6 %), qu'elles se sentent directement concernées par ces obstacles ou pas. Surtout, leur regard se déplace, car elles sont plus sensibles aux enjeux relatifs aux normes culturelles (8,4 % contre 2,2 % pour les hommes), aux questions de sécurité et harcèlement (4,7 % contre 1,6 %) et aux contraintes familiales (15,3 % contre 11,1 %). En revanche, lorsqu'elles parlent de leur expérience personnelle ces mêmes femmes mettent davantage en avant le manque de temps lié aux tâches domestiques (46 %), rarement nommé comme un obstacle « de genre ». Cette dissociation, reconnaître pour « les autres femmes » ce que l'on tait pour soi, pourrait traduire une intériorisation des normes plus qu'une absence d'obstacles, et invite à ne pas confondre la perception d'absence d'obstacles avec l'égalité réelle.

Cette dissociation n'est toutefois pas universelle, et la perception féminine des obstacles varie fortement selon les pays, sans relation linéaire avec la pratique réelle. Au Maroc, la non-pratique féminine est la plus élevée (77 %) mais 63 % des femmes ne perçoivent « aucun obstacle » : la mise à l'écart y est

si fréquente qu'elle n'est plus vécue comme une inégalité. Cette invisibilisation est également marquée en Égypte et en Côte d'Ivoire. À l'inverse, au Rwanda et au Kenya, les femmes semblent plus critiques : au Kenya elles nomment massivement des obstacles structurels comme le manque de sécurité et le harcèlement (21,6 %) et les normes culturelles (20,1 %), que les autres pays taisent davantage. L'Afrique du Sud illustre un cas distinct, où une faible perception d'obstacles s'accompagne d'une pratique féminine élevée, suggérant des barrières réelles plus faibles. Partout cependant, le frein dominant pour les femmes demeure le temps lié aux tâches domestiques, marqueur de la « double journée » des femmes. L'analyse par pays est révélatrice de plusieurs tendances.

En Afrique du Sud, plus de la moitié (51,1 %) des répondants, femmes et hommes confondus, indiquent ne pas savoir s'il existe des obstacles spécifiques aux femmes dans leur communauté, contre 18,3 % de la population générale.

Tableau 14. ***Obstacles perçus comme étant spécifiques aux femmes par pays***

PAYS	n CATI	Oui Sig. (% n pays)	Oui Quelques (% n pays)	OUI TOTAL (sig. +quelques)	NON (% n pays)	NSP (% n pays)	Δ OUI vs global
Sénégal	478	16,7 %	34,1 %	50,8 %	37,2 %	11,9 %	+9,6 pp
Afrique du Sud	272	17,3 %	9,6 %	26,9 %	22,1 %	51,1 %	-14,3 pp
Côte d'Ivoire	470	4,9 %	21,3 %	26,2 %	55,5 %	18,3 %	-15,0 pp
Égypte	324	5,6 %	13,6 %	19,2 %	67,3 %	13,6 %	-22,0 pp
Maroc	260	11,5 %	15,4 %	26,9 %	60,8 %	12,3 %	-14,3 pp
Rwanda	652	14,7 %	42,2 %	56,9 %	25,9 %	17,2 %	+15,7 pp
Cameroun	674	17,1 %	30,0 %	47,1 %	35,9 %	17,1 %	+5,9 pp
Kenya	266	19,9 %	34,2 %	54,1 %	41,4 %	4,5 %	+12,9 pp
Nigeria	475	15,4 %	24,8 %	40,2 %	36,0 %	23,8 %	-1,0 pp
GLOBAL CATI	**3 871**	**13,8 %**	**27,4 %**	**41,2 %**	**40,5 %**	**18,3 %**	**0**

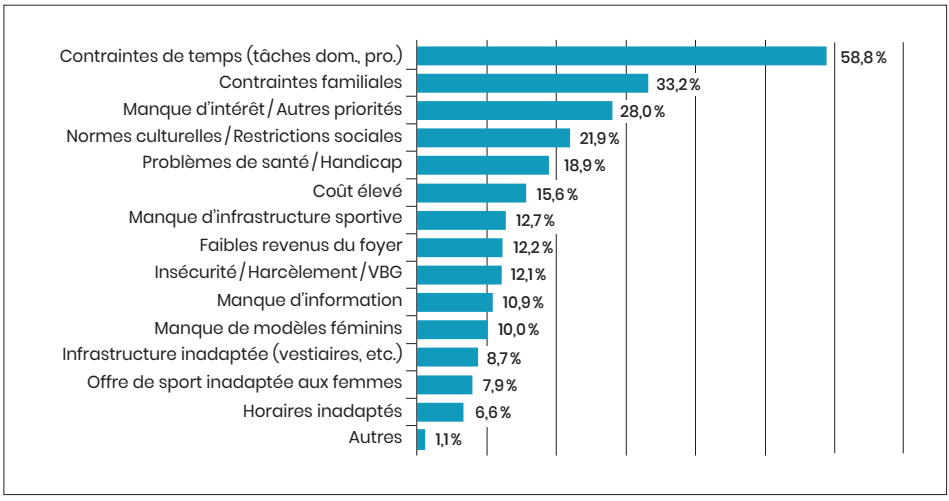
Les pays où la perception d'obstacles genrés est moindre sont l'Égypte (67 %), le Maroc (61 %) et la Côte d'Ivoire (56 %). En Égypte, cette donnée coexiste avec une pratique féminine relativement élevée (65 %), ce qui implique que ces obstacles

genrés sont probablement et objectivement plus faibles, alors que dans les deux autres pays elle coexiste avec une plus faible pratique féminine (33% et 48%) : l'exclusion des femmes y semble si normalisée qu'elle n'est plus identifiée comme telle.[17]

Sur la nature de ces obstacles, les contraintes de temps arrivent en tête à 58,8 %, reconnues aussi bien par les hommes (56,3 %) que les femmes (60,8 %).

Les contraintes familiales sont également reconnues par femmes et hommes, car suffisamment visibles pour être nommées par tous, même si ce sont les femmes qui les vivre de l'intérieur. Les femmes citent davantage les contraintes structurelles (temps, santé, coût), attribuant la non-pratique féminine à des obstacles externes, alors que les hommes y voient davantage un manque d'intérêt (cité par 31% des hommes et seulement 25,5 % des femmes).

Figure 8. ***Nature des obstacles spécifiques aux femmes pour pratiquer le sport***



Les normes culturelles sont davantage citées par les hommes (25,5 %) que les femmes (18,9 %), et particulièrement perçues au Rwanda (35,3%), au Cameroun (27,4%) et au Sénégal (24,8 %), trois pays où les transformations sociales et économiques créent une tension entre normes traditionnelles persistantes et aspirations nouvelles des femmes.

17. L'adhésion à l'idée que « le sport favorise l'intégration des femmes » semble confirmer cette hétérogénéité : seul le Maroc est en retrait (62 %, contre 69 % au global), tandis que la Côte d'Ivoire (73 %) et l'Égypte (69 %) se situent au-dessus ou au niveau de la moyenne. À l'opposé, le Rwanda et le Sénégal — où les obstacles sont largement perçus (taux de « non » de 26 % et 37 %) — affichent une adhésion supérieure (67 % et 78 %).

Les problèmes de santé sont en revanche davantage cités par les femmes (21,9 % de leurs réponses vs 15,2 % de celles des hommes). Ce résultat est cohérent avec des taux de non-pratique féminine plus élevés à partir de la quarantaine, des grossesses et des accouchements qui peuvent affecter les capacités physiques et un accès aux soins parfois plus limité.

L'insécurité et le harcèlement sont en revanche plus cités par les hommes (14,1 %) que les femmes (10,5 %), peut-être en raison d'un biais de désirabilité sociale pour les répondantes.

Manque de modèles féminins (10,0 %), infrastructure inadaptée (8,7 %), offre inadaptée (7,9 %) et horaires inadaptés (6,6 %) sont en bas du classement. La faiblesse relative de ces pourcentages est plutôt un signal de hiérarchie : si ces obstacles sont bien présents, ils ne seront visibles qu'une fois que les contraintes de temps, familiales et sociales auront été – au moins partiellement – levées. En effet, elles ressortent davantage dans les pays où la pratique sportive féminine commence à émerger.

Par ailleurs, le manque de modèles féminins (davantage perçu par les hommes (11,9 %) que les femmes (8,4 %)), représente un levier de communication sous-exploité : les modèles sportifs féminins visibles dans les médias et les communautés locales ont un effet sur l'aspiration à pratiquer des jeunes filles.

L'analyse des obstacles selon l'âge et le milieu de résidence donne des éclairages supplémentaires. Au global, la perception des obstacles augmente légèrement avec l'âge (39,6 % chez les 18-34 ans, 42,6 % chez les 35-49 ans, 43,1 % chez les 50 ans et plus) et elle est un peu plus forte dans les régions (42,7 %) qu'en capitale (40,2 %).[18]

Le clivage capitale/régions est instructif : dans les régions, presque tous les obstacles structurels sont plus fréquemment cités – faible revenu, manque d'information, infrastructures inadaptées, absence d'offre adaptée et manque de modèles féminins. Les freins liés à l'environnement et à l'offre pèsent donc davantage hors des capitales, alors que la capitale se distingue surtout par les contraintes de temps et le coût.

18. Sur la nature des obstacles la perception des contraintes de temps s'accentue aussi avec l'âge (22,3 % chez les 18-34 ans, 26,8 % chez les 50 ans et plus), suivies des contraintes familiales (de 12,3 % à 15,2 % avec l'âge). Il en est de même pour les normes culturelles et sociales, plus citées dans les régions (11,3 %) qu'en capitale (7,5 %).

Encadré 8. Zoom « online » : Obstacles identifiés comme étant spécifiques aux femmes

La perception d'obstacles spécifiques aux femmes est bien plus forte pour l'échantillon online (67,5 %) que pour le CATI (41,2 %). Ce panel est systématiquement plus sensible aux obstacles genrés de toute nature, et *a fortiori* aux enjeux de sécurité et harcèlement (23,7 %, contre 5 % pour le panel CATI), et de normes culturelles (22,1 % contre 9 %), mais aussi au manque de modèles féminins, signe d'un public urbain et jeune plus exposé au débat public sur ces sujets.

Au sein de l'échantillon, la perception d'obstacles genrés décroît nettement avec l'âge (72,6 % des 18-34 ans contre 55,9 % des 50 ans et plus). Elle est un peu plus forte dans les régions (70,7 %) qu'en capitale (65,5 %). Le revenu et le statut jouent peu.

Au total, le public qui a fait l'objet de la collecte online, plus jeune, urbain et éduqué, apparait comme plus sensible aux obstacles rencontrés par les femmes. Ces questions de genre seraient donc un marqueur générationnel et social, amplifié par le profil du panel online.

3.7. Le sport féminin : normes sociales, obstacles et évolutions : les enseignements du volet qualitatif

Les focus groups, conduits séparément auprès de groupes d'hommes et de femmes, permettent d'approfondir les résultats de l'enquête quantitative. Derrière des constats partagés, la perception du sport diffère pour ces différents groupes.

Chez les hommes, la pratique est plus souvent associée à la passion sportive, à la performance, au plaisir du jeu, à la sociabilité entre pairs, ou au maintien de la forme physique, tandis que chez les femmes, les motivations apparaissent plus souvent articulées autour de la santé, de l'apparence, de la confiance, du bien-être et de la gestion du stress.

Dans certains cas, la famille est un levier pour le sport féminin, notamment lorsqu'un membre ainé (père, sœur) le pratique régulièrement.

Les contraintes rencontrées par les femmes sont à la fois pratiques et culturelles. Elles ne sont pas uniformes, mais elles apparaissent dans les quatre pays avec des intensités différentes. Si le manque de temps est identifié comme l'un des principaux freins, il est plus visible au Sénégal et au Maroc, notamment pour les femmes qui travaillent, puisqu'elles restent responsables du foyer et des enfants ; le sport rentre alors en compétition avec un temps personnel limité.

La sécurité est un frein clé, notamment pour les pratiques extérieures, en horaire décalé, dans l'espace public ou en raison des déplacements. Les femmes ont besoin de lieux plus proches, non mixtes (sujet mentionné au Maroc), sécurisés. La présence d'autres femmes, d'un coach femme ou d'un groupe peut réduire le risque perçu.

Comme indiqué, les normes sociales continuent de conditionner fortement les disciplines considérées comme acceptables ou non pour les femmes ; parmi ces dernières, le football ou le karaté sont mentionnés au Rwanda, en raison de représentations persistantes et de la crainte que les femmes ne « deviennent trop fortes ». C'est aussi dans ce pays que les témoignages les plus négatifs à l'égard de la pratique féminine ont été recueillis. Au Maroc, une coach de football souligne que ce sport était socialement mal perçu chez les femmes, mais que les mentalités ont changé. Au Sénégal, la présence croissante de femmes coachs dans le football, le rugby ou l'encadrement physique atteste d'une transformation progressive de ces normes. En effet, les coachs femmes jouent un rôle important dans la légitimation du sport féminin. Elles rendent la pratique plus accessible, rassurent les participantes, créent de l'identification et montrent qu'une femme peut non seulement pratiquer, mais aussi encadrer, diriger et transmettre. Elles suscitent aussi de la curiosité et deviennent parfois des figures de conseil.

Au Sénégal, les coachs expliquent que les femmes préfèrent être encadrées par des femmes, et que cela met les maris plus à l'aise.

L'accès des femmes au sport dépend aussi du regard des hommes et de la famille. Les conjoints peuvent encourager, accompagner ou freiner. Les parents peuvent soutenir ou interdire. Les frères, amis ou coachs peuvent être des relais d'entrée dans la pratique. Le sport féminin se développe donc dans une négociation avec l'environnement familial.

3.8. Quand les obstacles se révèlent insurmontables : un Africain sur trois ne pratique pas de sport

Sur les neuf pays où s'est déroulée notre enquête, environ une personne sur trois (31,8 %) ne pratique aucun sport. Ces personnes sont majoritairement des femmes (68,4 %)[19] : le genre est le premier déterminant de la non-pratique sportive en Afrique, avant l'âge, la localisation ou le revenu. Et parmi les femmes, 42,9 % ne pratiquent aucun sport, alors que cela est vrai pour environ un homme sur cinq. Cet écart se maintient stable à travers toutes les tranches d'âge : c'est une fracture structurelle qui s'installe dans l'enfance ou à l'entrée dans la vie adulte et ne se résorbe pas.[20]

19. Alors qu'elles ne représentent que 42,6 % des pratiquants.
20. À 18-34 ans, l'écart est de 24,0 pp (H=17,8%, F=41,8 %). À 55 ans et plus, il est de 21,0 pp (H=28,7 %, F=49,7 %).

La pratique du sport diminue régulièrement, mais de manière limitée, avec l'âge. Les non-pratiquants sont légèrement plus nombreux en capitale (33,5 %) qu'en régions (29,4 %): ce résultat est cohérent avec le premier obstacle détecté, à savoir le manque de temps, car – malgré l'offre sportive – la ville africaine produit aussi des contraintes en termes de temps de trajets et de charge de travail, ainsi qu'une pression sociale plus intense.

Les données de l'Organisation internationale du travail nous permettent d'avoir une vue d'ensemble sur les heures de travail effectuées dans sept des neuf pays de notre étude (données manquantes pour le Maroc, pays avec le taux le plus bas de pratique sportive et le Cameroun, pays avec le taux le plus élevé).

Tableau 15. Temps moyen hebdomadaire de travail par personne employée

PAYS	Zone géographique	Nombre d'heures travaillées hebdomadaires
Côte d'Ivoire (2019)	Urbaine	44,28
Côte d'Ivoire (2019)	Rurale	45,95
Égypte (2024)	Urbaine	47,59
Égypte (2024)	Rurale	44,5
Kenya (2021)	Urbaine	48,84
Kenya (2021)	Rurale	42,47
Nigéria (2024)	Urbaine	40,29
Nigéria (2024)	Rurale	40,31
Rwanda (2025)	Urbaine	37,98
Rwanda (2025)	Rurale	24,54
Sénégal (2024)	Urbaine	50,56
Sénégal (2024)	Rurale	52,04
Afrique du Sud (2024)	Urbaine	42,63
Afrique du Sud (2024)	Rurale	42,81

Source : Statistiques sur le temps de travail – ILOSTAT – site web consulté le 24/08/2026.
Le nombre d'heure est calculé sur une année ; en fonction de la disponibilité des données, l'année de référence n'est pas la même selon les pays ; elle est indiquée entre parenthèses à côté de chaque pays.

NB : Les données distinguent entre zones rurales et urbaines, et pas entre capitale/ville principale et régions comme dans le cas de nos données d'enquête.

Dans tous les pays sauf au Rwanda ces données font état d'un volume horaire de travail hebdomadaire important (plus de 40h/semaine). En outre, ce volume est soit comparable entre zone urbaine et rurale, soit nettement supérieur en zone urbaine, dans le cas de trois des pays : Rwanda, Kenya, et en moindre mesure en Égypte.[21] Si à cela on ajoute le temps de trajet quotidien pour se rendre sur le lieu de travail, vraisemblablement supérieur en zone urbaine, on comprend pourquoi les contraintes de temps représentent le principal obstacle à la pratique sportive en Afrique, notamment chez la population active, mais aussi pourquoi cette pratique est relativement moindre dans les grands centres urbains du Continent, malgré les infrastructures formelles plus répandues.

Une analyse des données d'enquête permet de dégager quatre « profils type » de non-pratiquants d'activités sportives, donnant des pistes pour des politiques d'intervention :

Profil A - entre fort taux de pratique et absence de motivation

Le Nigeria et le Cameroun ont les taux de non-pratique les plus faibles de l'étude (24–27%), mais leurs non-pratiquants présentent un profil singulier, affichant le manque d'intérêt parmi les freins principaux (à 44,2 % au Nigeria et 38,7 % au Cameroun) : ce n'est pas une barrière d'accès, c'est un déficit d'attachement à la pratique sportive.

Ce résultat peut refléter une définition restrictive du sport. Par exemple, au Nigeria, 40% des pratiquants s'entraînent à domicile (fitness, marche, yoga) et cette pratique informelle pourrait ne pas être perçue comme « sport organisé ».

Autre paradoxe : si les pratiquants sont plus nombreux, la fréquence de pratique est plus faible ; un modèle de sport opportuniste et épisodique plutôt qu'ancré dans la routine. L'enjeu y est moins de convertir des non-pratiquants que de fidéliser et régulariser ceux qui pratiquent déjà des activités sportives.

Profil B - Le vieillissement comme déterminant structurel

Le Rwanda, l'Égypte et l'Afrique du Sud ont des taux de non-pratique proches (28-31%), et un fort gradient âge, puisque la pratique diminue significativement avec l'âge.[22]

21. Le Sénégal représente une exception, avec un nombre d'heures travaillées supérieur en milieu rural, mais aussi un nombre global plus élevé que dans tout autre pays de l'échantillon.
22. Écart de 11 points de pourcentage entre la première et la dernière tranche d'âge en Égypte, de 37 pp au Rwanda.

Le Rwanda est le cas le plus saisissant : les 55 ans et plus atteignent un taux de non-pratique de 58 % contre 21 % chez les 18-34 ans. Le pays champion de course à pied de masse, où la santé représente un véritable moteur du sport, ne parvient pas à maintenir sa population aînée dans la pratique – probablement en raison de la nature du sport dominant, qui demande de l'endurance.

L'Afrique du Sud présente le profil le plus complexe et le plus développé, avec un fort taux d'encadrement (27,7 %), une part importante de revenus générés par des activités liées au sport (20,2 %), mais simultanément une faible perception des effets sociétaux du sport. En outre, près d'un non-pratiquant sur quatre ne perçoit aucun frein, signe d'un renoncement volontaire, pas contraint. La polarisation héritée de l'apartheid continue de se lire dans les chiffres : une niche sportive professionnalisée et dépensière coexiste avec une large population qui ne pratique pas sans raison déclarée.

Profil C - Le manque de temps, une contrainte majeure

Au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Kenya (où le taux de non pratique est compris entre 30 et 39 %) le principal frein à la pratique sportive est le manque de temps (cité par 56 à 65 % des répondants) et la principale motivation est la santé (plus de 85 % des répondants).

Le Kenya, qui affiche un taux de non-pratique plus élevé (38,7 %) est le seul pays de l'étude où le coût (33,8 %) et le manque d'infrastructure (33,5 %) figurent parmi les trois principales contraintes, ce qui reflète une économie sportive plus formalisée. Le gradient âge y est fort (+16 pp) et atteint un pic spectaculaire chez les 50-54 ans (64 % de non-pratiquants), suggérant une rupture au passage de la cinquantaine, non compensée par une offre senior adaptée.

Le Sénégal présente le signal le plus paradoxal du groupe : son gradient âge est négatif à (-24 pp), ce qui signifie que les 18-34 ans ont un taux de non-pratique de 40 %, bien supérieur à celui des seniors (16 %). C'est contre-intuitif, et cela pointe vers une barrière d'accès pour les jeunes adultes plutôt que vers un désintérêt : emplois précaires, charges familiales précoces, absence d'offre structurée à la sortie du système scolaire.

Profil D - Sport à 2 vitesses

Le Maroc cumule le taux de non-pratique le plus élevé du panel (65 %) et la plus forte assiduité des pratiquants (86,8 % pratiquent au moins 2-3 fois par semaine). Ceux-ci sont aussi les plus dépensiers, et les plus utilisateurs d'équipements spor-

tifs formels (59 % pratiquent dans des espaces sportifs aménagés, contre 28 % en moyenne). Cette niche est captive d'une offre payante et structurée.

Pour les autres, la non-pratique du sport semble plutôt subie que choisie. Près de 95 % d'entre eux perçoivent au moins un obstacle réel à la pratique, notamment en termes de temps (61 %), ou de santé (21 %) – et pas de coût (1,5 %), malgré les tarifs élevés que paient leurs compatriotes.

Cependant, il se peut aussi que la définition de la pratique sportive soit interprétée de manière plus restrictive (*cf. supra*). La niche qui se déclare pratiquante est précisément celle qui associe sport et infrastructure : 80 % d'entre eux fréquentent un espace formel, contre 49 % en moyenne sur les neuf pays. Les lieux informels comme la rue ou le domicile sont en revanche délaissés (22 % contre 52 %).

4. Origine et ancrage de la pratique

Selon les résultats des focus groupes, l'origine de la pratique sportive repose sur trois facteurs centraux, à savoir la famille, l'école et la communauté.

4.1. La famille comme levier ou frein à la pratique

La famille est le premier levier d'entrée dans le sport, non seulement parce que ce sont les parents qui y inscrivent leurs enfants (pour canaliser leur énergie, les socialiser…), mais aussi car ils « transmettent » parfois la pratique sportive.

Elle peut tout autant devenir un obstacle, en particulier pour les filles, en raison des normes culturelles, et parfois du souhait de protéger les enfants. Au Rwanda, des parents hésitent à laisser leurs filles pratiquer les arts martiaux, par peur des blessures ou de la violence ; en Afrique du Sud, la crainte d'agressions sexuelles (du fait d'encadreurs, d'autres sportifs ou lors des déplacements) limite leur participation.

Enfin, la capacité financière du foyer est décisive : cotisations, déplacements et équipements ont un coût. Au Sénégal, la privatisation et la tarification de terrains autrefois gratuits (jusqu'à 50 000 FCFA l'heure) poussent des enfants de familles modestes à abandonner.

4.2. L'école comme porte d'entrée

Dans tous les pays, la première expérience sportive est très souvent associée à l'école, premier cadre structurant de la pratique. C'est là que les enfants découvrent différents sports et en apprennent les règles; parfois, les talents y sont détectés avant de poursuivre la pratique en dehors.

L'école a aussi une fonction de démocratisation : elle ouvre l'accès à des sports autrement inaccessibles, et les compétitions scolaires donnent à certains le goût de poursuivre. Elle facilite le sport féminin : en Afrique du Sud, les participantes soulignent son fort ancrage scolaire ; au Maroc, des coachs interviennent en milieu scolaire pour transmettre respect, discipline et adaptation.

Le sport (entendu aussi comme activité physique et éducation physique) peut également renforcer l'engagement scolaire. De bons résultats peuvent ouvrir des bourses d'excellence, incitant les parents à soutenir la pratique.[23]

L'école est donc un formidable outil de promotion de la pratique du sport, à condition d'être dotée d'équipements sportifs sûrs et accessibles ou d'avoir accès à des infrastructures de proximité, ce qui n'est pas toujours le cas. Les personnes ayant mentionné la plus longue pratique du sport scolaire ont évoqué des établissements bien dotés en équipement et très engagés dans les compétitions scolaires.

4.3. La communauté et le quartier comme espaces de socialisation, de cohésion et d'opportunités

À l'échelle locale, le sport est partout décrit comme une activité qui rassemble, crée du lien et détourne les jeunes – surtout les garçons – des conduites à risque (drogues, violences). Au Maroc, le quartier est un point de départ déterminant : plusieurs encadrants en font un outil de revalorisation territoriale, à l'image de ce coach de judo ayant ouvert sa salle dans l'ancienne médina pour changer le regard porté sur son quartier. Cette mission auprès des jeunes de quartiers populaires est fortement portée par les entraineurs du Maroc, du Sénégal et d'Afrique du Sud, qui y voient un moyen de rendre visibles des réussites inspirantes (*cf. infra*). Mais l'accès reste très inégal selon les territoires. En Afrique du Sud, malgré un sport scolaire développé, l'offre communautaire est segmentée : d'un côté, salles privées bien équipées dans les quartiers aisés (réseau Virgin Active), de l'autre, espaces ouverts et coachs sous-financés. Un coach résume : « c'est l'emplacement qui fait la différence » pour décrocher un sponsoring, selon que l'école se situe dans un quartier doté de parents « qui ont des relations » ou non.

23. Par exemple, un encadrant sénégalais a expliqué que certains parents interdisent l'entraînement pendant l'année scolaire car ils considèrent que le sport peut nuire à la réussite scolaire. Il a cité une anecdote : quatre élèves préparaient un examen ; trois ont continué à s'entraîner tout en révisant, tandis qu'un quatrième a été interdit de sport par ses parents. Selon le coach, « les trois enfants qui s'entrainaient ont tous eu l'examen d'office » alors que « l'enfant à qui on avait interdit le sport à cause des études avait échoué ».

La communauté est donc un accélérateur puissant à condition de disposer d'infrastructures accessibles et d'encadrants engagés.

4.4. L'encadrant sportif du quartier, un éducateur social par vocation

Les encadrants ne se limitent pas à transmettre des compétences : ils accompagnent les jeunes hors du terrain et peuvent devenir des figures de discipline, d'écoute, de motivation et parfois de protection. Leur rôle est d'autant plus important qu'ils canalisent des comportements difficiles, éloignent les jeunes des addictions, et offrent un cadre structurant là où les ressources familiales, scolaires ou publiques font défaut.

Au Maroc, au Sénégal et en Afrique du Sud notamment, plusieurs prolongent leur action en organisant tournois et événements locaux, pour créer des objectifs concrets, confronter les jeunes à d'autres adversaires et rompre la routine. Un coach marocain l'illustre : « en tant que propriétaire de salle, je peux appeler six ou sept autres clubs [...] et organiser un tournoi amical [...]. On prépare des médailles et des diplômes pour motiver les jeunes. » Au Sénégal, un encadrant décrit de même des tournois inter-écoles le week-end, doublés d'un dispositif de détection des potentiels.

Ce rôle repose sur un engagement personnel très fort : beaucoup agissent par vocation et par attachement à leur communauté, malgré des moyens limités, peu de reconnaissance et une rémunération instable. Ils cherchent des terrains, négocient l'accès aux infrastructures, adaptent les tarifs, prêtent du matériel, rassurent les parents et encouragent les filles. Certains s'engagent auprès des jeunes des quartiers défavorisés, fournissent gratuitement ou à des prix réduits des équipements, parfois récupérés *via* des associations, paient parfois de leur poche des frais de déplacements. En ce sens, à travers leur communauté, ils subventionnent la pratique sportive de jeunes qui sinon ne feraient pas de sport. Véritables médiateurs sociaux, ils constituent le maillon humain qui transforme le sport en outil d'éducation, d'inclusion et d'opportunité ; d'où l'importance de mieux les reconnaître, former et soutenir.

En revanche, les possibles cas d'abus par les encadrants sportifs ne sont pas relevés dans les focus groups.

4.5. Une continuité souvent fragile entre école, famille et communauté

Le principal enseignement transversal est que le développement du sport repose sur une continuité entre la famille qui autorise et soutient, l'école qui initie, et la communauté qui permet la pratique régulière. Dès que l'un de ces maillons manque, le parcours devient fragile.

Cette rupture frappe surtout les disciplines moins visibles, qui jouissent d'une moins forte légitimité sociale : le rugby (hors Afrique du Sud), les arts martiaux, volley-ball ou la natation sont peu promus, et leurs pratiquants finissent souvent par abandonner une discipline découverte à l'école qu'ils auraient aimé poursuivre.

5. Une mise en perspective à travers la littérature académique

Les résultats de notre enquête et des focus groups convergent avec la revue de littérature sur plusieurs points majeurs, mais révèlent aussi des écarts significatifs qui invitent à nuancer, voire à remettre en question certaines idées reçues sur le sport en Afrique.

5.1. L'informel comme épine dorsale : confirmation et quantification

La littérature académique souligne que le sport informel, loin d'être périphérique, constitue l'épine dorsale des systèmes sportifs africains. Les résultats quantitatifs le confirment : deux tiers des pratiquants évoluent dans l'espace public (rue, terrain vague, espaces sportifs aménagés), et 56 % de manière totalement libre. Les focus groups et les entretiens individuels apportent une dimension qualitative. Au Cameroun, des milliers d'équipes informelles de 20 à 30 membres, communément appelées « clubs 2.0 », structurent le football amateur en dehors de la Fédération camerounaise de football, sans fiscalité ni protection sociale. Comme le confirme l'entrepreneur S.N. : « Le football prend une grande part du gâteau, notamment amateur, *via* la création de mini-clubs informels. Il en existe des milliers au Cameroun composés de 20 à 30 membres ». Ce socle informel, bien qu'important, n'est ni capté par les statistiques officielles ni quantifié par la littérature. Au Kenya, la Dr D.O. (PDG) ajoute : « *80 % des sports de terrain reposent sur des bénévoles, des entraîneurs aux arbitres et organisateurs* »[24], confirmant que l'informel est le cœur de l'écosystème.

5.2. Taux de pratique : un écart important selon les outils de mesure

L'étude conduite par Barr *et al.* (2020) estime à seulement 18,9 % la proportion d'adultes pratiquant une activité physique de loisir en Afrique subsaharienne. D'après notre enquête, sur un échantillon de 3 871 foyers répartis dans neuf pays différents,

24. Ces données sont issues d'entretiens exploratoires et n'ont pas fait l'objet d'une triangulation avec d'autres sources ou méthodes de vérification.

le taux de pratiquants (loisir) serait de 68,2 %, soit plus de trois fois supérieur. L'écart est considérable. Deux explications possibles. D'une part, l'étude antérieure portait sur une définition plus restrictive de l'activité physique de loisir ; d'autre part, notre enquête a inclus des activités telles que la marche rapide, le football de rue et d'autres pratiques informelles que les répondants identifient spontanément comme « sport ». Ce décalage montre l'importance de l'instrument de mesure : une définition trop étroite du sport invisibilise l'essentiel de la pratique africaine. Les chiffres des licenciés et des inscrits dans les clubs de fitness sont utilisés pour estimer la participation à l'activité physique et au sport dans de nombreux pays, mais ne permettent pas d'obtenir une image fidèle du nombre de pratiquants en Afrique. Comme le souligne O.A. (entrepreneur) au Nigeria : « *Le défi pour y parvenir efficacement en Afrique est le manque d'informations statistiques* ».

5.3. Motivations : une pratique « utile » plutôt qu'hédoniste

La littérature théorique et les études qualitatives en Afrique mettent en avant les enjeux de mobilité sociale, résilience, identité. Notre enquête quantitative montre que la très grande majorité (85,3 %) des pratiquants cite la santé et la forme physique comme motivation principale à l'activité physique, suivie du plaisir (41 %) et la réduction du stress (28,6 %), très loin devant la socialisation (13,5 %) et la compétition (3,9 %) et les motivations économiques (1,9 %). Les focus groups confirment ce résultat, mais ajoutent des motivations complémentaires : l'apparence, la passion, les compétences sociales, et parfois les opportunités économiques. Toutefois, la hiérarchie est claire : en Afrique, le sport est d'abord un outil de santé, plus qu'un loisir hédoniste, notamment pour les femmes, pour qui s'ajoute une motivation liée à l'esthétique. En effet, d'après A.N. (doctorant en Sciences politiques, Cameroun) « Au Cameroun, les salles de musculation sont chères et destinées à une élite. Les centres de fitness vendent un aspect esthétique. Les femmes y vont plus que les hommes, pour perdre du poids et rester jeunes ». L'espoir de mobilité sociale n'est pas absent. S.O. (ex-athlète, Kenya), ancienne athlète kényane, témoigne au sujet d'une jeune basketteuse partie aux États-Unis : « *Elle n'a jamais gagné un centime en jouant au basket au Kenya… Le sport seul ne la nourrirait pas. Maintenant, elle est aux États-Unis et gagnera sa vie uniquement en pratiquant le sport* ».

5.4. Freins : une contrainte de temps écrasante

La littérature internationale souligne le coût comme obstacle majeur, notamment pour les populations à faible revenu. Or, l'enquête quantitative montre que le premier frein en Afrique est le manque de temps (46,7%), tandis que les contraintes de coût sont plus faiblement ressenties (8,4%). Les résultats des focus groups expliquent ce paradoxe : le sport africain s'est massivement adapté à la contrainte budgétaire en se déplaçant vers l'espace public gratuit. Ce qui limite la pratique est désormais la disponibilité horaire, contrainte universelle partagée par les pratiquants et les non-pratiquants. La littérature nord-américaine et européenne, centrée sur les abonnements payants et les infrastructures coûteuses, ne capte pas cette réalité. Selon J.B. (Consultant, Cameroun) « La majorité des gens continuent de faire du sport de manière « sauvage » : le long des rues, aux abords des stades, dans les espaces vagues. Il existe des « parcours Vita » aménagés par le gouvernement depuis la fin des années 80, avec des moniteurs, qui absorbent une bonne partie des gens faisant du sport de maintien ».

5.5. Genre : un écart structurel, des freins spécifiques peu visibles aux yeux des hommes

La littérature sur le genre et le sport en Afrique souligne les barrières socioculturelles, l'insécurité, le manque d'infrastructures adaptées. Notre étude confirme que le genre est le premier déterminant de la pratique, car 42,9% des femmes ne pratiquent pas d'activité physique, contre 20,4 % des hommes, un écart stable à tous les âges. Les focus groups détaillent les freins : charge domestique, normes religieuses, moqueries, manque de modèles féminins. Cependant, un résultat surprenant de l'enquête quantitative est que seuls 41,2 % des répondants reconnaissent l'existence d'obstacles spécifiques aux femmes, et 40,5% n'en voient aucun, avec une dénégation particulièrement forte en Égypte (67%), au Maroc (61%) et en Côte d'Ivoire (56%). La littérature n'avait pas pris en compte cette dimension du déni, pourtant cruciale pour concevoir des politiques d'inclusion.

5.6. Effets perçus : le sport comme facteur de bien-être personnel

Notre enquête montre un consensus sur les bienfaits personnels du sport, mais une adhésion beaucoup plus faible de ses bienfaits sociaux, en termes d'emploi ou d'intégration des femmes. Les focus groups confirment que le sport est perçu comme un ascenseur social pour quelques élus, mais rarement

comme un secteur porteur d'emplois de masse. Ce décalage entre les ambitions des programmes internationaux et les représentations populaires constitue un enseignement majeur pour les politiques publiques. Quant aux bénévoles, S.N. (entrepreneur, Cameroun) insiste : « Les bénévoles ont le rôle le plus important au Cameroun dans le sport, car il n'y a pas de moyens de payer des salaires. Sans eux, il ne se passerait rien. » Mais le bénévolat est aussi un piège : selon le Dr D.O. (PDG, Kenya), « 60 % des bénévoles ne passent jamais à des postes rémunérés, car on attend toujours du travail gratuit, ce qui rend cela à double tranchant ».

5.7. L'école, la famille, la communauté : des leviers confirmés mais fragiles

La littérature qualitative avait déjà identifié ces trois piliers. Les focus groups les détaillent : l'école est la première porte d'entrée (découverte du sport, démocratisation), la famille peut être accélératrice ou frein selon les moyens et les croyances, la communauté et les encadrants bénévoles sont les véritables animateurs du sport de proximité. L'enquête quantitative apporte une donnée inédite : 56 % des pratiquants évoluent sans aucun encadrement, et le bénévolat est massif (80 % du sport de terrain au Kenya repose sur des bénévoles). La littérature n'avait pas quantifié ce poids du bénévolat ni son corollaire : la difficulté à professionnaliser les métiers du sport.

5.8. Spécificités nationales : des modèles contrastés que la littérature ignore

Les études de la revue de littérature traitent souvent l'Afrique comme un ensemble, avec peu de généralités nationales et régionales, hormis pour les pays d'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud. Les résultats de l'enquête montrent toutefois une certaine diversité de modèles, qui appellent des politiques différenciées, ce que la littérature régionale ne permet pas toujours d'éclairer avec précision.

- Au Rwanda l'athlétisme, la marche et la course à pied sont des phénomènes de masse (78 %), le football est moins présent ; la santé est la motivation principale pour faire du sport (97 %), mais le taux de pratique chute chez les seniors ;
- L'Égypte est dominée par les clubs omnisports (67 %), conséquence, notamment, de la forte présence de l'État dans le financement des clubs ; la motivation plaisir y est très présente.

- Le Maroc affiche un taux record de non-pratique sportive (65 %), mais des pratiquants plus assidus et plus dépensiers : ce phénomène concerne une niche formelle qui ne reflète pas la réalité générale du pays, où la marche, activité informelle très répandue, est rarement comptabilisée dans les enquêtes officielles.
- L'Afrique du Sud représente le marché sportif le plus mature (coaching 28 %, revenus associés au sport élevés), mais aussi le plus polarisé et le plus sceptique sur les effets du sport sur l'intégration des femmes (44 %). Le Dr L.B. rappelle l'exception sud-africaine : « L'Afrique du Sud a accueilli la Coupe du Monde de Rugby 1995, la Coupe d'Afrique des Nations 1996, les Jeux Panafricains 1999, la Coupe du Monde de Cricket 2003, la Coupe du Monde de Football 2010, la Coupe du Monde de Netball 2023 ». N.P., professionnelle de l'événementiel (Afrique du Sud), tempère : « Pour la plupart des événements sportifs, il y a un groupe de personnes employées uniquement pour la période de l'événement, arrivant une à deux semaines avant le début du tournoi. Ils représentent 90 % des visages que vous voyez ».

5.9. Conclusions

Une première conclusion de notre étude pointe à la nature dualiste du secteur sportif africain.

Le sport informel, non encadré, pratiqué dans des lieux non prévus à cet effet (rue, plage, mais aussi au domicile) et à coût faible ou nul domine, bien que des activités encadrées, structurées et payantes soient également présentes, en proportions diverses selon les pays. Ces différents types d'activité, qui peuvent coexister et même se côtoyer (cas des académies de football), ne s'adressent pas aux mêmes catégories socioprofessionnelles et de revenu, lesquelles font face à des contraintes parfois très différentes, se traduisant par des inégalités dans l'accès et la pratique. Elles ne s'adressent pas non plus aux mêmes sexes, car un clivage très fort mais encore nié existe entre hommes et femmes non seulement en termes de sport pratiqué, mais aussi de fréquence, de modalités et d'obstacles perçus.

Il est par conséquent indispensable de reconnaitre ces contraintes et de les traiter par des politiques adaptées, ciblant selon les cas l'offre, la demande ou les représentations culturelles, afin de développer le potentiel du sport africain à hauteur des ambitions du continent – le plus jeune du monde, mais où les enjeux de vieillissement commencent aussi à être présents.

C'est aussi à cette condition que le sport africain pourra remplir son rôle sociétal, encore assez peu reconnu, et devenir un instrument de cohésion sociale.

Une deuxième conclusion, issue de la confrontation entre la littérature existante et nos résultats empiriques, est que les cadres théoriques dominants, bien que valables, ne rendent pas entièrement compte de la réalité africaine, où l'informel est le cœur du système, la santé, plutôt que le plaisir, est la motivation universelle, et le manque de temps, plutôt que le cout, est le premier frein. Et les pays africains présentent des modèles nationaux très contrastés, que l'on ne peut agréger sous une même étiquette.

Pour les politiques publiques et les programmes de développement, cela implique de :

- Cesser de raisonner à partir d'une dichotomie public/privé payant ;
- Investir dans l'aménagement d'espaces publics sportifs de proximité, plutôt que dans de grands équipements coûteux ;
- Cibler les contraintes de temps (formats courts, créneaux adaptés) plutôt que de subventionner massivement l'accès payant ;
- Lutter activement contre le déni des obstacles spécifiques aux femmes, par des campagnes de sensibilisation et des infrastructures inclusives ;
- Adapter les interventions aux profils nationaux (athlétisme/course et marche de masse au Rwanda, clubs sportifs en Égypte, polarisation sud-africaine, etc.).

Cette mise en perspective confirme, si besoin était, que la recherche sur le sport en Afrique doit s'affranchir des modèles importés et produire des connaissances ancrées dans les réalités quantitatives et qualitatives du continent.

Bibliographie

Abbot, Sebastian. 2018. The Away Game: *The Epic Search for Soccer's Next Superstars*. 1re édition. New York: W.W. Norton & Company.

Acheampong, Ernest Yeboah, Malek Bouhaouala, and Michel Raspaud. 2020. "Street Football, Periodisation, and Migration Itineraries and Strategies." Dans *African Footballers in Europe*. 1re édition. Londres : Routledge.

Agyemang, Kwame J. A., Nana Ama Ayenor, Marilyn Hammond, and Joel Nii Borte Bortey. 2023. "Africa Rising: Turning Sporting Potential into Success." *Sport, Business and Management: An International Journal*, publication anticipée. https://doi.org/10.1108/SBM-10-2023-0121.

Alegi, Peter. 2010. *African Soccerscapes: How a Continent Changed the World's Game*. Athens : Ohio University Press.

ASCI. 2023. *ASCI Strength in Number Report.* ASCI. https://africansci.com/wp-content/uploads/2025/02/ASCI-SinN-Report.pdf.

Baller, Susann. 2014. "Urban Football Performances: Playing for the Neighbourhood in Senegal, 1950s–2000s." *Africa* 84 (1) : 17–35.

Barr, Anna Louise, Uttara Partap, Elizabeth H. Young, *et al.* 2020. "Sociodemographic Inequities Associated with Participation in Leisure-Time Physical Activity in Sub-Saharan Africa: An Individual Participant Data Meta-Analysis." *BMC Public Health* 20 (1) : 927. https://doi.org/10.1186/s12889-020-08987-w.

Buford, Anne, Mark Becker, Shawn Lee, *et al.*, dir. 2012. Elevate. Docurama Films.

Burnett, C. 2022. "Sport-for-Employability as an Innovative Practice in Addressing Youth Underemployment in Sub-Saharan Africa." *Frontiers in Sports and Active Living* 4. https://doi.org/10.3389/fspor.2022.1001435.

Calogiuri, G., and S. Chroni. 2014. "The Impact of the Natural Environment on the Promotion of Active Living: An Integrative Systematic Review." *BMC Public Health* 14. https://doi.org/10.1186/1471-2458-14-873.

Chiweshe, Manase Kudzai. 2020. "Playing the Odds: The Rise of Soccer Betting Houses as a Livelihood Option in Harare, Zimbabwe." *Soccer & Society* 21 : 344–55. https://doi.org/10.1080/14660970.2019.1671828.

Crossman, Sarah, Murray Drummond, Sam Elliott, James Kay, Ashley Montero, and Jasmine M. Petersen. 2024. "Facilitators and Constraints to Adult Sports Participation: A Systematic Review." *Psychology of Sport and Exercise* 72 : 102609. https://doi.org/10.1016/j.psychsport.2024.102609.

Darby, Paul, James Esson, and Christian Ungruhe. 2022. African Football Migration: *Aspirations, Experiences and Trajectories.* Manchester: Manchester University Press. http://www.jstor.org/stable/j.ctv29mvt97.

Dornu-Leiku, Prince. 2026. "Osei Asibey Champions Women's Control of Sports Narrative." *Graphic Online*, 10 février 2026. https://graphiconline.com/sports/sports-news/osei-asibey-champions-womens-control-of-sports-narrative.html.

Eccles, J., B. Barber, Margaret R. Stone, and James E. Hunt. 2003. "Extracurricular Activities and Adolescent Development." *Journal of Social Issues* 59 : 865–89. https://doi.org/10.1046/j.0022-4537.2003.00095.x.

Ellemers, N. 2019. "Gender Stereotypes." *Annual Review of Psychology* 69 : 275–98. https://doi.org/10.1146/annurev-psych-122216-011719.

Feraco, A., Andrea Armani, Isaac Amoah, *et al.* 2024. "Assessing Gender Differences in Food Preferences and Physical Activity: A Population-Based Survey." *Frontiers in Nutrition* 11. https://doi.org/10.3389/fnut.2024.1348456.

Gomwe, Howard, Lego Phiri, and Chioneso Show Marange. 2023. "The Mediating Role of Social Support in Promoting Physical Activity among Children in South Africa." *Journal of Physiotherapy* 79 (1). https://doi.org/10.4102/sajp.v79i1.1896.

Gueye, Salla. 2025. "Amadou Kane, président de l'Oncav: « Je souhaite avoir 100 ans et rester… »." *Le Soleil,* 10 février 2025. https://lesoleil.sn/actualites/sports/amadou-kane-president-de-loncav-je-souhaite-avoir-100-ans-et-rester/.

Haines, Elizabeth L., K. Deaux, and N. Lofaro. 2016. "The Times They Are A-Changing … or Are They Not? A Comparison of Gender Stereotypes, 1983–2014." *Psychology of Women Quarterly* 40 : 353–63. https://doi.org/10.1177/0361684316634081.

Horn, Anele, and Willis Marais. 2025. "Informal Sport Spaces as Beacons of Social Cohesion: A Case Study of Informal Sport in 'Chicago,' Western Cape, South Africa." *Frontiers in Human Dynamics* 7. https://doi.org/10.3389/fhumd.2025.1667279.

Işıkgöz, M. E., Murat Şahbudak, and Melike Esentaş Deveci. 2025. "Challenges and Successes in Promoting Gender Equality through Physical Education and Sports: A Systematic Review." *BMC Public Health* 25. https://doi.org/10.1186/s12889-025-23373-0.

Kim, M., and Luke L. Mao. 2019. "Sport Consumers Motivation for Live Attendance and Mediated Sports Consumption: A Qualitative Analysis." *Sport in Society* 24 : 515–33. https://doi.org/10.1080/17430437.2019.1679769.

Kubayi, Ntwanano A., Julius Jooste, Abel L. Toriola, and Yvonne Paul. 2014. "Familial and Peer Influences on Sport Participation among Adolescents in Rural South African Secondary Schools." *Mediterranean Journal of Social Sciences* 5 (20) : 1305.

Kunene, Siyabonga H. 2025. "Barriers, Facilitators of Sports Participation and Needs of South African Paralympians." *African Journal of Disability*, publication anticipée. https://doi.org/10.4102/ajod.v14i0.1532.

Lera-López, F., and Manuel Rapún-Gárate. 2007. "The Demand for Sport: Sport Consumption and Participation Models." *Journal of Sport Management* 21 : 103–22. https://doi.org/10.1123/jsm.21.1.103.

Milimu, Ellen. 2024. *Playing Offside: An Intersectional Analysis of Sports in Kenya's Informal Sector*. Thèse doctorale, University of Massachusetts Boston. https://scholarworks.umb.edu/doctoral_dissertations/990.

Obi, Ogechi Christiana, Augustine Chibuikem Nnonyelu, Avwerosuoghene Onobrakpeya, and Olajumoke Joy Ogundele. 2023. "Benefits and Barriers to Physical Activity among African Women: A Systematic Review." *Sports Medicine and Health Science* 5 (1) : 59–66. https://doi.org/10.1016/j.smhs.2022.12.001.

Okpalaoka, Chijindu, and Keziah Olaniyi. 2022. "Identity and Sports Marketing in Africa: A General Review." The Open Sports Sciences Journal, publication anticipée. https://doi.org/10.2174/1875399x-v15-2209290.

Pedersen, Marlene Rosager Lund, Anne Faber Hansen, and Karsten Elmose-Østerlund. 2021. "Motives and Barriers Related to Physical Activity and Sport across Social Backgrounds: Implications for Health Promotion." *International Journal of Environmental Research and Public Health 18* (11) : 5810. https://doi.org/10.3390/ijerph18115810.

PwC. 2021. *Étude sur le sport, le genre et le développement en Afrique : Résumé pays Afrique du Sud*, *Égypte, Kenya, Maroc et Sénégal*. PwC.

Ryan, Richard M., et Edward L. Deci. 2011. "Self-Determination Theory." Dans *Handbook of Theories of Social Psychology*, édité par Paul A. M. Van Lange, Arie W. Kruglanski, et E. Tory Higgins, 416–36. vol. 1. Thousand Oaks, CA : Sage Publications. https://doi.org/10.4135/9781446249215.n21.

Shehu, Jimoh. 2010. *Gender, Sport and Development in Africa: Cross-Cultural Perspectives on Patterns of Representations and Marginalization*. Oxford : African Books Collective.

Shields, N., and Anneliese J. Synnot. 2016. "Perceived Barriers and Facilitators to Participation in Physical Activity for Children with Disability: A Qualitative Study." *BMC Pediatrics* 16. https://doi.org/10.1186/s12887-016-0544-7.

Somerset, Sarah, and Derek J. Hoare. 2018. "Barriers to Voluntary Participation in Sport for Children: A Systematic Review." *BMC Pediatrics* 18 (1) : 47. https://doi.org/10.1186/s12887-018-1014-1.

Vyas-Doorgapersad, S. 2020. "Gender Equality in the Sport Sector: The Case of Selected Southern African Countries." *International Journal of Social Sciences and Humanity Studies* 12 (1) : 207–21.

World Data Lab. 2026. Africa Youth Employment Outlook Report. Consulté le 9 octobre 2026. https://impact.worlddatalab.org/africa-youth-employment-outlook-report.

Chapitre 3

Du terrain aux gradins : la consommation du sport chez les ménages africains

Introduction

Si le sport produit des retombées économiques à travers l'investissement en infrastructure et les grands évènements sportifs nationaux et internationaux – dont les bénéfices doivent toutefois être évalués au net des effets d'éviction et des externalités négatives induites – ce secteur est aussi générateur d'activité économique à travers la production et la commercialisation de biens et services liés à l'activité sportive.

En Afrique, à différents degrés selon les pays, ce potentiel économique est entravé par le faible pouvoir d'achat des ménages, ainsi que par l'ampleur des pratiques informelles. Il est aussi largement sous-exploité car une partie importante de la demande locale est captée par des acteurs économiques en dehors du Continent.

Ce chapitre se propose d'examiner différentes facettes de la consommation de biens et services sportifs par les ménages africains. À cet effet, il opère une distinction entre deux grandes catégories : l'achat de biens et services liés à la pratique sportive (habillement, équipements, abonnements) et la consommation d'événements sportifs, à travers les médias ou « en présentiel », à laquelle nous ajoutons la consommation induite par la participation à ces évènements (déplacements, hébergement, restauration sur place…), afin d'en appréhender plus largement les retombées sur les économies locales.

Ce chapitre prend appui sur la littérature académique existante et sur les résultats d'une étude quantitative et qualitative inédite menée par IPSOS Sénégal dans neuf pays africains[1] au premier semestre de 2026. L'enquête quantitative s'est déroulée selon deux modalités : un entretien téléphonique assisté par ordinateur (CATI) a permis d'identifier une population dont la composition sociodémographique est représentative de la population générale pour chaque pays, et un questionnaire auto-administré en ligne (Online) a permis de faire un zoom sur une sous-population plus urbaine, diplômée, « connectée » et disposant de revenus plus élevés. Elle a été

1. Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Maroc, Nigéria, Rwanda et Sénégal.

complétée par des focus groups et des entretiens ciblés avec des personnalités et experts africains.[2] Le chapitre dresse ainsi un état des lieux de la consommation du sport en Afrique, analyse la structure des dépenses, pour formuler des recommandations à l'attention des acteurs du secteur, en vue de libérer le potentiel économique du sport.

1. La consommation d'évènements sportifs en Afrique : entre grands évènements et ancrage territorial

1.1. Évènement de proximité et émergence des grands évènements sportifs

1.1.1. Revue de littérature : les évènements sportifs, des retombées certaines mais peu visibles

La littérature sur la consommation sportive en Afrique reste fragmentée ; elle se focalise principalement sur la demande d'événements sportifs, le rôle du sport dans le tourisme, et quelques analyses des médias. Les données détaillées par type de dépense des ménages (équipements, services, abonnements) restent rares, mais plusieurs tendances se dégagent (Agyemang *et al.* 2023 ; Van Heerden 2003).

La littérature existante montre que la consommation d'événements sportifs repose sur une diversité de pratiques, allant des dépenses directes des spectateurs (transport, hébergement, restauration, billets) aux retombées économiques des événements récurrents (marathons, tournois locaux), en passant par le tissu d'activités informelles qui se déploie autour des stades.

En Afrique du Sud, des études ont quantifié ces effets pour des manifestations d'endurance récurrentes telles que les marathons, montrant que les motifs de participation, les caractéristiques socio-démographiques et le comportement de voyage déterminent fortement le niveau de dépenses des participants en termes de transport, hébergement, restauration, frais d'inscription (Saayman et Saayman 2012). Ces événements récurrents génèrent des retombées économiques plus prévisibles et durables que celles des méga-événements, notamment pour des régions comme Durban et le KwaZulu-Natal (Giampiccoli *et al.* 2015).

2. Pour plus de détail sur cette étude et la méthodologie adoptée, se référer à la section méthodologique de cette partie.

Au Cameroun, les travaux académiques soulignent le rôle de la consommation de proximité pour les ménages à faibles revenus. Ainsi, les événements sportifs soutiennent également un tissu d'activités informelles (restauration, vente de produits, merchandising), ce qui constitue une source importante de consommation pour ces ménages (Nyikana *et al.* 2018). Par ailleurs, les travaux de Chalip *et al.* (2017) soulignent que la simple tenue d'un événement ne suffit pas à générer de la consommation à impact économique, mais qu'il est nécessaire d'élaborer des stratégies délibérées pour transformer la participation événementielle en une consommation sportive régulière. Dans une perspective plus large, Swart *et al.* (2013) montrent comment les nations utilisent le sport pour se vendre sur la scène mondiale, un mécanisme de « nation branding » que les pays africains hôtes de grands événements (comme l'Afrique du Sud en 2010) ont cherché à activer pour stimuler la consommation touristique et médiatique.

Enfin, des études sur les stades en Afrique subsaharienne montrent que les caractéristiques du « sportscape » qui correspond à la qualité des installations, sécurité, et de confort, influencent l'intention d'assister, donc la consommation potentielle (Quansah 2022).

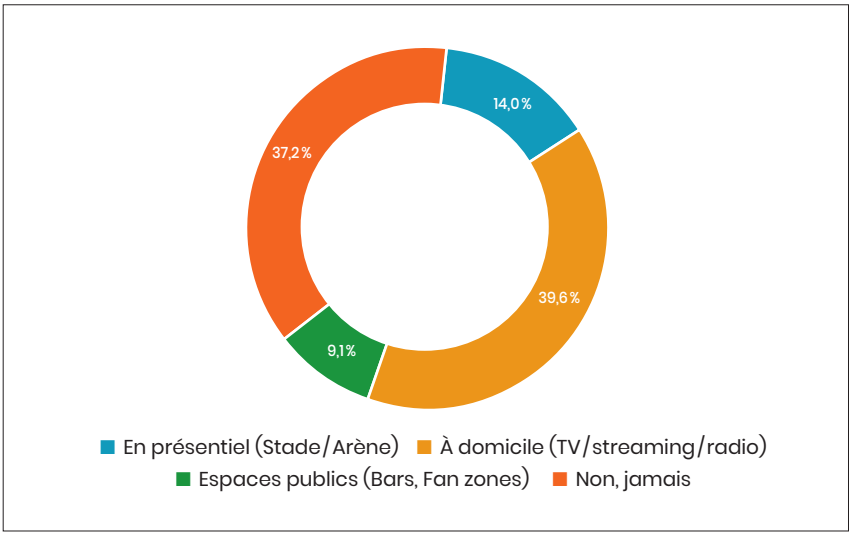
1.1.2. La consommation d'évènements sportifs nationaux et internationaux

L'enquête quantitative conduite auprès de plus de 6 000 individus dans neuf pays africains a permis d'appréhender la consommation d'évènements sportifs, et notamment les taux de fréquentation des stades, les niveaux de dépenses, les types d'événements consommés et les canaux d'accès (stade, télévision, streaming), afin de dresser un premier panorama chiffré du spectatorat sportif sur le continent. Dans chaque pays, on opère une distinction entre villes principales (capitales ou capitales économiques[3]) d'une part, et régions d'autre part.

À l'échelle des neuf pays, plus de 6 personnes sur 10 (62,8 %) déclarent suivre des événements sportifs, nationaux ou internationaux, mais seulement 14 % fréquentent les stades, tandis que près de 4 personnes sur 10 (39,6 %) suivent ces évènements chez eux à travers la télévision ou la radio.

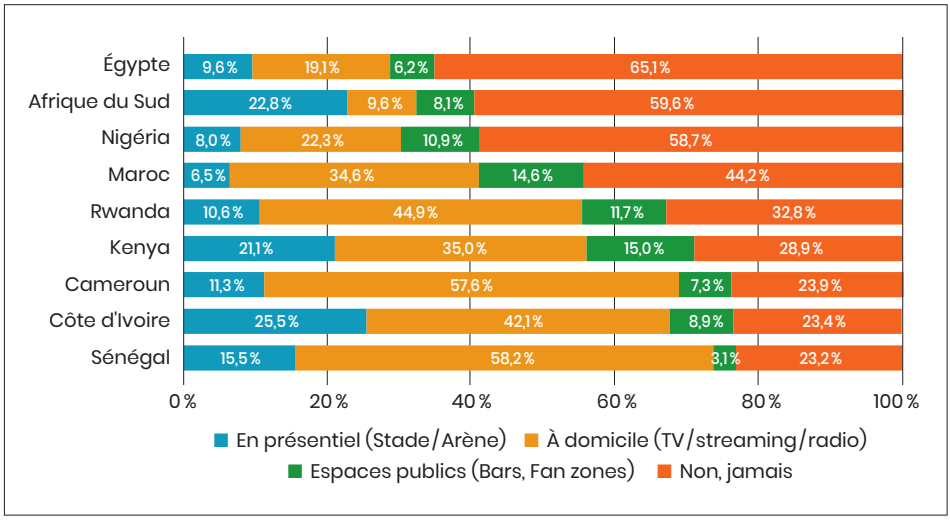
3. Pour l'enquête CATI, dont les résultats sont principalement analysés dans ce chapitre, les villes en question sont : Johannesburg (Afrique du Sud), Douala (Cameroun), Abidjan (Côte d'Ivoire), le Caire (Égypte), Nairobi (Kenya), Abuja (Nigéria), Rabat (Maroc), Kigali (Rwanda), Dakar (Sénégal). L'enquête Online, dont les résultats sont utilisés uniquement pour faire un « zoom » sur certains sujets (et qui ne couvre pas le Cameroun et le Rwanda), fait uniquement la distinction entre capitale politique et régions.

Figure 1. ***Suivi des évènements sportifs nationaux ou internationaux au global***



Les données par pays révèlent plusieurs profils. Dans cinq des neuf pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Kenya et Rwanda) le suivi de grands évènements sportifs est un phénomène de masse, socialement ancré, indépendamment du niveau de revenu, et concerne plus de deux personnes sur trois (figure 2). Cela est notamment le cas au Sénégal, qui affiche le taux de spectateurs télévisuels le plus élevé de l'étude, et où le championnat national de football, la lutte sénégalaise et les performances de l'équipe nationale de football (surnommée les « Lions de la Teranga ») ont favorisé l'émergence d'une forte culture du spectatorat.

Figure 2. ***Suivi des évènements sportifs nationaux ou internationaux par pays***



La TV est, globalement, le principal canal pour suivre des évènements sportifs, remarquablement stable entre toutes les tranches d'âge (39-41 %).

La fracture de genre est très importante, puisque trois hommes sur quatre (75,4 %) suivent des évènements sportifs contre à peine la moitié (50,6 %) des femmes. L'écart est de près de 10 points (19,1% d'hommes contre 9,2 % de femmes) pour les évènements au stade, tandis que la télévision est la modalité la plus « inclusive », réduisant l'écart de genre (42,9 % d'hommes contre 36,4 % de femmes). Cette fracture est universelle mais son intensité varie considérablement selon les pays, avec des écarts bien plus importants au Maroc et au Rwanda (*cf.* tableau 1, ci-dessous).

Tableau 1. ***Pourcentage des personnes ne suivant jamais les évènements sportifs par sexe et par pays***

Ne suivent JAMAIS les évènements sportifs	Sénégal	Afrique du Sud	Côte d'Ivoire	Égypte	Maroc	Rwanda	Cameroun	Kenya	Nigéria
Hommes	18,4 %	51,6 %	12,1 %	51,5 %	23,4 %	13,8%	10,7 %	18,9 %	47,1 %
Femmes	27,6 %	66,4 %	35,1 %	79,6 %	64,4 %	50,3 %	36,9 %	38,8 %	70,5 %
Différence F-H (point pourcentage)	**9,2**	14,8	23,0	28,1	**41,0**	**36,5**	26,2	19,9	23,4

Par ailleurs, si les spectateurs ne sont pas nécessairement des personnes qui pratiquent une activité sportive, il existe une corrélation entre les deux car 71,2 % des pratiquants suivent aussi des évènements sportifs, contre 44,7 % des non-pratiquants. Les spectateurs non-pratiquants sont principalement des hommes (54,5% des hommes qui ne pratiquent pas de sport suivent des évènements sportifs, contre 40,2% des femmes), et constituent un segment commercial distinct, car ils sont potentiellement acheteurs de produits dérivés, d'abonnements streaming, de paris sportifs. Ils se définissent moins par le revenu (la part de spectateurs sans pratique varie peu selon le tercile de revenu, de 52% à 57%) que par l'insertion professionnelle, car ce segment est composé à 77% d'actifs occupés (44% de salariés, 33 % d'indépendants), réparti sur tous les niveaux de revenu.[4]

Encadré 1. Zoom Online : le suivi des évènements nationaux ou internationaux

Les données collectées auprès de l'échantillon online, plus jeune, urbain et connecté, montrent que ce public suit davantage les événements sportifs nationaux et internationaux (83,2%, contre 62,8 % pour l'échantillon CATI représentatif de la population générale), confirmant le fort intérêt de ce public pour le sport, à la fois en termes de pratiques et de suivi. Ce résultat est cohérent avec une fréquentation plus assidue des stades et des dépenses de spectatorat plus élevées, observées dans le cadre de notre étude (*cf. infra*).

Par ailleurs, l'écart de 20 points par rapport à l'échantillon CATI s'explique principalement par un meilleur accès au numérique, et par conséquent aux retransmissions et aux contenus sportifs, plutôt que des préférences différentes. Le suivi d'évènements sportifs internationaux occupe une place centrale dans ce profil.

Au sein de l'échantillon online, le suivi d'évènements sportifs augmente avec le tercile de revenu (de 79,3% à 88,5%) ; les spectateurs les plus assidus sont les salariés (87% d'entre eux) et les personnes qui résident dans les villes principales (85,3%, contre 79,8% pour les régions). L'âge joue peu.

4. À noter aussi que le spectatorat sans pratique culmine chez les salariés (61%, contre environ 50 % pour les indépendants, étudiants et inactifs).

L'analyse des focus groups menés dans quatre des neuf pays où s'est déroulée notre enquête[5] montre que les grands événements sportifs servent comme vitrine du rayonnement du pays. En Afrique du Sud et au Maroc, des événements tels que la Coupe du Monde de football et la Coupe d'Afrique des Nations ont permis aux pays de disposer d'infrastructures modernes et de grande taille, pouvant ensuite être utilisées pour héberger d'autres compétitions sportives, et auraient généré des retombées importantes en termes économiques et de visibilité. Au Sénégal, les futures retombées des JOJ de Dakar ne sont pas encore envisagées précisément par les répondants.

D'après les focus groups des encadreurs, les grands événements sportifs peuvent générer un impact durable en ravivant l'intérêt pour une discipline, en attirant vers celle-ci de nouveaux publics et surtout – opinion partagée également par les pratiquants et non pratiquants du sport – en renforçant la fierté nationale ou locale.

Par ailleurs, les professionnels du sport considèrent que ces évènements bénéficient principalement aux acteurs économiques locaux (hôtels, restaurants, services de sécurité, commerce de produits dérivés…), plus à même de capter les retombées économiques. En Afrique du Sud, les répondants citent les « fan parks » hérités de la Coupe du Monde de football de 2010, encore utilisés à Soweto, ainsi que les opportunités pour les petits commerces qui ont bénéficié des installations après la compétition. Le stade BK Arena à Kigali (Rwanda) est aussi mentionné comme une infrastructure de référence. Le sponsoring international, à l'instar de l'association entre Visit Rwanda et des clubs européens, est également perçu comme un vecteur de visibilité pour le pays.

5. Afrique du Sud, Maroc, Rwanda et Sénégal.

Encadré 2. L'héritage de la Coupe du Monde 2010 à Soweto : la reconversion d'un équipement en espace communautaire

Si l'héritage de la Coupe du Monde 2010 de la FIFA a été contrasté, on peut toutefois citer des exemples d'impacts positifs. À Soweto (Afrique du Sud), l'héritage de la Coupe du Monde 2010 ne s'est pas limité aux grands stades et aux espaces temporaires de retransmission. Dans le township de Klipspruit, l'entreprise Nike avait aménagé un centre sportif communautaire destiné à prolonger les effets de l'événement au-delà de la compétition. Initialement consacré au football, le site comprenait plusieurs terrains, des vestiaires, des espaces d'entraînement, de soins et de formation. Il accueillait également des programmes éducatifs et sociaux destinés aux jeunes du quartier.

Rénové et relancé en 2021 sous le nom de **SHAPA Soweto**, ce centre a ensuite élargi ses activités au basketball, à la course, à la danse, au judo et au skateboard, devenant un espace régulier de pratique sportive, d'accompagnement des jeunes et d'animation communautaire.

Selon les répondants interrogés, le maintien de ce type d'équipement en activité avait également créé des opportunités pour les petits commerces, les vendeurs et les prestataires de services de proximité. Cet exemple montre que l'héritage d'un grand événement dépend moins du type d'infrastructure construite que de sa capacité à être reconvertie, animée et intégrée durablement dans la vie locale.

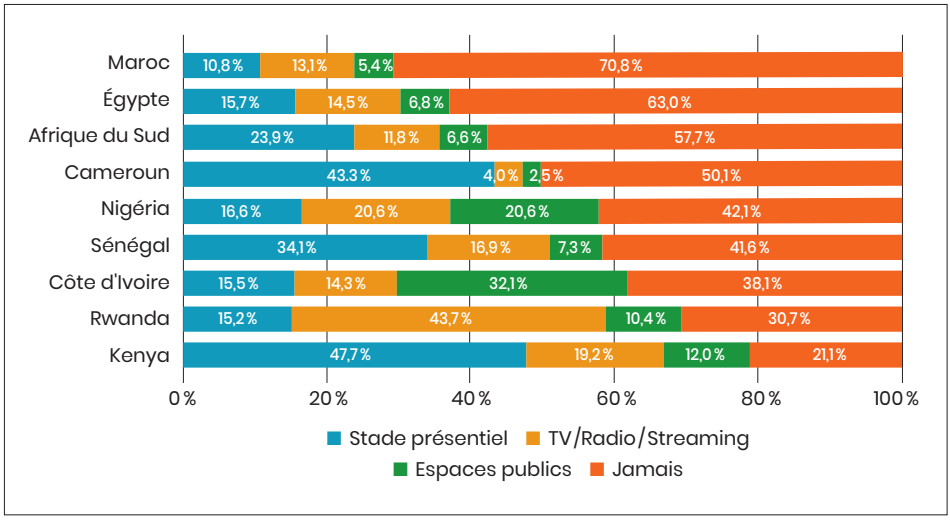
1.1.3. Les événements sportifs locaux

Un peu plus de la moitié des personnes enquêtées (55,6 %) suit des événements sportifs locaux ou régionaux (clubs, équipes de quartier…). Ces évènements sont principalement vécus en présentiel au stade (25,2 %, contre 18,7 % pour la télévision, qui en revanche domine pour le suivi des grands événements).

Les Nigérians suivent davantage le sport local (57,9 %) que les grands évènements (41,3 %), indiquant que le spectatorat est ici ancré dans le territoire – le club de quartier, le terrain communautaire, le match entre équipes de la même ville.

Deux pays ont une culture du spectatorat de proximité très développée : le Kenya, où 47,7 % des personnes enquêtées suivent les événements locaux au stade, contre seulement 21,1 % pour les événements nationaux, et le Cameroun, où ces pourcentages sont respectivement de 43,3 % et de 11,3 %.

Figure 3. ***Suivi des évènements sportifs locaux par pays***



Le spectatorat local est très genré : 69,8 % des hommes assistent à ce type d'évènement contre seulement 41,9 % des femmes.

Ces évènements sont aussi davantage suivis en régions (59,9 %) que dans les capitales et villes principales (52,8 %) ; et ce sont aussi les régions qui fréquentent davantage les stades (29,9 % contre 22,1% en capitale). Ce résultat inverse le constat habituel sur l'accès aux infrastructures sportives urbaines, signalant que le spectatorat de proximité est d'abord un phénomène communautaire, et que les communautés rurales et des petits centres urbains ont des pratiques de rassemblement autour des événements sportifs locaux plus intenses que les capitales, où la concurrence avec d'autres loisirs et la dilution sociale réduisent l'attachement au club de quartier. D'autres facteurs comme la difficulté d'accès ou l'éloignement des infrastructures peuvent également participer à cette explication.

Encadré 3. Zoom Online : le suivi des évènements locaux

L'intérêt sportif de l'échantillon online ne se limite pas aux grandes compétitions mais s'étend à la scène locale, puisque ce public est également plus assidu sur les événements locaux (87 %, contre 55,6 % pour l'échantillon CATI).

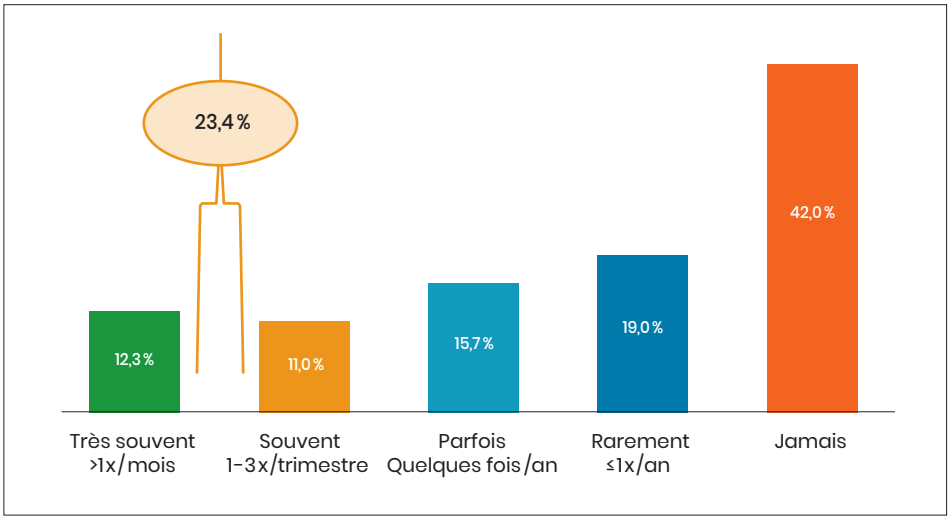
Comme pour les évènements nationaux et internationaux, l'intérêt pour ces évènements est plus fort chez les salariés (89,7 %) et croît avec le tercile de revenu (de 83,7 % à 90,1%). Cependant les capitales/villes principales (88,6 %) devancent légèrement les régions (84,4 %). L'âge influe peu.

Ce double ancrage, local et international, dessine un public de véritables passionnés, très investis dans le sport à tous les niveaux.

1.2. Une fréquentation des stades relativement assidue, qui masque un potentiel sous-exploité

Globalement, moins d'un quart des répondants (23,4 %) fréquentent régulièrement les enceintes sportives, proportion non négligeable compte tenu du coût et du temps de déplacement nécessaires dans des pays où le pouvoir d'achat des ménages est limité, alors que la TV offre une alternative gratuite. En revanche, plus de 4 personnes sur 10 ne fréquentent jamais les stades.

Figure 4. ***Régularité de la fréquentation des stades***



Deux pays affichent des situations presque diamétralement opposées : le Maroc, où 72,3 % de répondants ne vont jamais au stade, confirme un rapport au sport intensément personnel (signalé par la pratique de disciplines telles que le fitness et la musculation), tandis que le Kenya se distingue par une proportion de 43,6% de répondants fréquentant les stades souvent ou très souvent, ce qui reflète une culture du spectatorat sportif de proximité exceptionnellement développée, avec des stades de quartier animés chaque weekend.

Malgré l'exception kényane, la fréquentation des stades reste un phénomène « de niche ». Leur faible taux de fréquentation ne traduit pas un déficit d'intérêt (63 % des répondants suivent des événements sportifs, essentiellement à la télévision) mais plutôt un faible taux de conversion, car il y a un écart de 39 points de pourcentage (pp) entre l'audience globale et la fréquentation régulière des lieux, ce qui laisse aussi penser à une probable sous-utilisation des équipements existants. Ce phénomène est plus marqué en Afrique de l'Ouest et centrale – Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun – où l'audience télévisuelle est la plus forte (environ 70 %) mais la fréquentation régulière des stades la plus faible (près de 20 %), avec un potentiel commercial et social de ces infrastructures largement inexploité. Ainsi, la contrainte porte davantage sur l'offre que sur la demande, car ce plafond est moins culturel que structurel. Pour faire évoluer ces taux il faudrait des politiques sportives volontaristes portant sur la proximité des clubs et l'accès aux infrastructures sportives (se déclinant à travers des mesures visant la proximité, la tarification, l'amélioration des transports, de la programmation et de l'expérience du spectateur).

L'âge accentue la non-fréquentation mais ne la crée pas, car chez les 18-34 ans, population en principe plus mobile, 37,1% déclarent ne jamais aller au stade. Comme mentionné, la non-fréquentation est un problème complexe, mêlant des contraintes d'offre (stades peu accessibles, championnat peu attractif), d'habitude, de concurrence des alternatives (streaming, écrans mobiles) et de pouvoir d'achat.

Enfin, on retrouve aussi un gap important entre les hommes, dont 32,5 % fréquentent les stades souvent ou très souvent, et les femmes, pour qui cette proportion est de 14,5 %. Au global, 55,3 % des femmes ne vont jamais au stade, contre seulement 28,1% des hommes, et l'écart de genre atteint 36 pp dans certains pays. D'une manière générale, les enceintes sportives africaines restent majoritairement des espaces masculins, et le stade est l'espace sportif le moins mixte identifié par notre étude. L'exclusion des femmes des stades est ainsi l'un des défis les plus urgents.

Encadré 4. Zoom Online : Fréquentation des stades

La fréquentation des stades oppose frontalement les deux échantillons : 88,2 % des Online s'y rendent au moins occasionnellement, contre seulement 58 % pour l'échantillon CATI. Cette sous-population est également plus concernée par la fréquentation assidue (très souvent 26,9%, contre 12,3% en CATI), confirmant qu'elle est plus « engagée » que la population générale.

Au sein de cet échantillon, la fréquentation est plus forte chez les salariés et indépendants (autour de 90 %) et plus faible chez les inactifs (75,4%). Elle progresse avec le revenu et recule un peu avec l'âge. Les capitales et villes principales (89,9 %) devancent de peu les régions (85,5 %). Ce niveau très élevé est cohérent avec le suivi des événements et les dépenses de billetterie.

Selon les analyses des focus groups, on se déplace au stade pour vivre l'ambiance qui accompagne les grandes rencontres sportives locales ou internationales. Ce phénomène concerne en grande majorité des hommes, pratiquants ou non pratiquants. Cette consommation implique des dépenses : billet, transport, nourriture, boissons, et parfois des articles sportifs (principalement les maillots des équipes).

Au Maroc, les hommes distinguent fortement l'expérience du stade et celle de la télévision. Les plus grands fans suivent les rencontres de leur équipe locale à travers le pays et parfois à l'étranger. Ici comme en Afrique du Sud, les risques sécuritaires sont cités comme des raisons de ne pas se rendre au stade ; la gestion de la foule avec des cas de bousculades et la sécurité des parkings sont jugés très insatisfaisants.

1.3. Sport et médias

1.3.1. Revue de littérature : une médiatisation indispensable pour la visibilité du sport africain, mais dont celui-ci bénéficie peu

La médiatisation du sport constitue un levier décisif pour sa visibilité, son attractivité commerciale et sa capacité à générer des emplois. Les droits de diffusion, les audiences télévisées et les contenus numériques façonnent en grande partie la valeur économique du secteur.

Selon la revue de littérature et les données de l'étude quantitative, la consommation télévisuelle du sport en Afrique reste fortement structurée par la diffusion transnationale du

football européen. Les grands opérateurs de télévision payante occupent une position centrale : Canal+ en Afrique francophone, DStv/SuperSport en Afrique anglophone et australe – désormais intégré à l'ensemble Canal+ à travers le rachat de MultiChoice – et beIN Sports en Afrique du Nord et dans l'espace MENA.

Cette domination s'observe à travers plusieurs indicateurs.[6] MultiChoice, propriétaire historique des chaines DStv et SuperSport, comptait encore 14,5 millions d'abonnés actifs en 2025. Canal+ revendique, de son côté, une offre particulièrement forte en Afrique francophone, avec plus de 1000 matchs de football diffusés par an. Les grandes compétitions européennes restent ainsi largement accessibles à travers ces opérateurs : la Premier League est notamment diffusée par SuperSport en Afrique subsaharienne et par beIN Sports dans l'espace MENA.

Cette offre contribue à faire du football européen un produit de consommation de masse, suivi à domicile mais aussi dans des lieux collectifs. Les bars, restaurants et *fan viewing* centres permettent de mutualiser le coût des abonnements, de créer une expérience sociale autour des matchs et de renforcer la consommation hors domicile. Les données récentes de GeoPoll confirment cette tendance : dans plusieurs marchés africains, la télévision reste le principal canal de suivi des matchs en direct, tandis que les lieux collectifs de visionnage restent importants, notamment au Mozambique et au Kenya. Cette dynamique, qui modifie les habitudes de consommation des ménages, peut toutefois se faire au détriment des compétitions locales, moins visibles, moins bien produites et moins facilement accessibles (Akindes 2013 ; Akpan 2019 ; Onwumechili et Akindes 2014).

En Algérie et dans de nombreux autres pays africains, la montée des services OTT/IPTV[7] bon marché montre que les contraintes de revenus poussent les consommateurs à recourir à des solutions à faible coût (légales et, parfois, illégales telles que le piratage) pour accéder à distance aux événements sportifs (Hamidou et Amara 2024). Cette évolution des pratiques de consommation médiatique est particulièrement documentée chez les jeunes où les plateformes numériques redéfinissent la consommation sportive des jeunes Nigérians,

6. Les montants précis des droits TV par territoire africain sont rarement publiés. Il est donc préférable de documenter cette tendance par des indicateurs de diffusion, d'abonnés, de couverture internationale et de consommation hors domicile, plutôt que par des valorisations financières non vérifiables.
7. L'Over the Top (OTT) fournit du contenu sur Internet sans nécessiter de câble ou de satellite, tandis que la télévision par protocole Internet (IPTV) transmet également du contenu sur Internet mais en utilisant un réseau dédié et géré.

avec un basculement croissant vers les contenus en ligne et les réseaux sociaux, créant de nouveaux segments de consommateurs moins dépendants de la télévision traditionnelle.

Pour la Coupe du monde FIFA 2010 en Afrique du Sud, l'analyse médiatique révèle une forte mise en avant des produits de loisirs et de tourisme associés (sites emblématiques, villes hôtes), suggérant des effets d'influence sur les choix de consommation « sport & loisirs » des ménages, y compris à l'international (Swart *et al.* 2013). Des études plus générales sur les motivations des consommateurs de médias sportifs (Kim et Mao 2019) indiquent que les motifs d'attachement, de divertissement et d'évasion qui conduisent à la consommation médiatique du sport sont universels, même s'il convient de les explorer plus systématiquement dans le contexte africain.

1.3.2. Médiatisation et consommation du sport féminin

La littérature disponible, majoritairement centrée sur les contextes occidentaux, a mis en lumière des mécanismes de sous-médiatisation et de représentation différenciée du sport féminin. En effet, l'un des domaines où les inégalités de genre sont les mieux documentées est celui de la médiatisation et de la consommation du sport. Dans un numéro de la revue influente publiée dans Sport Management Review, Fink (2015) introduit le concept de « *sport media commercial complex* » pour analyser comment les médias et les sponsors contribuent à maintenir une hiérarchie genrée. L'autrice montre que le sport féminin souffre non seulement d'une sous-médiatisation chronique, mais aussi d'une présentation qualitativement différente, où les athlètes féminines sont plus souvent filmées hors du terrain et leurs performances minimisées.

Ce constat résonne particulièrement dans le contexte africain. Lors du huitième Congrès d'AIPS Africa[8] tenu à Banjul en février 2026, le secrétaire général de la Sports Writers Association of Ghana (SWAG), Charles Osei Asibey, cité par Domu-Leiku (2026), a livré un message sans équivoque : la marginalisation du sport féminin dans les médias africains n'est pas accidentelle, elle est systémique : « La visibilité est une monnaie dans le sport moderne », a-t-il déclaré. « Là où les caméras vont, les sponsors suivent. Là où les colonnes de journaux s'étendent, la crédibilité grandit. Si la presse marginalise le sport féminin, le marché fera de même ». Osei Asibey a également mis en lumière les barrières culturelles et religieuses qui, dans certaines régions d'Afrique, découragent les femmes de s'engager dans des rôles

8. AIPS : Association Internationale de la Presse Sportive.

publics ou de s'immerger dans la culture sportive. Ces plafonds invisibles maintiennent de nombreuses femmes talentueuses à l'écart des salles de presse et des postes de décision. Il a également souligné un paradoxe préoccupant qui souligne que même lorsqu'elles entrent dans la profession, les femmes journalistes gravitent souvent vers la couverture du sport masculin ou des athlètes masculins de haut niveau pour gagner une « légitimité » professionnelle, laissant ainsi le sport féminin encore plus négligé.

À l'ère des réseaux sociaux, de nouvelles formes de présentation de soi émergent. Geurin-Eagleman et Burch (2016) ont analysé les photographies postées par les athlètes olympiques sur Instagram, révélant que les athlètes féminines sont plus susceptibles de publier des photos hors contexte sportif, mettant en avant leur apparence physique. Toffoletti et Thorpe (2018) proposent le cadre conceptuel de « l'athletic labour of femininity » (le travail athlétique de la féminité), montrant que les sportives vedettes doivent constamment négocier entre l'exigence de performance athlétique et l'exigence de présentation d'une féminité hétéronormée. Bien que ces études portent principalement sur des contextes occidentaux, leur cadre analytique est pertinent pour comprendre comment les sportives africaines, telles que les footballeuses nigérianes des Super Falcons, les Copper Queens de Zambie ou les athlètes kényanes, évoluent sur les scènes internationales.

1.4. Nouveaux supports et nouveaux modes de consommation des contenus sportifs

Selon les analyses issues des focus groups, les téléphones portables seraient devenus le principal support de consommation médiatique du sport. Ils permettent une consommation plus accessible et variée : visionnage de matchs ou de « highlights », interviews, vidéos d'entraînement, contenus de sportifs ou d'influenceurs, revue des commentaires sur les réseaux sociaux, programmes de coaching en ligne.

Les canaux de diffusion les plus cités sont YouTube, TikTok et Instagram, mais il existe aussi des applications dédiées au sport. La consommation sportive digitale est propice à l'inspiration et à la découverte, ainsi des enfants copient des mouvements de football, danse ou fitness vus sur leur téléphone, comme évoqué dans le focus group des femmes au Sénégal.

Au Maroc, les coachs expliquent que les réseaux sociaux tels qu'Instagram peuvent donner envie d'essayer une discipline. Le digital agit alors comme une vitrine : il donne à voir des sportifs, des performances, des techniques et des styles de vie.

Dans ce pays comme en Afrique du Sud, les encadreurs expliquent que certains coachs de fitness et musculation se font connaître en étant filmés puis publiés sur les réseaux sociaux. En Afrique du Sud, l'essor de la diffusion sportive *via* les téléphones est, pour certains, ce qui explique l'engouement pour des nouveaux sports comme le Padel ou le CrossFit, et certains pratiquants mentionnent ChatGPT comme coach de sport.

Les répondants n'évoquent pas, toutefois, les problèmes de surconsommation liés au visionnage du sport sur ces médias : temps d'écran élevé, surexposition aux réseaux sociaux et ses possibles effets sur la santé mentale et la confiance en soi des jeunes… D'une manière générale, ces risques sont aussi peu documentés dans la littérature.

Cependant, la consommation de compétitions sportives continue à passer par la télévision, *via* les chaines gratuites ou les abonnements payants (CANAL+, StarTimes, DSTV…). Le football est le premier sport regardé *via* ce média, mais d'autres disciplines sont aussi suivies : cyclisme, courses automobiles, boxe, haltérophilie.

Enfin, la retransmission de matchs dans des cafés (Maroc) ou pubs (Rwanda) permet une forme de consommation « collective », où le sport joue un rôle de socialisation. Le commentaire d'une femme sud-africaine non pratiquante l'illustre bien : « En fait, je n'aime pas le sport, mais je regarde le cricket et je préfère voir les matchs en direct avec les enfants, parce que l'ambiance est la même qu'au football ».

2. La consommation de biens et services liés à la pratique sportive

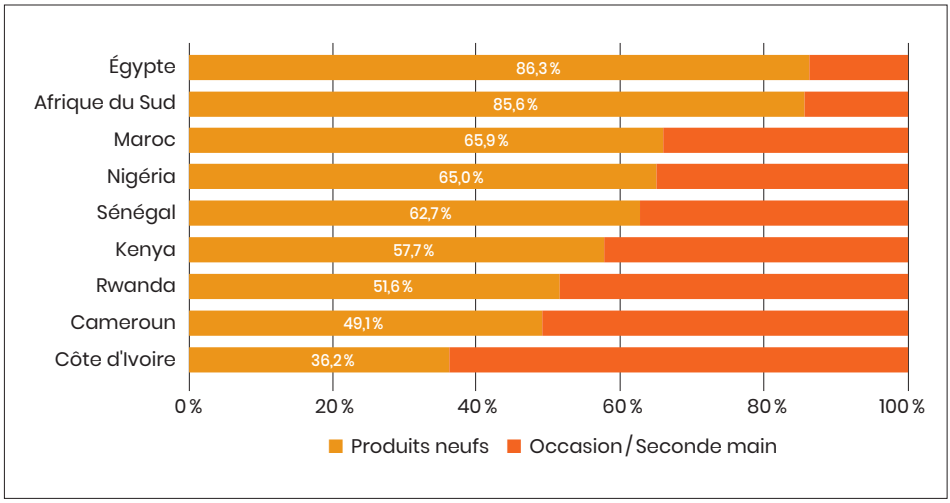
Une revue des références académiques dans le domaine du marketing sportif en Afrique établit une distinction entre le marketing des produits sportifs (équipements, installations) et celui des services sportifs (entraînement) et souligne le manque de recherches empiriques consacrées à ces marchés de consommation (Van Heerden 2003). Une revue plus récente confirme le potentiel économique majeur du secteur, notamment en Afrique du Sud (forte dépense des spectateurs, sponsoring élevé), mais note l'absence de données fiables sur la taille et la structure de la consommation sportive des ménages ailleurs sur le continent (Okpalaoka et Olaniyi 2022).

Enfin, la segmentation par style de vie appliquée au sport en Afrique du Sud démontre que certains consommateurs intègrent le sport comme un véritable « mode de vie », avec des dépenses récurrentes en équipements, voyages et médias (Myburgh *et al.* 2019).

2.1. L'achat d'équipements et d'habillement sportifs, entre marché formel et informel

D'après l'enquête conduite dans le cadre de cet ouvrage, plus de quatre personnes sur dix achètent des équipements sportifs d'occasion plutôt que du neuf, avec des proportions très variables selon les pays.

Figure 5. ***Types d'équipements sportifs achetés (neuf/occasion) par pays***



Le recours à l'équipement neuf est dominant en Égypte (86,3 %) et en Afrique du Sud (85,6 %), où le marché de la distribution sportive est le plus formalisé. À l'opposé, l'équipement d'occasion (friperie, marchés de seconde main) prévaut en Côte d'Ivoire (63,8 %), et, de peu, au Cameroun. Entre ces extrêmes, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal, le Kenya et le Rwanda affichent une majorité de neuf comprise entre 52 % et 66 %. Cette géographie renvoie au degré de développement du commerce de détail sportif et au pouvoir d'achat, plus qu'à l'intensité de la pratique.

Dans quatre des neuf pays, les hommes achètent davantage de neuf que les femmes, avec un écart faible qui ne constitue pas un clivage systématique. De même, le milieu de résidence est peu discriminant et ne joue pas dans le sens attendu : l'achat de biens d'occasion est plus fréquent dans les capitales/villes principales dans sept des neuf pays. La relation entre achat d'occasion et âge varie aussi selon les pays.

Sans surprise, le recours au neuf augmente avec le revenu dans sept pays sur neuf (terciles calculés par pays). En outre les salariés recourent le plus souvent à l'achat de produits de première main, devant les indépendants et les étudiants, alors que les personnes sans emploi ou inactives se tournent davantage vers le marché d'occasion.

D'une manière générale, le pouvoir d'achat structure nettement le choix entre produits neufs et d'occasion, qui ne tient pas à des facteurs démographiques. Ainsi, le marché d'occasion semble jouer un rôle d'amortisseur d'accès à l'équipement pour les ménages les plus modestes.

Tableau 2. ***Pourcentage d'achat d'équipements neufs par tercile de revenu et par pays***

PAYS	Premier tercile	Deuxième tercile	Troisième tercile
Sénégal	**57,9 %**	57,9 %	67,1 %
Côte d'Ivoire	36,8 %	34,9 %	36,8 %
Cameroun	52,1 %	43,2 %	57,9 %
Kenya	54,2 %	58,3 %	54,2 %
Rwanda	45,9 %	51,1 %	60,2 %
Égypte	78,4 %	90,2 %	90,2 %
Maroc	40,0 %	70,0 %	80,0 %
Afrique du Sud	81,5 %	87,5 %	89,1 %
Nigeria	61,3 %	61,8 %	73,6 %

Encadré 5. Zoom Online : Types d'équipements sportifs achetés

Globalement, l'achat de produits neufs domine dans les deux échantillons enquêtés, avec un faible écart (63,9 % pour l'échantillon Online contre 59,2 % pour le CATI).

Au sein de l'échantillon Online, le recours au neuf progresse nettement – et logiquement – avec le revenu (56,6 % pour le premier tercile, 63,3 % pour le second, 73,7 % pour le troisième), mais ce gradient est visible aussi pour l'échantillon CATI. Cela invalide donc l'idée d'un panel Online nettement plus tourné vers le marché du neuf, car sur ce type de dépense les deux sous-populations se ressemblent.

Selon les analyses des focus groups, la préférence dans les circuits d'achat des produits sportifs reflète les niveaux de revenu, les exigences de qualité et les dynamiques de distribution locale. Les participants mentionnent plusieurs canaux :

- Les marchés populaires et les vendeurs de rue pour des articles de friperie ou neufs, parfois de contrefaçon. Au Sénégal, les hommes citent par exemple le marché de Colobane (Dakar) comme lieu d'achat d'équipements sportifs. Ce type de marché permet d'avoir des produits plus abordables, adaptés aux budgets limités
- Les boutiques de sport, comme Decathlon à Dakar et à Casablanca et d'autres enseignes sportives locales réputées qui proposent des articles originaux et de bonne qualité mais souvent à des prix élevés
- Les commandes à l'étranger
- Les dons d'amis ou d'associations.

Cette diversité montre que le sport alimente à la fois l'économie formelle et informelle. Les acheteurs ne cherchent pas toujours le produit le plus performant, mais le meilleur compromis entre ce qu'ils peuvent payer, ce qui est disponible et ce qui permet de pratiquer une activité sportive. Plusieurs participants ont aussi indiqué qu'avec l'expérience, ils s'équipaient avec du matériel de meilleure qualité et donc plus cher.

2.2. Consommation de prestations et services sportifs

Les analyses des focus groups indiquent que le développement des salles et du *personal training*, transforme presque partout la consommation du sport, du moins dans son segment formel. La majorité des pratiquants de fitness et de musculation consultent un coach dont la prestation peut être payée de manière individuelle ou comprise dans l'abonnement à la salle. Cet accompagnement permet de bénéficier d'un programme personnalisé, avec des objectifs spécifiques (perte de poids, prise de masse musculaire, rééducation, remise en forme), des conseils en nutrition et une meilleure motivation.

Certains coachs, notamment pour se différencier en raison de la multiplication des propositions, suivent des formations officielles de leur fédération ou des formations privées proposées par des organismes locaux ou internationaux ou par des salles de sport (comme Virgin Active en Afrique du Sud). Ces formations ou certifications constituent des preuves de leurs compétences et leur donnent accès à de meilleures opportunités d'emplois.

En Afrique du Sud, au Maroc et au Sénégal, les participants mentionnent des tarifs variables en fonction de la localisation de la salle ou du pouvoir d'achat « perçu » du client : dans des zones plus aisées, les prix sont plus élevés, tandis que dans des zones populaires, les tarifs sont très accessibles, avec un écart pouvant aller de 1 à 10.

Enfin, les prestations de coaching en ligne se développent depuis la période COVID notamment pour des clients souhaitant maintenir une continuité dans la pratique malgré les déplacements. Ce type de service « premium », disponible dans les différents pays, est réservé aux populations les plus aisées.

2.3. Autres types de consommation liés (ou non) à la pratique sportive

Les pratiquants interrogés *via* les focus groups conduits dans quatre pays, et notamment au Maroc, évoquent les dépenses d'alimentation comme un coût complémentaire lié à la pratique sportive, en raison des quantités ainsi que des apports nutritifs spécifiques. Les hommes pratiquants de fitness ou de musculation achètent aussi des compléments alimentaires ou des protéines. Comme l'illustre un coach marocain « Le sport demande beaucoup d'investissement, notamment en termes de nutrition. [...] Pour bien s'alimenter, il faut un budget. Je dirais qu'il faut au minimum 100 dirhams par jour pour une alimentation saine et adaptée ». Partout, un mauvais régime alimentaire, quand on pratique du sport régulièrement, est vu comme un risque important sur la santé.

Enfin, les hommes ayant participé aux focus groups dans les 4 pays indiquent très souvent acheter des maillots de sport, pour signaler leur appartenance et leur soutien à leur équipe ou à leur pays. Certains arbitrent entre maillots officiels, articles de fin de saison, ou articles non officiels plus abordables. En Afrique du Sud les maillots les plus achetés sont ceux des équipes locales de Soweto (Orlando Pirates, Kaizer Chiefs) et des équipes nationales de rugby et de football, mais aussi ceux des équipes du championnat anglais (Liverpool, Manchester). Au Rwanda, les maillots des équipes européennes de football sont davantage cités (Arsenal, en référence au sponsoring Visit Rwanda, et le FC Barcelone). Au Maroc les équipes locales (Wydad, Raja) et l'équipe nationale de football sont très souvent citées ainsi que l'équipe de foot du FC Barcelone, tandis qu'au Sénégal, le maillot de l'équipe nationale de football serait le plus acheté. Enfin, si quelques femmes disent acheter un maillot d'équipe de football, elles restent bien moins nombreuses que les hommes.

3. Les dépenses liées au sport

Cette section analyse plus en détail les dépenses liées à la consommation de biens et services sportifs et au suivi d'évènements sportifs en Afrique, en prenant appui sur les données originales de l'enquête conduite par IPSOS Sénégal dans neuf pays. Celle-ci permet notamment d'appréhender les profils des consommateurs africains par type de dépense effectuée et par montant, et de dégager les grandes tendances à travers le continent. Elle vient combler le vide de la littérature académique, car rares sont les études qui ont théorisé ou analysé ce sujet dans le contexte africain.

La plupart des études en économie du sport et en marketing s'accordent sur le rôle central du revenu disponible dans la structuration des dépenses sportives des ménages. Pour les équipements, les travaux montrent une élasticité-revenu positive mais variable selon les segments : à mesure que le revenu progresse, les articles de sport de base (ballons, chaussures, etc.) voient leur consommation augmenter moins rapidement que les équipements spécialisés (vélos de route, montres GPS, appareils de musculation domestiques) (Batarfi et Yusuf 2026). Concernant les événements sportifs, la demande dépend non seulement du revenu disponible, mais aussi du coût d'opportunité du temps et de la qualité perçue du spectacle (Dijkstra et Borland 2003). Dans les économies à revenu intermédiaire, l'essor des classes moyennes se traduit par une hausse de la fréquentation des stades et des dépenses annexes (transport, restauration, produits dérivés), phénomène observé lors de grands tournois internationaux (Preuss 2005). Cependant, ces résultats proviennent majoritairement d'études menées dans les pays développés et émergents d'Asie et d'Amérique latine, et leur validité dans le contexte africain, où les structures de revenus et économies sont différentes, reste à explorer.

Une revue des références dans le domaine du marketing sportif en Afrique établit une distinction entre le marketing des produits sportifs (équipements, installations) et celui des services sportifs (entraînement) et souligne par ailleurs le manque de recherches empiriques consacrées à ces marchés de consommation (Van Heerden 2003). Enfin, une revue plus récente confirme le potentiel économique majeur du secteur, notamment en Afrique du Sud, pays caractérisé par un fort niveau de dépense des spectateurs et de sponsoring, mais note l'absence de données fiables sur la taille et la structure de la consommation sportive des ménages ailleurs sur le continent (Okpalaoka et Olaniyi 2022).

3.1. Dépenses annuelles de spectatorat

Les dépenses liées au suivi des évènements sportifs regroupent dépenses directes (billetterie, abonnements TV/streaming, auxquelles on peut ajouter les paris sportifs) et dépenses indirectes (transport vers les événements, restauration sur place, produits dérivés, tourisme sportif). Nous avons également inclus dans cette catégorie les stages/camps pour enfants, bien que l'on puisse aussi considérer qu'ils fassent partie de la pratique sportive encadrée.

Les données collectées à travers les enquêtes quantitatives nous permettent de renseigner les indicateurs suivants :

- **Taux de pénétration :** part de répondants déclarant au moins une dépense (quel que soit son montant).
- **Dépense par tête :** moyenne sur l'ensemble des répondants (y compris ceux qui déclarent des dépenses nulles).
- **Dépense des « dépensants » :** moyenne sur les seuls individus ayant déclaré des dépenses non nulles
- **Médiane globale :** calculée sur l'ensemble des répondants du pays (dépensants et non-dépensants). Les non-dépensants sont inclus et leur dépense est égale à 0 $.
- **Médiane chez les dépensants :** calculée **uniquement sur les répondants ayant effectué au moins une dépense** (> 0 $). Elle mesure le niveau de dépense « typique » de ceux qui consomment, indépendamment de la part de non-dépensants

NB : Pour tous les indicateurs de « dépenses », les montants sont annuels et agrégés sur les huit postes définis dans l'étude, après plafonnement des valeurs extrêmes au 99e percentile (P99).

Tableau 3. ***Dépenses de spectatorat : pourcentage de dépensants par pays et par postes de dépense (taux de pénétration)***

PAYS	Sénégal	Côte d'Ivoire	Cameroun	Kenya	Rwanda	Égypte	Maroc	Afrique du Sud	Nigeria
Au moins une dépense	**82,6 %**	**85,5 %**	**85,6 %**	**88,0 %**	**57,5 %**	**67,9 %**	**35,4 %**	**48,5 %**	**74,5 %**
Billets	30,8 %	32,6 %	26,7 %	59,8 %	29,1 %	45,1 %	19,2 %	37,9 %	38,3 %
TV/streaming	63,2 %	67,7 %	79,7 %	63,5 %	40,0 %	34,3 %	12,7 %	37,1 %	64,0 %
Paris sportifs	2,7 %	20,9 %	14,2 %	21,4 %	2,1 %	4,0 %	1,9 %	26,8 %	24,8 %
Transport	25,9 %	31,9 %	23,1 %	60,9 %	16,1 %	31,2 %	16,5 %	39,3 %	33,7 %
Tourisme	2,5 %	6,0 %	4,6 %	30,8 %	0,8 %	17,6 %	5,8 %	17,6 %	6,9 %
Merchandising	48,7 %	60,2 %	28,3 %	62,8 %	0,0 %	34,0 %	16,2 %	33,8 %	29,3 %
Restauration	26,6 %	41,7 %	27,4 %	65,4 %	24,8 %	42,9 %	9,6 %	40,8 %	45,5 %
Camps	32,4 %	7,2 %	6,4 %	35,0 %	3,5 %	12,7 %	2,7 %	16,2 %	8,4 %

Tableau 4. ***Dépense médiane*** [9] ***de spectatorat déclarée par l'ensemble des répondants (globale) et par les seuls dépensants*** [10] ***(US$/an)***

PAYS	Dépense médiane globale déclarée	Dépense médiane globale en parité de pouvoir d'achat (ppa)	Dépense médiane dépensants déclarée	Dépense médiane dépensants en ppa
Sénégal	121	325,4	179	481,4
Côte d'Ivoire	143	370,4	195	505
Cameroun	113	319,1	150	423,6
Kenya	193	576,1	262	782,1
Rwanda	7	26,7	37	141,2
Égypte	56	398,9	154	1097,1
Maroc	0	0	214	506,4
Afrique du Sud	0	0	338	760,7
Nigeria	58	409,2	97	684,4

9. Dans la suite de ce chapitre, nous ferons référence aux dépenses médianes (plutôt qu'aux moyennes) qui sont moins susceptibles d'être déformées par des valeurs extrêmes. Lorsque la médiane globale d'un groupe (calculée sur l'ensemble des répondants du groupe) est égale à 0 $, cela signifie qu'au moins la moitié de ces répondants n'a effectué aucune dépense sur l'année.
10. Soit, personnes ayant effectué au moins une dépense dans l'année.

Tableau 4 bis. Dépense médiane de spectatorat (US$/an) par poste et par pays, dépensants uniquement[11]

PAYS	Sénégal	Côte d'Ivoire	Cameroun	Kenya	Rwanda	Égypte	Maroc	Afrique du Sud	Nigeria
Billets	32	21	18	38	14	42	76	60	15
TV/streaming	119	107	107	77	24	37	54	45	55
Paris	71	54	89	77	3	56	216	30	36
Transport	27	18	18	38	14	37	108	60	11
Tourisme	54	62	53	116	41	93	162	165	25
Merchandising	36	36	31	38	0	37	97	90	24
Restauration	18	36	18	38	17	74	108	36	15
Camps enfants	45	50	53	77	34	93	97	90	15
Ensemble des postes	179	195	150	262	37	154	214	338	97
Billets (en ppa)	86,1	54,4	50,8	113,4	53,4	299,2	179,8	135	105,8
TV/Streaming (en ppa)	320,1	277,1	302,1	229,8	91,6	263,6	127,8	101,3	388,1
Paris (en ppa)	191	139,9	251,3	229,8	11,4	398,9	511,1	67,5	254
Transport (en ppa)	72,6	46,6	50,8	113,4	53,4	263,6	255,6	135	77,6
Tourisme (en ppa)	145,2	160,6	149,7	346,3	156,5	662,5	383,4	371,4	176,4
Merchandising (en ppa)	96,8	93,2	87,5	113,4	0	263,6	229,5	202,6	169,3
Restauration (en ppa)	48,4	93,2	50,8	113,4	64,8	527,2	255,6	81	105,8
Camps enfants (en ppa)	121	129,5	149,7	229,9	129,7	662,5	229,5	202,6	105,3
Ensemble des postes (en ppa)	481,4	505	423,6	782,1	141,2	1097,1	506,4	760,7	684,4

11. Soit, personnes ayant effectué au moins une dépense dans l'année.

S'ils doivent être pris avec précaution[12], les résultats de l'enquête permettent toutefois d'établir des ordres de grandeur, et d'identifier plusieurs profils de pays en fonction des dépenses effectuées :

1. L'Afrique de l'Ouest et centrale (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigeria) affiche de forts taux de pénétration des dépenses sportives, allant de 74,5 à 85,6 %. Le marché y est porté par l'audiovisuel, et en moindre mesure le merchandising, avec des montants assez homogènes. Les postes « expérientiels » (tourisme, camps) y restent marginaux. Le **Sénégal** fait exception par la faible pénétration des **paris sportifs (2,7%)**, contrairement à la Côte d'Ivoire (20,9 %) et au Nigéria (24,8 %). Dans le détail :

- En Côte d'Ivoire, la dépense médiane en termes de spectatorat est de 143 $/tête ; elle est de 195 $ chez les seuls dépensants. Les postes les plus répandus sont la TV/streaming et le merchandising, tandis que les activités expérientielles restent marginales. Les paris sportifs sont très répandus, avec une pénétration de 20,9 %, ce qui place le pays à des niveaux similaires au Kenya et relativement proche du Nigeria et de l'Afrique du Sud. Sur le plan géographique, les régions dépensent au moins autant qu'Abidjan.
- Au Sénégal, la médiane globale de dépense de spectatorat s'établit à 121 $/an (179 $/tête chez les dépensants). L'abonnement TV/streaming en constitue le socle[13], tandis que le reste se répartit entre billets, transport, restauration et produits dérivés. Le tourisme sportif reste marginal, tout comme les paris sportifs, ce qui est inattendu compte tenu de l'actuelle intensité publicitaire de ce secteur au Sénégal.

12. En raison de l'auto-déclaration, les dépenses réelles sont très certainement surestimées, ce qui conduit à des montants pouvant sembler parfois très élevés. Par ailleurs, afin d'éviter l'impact des valeurs aberrantes, les valeurs au-delà du 99e percentile (par poste et sur le total) ont été retirées.
Par ailleurs, la lecture se fait pays par pays (échantillon par quotas, non agrégé et non pondéré), bien que les prix traduits en parité de pouvoirs d'achat (PPA) nous permettent de proposer quelques éléments de comparaisons entre pays.
Les montants sont déclarés en monnaie locale et convertis en US$ (année 2026).
Les valeurs en PPA sont calculées à partir des montants déclarés en monnaie locale, divisés par les taux de PPA (unités de devises locales par $ international) de la Banque Mondiale (année de référence : 2025).
Cf : Facteur de conversion PPA, PIB (unités de devises locales par $ international) | Data.
13. Sur ce poste, la dépense médiane des dépensants est de 120 $/an, équivalent à un forfait Canal+ d'entrée de gamme.

- Au Cameroun, la médiane globale de dépense de spectatorat s'établit à 113 $/an (150$ pour les seuls dépensants). Le poste le plus répandu est la TV/streaming. Sur le plan géographique, Douala dépense davantage que les régions.
- Au Nigeria, le spectatorat se caractérise par une pénétration un peu moins forte, et par une dépense médiane de 58 $ (97 $ pour les seuls dépensants). Les postes les plus répandus sont la TV/streaming, et dans une moindre mesure la restauration sur site, tandis que le tourisme sportif reste marginal. Sur le plan géographique, Abuja dépense davantage que les régions.

2. Marché sélectif mais « premium » pour l'Afrique du Sud et l'Égypte. Dans ces pays aux marchés plus mûrs, les taux de pénétration sont plus faibles (respectivement de 48,5 % et 67,9 %), la dépense médiane globale de spectatorat est moins élevée, mais les personnes effectuant des dépenses y consacrent un budget important. Les dépenses se concentrent sur la billetterie, la restauration sur place, le transport, le tourisme sportif et les paris. Les dépenses de spectatorat sont ainsi plus rares mais intensives. Plus précisément :

- En Afrique du Sud, la dépense médiane de spectatorat est de 0 $, ce qui signifie qu'au moins la moitié des personnes interrogées n'a effectué aucune dépense sur l'année ; mais la dépense médiane des seuls dépensants est de 338 $, mettant en évidence une forte inégalité. La dépense totale se répartit de manière relativement homogène sur l'ensemble des postes (17,6 %). Sur le plan géographique, les régions dépensent davantage que Johannesburg.
- En Égypte, la dépense médiane est de 56 $, mais de 154 $ pour les seuls dépensants. Les postes les plus répandus concernent la billetterie et la restauration sur site, tandis que les paris sportifs restent marginaux. Les habitants des régions dépensent au moins autant que ceux du Caire.

3. Marché émergent : Rwanda. Ce pays se caractérise par un taux de pénétration intermédiaire et des montants faibles sur les deux axes, portés par la TV, la billetterie et la restauration sur site ; le merchandising y est quasi inexistant. Ici, la dépense médiane est d'à peine 7 $, et de 37 $ chez les seuls dépensants. Les habitants de Kigali dépensent davantage que ceux des régions.

4. Marché de niche à gros budgets : Maroc. De manière cohérente avec le faible taux de pratique sportive (35 %), les dépenses liées au suivi d'évènements sportifs présentent un très faible taux de pénétration, mais avec des montants élevés chez les personnes qui effectuent des dépenses. Une minorité « d'aficionados » prêts à dépenser se distingue ainsi du reste de la population, qui reste à l'écart du marché du sport. En effet, la dépense médiane globale est de 0 $ alors que celle des dépensants est à 214 $. Les principaux postes sont la billetterie et les transports, tandis que les paris sportifs restent marginaux. Sur le plan géographique, la capitale dépense davantage que les régions.

5. Marché large et diversifié au Kenya, qui affiche la **pénétration la plus élevée de l'étude**, avec des taux de 60 % et plus sur une majorité de postes – **restauration, TV, merchandising, billets, transport – dessinant le marché le plus complet de l'étude.**[14] Ici, la dépense médiane est de 193 $, et de 262 $ pour les dépensants. Sur le plan géographique, les régions dépensent au moins autant que la capitale.

Au-delà des différents profils de consommation, quelques tendances communes se dégagent.

Dans tous les pays, la dépense médiane progresse en passant du premier au dernier tercile de revenu ; cet écart est particulièrement important en Afrique du Sud et en Égypte, où la dépense médiane du dernier tercile est, respectivement, plus de 7 fois supérieure et plus de 3 fois supérieure à celle du premier tercile.

En outre, tous les pays – à l'exception notable de l'Afrique du Sud – affichent de très forts écarts entre les dépenses de spectatorat effectuées par les femmes et celles des hommes (*cf.* tableau 5, ci-dessous). Si l'on considère uniquement les personnes ayant effectué une dépense dans l'année, les hommes peuvent dépenser de 1,7 fois (Nigéria) à près de huit fois (Maroc) davantage que leurs compatriotes femmes. Si l'on considère les médianes globales, les écarts sont presque systématiquement supérieurs, avec une dépense médiane de spectatorat nulle dans trois des neuf pays, et l'Égypte où la dépense médiane des hommes est de 18,5 fois celle des femmes. Ces écarts s'expliquent en grande partie par la faible présence des femmes dans les stades, qui se traduit également par de

14. Il convient toutefois d'interpréter avec prudence cette singularité, car les répondants kenyans ont eu tendance à fournir un plus grand nombre de réponses sur l'ensemble des questions de notre enquête.

faibles dépenses en termes de billetterie, restauration, tourisme sportif et ainsi de suite. Ce phénomène plaide pour l'adoption de politiques en faveur d'une plus grande inclusion des femmes dans les espaces dédiés aux évènements sportifs à travers le continent.

Tableau 5. Dépenses moyennes et médianes de spectatorat déclarées par pays et par genre, US$: pour les seuls dépensants et pour l'ensemble des personnes interrogées

	Dépensants uniquement				Global (Ensemble des personnes enquêtées)			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
PAYS	Dépense moyenne	**Dépense médiane**	Dépense moyenne	**Dépense médiane**	Dépense moyenne	**Dépense médiane**	Dépense moyenne	**Dépense médiane**
Sénégal	295	**288**	144	**108**	295	**236**	144	**64**
Côte d'Ivoire	308	**235**	149	**143**	308	**214**	149	**107**
Cameroun	253	**206**	123	**111**	253	**167**	123	**107**
Kenya	526	**397**	285	**157**	526	**340**	285	**130**
Rwanda	58	**48**	19	**24**	58	**22**	19	**0**
Égypte	260	**167**	146	**112**	260	**111**	146	**6**
Maroc	205	**216**	26	**108**	205	**43**	26	**0**
Afrique du Sud	276	**363**	240	**312**	276	**15**	240	**0**
Nigeria	129	**121**	77	**86**	129	**78**	77	**26**

Enfin, si les dépenses de spectatorat restent relativement stables à travers les tranches d'âge au Nigéria et faibles à tous les âges au Rwanda, il est impossible de dégager une tendance unique pour les autres pays de l'étude.[15]

15. En Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Kenya, les 18-34 ans dépensent davantage que les 50 ans et plus, tandis que dans les quatre autres pays on note une tendance inverse.

Encadré 6. Zoom Online : Poste de dépenses

L'abonnement TV ou streaming et la consommation sur place de boissons et restauration arrivent en tête des dépenses effectuées par les répondants de l'échantillon Online, avec des taux de pénétration, respectivement, de 77,9 % et 76 % (contre 55,2 % et 34,5% pour l'échantillon CATI) ; les postes suivants concernent le transport (71,4 % de pénétration, contre 28,6 % pour le CATI), la billetterie (70,9 % contre 33,8 %) et les produits dérivés (70,2 % contre 32,5 %). Le tourisme sportif, comprenant hébergement et transports longue distance, reste aussi plus sélectif (47,3 % contre 8,0 %), de même que les stages pour enfants (43,7 % contre 12,4 %).

À noter aussi que les paris sportifs atteignent 45,7 % pour l'échantillon online (contre 12,6 % pour le CATI), et se concentrent chez les jeunes (51,9 % des 18-34 ans contre 33,2 % des 50 ans et plus) ainsi que chez les salariés et étudiants.

Les écarts importants entre les deux échantillons sont cohérents avec le profil du public Online : jeune, connecté, urbain et mobile. Par ailleurs, la place des paris auprès de cette sous-population, notamment des jeunes, constitue un point d'attention à part entière.

4. Les dépenses liées à la pratique sportive[16]

4.1. Les dépenses d'abonnements, reflet du dualisme entre pratique sportive formelle et informelle

En Afrique, la majorité des personnes qui pratiquent un sport (61%) ne paient aucun abonnement. Ce résultat est cohérent avec ceux sur la pratique sportive, qui dévoilent une pratique largement informelle, se déroulant dans l'espace public (pour deux tiers des pratiquants) et dominée par des sports

16. Les pourcentages de personnes ayant effectué une dépense sont calculés sur les seuls répondants ayant chiffré leur dépense ; les taux de non-réponse sont plus élevés pour l'échantillon CATI que l'Online. Par ailleurs, il arrive souvent que les personnes enquêtées surestiment les montants déclarés dans le cadre des questions relatives aux dépenses, voire qu'elles déclarent des valeurs aberrantes. Ces dernières doivent alors être neutralisées pour limiter les biais. À cet effet nous avons établi un cap au 99e centile.
L'impact de cette correction sur les dépenses liées à la pratique est décrit dans le tableau ci-après :

Variable	Cap appliqué	n exclus	% exclus	Impact sur la médiane	Impact sur la moyenne
Q5 abonnement	183 $/mois	27 répondants	2,6 % des cotisants	**0 $**	-7,8 $
Q6A vêtements	536 $/an	23 répondants	1,0 % des acheteurs	**0 $**	-6,7 $
Q6B équipements	420 $/an	26 répondants	2,9 % des acheteurs	**-3,0 $**	-24,8 $

« gratuits » tels que le football de rue, l'athlétisme, la marche rapide. Il confirme que l'économie sportive formelle ne capte qu'une minorité de la pratique, dont la majorité évolue en dehors des circuits monétisés. Il masque toutefois des situations très disparates.

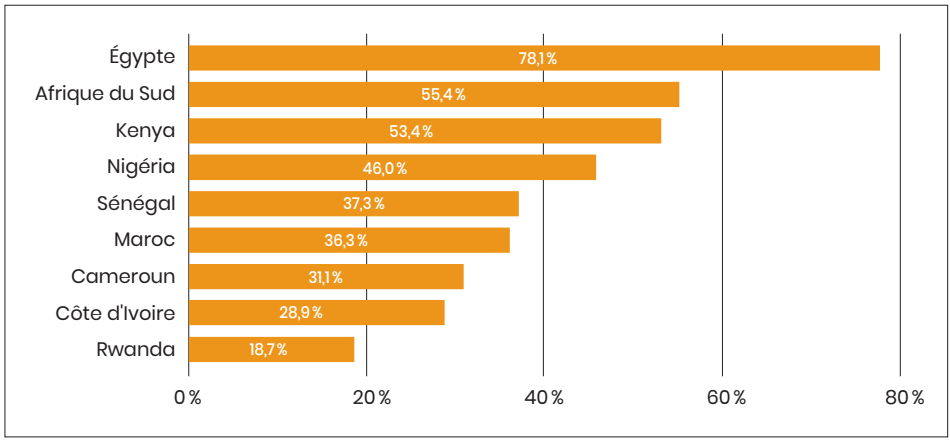
Au Rwanda, où les sports nationaux sont l'athlétisme de masse et la course à pied, les non-cotisants sont une très grande majorité (81,3%) des pratiquants. Pour la Côte d'Ivoire et le Cameroun ces pourcentages sont respectivement de 71 % et 69 %. À l'opposé, en Égypte seuls 22% des pratiquants ne paient aucune cotisation ; dans ce pays le modèle de pratique dominant est fondé sur les clubs omnisports, où l'abonnement couvre piscine, tennis, salle de sport et restaurant, et qui représentent des institutions sociales autant que sportives. L'Afrique du Sud et le Kenya, avec respectivement 45 % et 47 % de non-cotisants, se situent à un niveau intermédiaire, cohérent avec des marchés sportifs plus formalisés.

Parmi les 39 % des pratiquants qui paient une cotisation, le montant médian payé est de 18 $/mois, soit 216 $/an au niveau du Continent. Ce montant reste accessible pour une classe moyenne urbaine, mais représente un budget non négligeable dans les pays à faible revenu. La distribution est fortement asymétrique : la moitié des cotisants paient 18 $/mois ou moins, 75 % paient moins de 36 $/mois, et 90 % moins de 56 $/mois ; le décile supérieur y consacre en moyenne environ 91 $/mois.[17]

Cette asymétrie dessine des marchés distincts. Le marché de masse concentre 75 % des cotisants en dessous de 36 $/mois, lesquels pratiquent dans des associations sportives de quartier, des clubs communautaires, ou sur des terrains de football avec des cotisations symboliques. Le marché premium regroupe une petite minorité (3,4 % des cotisants) qui paient plus de 100 $/mois, et fréquentent des salles de fitness, clubs de tennis ou piscines privées. Leur nombre est toutefois trop faible pour être ventilé de façon fiable par pays.

17. Montants plafonnés à 183 $/mois pour neutraliser les valeurs extrêmes.
NB : Ces données doivent être prises avec précaution car elles agrègent les montants dépensés dans différents pays, alors que le pouvoir d'achat peut varier sensiblement d'un pays à l'autre.

Figure 6. Part des pratiquants qui paient un abonnement sportif mensuel, par pays



Par ailleurs, au niveau global, les capitales et villes principales affichent une part de cotisants et une cotisation médiane très proches de celles des régions. En revanche, le statut dans l'emploi est discriminant sur la probabilité de payer une cotisation (*cf.* tableaux 6a et 6b, ci-dessous).

Tableau 6a. Répartition des cotisants à un abonnement mensuel par milieu de résidence

MILIEU	n. cotisants	% cotisants	Cotisation médiane (cotisants, nom.)	Cotisation moyenne (cotisants, nom.)
Capitale/ Ville principale	1539	38,6 %	19 $	27,9 $
Régions	1100	39,5 %	17 $	24,6 $

Tableau 6b. Répartition des cotisants à un abonnement mensuel par statut professionnel

STATUT	n. cotisants	% cotisants	Cotisation médiane (cotisants, nom.)	Cotisation moyenne (cotisants, nom.)
Salariés	1074	45,5 %	18 $	27,1 $
Indépendants / Employeurs	840	34,6 %	18 $	26 $
Étudiants	294	44,9 %	18 $	25,8 $
Sans emploi / Au foyer / Retraités	431	26,9 %	17 $	25,8 $

Le genre révèle une fracture, car 44,1 % des hommes paient une cotisation contre à peine 32 % des femmes, soit un écart de 12,1 pp qui va bien au-delà de l'écart en termes de pratique : non seulement les femmes pratiquent moins, mais celles qui pratiquent accèdent beaucoup moins aux structures formelles payantes.

Encadré 7. Zoom Online : Cotisation à un club ou association sportive

La cotisation à un club concerne 80,5 % des pratiquants de l'échantillon online contre 39 % des pratiquants du CATI, écart cohérent avec la forte fréquentation des clubs pour cette sous-population. En revanche, le montant médian payé est strictement identique dans les deux modes (18 $), et au sein de chaque pays, la cotisation médiane de la sous-population Online est égale ou inférieure à celle des CATI ; par exemple, en Égypte elle est de 9 $ (64,1$ ppa) contre 19 $ (135,4 $ ppa) pour les CATI ; en Côte d'Ivoire elle est de 9 $ (23,3 $ ppa) contre 18 $ (46,6 $ ppa) pour les CATI. Ce qui distingue l'échantillon Online n'est donc pas le tarif, mais la propension à adhérer.

Au sein de cet échantillon, le montant médian croît nettement avec le revenu (12 $ pour le premier tercile, 22 $ pour le dernier) et en fonction du statut dans l'emploi (20 $ chez les salariés, 11 $ chez les étudiants). Les habitants des capitales et villes principales paient davantage que ceux des régions (respectivement, 22$ et 13 $). Sans surprise, la cotisation payée est fonction du pouvoir d'achat.[18]

4.2. Les dépenses vestimentaires

Les dépenses en vêtements et chaussures touchent 83,2 % des personnes qui pratiquent une activité physique. C'est le seul poste budgétaire qui concerne la grande majorité des pratiquants, indépendamment du niveau de formalisation de la pratique. Le taux de pénétration varie toutefois selon les pays : ces dépenses sont quasi universelles au Rwanda et au Nigeria, mais relativement moins diffuses au Sénégal, en Afrique du Sud, au Maroc et en Côte d'Ivoire, où une part de la pratique se fait vraisemblablement en vêtements ordinaires.

18. Cependant, ces données doivent être prises avec précaution car elles agrègent les montants dépensés dans différents pays, alors que le pouvoir d'achat peut varier sensiblement d'un pays à l'autre.

Tableau 7. Part des pratiquants qui effectuent des dépenses pour des vêtements et chaussures de sport, et montant médian par dépensant (US$)

PAYS	% pratiquants dépensant en vêtements et chaussures	Montant médian dépensé	Montant médian dépensé en ppa
Sénégal	61,7 %	54	145,2
Côte d'Ivoire	79,6 %	36	93,2
Cameroun	86,3 %	36	101,7
Kenya	85,9 %	58	173,1
Rwanda	94,4 %	24	91,6
Égypte	88,8 %	93	662,5
Maroc	73,6 %	108	255,6
Afrique du Sud	71,3 %	72	162
Nigeria	92,2 %	25	176,4
Global	**83,2%**	**36**	_

Concernant ce poste de dépense, les caractéristiques suivantes se dégagent selon les pays[19]:

- Le Sénégal présente le plus faible taux de pénétration de l'étude (61,7 %). Chez les acheteurs, les hommes dépensent davantage (médiane de 71 $, contre 45 $ pour les femmes). Le budget varie fortement avec le revenu (36 $ au premier tercile, et 89 $ au dernier). Mis en regard avec les dépenses de spectatorat, l'achat de tenues apparaît ainsi réservé à une frange minoritaire de la population.
- En Côte d'Ivoire, l'achat concerne 79,6 % des pratiquants, mais les montants dépensés sont resserrés et peu différenciés selon le revenu ou le profil.
- Le Cameroun est caractérisé par une forte pénétration (86,3 %). Le clivage marquant n'est pas le revenu mais le genre : les hommes dépensent environ le double par rapport aux femmes (médiane de 44 $, contre 21 $ pour

19. Les montants indiqués ci-après représentent les dépenses médianes des seuls dépensants (personnes ayant effectué au moins un achat).

les femmes). Globalement, la dépense vestimentaire représente 12,8 % de la dépense totale liée au sport (comprenant pratique et spectatorat), et 28,8% de la dépense liée à la pratique seule.

- Au Kenya aussi, la pénétration est élevée (85,9 %), avec une forte dispersion interne : petits et gros acheteurs coexistent, et la dépense médiane suit le pouvoir d'achat, progressant de 38 $ au premier et deuxième tercile à 77 $ au troisième. Les hommes dépensent davantage que les femmes (médiane respectivement de 77 $ et 38 $).
- Au Rwanda, l'achat de tenues sportives est quasi universel pour les pratiquants (94,4 %), mais les montants sont faibles et sans réel gradient de revenu (médiane allant de 20 $ à 27 $). Surtout, faute d'autres dépenses les vêtements représentent le tiers du budget de pratique (33,5 %) ; et 21,7 % de la dépense totale (pratique et spectatorat confondus) : c'est un bien de base, accessible à tous mais modeste.
- En Égypte, la dépense vestimentaire est aussi très répandue (88,8 %) mais fortement stratifiée en fonction des revenus : le dernier tercile dépense plus du triple que le premier (186 $ contre 56 $). En revanche il n'y a pas d'écart en fonction du genre.
- Le Maroc présente un profil dual : la diffusion des dépenses en vêtements chez les pratiquants est relativement faible (73,6 %), mais chez ceux qui en achètent, ce poste représente 36,1% du budget de la pratique (et 24% du budget total lié au sport). Comme pour les abonnements, la dépense en vêtements se concentre chez une minorité de pratiquants intensifs et équipés, tandis qu'une partie de la population reste à l'écart.
- En Afrique du Sud, la diffusion est partielle (71,3 %) et présente une forte dispersion, avec le gradient de revenu interne le plus marqué de l'étude : la dépense du dernier tercile est environ quadruple de celle du premier (150$ contre 36 $). Les femmes y dépensent plus que les hommes (médiane de 90 $ pour les unes, contre 72 $ pour les autres). Il s'agit d'un marché inégalitaire en fonction du revenu, et assez féminin.
- Au Nigeria, l'achat de vêtements de sport est très répandu (92,2%) mais les montants dépensés sont faibles, et relativement homogènes selon le niveau de revenu et le genre. Le vêtement sportif est ici un bien de base universel et peu différencié.

4.3. Les dépenses en équipements sportifs

Contrairement à l'achat de vêtements, seulement une minorité des personnes enquêtées (33,4 %) déclare des dépenses en équipements sportifs. Cette sélectivité s'explique par la nature même des équipements sportifs, qui peuvent durer plusieurs saisons et ne constituent pas une dépense annuelle systématique pour la majorité des pratiquants, notamment informels.

En croisant les données sur la dépense en équipement avec celles sur le type de sport pratiqué on constate que les personnes qui n'effectuent pas ce type de dépenses sont majoritairement celles qui pratiquent des sports qui ne nécessitent (presque) pas d'équipement, tels que la marche rapide, l'athlétisme informel, le football de rue. Ainsi le vêtement sportif, plutôt que l'équipement, est le point d'entrée du marché sportif africain.

L'écart entre dépense médiane et moyenne est structurellement plus élevé sur cette question que sur les deux précédentes. Cet écart est analytiquement important pour l'économie sportive : la valeur moyenne par acheteur (63 $/an) est presque le double de la valeur médiane (30 $/an), ce qui signifie que le marché de l'équipement est tiré par une minorité de gros acheteurs plutôt que par une majorité de petits acheteurs. Par ailleurs l'Afrique du Sud a le ratio moyenne/médiane le plus élevé de l'étude à 2,62, impliquant que le marché sud-africain de l'équipement est le plus inégalitaire : une minorité intensive dépense très au-dessus de la médiane, influençant fortement la moyenne.

Encadré 8. Zoom Online : Dépenses en vêtements et équipements sportifs

Les dépenses d'habillement sont répandues dans les deux échantillons de collecte, mais davantage auprès de la sous-population Online, où 93,4 % des répondants déclarent avoir effectué ce type de dépenses, contre 83,2 % pour l'échantillon CATI. Cette population se distingue aussi par le montant médian supérieur (environ 46 $, contre 36 $ en CATI). Ces dépenses augmentent fortement avec le revenu (32 $ au tercile bas, 60 $ au tercile élevé) et en fonction du statut professionnel (54 $ chez les salariés, 27 $ chez les étudiants). Les capitales dépensent davantage que les régions (respectivement, 54 $ et 38 $).

Les dépenses en équipements suivent la même hiérarchie, mais avec un taux de pénétration de 80,2 % bien plus élevé qu'en CATI (33,4 %) et une dépense médiane de 37 $, contre 30 $ pour l'échantillon en CATI. Sur ce type de dépense, comme sur l'achat de matériel neuf (*cf. supra*) l'échantillon online se distingue davantage, ce qui confirme qu'il s'agit d'un segment plus aisé et plus investi dans sa pratique.

4.4. Des coûts croissants avec la pratique, et qui ne constituent pas un obstacle à celle-ci

Les résultats des focus groups apportent des éclairages complémentaires aux résultats de l'enquête.

D'après les participants, les frais d'accès constituent le premier poste de dépenses pour qui souhaite pratiquer un sport de façon régulière et encadrée : inscription en club, abonnement en salle, location de terrain, licence, passage de grade, accès piscine, cours collectifs ou individuels. À cela s'ajoute le cout du transport vers le lieu de pratique. Ces coûts varient fortement selon la discipline, le quartier et le degré de formalisation – une pratique libre dans l'espace public restant relativement accessible.

Si le coût peut peser sur ceux qui pratiquent déjà une activité sportive dans un cadre formel, il convient de rappeler qu'il n'est pas un déterrent à la pratique sportive de manière générale.[20] Le coût agit donc comme un frein surtout pour les ménages modestes et la pratique encadrée, mais n'est pas le principal obstacle à la démocratisation du sport, qui se heurte davantage au manque de temps et d'offre de proximité.

Partout, les pratiquants ont indiqué que plus la pratique est régulière plus elle génère des dépenses. La principale raison est une plus grande exigence en termes de confort de pratique, qui pousse à soutenir des dépenses de plus en plus élevées, par exemple pour des chaussures ou des vêtements mieux adaptés.

D'après les participants sénégalais aux focus groups, le coût d'un abonnement à la salle de sport peut varier de l'ordre de 1 à 10. Un pratiquant explique aussi que le coût ne se limite pas à l'abonnement, car « même ce que tu manges entre dans les dépenses ».

20. Comme précisé dans le chapitre sur la pratique sportive, le coût n'arrive qu'au 6e rang des contraintes déclarées (8,4 %), loin derrière le manque de temps (46,7 %) ; cette contrainte perçue décroit, logiquement, lorsque le revenu augmente.

Au Rwanda, les coachs indiquent que pour le karaté, le club doit disposer d'équipements, mais les pratiquants doivent aussi acheter les leurs – notamment karatégi, gants, protège-dents, casques… – pour une dépense complexive élevée.

Au Maroc, certains coachs soulignent que l'offre de salles de sport est désormais large, avec des abonnements allant de 50 dirhams à 3 000 dirhams par mois, mais aussi des espaces gratuits, et la possibilité de faire du sport sur la plage ou des entraînements dans les parcs pour 20 dirhams, ce qui montre que la dépense dépend fortement du type d'offre choisi.

En Afrique du Sud, des pratiquants indiquent aussi que les coûts des abonnements varient fortement en fonction du réseau de salles de sport choisi.

5. Mise en perspective : littérature académique et étude quantitative et qualitative

Les résultats de l'enquête quantitative et des études qualitatives convergent avec la littérature académique sur plusieurs points majeurs, mais révèlent aussi des écarts significatifs qui invitent à nuancer certains discours établis sur la consommation sportive en Afrique.

5.1. Médiatisation : domination du football européen et déplacement des écrans

La littérature souligne la diffusion transnationale du football européen (Premier League, La Liga, Ligue des champions) *via* des chaines telles Canal+, SuperSport, beIN Sports, et son rôle dans le déplacement des fans des stades vers les bars et les écrans domestiques. Nos résultats quantitatifs confirment que la télévision et le streaming sont le premier poste de dépense des spectateurs, concernant 55% des répondants (avec une dépense médiane de 90 $/an), loin devant les billets de stade (33 % des répondants). Les focus groups ajoutent que le smartphone est devenu le support dominant à cause des réseaux sociaux, créant une consommation plus fragmentée et individualisée.

Les entretiens approfondis confirment fortement ce constat. A.N. (doctorant en science politique, Cameroun) résume la situation : « Un Camerounais lambda ne peut même pas dire quel club est premier dans le championnat camerounais, mais il donnera naturellement le classement de la Liga, de la Ligue 1 ou de la Ligue des champions ». O.A. (entrepreneur, Nigeria) renchérit : « Beaucoup de ce qui est consommé sur le continent, c'est la Premier League anglaise. Les gens se connectent, soit par télévision, mais désormais avec l'avènement des écrans

mobiles, par téléphone ». Cette domination étrangère entraîne une fuite de valeur. L'attention des fans africains profite aux ligues européennes, sans retombées significatives sur le plan local, que ce soit en termes de revenu ou de visibilité.

5.2. Spectatorat en stade : effondrement et exception kenyane

La littérature documente la baisse de fréquentation des stades en Afrique, corrélée à la vétusté des infrastructures, aux problèmes de sécurité… et à la concurrence de la télévision. Nos données quantitatives montrent que moins d'un quart des répondants (23,4 %) fréquente régulièrement les stades, et quatre personnes sur dix n'y vont jamais. Le genre constitue un clivage majeur : 55 % des femmes ne vont jamais au stade, contre 28 % des hommes.

Les entretiens qualitatifs confirment ce déclin. Au Kenya, le Dr D.O. (CEO) note : « La participation et la fréquentation en direct aux stades avaient chuté de 60% en raison de mauvaises installations et des craintes de sécurité. » J.B. (consultant, Cameroun) parle d'une rupture : « Il y a eu une rupture entre les années 70-80, où le stade était plein, et aujourd'hui, où les stades sont vides. ». Pourtant, le Kenya fait exception avec 43,6% de fréquentation régulière, ce qui montre que des politiques de proximité peuvent inverser la tendance.

5.3. Genre et médias : un déficit structurel et un déni persistant

La littérature internationale (Fink, 2015) a mis en lumière le « sport media commercial complex » qui sous-médiatise le sport féminin et le présente de manière stéréotypée. En Afrique, Charles Osei Asibey, Secrétaire général de la SWAG, a dénoncé une marginalisation systémique des femmes. Nos résultats quantitatifs montrent un écart massif en termes de suivi des évènements sportifs entre les hommes (75,4 %) et les femmes (50,6%). La télévision réduit légèrement l'écart, alors que le stade reste un espace très masculin.

Les entretiens féminins révèlent des réalités invisibles dans les chiffres. S.O. (ancienne athlète, Kenya), évoque le cas d'une autre sportive : « Elle n'a jamais gagné un centime en jouant au basket au Kenya… Le sport seul ne la nourrirait pas. Maintenant, elle est aux États-Unis et gagnera sa vie uniquement en pratiquant le sport ». Sur la question de la gouvernance, elle ajoute : « Tu signes des contrats pour représenter la nation, tu ne reçois pas ton argent. Ils ne te paient pas à temps. Ils te menacent. » Le faible niveau de conscience de la réalité des obstacles spécifiques aux femmes est significatif. Seuls 41,2 %

des répondants reconnaissent l'existence de freins spécifiques, avec des pics de déni en Égypte (67 %) et au Maroc (61 %). La littérature n'avait pas quantifié ce déni.

5.4. Dépenses des ménages : TV en tête, informalité des équipements

La littérature sur les dépenses sportives en Afrique est fragmentée, mais suggère que le revenu disponible et la qualité perçue du spectacle influencent la consommation. Notre enquête quantitative apporte des chiffres inédits : le budget médian des spectateurs est de 126 $/an si rapporté au nombre de personnes effectuant au moins une dépense, mais seulement 44 $/an sur le total des personnes enquêtées. La TV/streaming domine, suivie de la consommation sur place (34 %), des billets (33 %), du merchandising (32 %). Les paris sportifs ne concernent que 11,7% des répondants, mais avec une médiane de 36 $/an et une forte concentration au Nigeria (18,3 %) et au Kenya (16,5 %).

Si une grande majorité (83 %) des pratiquants achète des vêtements de sport, seulement 34 % d'entre eux achètent des équipements spécifiques (ballons, raquettes…). La friperie et la contrefaçon dominent. J.B. (consultant, Cameroun) estime : « Je situerais la friperie et la contrefaçon autour de 80 %. Elle raflerait le gros. » Il décrit la crise des années 1990 qui a fermé les entreprises locales : « C'est comme ça que le commerce de la friperie a commencé à prendre de l'ampleur. C'est devenu le principal mode de consommation ». O.A. (entrepreneur, Nigeria) regrette l'absence de production locale : « Nous avons le cuir, nous avons même le caoutchouc pour fabriquer des bottes en caoutchouc, mais ce n'est pas le cas ».

5.5. Paris sportifs : une consommation en croissance

La littérature sur les paris sportifs en Afrique est récente, mais signale que ce phénomène a explosé après le COVID. Nos données quantitatives montrent que 11,7 % des répondants dépensent en paris, pour un montant médian de 36 $/an. Le Nigeria, le Kenya et le Cameroun sont les plus actifs. Les entretiens qualitatifs mettent en lumière le paradoxe : forte dépense locale, mais valeur captée à l'étranger. O.A. (entrepreneur, Nigéria) explique : « Différentes estimations révèlent qu'au Nigeria, les paris sportifs représentent une dépense quotidienne de 2 milliards de nairas. Mais la plupart des entreprises technologiques résident à l'extérieur du continent, à Malte, en Europe et

en Asie. » S.N. (entrepreneur, Cameroun) ajoute, « L'entreprise 1XBET étant le principal financeur des fédérations nationales et activités sportives… elle bénéficie d'une grande visibilité et de moyens colossaux. » Les paris alimentent donc le sponsoring local, mais, encore une fois, les profits et les plateformes échappent au continent.

5.6. Consommation événementielle : informalité et retombées limitées

La littérature sur les événements sportifs en Afrique du Sud (marathons, Coupe du monde 2010) montre des retombées économiques, mais note que les chaînes d'approvisionnement privilégient les importations. Nos focus groups confirment que les commerces informels autour des stades (restauration, vente de produits) seraient la principale retombée pour les ménages à faibles revenus. N.P. (responsable événementiel et de projets, Afrique du Sud), précise : « Je peux penser à environ 15 à 20 axes de travail liés à l'organisation d'un grand événement. […] Pour la plupart des événements sportifs, il y a un groupe de personnes employées uniquement pour la période de l'événement, arrivant une à deux semaines avant le début du tournoi. Ils représentent 90 % des visages que vous voyez ». L'emploi événementiel est donc massivement temporaire, avec un transfert de compétence relatif.

5.7. Fractures nationales : des modèles de consommation très contrastés

L'Afrique est loin d'être un ensemble homogène comme la littérature le prétend parfois. Ainsi, si certaines tendances sont communes, nos données montrent des différences marquées, voire des profils radicalement différents d'un pays à l'autre, par exemple :

- L'Afrique du Sud confirme sa position de marché le plus mature, mais avec de fortes inégalités en termes de dépenses ;
- L'Égypte est caractérisée par une forte diffusion des abonnements sportifs, cohérente avec une pratique sportive très structurée et formelle ;
- Le Maroc, caractérisé par une pratique moins collective, dépense davantage pour des équipements individuels et présente le plus fort pourcentage de personnes qui ne fréquentent jamais les stades ;

- Le Kenya est caractérisé par une forte diffusion et une forte intensité des dépenses de spectatorat ;
- Si le taux de pénétration de ces dépenses est un peu moindre au Sénégal, ce pays est néanmoins caractérisé par une culture sportive de masse autour des Lions de la Téranga (équipe nationale de football masculin) et de la lutte.

6. Conclusion et recommandations : des politiques adaptées et une nécessaire refonte des modèles d'analyse de la consommation

La mise en perspective entre littérature académique et données empiriques met en évidence des évolutions majeures des modèles de consommation sportive en Afrique. La consommation médiatique devance largement la fréquentation des stades, redéfinissant les modes d'accès au sport. Le football européen capte l'attention et les dépenses des consommateurs, mais génère peu de valeur ajoutée au niveau local ; cela souligne l'enjeu de mieux structurer la diffusion des championnats nationaux africains, d'améliorer la qualité de la production audiovisuelle et de développer des modèles de distribution adaptés aux usages locaux, combinant télévision, streaming, réseaux sociaux et lieux de consommation collective.

De même, l**es paris sportifs** connaissent une croissance exponentielle, mais leurs profits quittent le continent sans réinvestissement au niveau local.

L'économie informelle (friperie, contrefaçon, vente à la sauvette) constitue une part importante du marché de l'équipement sportif, tout comme elle domine la pratique.

Enfin, les femmes restent largement exclues des dépenses de spectatorat, et sont notamment absentes des stades, bien que ces obstacles soient massivement sous-estimés par les hommes.

Pour les politiques publiques et les programmes d'investissement, relever ces défis implique de :

- **Faciliter l'accès à des équipements sportifs abordables et de qualité,** notamment pour les écoles, les clubs de proximité, les associations et les jeunes pratiquants. Cela peut passer par une meilleure structuration des circuits d'importation, le contrôle de la qualité des produits, la lutte contre la contrefaçon et, lorsque cela est possible, l'appui à des filières locales de distribution, de réparation ou de production légère.

- **Limiter et mieux réguler les paris sportifs**, en particulier auprès des jeunes publics (davantage consommateurs), en encadrant strictement la publicité, l'accès aux plateformes et les pratiques des opérateurs. Lorsque les paris sont autorisés, une contribution obligatoire des opérateurs agréés pourrait être fléchée vers la prévention des addictions, la protection de l'intégrité sportive et le soutien au sport de base.
- **Orienter les investissements vers des usages à impact direct sur la pratique**, en privilégiant les équipements de proximité, l'encadrement, les événements locaux, les services sportifs accessibles et les modèles économiques capables de renforcer durablement l'écosystème sportif local.
- Développer des offres de streaming et la rediffusion TV des événements locaux et nationaux ; améliorer l'accès à ces services pour toucher davantage les femmes et les zones rurales.
- Réduire et lutter contre le déni des obstacles limitant l'accès au stade des femmes par des campagnes de sensibilisation ciblant notamment les hommes. Pour tous les publics, améliorer la sécurité des stades et autres infrastructures où se déroulent les évènements sportifs.
- Adapter les stratégies de consommation en tenant compte des spécificités et besoins nationaux (par exemple : absence du merchandising au Rwanda, besoin de développer les évènements de proximité au Kenya, etc.).

Cette mise en perspective démontre que la recherche sur la consommation sportive en Afrique doit s'affranchir des modèles importés et produire des connaissances ancrées dans les réalités du continent, sur lesquelles notre étude qualitative et quantitative apporte un éclairage. Comme le résume Dave Sidenberg (Director & CEO BMI Sport Info, Afrique du Sud) : « Les données sont un facteur essentiel pour le développement futur de l'économie sportive. Sans données fiables, les titulaires de droits ont du mal à démontrer leur valeur, les sponsors ne peuvent pas évaluer avec précision le retour sur investissement, et les investisseurs manquent des preuves nécessaires pour évaluer les opportunités. »

Bibliographie

Agyemang, Kwame J. A., Nana Ama Ayenor, Marilyn Hammond, and Joel Nii Borte Bortey. 2023. "Africa Rising: Turning Sporting Potential into Success." *Sport, Business and Management: An International Journal*, publication anticipée. https://doi.org/10.1108/SBM-10-2023-0121.

Akindes, Gerard. 2013. "Football Bars: Urban Sub-Saharan Africa's Trans-Local 'Stadiums.'" The International Journal of the History of Sport 28 (15) : 2176–90. https://doi.org/10.1080/09523367.2011.622115.

Akpan, U. 2019. "Elite Local Leagues and Transnational Broadcast of European Football." Dans *Africa's Elite Football.* https://doi.org/10.4324/9780429029059-3.

Batarfi, Meshael, and Nadia Yusuf. 2026. "The Structural Transformation of Leisure and Modernization of Sports Consumption in Developing Economies." *Journal of Sports Economics* 27 (3) : 333–53. https://doi.org/10.1177/15270025261422470.

Chalip, L., B. C. Green, M. Taks, and L. Misener. 2017. "Creating Sport Participation from Sport Events: Making It Happen." I*nternational Journal of Sport Policy and Politics* 9 : 257–76. https://doi.org/10.1080/19406940.2016.1257496.

Dijkstra, A., and R. Borland. 2003. "Residual Outcome Expectations and Relapse in Ex-Smokers." *Health Psychology: Official Journal of the Division of Health Psychology, American Psychological Association* 22 (4) : 340–46. https://doi.org/10.1037/0278-6133.22.4.340.

Dornu-Leiku, Prince. 2026. "Osei Asibey Champions Women's Control of Sports Narrative." *Graphic Online*, Consulté le 10 février 2026. https://graphiconline.com/sports/sports-news/osei-asibey-champions-womens-control-of-sports-narrative.html.

Fink, Janet S. 2015. "Female Athletes, Women's Sport, and the Sport Media Commercial Complex: Have We Really 'Come a Long Way, Baby'?" Sport Management Review 18 (3) : 331–42. https://doi.org/10.1016/j.smr.2014.05.001.

Giampiccoli, A., S. Lee, and J. Nauright. 2015. "Destination South Africa: Comparing Global Sports Mega-Events and Recurring Localised Sports Events in South Africa for Tourism and Economic Development." *Current Issues in Tourism* 18 : 229–48. https://doi.org/10.1080/13683500.2013.787050.

Geurin-Eagleman, Andrea N., and Lauren M. Burch. 2016. "Communicating *via* Photographs: A Gendered Analysis of Olympic Athletes' Visual Self-Presentation on Instagram." *Sport Management Review* 19 (2): 133–45. https://doi.org/10.1016/j.smr.2015.03.002.

Hamidou, Kamal, and M. Amara. 2024. "Online Sources as Alternative Media for Sporting Events' Consumption in Algeria: Assessing Receivers' Gratifications Using TAM & UGT Approaches." *Asian Journal of Sport History & Culture*, publication anticipée. https://doi.org/10.1080/27690148.2024.2304318.

Kim, M., and Luke L. Mao. 2019. "Sport Consumers Motivation for Live Attendance and Mediated Sports Consumption: A Qualitative Analysis." *Sport in Society* 24 : 515–33. https://doi.org/10.1080/17430437.2019.1679769.

Myburgh, Esmarie, M. Kruger, and M. Saayman. 2019. "When Sport Becomes a Way of Life – A Lifestyle Market Segmentation Approach." *Managing Sport and Leisure* 24 : 118–97. https://doi.org/10.1080/23750472.2019.1590156.

Nyikana, Siyabulela, and Tichaawa Tembi Maloney. 2018. "Contextualising Sport and Tourism in Central Africa: Prospects and Challenges." *GeoJournal of Tourism and Geosites* 23 : 895. https://doi.org/10.30892/gtg.23323-337.

Okpalaoka, Chijindu, and Keziah Olaniyi. 2022. "Identity and Sports Marketing in Africa: A General Review." *The Open Sports Sciences Journal*, publication anticipée. https://doi.org/10.2174/1875399X-V15-2209290.

Onwumechili, Chuka, and Gerard Akindes. 2014. "Africa, Fandom, and Shifting Identities: An Introduction to Football and Identity." Dans *Identity and Nation in African Football: Fans, Community and Clubs*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Preuss, Holger. 2005. "The Economics of Staging the Olympics: A Comparison of the Games 1972–2008." *Journal of Economic Literature* 43 (2) : 586–.

Quansah, T. 2022. "New Sports Stadia for Africa? The Impact of Sportscape Features on Attendance Intentions in Sub-Saharan African Club Football." *European Sport Management Quarterly* 24 : 404–27. https://doi.org/10.1080/16184742.2022.2125549.

Saayman, M., and A. Saayman. 2012. "Determinants of Spending: An Evaluation of Three Major Sporting Events." *International Journal of Tourism Research* 14 : 124–38. https://doi.org/10.1002/jtr.841.

Swart, K., Michael Linley, and U. Bob. 2013. "The Media Impact of South Africa's Historical Hosting of Africa's First Mega-Event: Sport and Leisure Consumption Patterns." *The International Journal of the History of Sport* 30 : 1976–93. https://doi.org/10.1080/09523367.2013.861130.

Toffoletti, Kim, and Holly Thorpe. 2018. "Female Athletes' Self-Representation on Social Media: A Feminist Analysis of Neoliberal Marketing Strategies in 'Economies of Visibility.'" *Feminism & Psychology* 28 (1) : 11–31.

van Heerden, C. 2003. "Developing a Body of Knowledge for Sport Marketing in Africa." *African Journal for Physical Activity and Health Sciences* 9 (2) : 250–264. https://doi.org/10.4314/ajpherd.v9i2.24631.

Le sport : un gisement d'emplois majoritairement informels et à fort potentiel de croissance

Comprenant l'ensemble des activités directement liées au secteur sportif (événements sportifs, média, tourisme sportif, infrastructures, équipements, biens et services liés à la pratique sportive, etc.), l'économie du sport représente plus de 2 % du PIB mondial – mais seulement 1% du PIB du continent africain et moins de 0,5 % en Afrique subsaharienne (contre 2,5 % environ en Europe). Cependant, le secteur sportif africain a connu une croissance de 2,8 % en 2023, et devrait connaitre une accélération spectaculaire, avec un volume d'affaires qui devrait doubler d'ici 2028 et atteindre 20 milliards de dollars en 2035.[1]

Ce secteur est très peu visible, et largement caractérisé par l'informalité. Pourtant, quelques pays africains se positionnent dans le paysage mondial grâce à l'organisation de grands événements sportifs internationaux (GESI).[2]

Ce ne sont que quelques-unes des contradictions qui caractérisent le secteur sportif africain, et qui illustrent bien à quel point son potentiel de développement économique – fort et croissant – reste encore largement sous-exploité. Dans un continent où la moitié de la population a moins de 20 ans, et qui comptera 800 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail au cours des 30 prochaines années, ce potentiel peut contribuer à renforcer les acquis éducatifs et développer les compétences, à créer des emplois et à lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Ce chapitre se propose de comprendre le potentiel du secteur en termes de création de revenus, d'entreprenariat, les parcours des professionnels du secteur ainsi que l'incidence des pratiques sportives en termes de développement de compétences et d'employabilité. En partant d'une étude originale réalisée par IPSOS Sénégal au premier semestre de 2026, il se

1. Selon le rapport Global Sports Survey de PwC cité par la Société Financière Internationale (IFC).
2. À l'instar de l'Afrique du Sud, organisatrice de la Coupe du monde de rugby en 1995 et 2023 et de la Coupe du monde FIFA en 2010, du Rwanda, organisateur des mondiaux de cyclisme en 2025, du Sénégal, organisateur des Jeux Olympiques de la jeunesse en 2026, et du Maroc qui organisera la Coupe du monde FIFA en 2030.

propose également de quantifier les emplois formels et informels directement ou indirectement liés au secteur sportif, leur lien avec la pratique sportive et les éventuels obstacles au développement du secteur (manque de financements, d'infrastructures, de formation des professionnels du secteur ou encore de données fiables, besoin de développer des modèles économiques durables et une gouvernance efficace…) afin de permettre une connaissance plus fine du secteur, et de formuler des pistes d'action pour les décideurs publics comme les investisseurs privés.

1. Fondements conceptuels et cadres d'analyse de l'emploi sportif

L'intersection entre le sport et le travail constitue un champ de recherche en plein essor. Ce courant témoigne d'un changement de regard sur le sport, qui n'est plus perçu comme une simple activité récréative ou de divertissement, mais comme un secteur pourvoyeur d'emplois à part entière, doté de conditions de travail spécifiques, de cadres réglementaires propres et de dynamiques transnationales marquées.

Au cours des dernières décennies, la recherche s'est de plus en plus intéressée à l'industrie mondiale du sport, en pleine expansion. Les grandes ligues professionnelles nord-américaines et européennes, les compétitions internationales et les méga-événements sportifs génèrent une activité économique significative, avec des implications en termes d'opportunités d'emploi. Pour autant, la définition académique de « travailleur sportif » ou de « travail lié au sport » demeure objet de débats et ne cesse d'évoluer. Cette diversité conceptuelle revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit d'analyser les dynamiques de l'emploi dans des contextes régionaux variés, où les niveaux de développement économique, les capacités de gouvernance et les protections réglementaires influencent fortement les trajectoires professionnelles.

1.1. Définir l'emploi sportif, entre défi conceptuel et enjeu de mesure

La question ontologique de définir ce qu'est un « travail lié au sport » reste un défi fondamental pour la recherche. Kohe et Purdy (2024) ont fourni le traitement le plus récent et le plus systématique de ce problème conceptuel, arguant que « des contestations et des ambiguïtés existent quant à la manière dont le travail lié au sport est qualifié et cadré, ainsi qu'aux implications qui en découlent pour les acteurs de l'industrie ». Leur publication retrace les origines historiques, culturelles et linguistiques de la terminologie du travail sportif, démontrant que l'usage contemporain reflète des appropriations accumu-

lées dans divers contextes institutionnels, notamment le droit, le commerce et la gouvernance sportive.[3]

L'importance de ce travail conceptuel dépasse la simple classification. La manière dont les chercheurs définissent les limites de l'emploi dans le sport influence directement les résultats empiriques relatifs à la taille, aux caractéristiques et à l'importance économique du secteur. Une définition étroite, centrée exclusivement sur les sportifs professionnels, exclut l'immense écosystème des entraîneurs, des administrateurs, des membres du personnel des événements, des professeurs de sport, des employés des installations et des prestataires de services indirects. Inversement, une définition plus large inclurait les emplois « partiellement » sportifs, mais au risque de confondre des catégories de travailleurs relevant de régimes réglementaires et des conditions de travail hétérogènes.

En vue de clarifier ces distinctions, l'adoption d'une typologie tripartite s'avère pertinente (Li *et al.* 2001).

1.1.1. L'emploi sportif *stricto sensu*[4]

Cette première catégorie désigne l'ensemble des activités professionnelles dont la finalité première, sinon exclusive, réside dans l'exercice, l'encadrement ou le développement direct de l'activité physique et sportive. Elle inclut aussi bien les sportifs professionnels que les entraîneurs, éducateurs sportifs, enseignants d'éducation physique et sportive, arbitres et juges, ainsi que les cadres techniques fédéraux chargés de la gouvernance des institutions et des départements de gestion de l'activité physique et sportive. Ces métiers se distinguent par un lien fonctionnel étroit et spécifique au sport. Leur existence même dépend de la pratique du sport et de l'activité, de la tenue de compétitions ou de la persistance d'une pratique

3. Pour affiner leur conceptualisation, Kohe et Purdy proposent d'examiner les « intersections entre le sport, le droit et l'emploi » comme cadre d'analyse. Cette approche tripartite reconnaît que les travailleurs du sport évoluent à la convergence de plusieurs systèmes réglementaires que sont la gouvernance spécifique au sport (y compris les instances transnationales comme la FIFA et le CIO), les lois nationales du travail et les instruments juridiques internationaux tels que ceux élaborés par l'OIT. Ce cadre est particulièrement pertinent pour analyser l'emploi lié au sport dans divers contextes nationaux, où la force relative et l'alignement de ces systèmes réglementaires varient considérablement. Le travail lié au sport européen, par exemple, s'inscrit dans le cadre des règles de mobilité de la main-d'œuvre de l'UE. Les travailleurs liés au sport en Afrique, cependant, évoluent souvent dans des environnements réglementaires moins structurés, avec une application limitée des normes du travail et un soutien institutionnel limité aux droits des travailleurs.
4. Le travail sportif stricto sensu recouvre deux réalités distinctes : d'une part, les sportifs professionnels, athlètes dont l'activité principale est la compétition de haut niveau ; d'autre part, les professionnels du sport, qui exercent des métiers gravitant autour du sport et des athlètes sans être directement compétiteurs (éducateurs sportifs, entraîneurs, préparateurs physiques, managers, agents ou dirigeants, etc.).

organisée. Selon le schéma dual de l'industrie du sport, ils en constituent le noyau dur. Dans le cadre analytique proposé par l'OCDE (OCDE 2026), ces professions se caractérisent soit par un temps de travail à temps plein, soit, à tout le moins, par des revenus professionnels provenant pour l'essentiel de l'activité sportive.

1.1.2. L'emploi directement lié au sport

Cette seconde catégorie rassemble les professions qui, sans participer directement à l'activité sportive elle-même, concourent à sa gouvernance, administration et régulation, à son organisation, à sa médiatisation, ou à sa pérennité. Y figurent, à titre d'exemples, les journalistes sportifs, les médecins et kinésithérapeutes spécialisés, les managers d'équipes, les agents de joueurs, les organisateurs d'événements, ou encore le personnel administratif des ligues professionnelles. Le lien au sport y est à la fois direct et circonstancié. Ces professionnels mobilisent des compétences spécifiquement orientées vers le champ sportif, mais ils pourraient, en théorie, exercer des fonctions analogues dans d'autres secteurs d'activité (journalisme généraliste, médecine clinique, gestion d'entreprise, etc.). Selon l'OCDE, on estime que plus de la moitié de leur activité professionnelle ou de leurs revenus est liée au sport.

1.1.3. L'emploi indirect et induit

Cette troisième catégorie concerne les emplois dépourvus de spécificité sportive, mais dont l'existence, totale ou partielle, est soutenue par l'activité sportive ou la consommation de divers produits sportifs ou liés aux événements sportifs. Elle englobe notamment les métiers de la construction et de l'entretien des infrastructures (stades, complexes aquatiques, équipements de proximité…), les services d'hôtellerie et de restauration situés dans l'environnement immédiat des événements, les activités de sécurité privée déployées lors des compétitions, ou encore les industries de fabrication d'équipements et de textiles à usage sportif. Dans tous ces cas de figure, le lien au sport est indirect. Les prestations concernées sont génériques, avec une demande néanmoins stimulée par la tenue d'activités sportives, pouvant être soit conjoncturelle (liée à un événement ponctuel), soit structurelle (ancrée dans la durée). Conformément à la logique de l'OCDE, on considère qu'une part inférieure à 50 % de l'activité ou des revenus de ces postes est directement attribuable au sport, leur volume n'en constituant pas moins un indicateur significatif de l'impact économique global du secteur.

Cette distinction est essentielle, car elle permet de comprendre que l'impact économique du sport sur l'emploi ne se réduit pas à la seule main-d'œuvre visible sur les terrains ou dans les stades.

Par ailleurs, le travail de Kohe et Purdy (2024) sur la définition du « travailleur du sport » fournit des outils utiles pouvant être appliqués aux contextes africains, mais leur analyse se concentre principalement sur des exemples européens et nord-américains. De même, les cadres d'impact économique pour mesurer l'emploi sportif direct et indirect ont été largement appliqués dans les pays à haut revenu, mais moins fréquemment dans les contextes africains où la disponibilité des données, l'emploi dans le secteur informel et différentes structures économiques posent des défis méthodologiques qui, entre autres, limitent le nombre d'études quantitatives et se réduisent la description d'initiatives et de programmes avec des retombées possibles d'emplois.

2. Méthodes et controverses relatives à la mesure de l'impact économique du sport : une revue de littérature

Au-delà de l'emploi sportif *stricto sensu* et de celui directement lié au sport, le sport génère un emploi indirect important au sein des chaînes d'approvisionnement, de la gestion, de l'organisation d'événements et de l'exploitation des installations.

Concernant les évènements sportifs, les dépenses qu'ils génèrent – hébergement, restauration, transport, billetterie, rémunération du personnel, achats de fournitures – se diffusent dans l'économie selon un effet d'entraînement que l'on peut décrire en trois niveaux. Premièrement, elles suscitent une demande immédiate de services, ce qui se traduit par la création d'emplois directs dans des secteurs tels que l'hôtellerie, la sécurité ou la billetterie. Il importe de souligner que ces emplois, bien qu'induits par l'événement, n'appartiennent pas pour autant au noyau de l'économie sportive.

Deuxièmement, ces mêmes dépenses initiales se répercutent en cascade le long des chaînes d'approvisionnement. À titre d'exemple, l'hôtel qui accueille les spectateurs s'approvisionne auprès de fournisseurs, et permet de maintenir ou de créer des emplois indirects auprès de ces derniers, situés en amont de la prestation directement offerte au public.

Troisièmement, les salaires versés aux employés des secteurs directement et indirectement concernés sont à leur tour dépensés dans l'économie locale, notamment dans le commerce de détail et les services de proximité.

Ce mécanisme séquentiel produit un effet multiplicateur qui, partant d'une dépense ou d'un investissement dans le sport *stricto sensu*, mesure la manière dont chaque euro génère une création de richesse globale supérieure au sein de l'économie. Il est toutefois important de souligner que, dans une logique d'équilibre général, un tel multiplicateur doit être comparé à celui pouvant être obtenu dans un autre secteur, ou encore que les modalités de financement de toute dépense produisent un effet récessif. Lee (2008) rapporte que, selon la National Association of Sports Commissions, le multiplicateur économique moyen du sport pour les événements sportifs américains est d'environ 2,37, ce qui signifie que chaque dollar de dépenses initiales des visiteurs génère 1,37 dollar supplémentaire d'activité économique indirecte et induite. Cependant, l'auteur met en garde contre l'utilisation des multiplicateurs, qu'il juge « controversée en raison de leur caractère subjectif ». Plusieurs facteurs expliquent cette controverse : les approches de modélisation varient considérablement d'une étude à l'autre ; l'inclusion ou non des spectateurs locaux dans les calculs modifie sensiblement les résultats ; et les études commanditées par des consultants, souvent réalisées en amont des événements, ont tendance à surestimer les bénéfices bruts tout en négligeant les coûts réels qui les accompagnent (congestion routière, dégradation environnementale, perturbations pour les résidents, évictions, etc.). Ces biais méthodologiques conduisent à des évaluations d'impact souvent partielles et difficilement comparables.

Par ailleurs il faut noter que la même logique de multiplicateur peut être appliquée à d'autres types d'activités économiques liées au sport, au-delà des événements sportifs : par exemple, production et vente d'équipements sportifs, conception d'habillement technique, logistique et distribution spécialisée.

La littérature sur l'impact économique des équipes sportives professionnelles et de leurs installations, menée notamment par Agha et Racher (2020), Coates et Humphreys (2003), Noll et Zimbalist (1998), Jasina et Rotthoff (2008) et Islam (2019), indique que, dans le contexte américain, ces franchises n'ont que peu ou pas d'effet positif significatif sur l'emploi local, le marché du travail global ou les revenus. Certains gains sectoriels (dans les loisirs et la restauration) sont annulés par des pertes ailleurs en raison d'effets de substitution : les dépenses des consommateurs se déplacent d'autres secteurs vers le sport. Des études de cas utilisant des méthodes avancées (contrôle synthétique) confirment que les franchises modifient rarement les trajectoires d'emploi à long terme.

En revanche, les études sur l'impact économique des méga-événements et du tourisme sportif suscitent des discussions contrastées. Selon Nguyen et Pham (2024), Giraud (2014), Langarita et Cazcarro (2022), Constantinescu et Ungureanu (2022), ainsi que Feddersen et Maennig (2013), l'organisation de grands événements comme les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football peut générer des emplois substantiels à court terme dans l'hôtellerie, la vente au détail, l'hébergement, la construction et la gestion d'événements. Cependant, ces effets sont souvent temporaires, concentrés pendant l'événement, et peuvent ne pas persister après celui-ci, tandis que d'autres observent des effets d'éviction ou des gains nets négligeables à plus grande échelle. C'est la raison pour laquelle nous rappelons l'importance, lorsqu'il s'agit de modéliser l'impact d'un événement sportif, de raisonner en intégrant les effets de long terme du coût de son financement, de différencier entre visiteurs étrangers et nationaux ou encore de produire des comparaisons des effets multiplicateurs associés à différents investissements publics pour produire des chiffres crédibles. L'hétérogénéité des résultats sur des événements passés montre l'importance de penser d'emblée à l'héritage des grands événements. Cela vaut en particulier dans le domaine des infrastructures, avec l'impératif de planifier un taux d'utilisation des équipements élevé à l'issue de l'événement (ou de prévoir le recours à des équipements démontables à coût modéré). Nous observons que ce type de programmation associe de plus en plus sport et culture. À titre d'exemple, le Stade de France a vu le nombre de concerts annuels plus que doubler en 10 ans (de 9 en 2017 à 25 en 2026) et l'Arena située dans le quartier de la Défense à Paris compte accroître le nombre d'événements actuels de 90 à 120 en trois ans. Aux États-Unis, la société gérant le Madison Square Garden et plusieurs sites à vocation culturelle revendique l'organisation de près de 1000 événements par an. Ces exemples illustrent une tendance forte, pour amortir l'investissement ou l'entretien des grands équipements, à densifier leur programmation en combinant des événements de nature variés.

Par ailleurs, s'il n'est pas forcément possible de calculer un taux d'utilisation « de référence » pour les différents types d'équipements sportifs, une étude réalisée en 2012 par Jens Alm pour le Danish Institute for Sports Studies/Play the Game cherche à comprendre si les investissements importants réalisés pour construire ou rénover des stades en vue des méga-événements sportifs conduisent à leur utilisation significative après ces évènements, et à appréhender les problèmes potentiels et

les facteurs de réussite, à travers 75 études de cas dans 20 pays différents. Afin d'évaluer l'héritage de ces évènements et de comparer la durabilité des stades, un indicateur simple est proposé, à savoir le ratio entre le nombre de spectateurs durant une saison/année et la capacité des stades. En effet, l'auteur estime que « L'absence d'un locataire principal attractif dès le départ ou de faibles chiffres de fréquentation sont les principales raisons pour lesquelles certains propriétaires de stades rencontrent des problèmes financiers et pourquoi plusieurs stades ont un héritage sportif négatif ».

Selon Wu (2025), l'investissement dans les infrastructures sportives peut avoir des effets multiplicateurs sur les économies locales et stimuler la création d'emplois non seulement directement, mais aussi *via* des secteurs connexes tels que le tourisme, la construction, les médias/publicité et la fabrication de biens et d'équipements. Cependant, Steckenleiter, Pawlowski et Wallrafen (2021) soulignent des différences entre les genres : les hommes bénéficient davantage que les femmes de l'augmentation des revenus liée aux dépenses publiques consacrées aux installations sportives, en raison de modes d'utilisation différents.

2.1. Pratique sportive et développement des compétences

Un autre pan de la littérature s'intéresse à la relation entre pratique sportive individuelle et les résultats sur le marché du travail. Les études de Lechner (2009) et de Lechner et Downward (2016) en Angleterre et en Allemagne ont montré que la pratique d'un sport est corrélée à une meilleure employabilité et à des revenus plus élevés dans le temps. La pratique des sports d'équipe est particulièrement associée à l'employabilité grâce au développement du capital humain (compétences en travail d'équipe), tandis que celle d'activités de plein air contribue davantage à des revenus plus élevés pour les pratiquants.

Ces résultats appellent une double lecture en termes d'impact potentiel sur l'emploi. D'une part, les "soft skills" développées par les sports d'équipe – collaboration, communication, coordination – sont aujourd'hui hautement valorisées par les employeurs. Ces compétences renforcent l'employabilité, entendue comme la capacité à s'insérer durablement dans des environnements professionnels variés, ce qui peut favoriser l'accès à des emplois sportifs (entraîneur, éducateur) ou à des emplois directement liés au sport (manager, agent), mais aussi, plus largement, à tout emploi où le travail d'équipe est central.

Au-delà de ces distinctions par type d'activité, la littérature met également en évidence des effets spécifiques pour certaines populations.[5]

Plus largement, les recherches sur le sport participatif, récréatif et communautaire indiquent qu'il favorise l'employabilité en renforçant les compétences relationnelles, l'expérience et les réseaux. Dans certains cas, il peut également contribuer directement à la création d'emplois, notamment dans l'encadrement sportif ou le sport de haut niveau.

Toutefois, si le sport contribue à la création d'emploi, le secteur sportif, pris isolément, génère relativement peu d'emplois stables ; son impact dépend largement de la taille de l'industrie du sport et de son articulation avec les politiques publiques et les dynamiques plus larges du marché du travail. Dans cette perspective, une meilleure mesure des emplois tout au long de la chaîne de valeur du secteur s'impose.

Encadré 1. Transférer les compétences acquises dans le sport vers l'entrepreneuriat

En Afrique, de plus en plus de programmes voient le jour dans le but d'encourager l'entrepreneuriat en identifiant et en développant les compétences et aptitudes acquises à travers la pratique sportive. C'est le cas d'un programme mis en œuvre dans le cadre de l'initiative Sport for Education and Sustainable Livelihoods in Africa (SELSA), en collaboration avec les universités de Dar es Salaam, du Ghana, du Botswana et de l'État du Michigan. Ce programme aide plusieurs dizaines de jeunes à identifier leurs talents et les encourage à les mettre à profit dans un contexte entrepreneurial.

L'évaluation d'impact menée par McCole *et al.* (2022) a permis de constater que les participants au programme avaient obtenu de meilleurs résultats au test "General Enterprising Tendencies" et que certains jeunes avaient créé leur propre entreprise à l'issue du programme, ce qui démontre le potentiel de telles initiatives en matière de création d'emplois et d'emploi durable pour les jeunes adultes.

5. Par exemple, en Angleterre, pour les personnes à mobilité réduite, la pratique d'un sport adapté accroît la probabilité d'emploi d'environ 4 % par année supplémentaire de pratique, ce que confirment des revues exploratoires mettant en lumière des effets positifs, directs et indirects, sur les trajectoires professionnelles. *Cf* : Lechner and Downward, 2016.

2.2. Comptes Satellites Sportifs (CSS) : défis et perspectives pour l'Afrique

Les Comptes Satellites Sportifs (CSS) offrent une approche systématique pour mesurer l'emploi sportif. Alignés sur le Système des comptes nationaux des Nations Unies, ils permettent d'isoler l'activité économique liée au sport des agrégats plus larges d'autres industries.

Au Royaume-Uni, le compte satellite du sport (GOV.UK 2026) révèle que ce secteur a directement contribué à 878 000 emplois équivalents à temps plein (ETP) en 2021, soit 3,5 % de l'emploi national total. En incluant les effets indirects, le total atteint 1,29 million d'ETP (5,1 %), indiquant une intensité d'emploi supérieure à la moyenne.

En Italie, une analyse OpenEconomics (OpenEconomics 2024) de la « Serie A » de football montre que cette ligue a généré plus de 150 000 emplois en 2023, répartis entre les services (63 %), l'industrie (36 %) et l'agriculture (1 %). L'emploi sportif dépasse ainsi largement la main-d'œuvre directe des clubs, s'étendant à l'hôtellerie, à la construction, aux médias, au commerce de détail et à tout autre service fournisseur de l'écosystème du sport.

Par ailleurs, une étude d'Eurostat (Kokolakakis and Kleissner 2025) estime que le sport représentait 3,8 % de l'emploi total de l'Union Européenne en 2019, et « seulement » 3,4 % du PIB, mettant en lumière une caractéristique du secteur sportif, à savoir son « potentiel de créer plus d'emplois que d'autres secteurs de l'économie » relativement à son poids économique direct.

Malgré les avantages des comptes satellites, plusieurs critiques méthodologiques persistent. La première difficulté concerne la définition du sport lui-même : une définition étroite risque de sous-estimer l'emploi lié au sport, tandis qu'une définition trop large risque de le diluer et compliquerait la collecte de données fiables. Les emplois indirects et induits sont les plus difficiles à évaluer, et la détermination du multiplicateur approprié demeure controversée et propre à chaque économie nationale ou régionale. Ainsi, selon de nombreuses parties prenantes, les études menées peuvent sous-estimer ou surestimer l'impact du sport sur l'économie et l'emploi.

L'absence de CSS en Afrique s'explique par plusieurs défis structurels tels que l'hétérogénéité des systèmes statistiques nationaux, le poids de l'économie informelle, l'absence d'une définition du sport adaptée aux réalités africaines, l'insuffisance des ressources financières et la fragmentation institutionnelle. En l'absence de ces informations, les études, la littérature et les données sur l'emploi lié au sport en Afrique proviennent d'études de cas et d'analyses qualitatives.

3. L'emploi lié au sport en Afrique : entre informalité et entrepreneuriat

Le continent africain connaît une croissance démographique sans précédent, avec un « bourgeonnement démographique » (youth bulge) qui représente à la fois une opportunité et un défi structurel majeur. Selon les projections, l'âge moyen de la population en Afrique subsaharienne sera d'environ 24 ans en 2050. Ce dynamisme démographique s'accompagne cependant d'un taux élevé de chômage des jeunes. Le taux de NEET (*not in employment, education or training*) atteint 19,23 %, soit 104,8 millions de jeunes. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes chez les femmes (7,56 %) est supérieur à celui des hommes (6,40 %) (Maizzou *et al.* 2026). Dans ce contexte, le sport peut représenter une opportunité d'insertion professionnelle des jeunes, que ce soit par le développement de compétences transférables, la création d'entrepreneuriat ou la migration sportive.

Cette revue de littérature met en évidence deux constats majeurs. D'une part, les modèles dominants en économie du sport sont construits à partir de données européennes et nord-américaines, ce qui en limite la validité en Afrique. D'autre part, les travaux spécifiques au continent restent fragmentés, dominés par des études sur l'Afrique du Sud et par quelques grandes compétitions, et souffrent d'un déficit de données harmonisées sur la consommation, l'entrepreneuriat formel et informel et l'emploi généré par le sport. Les sections suivantes présentent les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'enquête originale que nous avons conduite, afin d'enrichir la littérature à la lumière des réalités africaines.

3.1. Un réservoir de talents aux retombées locales indirectes

La critique formulée par Andreff (2008, 2012, 2001) est que les modèles « standards » en économie du sport sont construits presque exclusivement à partir de données européennes et nord-américaines, excluant l'Afrique. L'absence des pays africains dans les enquêtes sur échantillon consacrées au sport conduit à une méconnaissance des dynamiques locales et à l'importation de cadres d'analyse inadaptés.

Les travaux fondateurs de Downward *et al.* (2009) posent les bases théoriques de l'économie du sport, mais leur application au contexte africain demeure limitée. Des publications issues du volume collectif d'ASCI et de Michel Debordes (2019) comblent partiellement ce vide en étudiant les dimensions économiques des médias, du sponsoring et de la lutte traditionnelle au Sénégal. Prosper Kabore et Blaise Yameogo (2025) ont

étudié les déterminants de la valeur ajoutée de l'entrepreneuriat sportif au Burkina Faso. Zwane (2021) examine les intentions entrepreneuriales d'étudiants sud-africains et met en lumière des obstacles liés à la formation.

Ce constat de sous-représentation, tant en termes de production de données statistiques que de modèles d'analyse, est partagé dans les travaux existants. En Afrique subsaharienne, le sport est largement discuté et considéré comme un moteur potentiel du développement économique, mais demeure sous-exploité et largement confiné au secteur informel. Une synthèse récente des publications disponibles souligne que l'entrepreneuriat et l'employabilité *via* le sport constituent un axe majeur mais restent freinés par des politiques fragmentées et des capacités institutionnelles faibles. Pour remédier à cela, des auteurs plaident pour une véritable industrialisation du secteur sportif (sponsoring, événements, PME sportives), par exemple en République Démocratique du Congo, où le manque de compétences entrepreneuriales dans les organisations sportives ne permet pas au secteur de contribuer à la réduction du chômage des jeunes (Calvin *et al.* 2024).

La migration des footballeurs africains vers les ligues européennes, nord-américaines et asiatiques illustre de manière emblématique cette position paradoxale. L'Afrique exporte des talents, mais les retombées économiques directes sur les économies locales restent limitées, insuffisamment captées et insuffisamment quantifiées. En effet, ces sportifs qui font carrière à l'extérieur du continent africain contribuent, avec leurs revenus, à l'activité économique de leurs communautés en investissant dans diverses activités, dont des académies de sport. Face à la brièveté des carrières sportives et à l'incertitude quant à la sécurité financière à la retraite sportive, ces investissements assurent une protection personnelle tout en favorisant le développement social, avec des retombées visibles sur l'emploi au sein de la communauté grâce aux entreprises qu'ils contribuent à créer (Korir *et al.* 2024). Les athlètes africains expatriés investissent également des fonds dans des écoles, des hôpitaux, des académies de sport et des entreprises de leurs communautés d'origine (Cleveland 2024 ; Herskowitz 2017).

3.2. L'entrepreneuriat sportif formel et informel : entre opportunités et précarités

La littérature internationale sur l'entrepreneuriat sportif étudie les différents aspects du phénomène et met en évidence le potentiel du sport à générer des initiatives à impact économique et social.

En Afrique, l'économie du sport – comme l'ensemble de l'économie – se caractérise par la coexistence des secteurs formel et informel. Cette dualité est particulièrement visible dans les formes d'entrepreneuriat qui émergent sur le continent.

Un pan de la littérature, plus critique, examine les formes d'entrepreneuriat informel liées au sport, notamment les paris sportifs. Herskowitz (2017) montre, à partir du cas ougandais, comment les paris sportifs influencent l'épargne et les dépenses des jeunes. Des études en Afrique (Kenya, Nigéria, Zimbabwe, Malawi, Afrique du Sud) montrent que les maisons de paris sportifs et les centres de visionnage de matchs se développent en tant que micro-entreprises génératrices de revenus pour les jeunes confrontés au chômage (Maziku and Kisongo 2022; Magidi and Gwekwerere 2024). Toutefois, ces activités posent des problèmes de santé publique, d'addiction et de viabilité économique à long terme. Ainsi, si le pari sportif constitue une forme d'entrepreneuriat de survie, il ne remplace pas forcément des activités à modèle économique durable.

Par ailleurs, d'autres acteurs et entrepreneurs contribuent à l'émergence de modèles économiques sportifs, tels que les coachs d'académies de proximité dans des disciplines variées (football, basketball, taekwondo, karaté, etc.) et les moniteurs sportifs du week-end. Bien que ces activités ne soient ni formelles ni systématiquement recensées dans les statistiques officielles ou d'études, elles offrent des services concrets qui contribuent à la consommation et aux emplois liés au sport. Ces acteurs incarnent une forme d'entrepreneuriat informel mais productif, qui mériterait d'être mieux étudiée.

Des études de cas nationales étayent le potentiel de l'entrepreneuriat formel. Au Kenya, l'entrepreneuriat des athlètes de haut niveau, notamment les coureurs de longue distance de la ville d'Eldoret, « City of Champions », génère des investissements locaux avec des retombées urbaines et sociales ; ces initiatives sont soutenues par l'entourage (coachs) et motivées par la recherche de sécurité financière après la carrière sportive (Korir *et al.* 2024). Par ailleurs, des programmes combinant activités de formation de base en entrepreneuriat et en compétences de vie au sein de camps sportifs destinés à des jeunes athlètes dans trois villes africaines à Gaborone (Botswana), Dar es Salaam (Tanzanie) et Accra (Ghana) ont montré leur efficacité pour accroître les « tendances entrepreneuriales » des jeunes sportifs, en valorisant les compétences acquises par le sport (McCole *et al.* 2022 ; *cf. supra*, encadré 1).

Enfin, des approches plus innovantes émergent, comme l'entrepreneuriat social par le sport auprès des réfugiés en Ouganda, démontrant comment des organisations locales

peuvent transformer des contraintes institutionnelles en opportunités. D'autres organisations telles que la Fondation Tegla Loroupe (TLPF) au Kenya accueillent des réfugiés dans un campus, l'Academy Tegla Loroupe, qui emploie entre 10 et 50 personnes. Ces initiatives montrent que le sport peut être un vecteur d'inclusion sociale et de création d'emplois durables, même dans des contextes de vulnérabilité.

4. Les leviers d'un développement durable : politiques publiques, formation et données

4.1. Articuler politiques publiques et formation de terrain, développer des données et outils adaptés

Le diagnostic partagé par la littérature est celui d'un déficit de compétences entrepreneuriales dans les organisations sportives africaines. En République Démocratique du Congo, par exemple, le manque de compétences entrepreneuriales dans les organisations sportives empêche celles-ci de contribuer significativement à la réduction du chômage des jeunes. Ce constat n'est pas isolé : il traverse les études de cas nationales et appelle à une réponse systémique.

Pour remédier à cette faiblesse, plusieurs auteurs plaident pour une meilleure articulation entre les politiques publiques nationales et les formations dispensées aux acteurs de terrain. Il s'agit de former non seulement les athlètes, mais aussi les entraîneurs, les éducateurs, les gestionnaires d'infrastructures et les entrepreneurs sportifs eux-mêmes. Les programmes combinant camps sportifs et formation à l'entrepreneuriat, testés à Gaborone, Dar es Salaam et Accra, en constituent un exemple intéressant : ils valorisent les compétences acquises par le sport (leadership, travail d'équipe, résilience, discipline) pour les transformer en compétences entrepreneuriales transférables sur le marché du travail.

Cependant, ces initiatives rapportées dans la littérature restent ponctuelles et peu soutenues par des politiques publiques cohérentes. La fragmentation des politiques et la faiblesse des capacités institutionnelles constituent l'un des freins majeurs à l'émergence d'un secteur sportif structuré et pourvoyeur d'emplois. Cette fragmentation, qui n'est pas spécifique à l'Afrique, revêt une acuité particulière en raison du cloisonnement hérité des administrations publiques, auquel s'ajoutent des capacités institutionnelles faibles, des moyens financiers et humains insuffisants, des systèmes d'information et de suivi statistique à développer. Dans ce contexte, les initiatives locales ou sectorielles, aussi prometteuses soient-elles, peinent à passer à l'échelle et à s'inscrire dans une vision cohérente et par-

tagée du développement du sport comme levier d'employabilité et de croissance économique.

Une véritable industrialisation du secteur sportif – *via* le sponsoring, l'organisation d'événements et le développement de PME sportives – nécessite un engagement public fort, en matière de régulation, de financement et de coordination entre les ministères (Sports, Jeunesse, Économie, Formation professionnelle, Santé publique).

Un obstacle fondamental à la mesure et à la valorisation de l'emploi lié au sport en Afrique est l'absence de données fiables et d'outils statistiques adaptés, ainsi que le nombre limité de publications académiques et scientifiques spécifiques à ce domaine. Contrairement à l'Europe, où les comptes satellites du sport (CSS) permettent d'isoler l'activité économique liée au sport des agrégats nationaux, l'Afrique ne dispose pas de tels dispositifs. Les données de cette étude visent à pallier cette lacune, qui entrave la mesure précise de l'emploi direct, indirect et induit, et contribue à l'invisibilité du secteur dans les politiques économiques.

En synthèse, la littérature existante appelle à trois évolutions majeures : une vision plus contextualisée de l'entrepreneuriat sportif en Afrique, le développement des formations dispensées aux acteurs de terrain et leur meilleure articulation avec les politiques publiques, et l'adoption de mesures spécifiques pour soutenir l'entrepreneuriat durable, c'est-à-dire celui qui crée de la valeur à long terme, qui doit être distingué de l'informalité précaire – pour que le sport devienne un véritable levier de développement sur le continent. Il semble également important de souligner que si l'Afrique développe de nombreux talents, le marché de l'emploi formel dans le sport reste relativement limité en raison du manque de débouchés et de la faible maturité (voire de l'inexistence) de ces filières sur le Continent, mais aussi de l'absence d'un écosystème sportif structuré et réglementé (y compris les mécanismes de régulation et de soutien du secteur).

5. Les résultats de l'étude quantitative

5.1. Périmètre et limites de l'approche quantitative

Afin de mettre en perspective et de compléter (ou contredire) les conclusions de la revue de littérature, une enquête quantitative inédite sur le sport et l'emploi a été réalisée dans 9 pays africains (Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Maroc, Nigeria, Rwanda et Sénégal), couvrant à la fois les capitales et les centres urbains secondaires. Ces données

devraient permettre de pallier partiellement certaines insuffisances de la littérature ainsi que le manque de statistiques officielles fiables sur la mesure de l'économie sportive dans la plupart des pays concernés.

L'enquête a été administrée par téléphone auprès de 3 871 répondants, à qui ont été posées des questions portant sur leurs foyers respectifs, afin de mesurer trois dimensions de l'économie sportive au niveau du foyer, à savoir les revenus tirés du sport, l'emploi lié au secteur sportif et les obstacles à la formalisation de ces activités. Lorsque possible, les résultats de cette enquête ont été complétés par ceux d'une enquête en ligne, qui a permis de faire un focus sur une partie de la population plus urbaine et montrant un intérêt spécifique pour le sport.[6]

Par ailleurs, ces données quantitatives sont à leur tour complétées par les résultats de douze « *focus groups* », réalisés auprès de femmes et hommes (pratiquants, non pratiquants, professionnels du sport) dans quatre pays (Afrique du Sud, Maroc, Rwanda et Sénégal) ainsi que par 14 entretiens semi-directifs auprès de personnalités et d'experts du secteur.

Après avoir appliqué un protocole de correction afin d'éliminer les incohérences présentes dans les résultats bruts, une base de calcul légèrement inférieure a été obtenue pour les questions de l'enquête quantitative relatives à l'emploi.[7]

Les données ainsi obtenues, même corrigées, doivent être lues avec plusieurs précautions :

- Bien que ces questions aient été posées à des individus, ces questions mesurent les emplois au sein des foyers. Ainsi, le taux de 6,8 % de foyers dans lesquels au moins un individu a un emploi en lien avec le sport ne se convertit pas directement en part de la population active sans hypothèses supplémentaires sur la composition des ménages – laquelle varie considérablement entre les pays.
- Le questionnaire étant limité par le temps d'administration il ne contient pas d'élément descriptif du foyer permettant de croiser les informations. Ainsi un même foyer peut déclarer plusieurs types d'emploi dans plusieurs secteurs sans que nous puissions vérifier la taille du ménage et les actifs au sein du foyer.

6. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie de cette étude, présentée dans la section dédiée de ce travail.
7. À savoir : 3 871 réponses pour la question relative à la part des revenus des ménages tirés d'activités sportives ou liées au sport ; 3 337 réponses aux questions sur les emplois sportifs et liés au sport (et la part d'activité dans ces emplois).

- Les modalités de réponses ne sont pas mutuellement exclusives, et certaines réponses révèlent une compréhension variable de la question selon les répondants.

Faute de statistiques fiables sur l'économie sportive dans la plupart des pays, la mise en perspective des résultats reste délicate. Il est donc parfois difficile de pouvoir juger de la fiabilité et de la qualité des réponses fournies.

Par exemple, les résultats autour de l'emploi informel sont surprenants car ils font état d'un ratio formel/informel de 62-65 % pour le formel contre 35-38 % pour l'informel, assez éloigné des proportions dont fait état la littérature, qui estime la part de l'informel en Afrique entre 80 et 95 % du total des travailleurs. Ces résultats peuvent être attribués à un problème de compréhension du questionnaire ou à un biais de réponse, ou encore aux caractéristiques propres du secteur sportif, où l'emploi est largement occasionnel, à temps partiel ou bénévole. Le caractère informel de ces activités est si prégnant qu'elles ne sont pas conçues comme un emploi à part entière – formel ni informel – par les répondants. Une explication similaire peut s'appliquer quand la part de revenu ou de temps relative aux activités « liées au sport » est très faible.

D'autre part, un emploi sportif formel, avec fiche de paie, est par nature plus visible dans le budget familial qu'un emploi sport informel.[8] Il est donc possible que l'enquête capte l'emploi lié au sport suffisamment structuré pour être nommé et déclaré, mais reste aveugle à l'emploi véritablement informel, qui représenterait la grande majorité dans le contexte des pays étudiés.

5.2. Revenus et emplois dans le sport

Au niveau de l'ensemble de l'échantillon CATI, 6,8 % des foyers (soit 228 sur 3 337) déclarent percevoir des revenus liés au sport. Ce taux se répartit de manière quasiment équilibrée entre une activité principale (3,3 % du total) et une activité secondaire ou occasionnelle (3,5%), avec une légère dominante secondaire (51,8 % des foyers). Ce résultat global masque toutefois des disparités fortes selon les axes de ventilation.

8. Par exemple, l'activité d'un coach de quartier payé 5 000 FCFA le samedi pourra ne pas être perçue comme un « revenu » du foyer au sens strict, alors même qu'elle correspond bien à une réalité économique.

Tableau 1. ***Pourcentage de foyers déclarant des revenus liés au sport par pays***

PAYS	n	OUI TOTAL % du n (Base=228)	Principale % du n	Secondaire % du n	Principale % du OUI	Secondaire % du OUI	NON %
Sénégal	385	10,1 %	4,2 %	6,0 %	41,0 %	59,0 %	89,9 %
Afrique du Sud	204	9,8 %	8,8 %	1,0 %	90,0 %	10,0 %	90,2 %
Côte d'Ivoire	424	6,4 %	4,0 %	2,4 %	63,0 %	37,0 %	93,6 %
Égypte	246	10,6 %	4,5 %	6,1 %	42,3 %	57,7 %	89,4 %
Maroc	235	2,1 %	1,3 %	0,9 %	60,0 %	40,0 %	97,9 %
Rwanda	583	2,6 %	0,9 %	1,7 %	33,3 %	66,7 %	97,4 %
Cameroun	662	9,5 %	4,2 %	5,3 %	44,4 %	55,6 %	90,5 %
Kenya	195	9,7 %	4,6 %	5,1 %	47,4 %	52,6 %	90,3 %
Nigeria	403	3,5 %	0,7 %	2,7 %	21,4 %	78,6 %	96,5 %
GLOBAL (N=228 sur base valide 3337)	**3 337**	**6,8 %**	**3,3 %**	**3,5 %**	**48,2 %**	**51,8 %**	**93,2 %**

La dispersion géographique est la plus marquée de toutes les dimensions. L'Égypte et le Sénégal se distinguent en tête avec respectivement 10,6 % et 10,1 % de foyers percevant des revenus liés au sport, suivis de près par le Kenya (9,7 %), l'Afrique du Sud (9,8 %) et le Cameroun (9,5 %), qui forment ainsi un groupe homogène.

À l'opposé, au Maroc (2,1 %), au Rwanda (2,6 %) et, en moindre mesure, au Nigéria (3,5 %) l'activité sportive est moins génératrice de revenus pour les foyers enquêtés – suggérant que l'ampleur d'un sport populaire (tel que le football au Nigéria) ne se traduit pas nécessairement par une activité économique.

La taille des foyers varie toutefois de manière importante selon les pays de notre échantillon. Selon les dernières statistiques disponibles de la division de la population des Nations Unies, elle s'établit comme suit : Cameroun 4,99 (2018), Côte d'Ivoire 4,58 (2016), Égypte 4,13 (2014), Kenya 3,75 (2020), Maroc 4,58 (2014), Nigeria 4,9 (2015), Rwanda 4,28 (2020), Sénégal 8,66 (2017), Afrique du Sud 3,36 (2016). Pour déduire la part des emplois liée au sport dans chaque pays, il conviendrait de diviser les chiffres exposés dans le tableau ci-dessus par le nombre d'adultes actifs dans chaque foyer (ce qui diffère de la taille totale du foyer). Les données sur la taille des foyers étant assez anciennes et en réduction assez rapide dans certains pays, il

nous semble préférable de conserver ici les chiffres des emplois par foyers, qui donnent une image de l'importance du sport comme source de revenus au sein des familles et donc une forme de rôle social, plutôt que de reconstruire une donnée qui pourrait s'assimiler à une part des emplois sportifs mais qui serait ici trop incertaine.

La répartition entre activités principales et secondaires varie également fortement selon les pays. En Afrique du Sud, 90 % des revenus liés au sport sont liés à une activité sportive principale, suggérant que le marché du sport y est relativement professionnalisé. À l'inverse, dans d'autres pays l'activité sportive est source de revenus secondaires pour les ménages ; c'est le cas au Nigeria (78,6 %), au Rwanda (66,7 %) et au Sénégal (59 %), où ces activités ont un caractère complémentaire plutôt que structurant la vie des foyers.

Le lien entre pratique sportive personnelle et revenus sport du foyer est établi : les foyers où le répondant pratique une activité sportive déclarent plus souvent un revenu lié au sport (7,9 % vs 4,8 %). La distinction entre activité principale et secondaire renseigne toutefois sur l'importance de ce revenu pour le foyer, non sur la nature de l'activité : chez les pratiquants, ce revenu est plus souvent une activité principale (53,1 %), tandis que chez les non-pratiquants il est plus souvent secondaire ou occasionnel (67,9 %). L'écart entre capitales et régions est très faible, avec une répartition entre activité principale et secondaire quasi identique, ce qui contredit l'intuition d'une concentration urbaine des emplois liés au sport : l'économie sportive semble diffusée de façon assez homogène, en tout cas en milieu urbain.

Concernant le statut dans l'emploi, les salariés à temps plein (n=1 010) et à temps partiel (n=439) sont ceux dont les foyers ont davantage de revenus liés au sport (8,4 %). Celle-ci est alors généralement l'activité principale du ménage (68,2 % pour les salariés à temps plein, 62,2 % pour les autres) ce qui traduit un rôle structurant des emplois liés au sport.

Les étudiants (n=414) sont 6,0 % à déclarer la présence de revenus liés au sport dans leur foyer, notamment en tant qu'activité secondaire (56 %), tandis que les employeurs et chefs d'entreprise (n=297) affichent un taux légèrement sous la moyenne (5,7%), avec une forte dominante d'emplois secondaires (58,8 %). Ce profil suggère que pour ces foyers, l'activité sport génère un revenu complémentaire (qui pourrait être lié à la gestion d'infrastructures, à l'événementiel, au sponsoring…) mais n'est pas l'activité économique centrale.

Les personnes sans emploi en recherche active présentent le taux le plus bas de l'ensemble des groupes actifs, à savoir 5 foyers sur 231.

Figure 1. ***Part des foyers ayant au moins 1 membre travaillant dans les emplois liés au sport par pays***

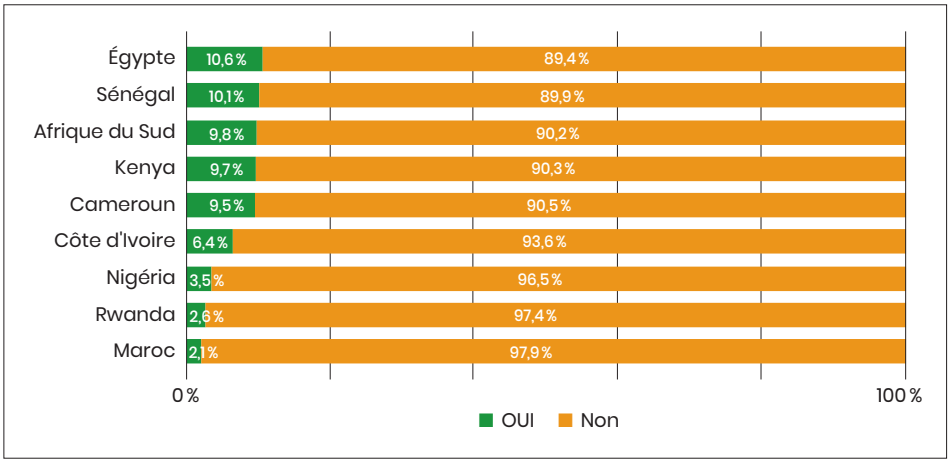


Tableau 2. ***Les secteurs d'emploi liés au sport***

SECTEUR	n Foyers	% Foyers	Formel n	Formel %	Informel n	Informel %
COACHING / ÉDUCATION SPORTIVE	135	**4,0 %**	**101**	**3,0 %**	**39**	**1,2 %**
Pratique sportive pro (athlètes, arbitres)	76	2,3 %	**46**	1,4 %	**32**	**1,0 %**
Industrie, fabrication & commerce	33	1,0 %	**21**	0,6 %	12	0,4%
Santé & bien-être sportif	23	0,7 %	**18**	0,5 %	6	0,2%
Hôtellerie & restauration	20	0,6 %	**11**	0,3 %	11	0,3%
Management & administration	14	0,4 %	**10**	0,3 %	5	0,1%
Événementiel et services (organisateurs)	14	0,4 %	**6**	0,2 %	8	0,2%
Journalistes sportifs	12	0,4 %	**8**	0,2 %	4	0,1%
Paris sportifs	11	0,3 %	**4**	0,1 %	7	0,2%
Équipements sportifs spécifiques	10	0,3 %	**6**	0,2 %	5	0,1%
Autres	10	0,3 %	**10**	0,3 %	3	0,1%
Médias & communication sport	7	0,2 %	**6**	0,2 %	1	0,0%
Service public sport	6	0,2 %	**3**	0,1 %	3	0,1%
Journalistes généralistes (sport)	6	0,2 %	**5**	0,1 %	1	0,0%
Infrastructure & construction	4	0,1 %	**3**	0,1 %	2	0,1%
Équipements généraux	1	0,0 %	**1**	0,0 %	0	0,0%

Parmi les ménages qui déclarent une activité liée au sport, le coaching et l'éducation sportive sont davantage présents (4 % du total des foyers interrogés), suivis par la pratique sportive professionnelle (athlètes, arbitres, préparateurs physiques…) avec 2,3 %.[9]

Concernant le temps de travail, un même foyer pouvant déclarer plusieurs types d'emploi (pour des membres différents ou pour le même individu pouvant cumuler plusieurs activités à temps partiel), l'analyse des résultats est complexe. Sur les bases des 5 secteurs générant le plus d'emploi déclaré, seulement la moitié des coachs ou des éducateurs sportifs sont à temp plein (47 %), et 15 % ont un volume horaire inférieur à un mi-temps.

Tableau 3. ***Type de travail par secteurs d'activité sur les premiers 5 secteurs liés au sport***

	Temps plein % foyers	Mi-temps > 50 % % foyers	Mi-temps < 50 % % foyers	Bénévole % foyers
COACHING / ÉDUCATION SPORTIVE	**47 %**	**27 %**	**15 %**	**12 %**
Pratique sportive pro (athlètes, arbitres)	37 %	22 %	29 %	12 %
Industrie, fabrication & commerce	62 %	28 %	9 %	0 %
Santé & bien-être sportif	53 %	33 %	9 %	5 %
Hôtellerie & restauration	71 %	21 %	7 %	0 %

Pour le secteur de la pratique sportive, seulement un peu plus du tiers sont à temps plein (37 %) et 29 % ont une durée de travail inférieure au mi-temps.

Les bénévoles sont principalement situés dans l'éducation sportive et l'entourage des sportifs pratiquants.

5.3. Professionnels du sport : des parcours très inégaux

L'analyse des focus groups nous montre que les parcours de professionnalisation dans le sport restent très hétérogènes. Certains acteurs ont un parcours structuré : formation, diplôme, expérience en club, ancien statut d'athlète, intégration dans une salle, académie, fédération ou institution… D'autres arrivent dans

9. Le fait qu'il y ait plus d'entraîneurs/athlètes déclarés que de vendeurs interroge sur la compréhension de la question ; en effet, certaines activités, tout en générant des revenus liés au sport, peuvent ne pas être perçues comme « activités liées au sport ».

le secteur par passion, expérience personnelle, opportunité, bénévolat, autoformation ou reconversion progressive. Cette diversité des parcours montre que le sport crée des opportunités de carrière, qu'il permet le développement d'initiatives entrepreneuriales ou agit comme option d'emploi pour des passionnés.

Le secteur étant devenu très compétitif, tous les encadrants parlent de l'importance de se différencier ou de se faire connaitre. Les compétences des professionnels peuvent être reconnues par un diplôme d'État. Au Maroc, les encadrants citent les initiatives royales de formation pour les professionnels du sport. Une autre manière de faire reconnaitre ses compétences se fait par des certifications auprès d'institutions locales ou internationales, souvent à ses frais (ce qui peut être problématique compte tenu des revenus limités), ou comme « Virgin Active » en Afrique du Sud, à travers des salles de sport qui souhaitent recruter des coachs. Dans d'autres cas, les compétences peuvent être reconnues à travers l'expérience et les éventuelles réalisations (victoires, prix) ou alors par la réputation ou la visibilité digitale.

Au Maroc et en Afrique du Sud, les emplois sportifs apparaissent plus formalisés, même s'ils dépendent fortement du réseau de clients ou des spécialisations et certifications de l'encadrant. Un échange entre coachs dans le cadre de l'un des focus groups réalisés au Maroc montre que la visibilité digitale devient une ressource professionnelle : « Certaines salles, lorsque vous leur donnez votre CV, vous demandent directement si vous avez un compte Instagram » ; « Ton CV, c'est ton compte Instagram. »

La stabilité professionnelle des acteurs du sport est l'un des points les plus contrastés de l'étude. Le sport peut générer des revenus, mais il ne garantit pas toujours une activité stable, prévisible et suffisamment rémunératrice. Beaucoup d'acteurs sportifs combinent plusieurs rôles (dans le secteur sportif ou en dehors), plusieurs disciplines ou plusieurs sources de revenus. Au Rwanda, cette pluriactivité est particulièrement visible. Les managers sportifs se présentent souvent avec une double identité : coach de karaté et employé dans une administration, coach de football et travailleur indépendant… Le sport est pourvoyeur d'emploi mais ne garantit pas toujours des sources de revenus stables. Au Sénégal, les coachs décrivent aussi des activités hybrides : cours dans des établissements scolaires et en salle. Certains développent des modèles alternatifs pour répondre au manque de moyens des pratiquants, par exemple des entraînements collectifs en plein air pour ceux qui ne peu-

vent pas payer les salles classiques. Cette capacité d'adaptation montre une forme d'entrepreneuriat sportif, mais aussi la fragilité du modèle économique. L'offre se construit souvent en réponse au manque de moyens, au déficit d'infrastructures et à l'insuffisance d'accès à des salles abordables. Un coach sénégalais de personal training explique ainsi qu'il a choisi le plein air pour toucher les publics qui n'ont pas les moyens de payer les salles classiques : « Nous sommes en plein air parce que nous avons jugé nécessaire [de créer des cours] pour permettre aux gens qui n'ont pas les moyens de se payer les frais des salles de sport, de pouvoir s'inscrire et de s'entrainer avec le matériel nécessaire. » Il précise intervenir sur plusieurs sites à Dakar, notamment HLM, Liberté 2, Castor et Niary Tally.

Le Maroc illustre aussi l'entre-deux entre formalisation et emploi informel. Les répondants évoquent le statut d'auto-entrepreneur, les contrôles renforcés de l'État, l'obligation croissante de déclarer les employés des salles, mais aussi la persistance du travail informel. Un répondant dit : « Les propriétaires peuvent en déclarer six (coachs) et en garder deux au noir. Il y a toujours une part d'informel. » Un autre explique avoir travaillé avec le statut d'auto-entrepreneur, puis en freelance, et aussi « sans contrat, au noir ». Une coach résume cette logique de cumul : « Moi, je cumule tout. Je suis rattachée au ministère de l'Éducation, je travaille avec une école, j'ai travaillé en salle et je fais du coaching personnalisé en freelance. » Le secteur est donc dynamique, mais encore traversé par des statuts multiples, des formes d'emploi hybrides et une formalisation incomplète. En Afrique du Sud, malgré l'impression d'une plus grande structuration des métiers du sport, beaucoup de postes sont à temps partiel ou à la prestation : « Chez Virgin Active, les seuls employés à temps plein seraient le responsable et la réceptionniste ; tous les autres travaillent en réalité à temps partiel, ce sont des sous-traitants » nous indique une professeure de yoga. Elle poursuit « Virgin Active ne me permettra pas, au final, de gagner suffisamment pour payer mes factures ; j'ai besoin d'autres sources de revenus. Il est hors de question que je me contente d'être professeur de yoga et de ne travailler qu'à Virgin Active ».

Les professionnels sud-africains insistent clairement sur la nécessité de diversifier les sources de revenus. Cette instabilité est renforcée par la saisonnalité de certaines disciplines : pour la natation et le sauvetage, la demande est forte en été mais faible en hiver.

6. Sport et insertion professionnelle des jeunes en Afrique : freins, programmes et perspectives. Littérature et études de cas.

6.1. Développement de l'emploi dans le secteur du sport : sportifs professionnels et professionnels du sport.

Au-delà de la seule question des enseignants d'éducation physique et sportive, l'emploi public dans les différents secteurs sportifs de divers pays africains constitue un champ de recherche émergent, situé à l'intersection des politiques de développement du sport, des stratégies d'emploi des jeunes et de la fonction publique. La littérature révèle des tensions entre les besoins en personnel pour encadrer les fédérations, gérer les équipements ou animer les politiques de sport de masse, et les contraintes budgétaires des États et les aspirations des jeunes sportifs à des carrières stables après la compétition (Atare *et al.* 2025).

Les enjeux de la reconversion des athlètes dépendent en grande partie de la disponibilité de formations aux métiers du management et de l'administration sportive, ainsi que d'autres, tels que des services liés au sport (coachs, nutritionnistes, thérapeutes du sport, etc.). Or, sur le continent africain, ces filières, en dehors de l'Afrique du Sud, restent en offre limitée. De surcroît, l'insertion dans la fonction publique se heurte à des contraintes budgétaires et à des choix politiques instables, ce qui accroît le fossé entre l'offre de diplômés et les débouchés effectifs dans le secteur public.

Contrairement aux filières de management et d'administration sportives, encore embryonnaires, la formation des enseignants d'EPS existe bel et bien sur le continent. Elle n'en reste pas moins confrontée à des défis d'une autre nature, relevant d'une crise à la fois pédagogique et curriculaire. Au Nigeria, Atare *et al.* (2025) établissent que les barrières à une éducation physique de qualité comprennent un « déficit de personnel d'éducation physique » et une « non-mise en œuvre des politiques d'éducation physique approuvées ». Les auteurs préconisent que les gouvernements « emploient des enseignants qualifiés, offrent des infrastructures, des normes et des équipements » pour remédier à cette situation. Au-delà des effectifs, la qualité de l'enseignement est compromise par des infrastructures inadéquates et un manque de financement gouvernemental. En dépit de l'insuffisance et des limites de l'offre du gouvernement, et en tant que principal pourvoyeur d'emplois dans l'éducation physique et sportive, les besoins restent substantiels.

6.2. Développer l'esprit d'entreprise et l'employabilité par le sport

Les études sur l'insertion professionnelle par le sport reposent souvent sur des études de cas et des présentations d'initiatives locales. Ces dernières sont généralement mises en œuvre par des acteurs de terrain, en partenariat avec des organismes et institutions partenaires, tels que le programme Sport for Education and Sustainable Livelihoods in Africa (SESLA, Sport pour l'éducation et des moyens de subsistance durables), initiative novatrice issue de la collaboration entre le CIO, l'AFD et Laureus Sport for Good [10] qui vise à répondre aux défis de l'emploi en Afrique.

En Afrique du Sud, une étude menée par Burnett [11] a analysé un programme d'emploi des jeunes financé par le gouvernement qui offre des stages rémunérés de six mois à 4 000 jeunes (dont une partie issue de Special Olympics [12]) présentant des besoins complexes (besoins psycho-sociaux, ou en termes d'inclusion socioéconomique et professionnelle). L'étude, basée sur des entretiens avec 10 gestionnaires et 47 stagiaires (42,5 % d'hommes, 57,5 % de femmes), a identifié cinq thèmes principaux : (i) les antécédents d'emploi personnels, (ii) l'ancrage local, (iii) une typologie du travail, (iv) les bénéfices du programme, et (v) les facilitateurs et la fixation d'objectifs. Les résultats préliminaires montrent des effets positifs perçus sur les compétences non techniques (*soft skills*) associées au niveau d'employabilité et aux stratégies de recherche d'emploi. L'autrice souligne que « les réalités contextuelles ont façonné la capacité individuelle d'agir de tous les participants à la recherche », mais que des résultats prometteurs émergent quant à l'acquisition de compétences sociales valorisables sur le marché du travail.

Le capital social, tel que conceptualisé par Putnam (2000), constitue le cadre théorique dominant dans les études portant sur le sport et l'emploi. Burnett (2023) distingue trois formes de capital social utiles à l'employabilité des jeunes : le capital de liaison (bonding), le capital de pontage (bridging) et le capital de connexion (linking). Selon l'autrice, les approches interagences et le capital social sont « intégraux dans la pratique

10. Laureus, "Fourteen Grantees Join SESLA Programme to Advance Youth Education and Employability through Sport in Africa | Laureus." Ciblant principalement les 15–30 ans, un segment démographique clé sur le continent, le programme poursuit quatre objectifs interdépendants : renforcer l'employabilité et l'éducation, créer des moyens de subsistance durables, promouvoir l'inclusion et l'égalité, et développer le secteur associatif.
11. Burnett, 2022.
12. Special Olympics est une organisation sportive mondiale qui organise des compétitions pour les enfants et les adultes atteints de déficience intellectuelle.

du travail avec les jeunes » : ils agissent comme « un ciment entre les jeunes et leurs communautés » en favorisant la création d'opportunités d'emploi et le développement d'actifs collectifs à l'échelle locale.

L'étude a montré que les compétences développées par la pratique sportive peuvent être transférées au monde du travail. Les auteurs notent que « les efforts de création d'emploi pourraient bénéficier du ciblage des jeunes participants aux sports » en les aidant à « reconnaître les compétences importantes qu'ils ont développées grâce à leur participation sportive » et à « identifier les moyens par lesquels ce développement de compétences pourrait avoir un impact positif sur leur avenir ». Cette approche s'inscrit dans le cadre plus large du *sport-based youth development* (SBYD), qui considère que les programmes sportifs devraient « faire plus qu'augmenter la performance physique ; ils devraient également aider au développement socio-psychologique des jeunes ». Les compétences entrepreneuriales, croyances et attitudes – incluant la créativité, l'innovation, la résolution de problèmes, la pensée critique et la prise de risque calculée – sont présentées comme des éléments clés de ce développement. Par ailleurs, les résultats suggèrent que « le programme semble avoir développé des tendances entrepreneuriales chez les jeunes participants aux sports dans ces villes africaines ».

D'autres études récentes explorent le potentiel du sport pour développer des compétences entrepreneuriales chez les jeunes africains. Au Ghana, une étude quasi-expérimentale portant sur 29 jeunes (17 garçons, 12 filles) âgés de 14 à 22 ans a évalué les effets d'un programme structuré d'éducation par le sport sur ce type de compétences. Les participants au groupe d'intervention ont rapporté des bénéfices physiques et personnels significatifs, incluant la coopération, la prise de risque, la créativité, le leadership et le développement cognitif – des compétences qu'ils ne possédaient pas auparavant. L'étude conclut que « l'exposition des jeunes à un programme structuré basé sur le sport produit à la fois des bénéfices physiques et le développement de compétences essentielles pour des initiatives entrepreneuriales ».

Toutefois, ces travaux reposent sur des échantillons de taille limitée et des contextes géographiques restreints, ce qui en limite la possibilité de généralisation.

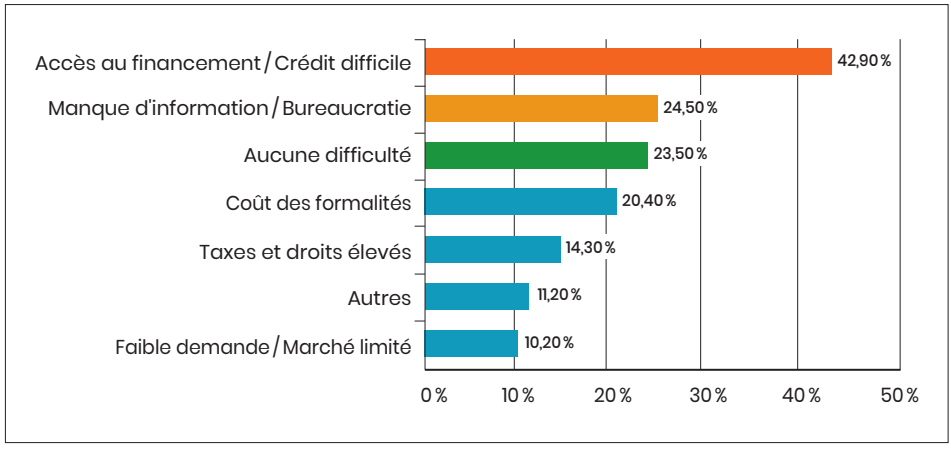
Enfin, Moustakas, van Zantvoort et Richardson (2024) ont mené une revue approfondie de la littérature qui examine les interventions « sport for development » (SFD) visant à améliorer l'employabilité des populations marginalisées, utilisant le sport comme vecteur pour développer des compétences transfé-

rables, renforcer le capital social et connecter les participants à des opportunités d'emploi ; ils en concluent que « l'employabilité est devenue l'un des domaines thématiques centraux du sport pour le développement ». Si cette littérature est pertinente pour le contexte africain où opèrent de nombreux programmes SFD, la revue identifie également d'importantes lacunes dans la qualité des preuves : de nombreux programmes, faute de capacité et de ressources, manquent d'une évaluation rigoureuse des résultats d'emploi à long terme. Les auteurs appellent à des projets de recherche plus systématiques afin d'établir des liens de causalité entre la participation au sport et le succès ultérieur sur le marché du travail.

7. Freins entrepreneuriaux dans le sport selon l'étude quantitative

La littérature examinée révèle une intégration productive mais incomplète entre les cadres généraux du travail sportif et la recherche spécifique à l'Afrique. Les résultats qui suivent mesurent précisément la nature et l'intensité des freins à l'entrepreneuriat sportif en Afrique. L'enquête quantitative réalisée dans neuf pays a permis d'approfondir la question des freins au développement d'une activité dans le secteur du sport. Ainsi, les ménages ayant déclaré un emploi informel dans ce secteur ont été interrogés sur les freins à lever pour développer ce type d'activité.

Figure 2. ***Obstacles au développement d'une activité liée au sport***



Note : s'agissant d'une question multiréponse, le total des réponses est > 100 %.

Parmi les foyers interrogés par l'enquête CATI, 98 déclarent une activité informelle liée au sport. Dans ces foyers, les répondants sont principalement des hommes (57 %) d'âge varié (47 % de 18-34 ans, mais 21 % de 50 ans et plus). Le statut dans l'emploi est également diversifié : salariés (36 %), indépendants (33 %), sans-emploi/inactifs (19 %) et étudiants (12 %). Cette population est concentrée en Afrique de l'Ouest et centrale (Cameroun 23 %, Sénégal 21%), et les activités relèvent surtout du coaching/éducation (50 %) et de la pratique professionnelle (43 %).

Au sein de ces foyers répertoriés par l'enquête CATI, 43 % citent l'accès au financement comme premier frein au développement de leur activité, suivi du manque d'information sur les démarches à réaliser (24,5 %) ; 23,5 % déclarent ne rencontrer aucune difficulté. La barrière financière est donc réelle mais moins écrasante que pour la population consultée online (75 % et 10 %), qui concentre davantage de ménages urbains et de salariés, et donc une moins grande diversité de situations.[13]

Encadré 2. Zoom « online » : Qui sont les informels du sport et qu'est-ce qui les empêche de se formaliser ?

Parmi les répondants à l'enquête online, 89 déclarent une activité sportive informelle au sein de leur foyer. Ces répondants sont jeunes (52 % de 18-34 ans), salariés (65 %), urbains, et concentrés au Kenya, en Afrique du Sud et au Maroc (les trois pays concentrent 76 % des réponses). Les activités relèvent surtout du coaching/éducation (69 %) et de la santé sportive (36 %).

Cette population insérée perçoit finement les charges de la formalisation. 75 % d'entre eux citent au moins un obstacle de type financier ; 10 % ne constatent aucune difficulté. Le contraste avec l'enquête CATI est net, car « seulement » 58 % des répondants citent au moins un de ces trois obstacles financiers, et 24 % déclarent ne pas rencontrer de difficulté. Cet écart tient à un effet de profil et de mode (panel auto-sélectionné, plus urbain et plus formel).

Le frein financier est principalement perçu par les travailleurs indépendants (93 %, dont 80 % citent un problème de financement ou crédit) – ceux dont l'activité gagnerait probablement davantage à être structurée. La formalisation se heurte ainsi moins à un déficit d'information qu'à un manque de capital et un poids fiscal perçu.

13. La distribution de la population informelle de l'enquête CATI est par conséquent « plus plate » : salariés (57 %) et indépendants (59 %) sont au même niveau sur la barrière financière, et un tiers des indépendants déclarent n'avoir aucune difficulté. Le frein financier tient surtout au financement/crédit (43-47 % selon le statut), bien plus qu'aux taxes (≈ 11-12 %), à rebours de l'online où la fiscalité pesait lourd. Par ailleurs la faible taille de ces deux échantillons requiert une certaine précaution dans l'interprétation des résultats.

L'accès au financement apparaît comme le premier obstacle dans les deux échantillons, mais ne doit pas être interprété uniquement comme un problème d'accès au crédit bancaire. Il peut également traduire un blocage plus large : manque d'information sur les dispositifs disponibles, coût de formalisation jugé trop élevé, fiscalité perçue comme dissuasive, faiblesse des garanties, ou difficulté à construire un modèle économique suffisamment viable pour attirer des financeurs.

Les résultats online montrent une intensité plus forte de ces obstacles : quatre freins dépassent 30 % – financement, manque d'information, coût des formalités et niveau des taxes. Ce résultat doit être interprété avec prudence, les panels autoadministrés favorisant souvent la sélection d'un plus grand nombre d'items par répondant.

Les enseignements de l'étude qualitative réalisée à travers des focus groups et des entretiens ciblés (*cf.* § 8) permettent de nuancer cette lecture. Ils suggèrent que le problème n'est pas seulement l'absence de financement, mais aussi la faible structuration des projets sportifs, l'informalité de nombreuses activités, le manque d'accompagnement administratif et commercial, ainsi que la difficulté à démontrer la rentabilité ou l'impact des initiatives. L'enjeu n'est donc pas uniquement de faciliter l'accès au crédit, mais de renforcer la capacité des acteurs à formaliser leurs activités, augmenter et stabiliser leurs revenus, mieux connaître les dispositifs existants et présenter des projets plus crédibles auprès des financeurs.

8. La gouvernance sportive

Les échanges avec les acteurs du sport lors des focus groups dans les 4 pays mettent en évidence une problématique centrale : le potentiel du sport est réel, mais il est freiné par des modes de gestion qui manquent souvent de transparence, d'équité et de professionnalisme.

Les dysfonctionnements cités concernent à la fois la gouvernance des fédérations, l'accès aux opportunités pour les encadrants, la sélection des talents, la rémunération des acteurs et la capacité des institutions à soutenir durablement les acteurs du secteur. Ces difficultés fragilisent l'écosystème sportif, créent de la défiance et limitent la capacité du sport à devenir un secteur structuré, inclusif et créateur d'emplois.

Un premier enjeu porte sur la gouvernance des fédérations sportives, au sujet desquelles les répondants évoquent des cas de corruption, de détournement d'argent ou de mauvaise allocation des ressources. Ces pratiques alimentent le sentiment que les moyens destinés au développement du sport ne bénéficient pas réellement aux acteurs de terrain.

La gestion sportive est aussi perçue comme marquée par des logiques de clientélisme et d'accès inégal aux opportunités. L'entrée dans certaines académies ou circuits de progression ne dépendrait pas uniquement du talent ou du mérite, mais aussi des relations. Ce fonctionnement limite la détection équitable des talents, décourage les jeunes issus de milieux modestes et renforce l'idée que le sport n'est pas toujours un espace de promotion fondé sur la performance réelle. Il peut aussi conduire à la nomination de représentants ou de dirigeants sans expérience sportive suffisante, ce qui fragilise la qualité des décisions prises pour le secteur.

Un autre problème concerne la reconnaissance et la rémunération des acteurs du sport, et notamment les enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) qui sont les plus symboliques. Les répondants soulignent aussi que les athlètes ne reçoivent pas toujours de primes, de compensations ou d'accompagnement financier à la hauteur de leurs performances, alors même que le grand public peut croire qu'ils gagnent beaucoup d'argent. Cette perception crée un décalage entre l'image extérieure du sport et la réalité économique des athlètes.

Les répondants pointent aussi le manque de subventions et de soutien institutionnel local. Les clubs, petites équipes et initiatives communautaires disposent souvent de peu de moyens pour financer les équipements, les déplacements, les entraînements, les compétitions, l'entretien des infrastructures ou l'encadrement technique et nécessite que ces structures apprennent à diversifier leur financement. Cette faiblesse du soutien local limite la capacité des structures de proximité à jouer pleinement leur rôle de détection, d'encadrement et d'inclusion, alors qu'elles constituent un maillon clé dans l'accès au sport pour les jeunes.

Enfin, plusieurs encadreurs critiquent le recours à des coachs étrangers lorsque l'argent mobilisé pourrait être utilisé pour former des coachs locaux à l'étranger ou renforcer durablement les compétences nationales. Globalement, il est reconnu que le recours ponctuel à une expertise externe peut être utile, mais il devient problématique s'il ne s'accompagne pas d'un transfert de compétences, de formation locale et de structuration des métiers.

9. Synthèse et discussion

La revue de littérature et les résultats de l'enquête (quantitative CATI, qualitative focus groups et entretiens individuels) convergent sur plusieurs points, mais révèlent aussi des écarts profonds entre les modèles théoriques importés et les réalités africaines, ainsi que des tensions majeures entre potentiel déclaré et emploi réel.

L'économie informelle : une dominance que la mesure peine à capturer

La littérature souligne que les modèles standards de l'économie du sport sont construits sur des données formelles relatives à l'Europe ou à l'Amérique du Nord, ignorant largement les spécificités africaines, notamment l'importance de l'informel. Les études qualitatives existantes établissent la prédominance de l'activité économique liée au sport qui échappe aux circuits formels. Notre enquête quantitative, après corrections, donne un ratio formel/informel d'environ 52/48, qui révèle très probablement un biais de déclaration : les emplois informels (coach de quartier payé à la main, vendeur de ballons au marché, arbitre amateur) ne sont pas toujours conceptualisés par les répondants comme un « revenu du foyer lié au sport ».

Les entretiens approfondis confirment cette prédominance de l'informalité. Au Kenya, une haute fonctionnaire d'une agence gouvernementale résume : « *80 % des sports de terrain reposent sur des bénévoles, des entraîneurs aux arbitres et organisateurs.* » Au Cameroun, un entrepreneur ajoute : « *Les bénévoles ont le rôle le plus important au Cameroun dans le sport car il n'y a pas de moyen pour payer des salaires. Sans eux, il ne se passerait rien* ». Le bénévolat, s'il est indispensable, normalise le travail non rémunéré et bloque la professionnalisation.

Emploi sportif : des chiffres contrastés et une précarité structurelle

La littérature sur les comptes satellites du sport en Europe montre que le secteur peut générer jusqu'à 5 % de l'emploi total. En Afrique, aucun pays ne dispose de tels comptes. Notre enquête quantitative estime que 6,8 % des foyers déclarent des revenus réguliers liés au sport, avec des variations importantes (de 2,1 % au Maroc à 10,6 % en Égypte). Compte tenu de la taille des foyers, cela indique que la proportion des emplois liés au sport en Afrique est plutôt de l'ordre de la moitié de celle observée en Europe. Ces chiffres ne disent rien de la précarité de ces

emplois ou de leur cumul avec d'autres métiers. Parmi les 228 foyers concernés, près de la moitié (48,2%) tirent leur revenu principal du sport ; les autres le complètent par d'autres activités.

Les entretiens qualitatifs apportent une lumière crue. Selon les estimations de la haute fonctionnaire (Kenya) : « Seulement 5% des travailleurs sportifs gagnent au-dessus du salaire minimum tandis que 0,15 %[14] de tous les participants de l'écosystème sportif gagnent en millions ». L'entrepreneur camerounais (Cameroun) : « *On ne vit pas décemment du sport au Cameroun (y compris les professionnels). (Les) salaires (sont) payés au lance-pierre, pas de protection sociale.* » En Côte d'Ivoire, la professeure d'éducation physique et sportive (EPS) explique : « *En Côte d'Ivoire, on forme des enseignants et entraîneurs sportifs qui finissent souvent au bureau faute d'infrastructures, tandis que le sport associatif, lui, ne parvient pas à créer d'emplois* ».

Entrepreneuriat sportif : un potentiel réel mais des barrières importantes

La littérature identifie l'entrepreneuriat sportif comme un levier de développement, mais constate un manque de recherches contextualisées. Nos données quantitatives montrent que le coaching et l'éducation sportive sont les principaux secteurs employeurs, et concernent 4% des foyers enquêtés, suivis par la pratique sportive professionnelle (2,3% des foyers). Pourtant, parmi ces coachs déclarés seuls 47% travaillent à temps plein, et 15% ont un volume inférieur au mi-temps.

Les entretiens révèlent des obstacles majeurs. Selon la haute fonctionnaire (Kenya) : « *Les banques rejettent 95% des start ups sportives. Aucune banque ne prête aux start ups sportives. Le capital moyen nécessitait 500 000, ce qui est impossible à lever pour les jeunes.* » L'entrepreneur (Cameroun) : « *Il n'y a pas de régulation du marché, pas de normes de construction des équipements sportifs, ni dans le choix des recrutements des éducateurs. Les banques ne financent pas encore ce type d'économie (pas de data donc trop risqué)* ». Le fondateur d'une marque de vêtements sportifs au Sénégal, témoigne: « *Ma difficulté, c'est le stock minimum de financement. Je suis parti de zéro. Zéro financement. Rien du tout.* » *Pourtant, le marché existe : « Chaque année au Sénégal, on consomme une somme de 46 milliards d'équipements de sport* ».

14. Les entretiens fournissent des récits qualitatifs de perceptions et d'expériences vécues, pas nécessairement des faits quantitatifs vérifiés.

Le poids du bénévolat : un échafaudage invisible mais un frein à la professionnalisation

La littérature sur l'emploi sportif en Afrique mentionne le bénévolat, mais ne le quantifie pas. Notre enquête quantitative indique que 12 % des coachs et 12 % des athlètes considérés comme professionnels sont bénévoles, ce qui est un paradoxe en soi. Les focus groups et entretiens montrent que le bénévolat est à la fois une ressource indispensable pour l'activité sportive et un piège qui ne mène pas à l'emploi. D'après la haut fonctionnaire (Kenya) « 60 % des bénévoles ne passent jamais à des postes rémunérés car on attend toujours du travail gratuit, ce qui rend cela à double tranchant ».

Gouvernance et absence de données

La littérature mentionne l'absence de comptes satellites sportifs en Afrique et appelle à des données fiables. Sans données robustes, ni les politiques publiques ni les impacts liés aux initiatives privées ne peuvent être évalués pour des corrections et des actions ciblées. un investisseur nigérian indique que « *Le défi pour y parvenir efficacement en Afrique est le manque d'informations statistiques. Nous ne pouvons pas interagir avec les plateformes d'investissement car nous n'avons pas de données* ». Le PDG d'une entreprise de conseil (Afrique du Sud) ajoute : « *Les données sont un facteur essentiel pour le développement futur de l'économie sportive. Sans données fiables, les titulaires de droits ont du mal à démontrer leur valeur, les sponsors ne peuvent pas évaluer avec précision le retour sur investissement, et les investisseurs manquent des preuves nécessaires* ».

Les entretiens approfondis, sans en être l'objectif, ont également évoqué l'importance et les implications de la gouvernance, ainsi que les divers aspects de l'étude. Les critiques ont souvent été accablantes. Pour la professeure d'EPS Ivorienne « Sur les 80 présidents de fédérations, 90 % sont peut-être des chômeurs. Ce sont des gens sans emploi qui n'ont aucune formation en management ou en entrepreneuriat. Il y a des clubs fictifs. Aux élections, on dit : "J'ai 40 clubs", mais les clubs n'ont rien, ils sont vides ». une athlète kenyane dans son interview déclare : « *La gouvernance, la responsabilité, la transparence sont notre plus grand problème. Nous luttons contre la corruption… beaucoup d'argent est détourné. Tu signes des contrats pour représenter la nation, tu ne reçois pas ton argent. Ils te menacent* ».

Événements sportifs : emplois temporaires, peu de retombées durables

La littérature sur les méga-événements en Afrique du Sud (la Coupe du monde 2010) met en évidence des impacts mitigés. Nos focus groups confirment que les emplois créés sont majoritairement temporaires. Une professionnelle de l'événementiel sud-africain explique : « *Je peux penser à environ 15 à 20 axes de travail liés à l'organisation d'un grand événement.* [...] *Pour la plupart des événements sportifs, il y a un groupe de personnes employées uniquement pour la période de l'événement, arrivant une à deux semaines avant le début du tournoi. Ils représentent 90 % des visages que vous voyez* ». Les chaînes d'approvisionnement privilégient les importations (notamment chinoises), privant les artisans locaux de retombées.

Spécificités nationales : des modèles économiques très hétérogènes

La littérature traite souvent l'Afrique comme un ensemble homogène. Notre enquête montre au contraire des profils radicalement différents :

- L'**Afrique du Sud** représente le marché le plus formalisé (coaching 28 %, budgets élevés), mais avec des emplois souvent à temps partiel et une forte polarisation.
- L'**Égypte**, caractérisée par la présence des clubs omnisports (67 % des pratiquants) et des cotisations élevées, a une économie sportive structurée.
- Le **Maroc** a un faible taux de foyers percevant des revenus d'activités sportives ou liées au sport (2,1 %), malgré une niche de pratiquants très dépensiers.
- Le **Rwanda** est caractérisé par la quasi absence d'économie sportive monétisée (0 % de merchandising, budgets faibles), malgré une culture de pratique de masse.
- Le **Sénégal** a un taux élevé de foyers avec des revenus liés au sport (10,1 %) ; cette donnée pourrait probablement avoir un caractère conjoncturel, lié aux emplois induits par les JOJ de Dakar 2026.

En résumé : pour une refonte des modèles d'analyse et des politiques publiques

La confrontation entre la littérature existante et nos résultats empiriques montre que les cadres existants sont insuffisants pour rendre compte de la réalité africaine. L'économie du sport africain est massivement informelle, peu visible dans

les statistiques, et repose sur un bénévolat qui ne mène pas à la professionnalisation. L'entrepreneuriat sportif est un réel potentiel, mais les barrières de capital et de données sont aujourd'hui quasi infranchissables pour la majorité. La gouvernance, handicapée par un leadership non formé, une absence de cadre éthique et d'évaluation, et des insuffisances capacitaires, constitue le principal handicap. Enfin, l'absence de comptes satellites du sport rend le secteur invisible aux yeux des investisseurs et des ministères.

Pour les politiques publiques, cela implique de :

- Investir dans la collecte de données et la création d'observatoires nationaux du sport.
- Formaliser progressivement l'économie informelle grâce à des incitations (accès au crédit, allègements fiscaux).
- Reconnaître et former les bénévoles afin de leur permettre d'accéder à des emplois et activités rémunérés.
- Lutter contre la corruption et fixer des standards de gouvernance dans les fédérations.
- Adapter les programmes d'entrepreneuriat sportif aux réalités locales (micro crédits, garanties de prêts).
- Accompagner la formation aux métiers du sport, y compris de nouveaux métiers émergents, mieux encadrer l'emploi dans le secteur ainsi que stimuler et accompagner l'entrepreneuriat dans le secteur en impliquant les gouvernements, les instituts de formation mais également les investisseurs privés.
- Améliorer le climat général des affaires et de la gouvernance du secteur et du secteur privé en général afin de faciliter l'investissement dans le secteur qui reste encore peu mature donc très risqué.

En résumé, repenser les modèles d'analyse et les politiques publiques du sport en Afrique impose de construire des réponses ancrées dans les réalités locales, seules à même de transformer l'informel en levier de développement durable. Comme le rappellent Ming Li *et al.* (2001) : « Le sport n'est pas une activité économique isolée ; il est profondément enraciné dans le tissu social, culturel et politique de chaque société. Les politiques publiques africaines doivent intégrer cette réalité, en apprenant à en saisir les enjeux afin de l'accompagner efficacement ».

Bibliographie

Agha, Nola, and Daniel Rascher. 2020. "Economic Development Effects of Major and Minor League Teams and Stadiums." *Journal of Sports Economics* 22 : 274–94. https://doi.org/10.1177/1527002520975847.

Andreff, Wladimir. 2001. "The Correlation between Economic Underdevelopment and Sport." *European Sport Management Quarterly* 1 (4) : 251–79. https://doi.org/10.1080/16184740108721902.

Andreff, Wladimir. 2006. "Sport in Developing Countries." Dans *Handbook on the Economics of Sport*, édité par Wladimir Andreff and Stefan Szymanski. Elgar Original Reference. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.

Andreff, Wladimir. 2024. "Globalisation of Professional Sport Finance." *Journal of Risk and Financial Management* 17 (5) : 1–9.

ASCI, et Michel Desbordes. 2022. *Économie du sport en Afrique.* Paris: Economica.

Atare, Franz U., Bello Odunola, and Walter Ho. 2025. "Quality Physical Education in Nigeria." Dans *Quality Physical Education: Global Perspectives,* édité par Walter Ho, vol. 1, 1re ed., Londres : Routledge.

Burnett, Cora. 2022. "Employability Pathways in a Sport-for-Development Programme for Girls in a Sub-Saharan Impoverished Setting." *Journal of Physical Education and Sport* (Pitesti) 22 (4) : 863–69. https://doi.org/10.7752/jpes.2022.04109.

Burnett, Cora. 2023. "Sport-for-Employability as an Innovative Practice in Addressing Youth Underemployment in Sub-Saharan Africa." *Frontiers in Sports and Active Living* 4. https://www.frontiersin.org/journals/sports-and-active-living/articles/10.3389/fspor.2022.1001435.

Calvin, Tshibuabua Shamba Jean, Dr Kangolo Lunkamba John, Mumbere Mulimirwa Mike, and Kalongo Tshimbu Fiston. 2024. "Entrepreneurship in Sport Business Strategy: What Place in the DRC?" *International Journal of Management and Organizational Research*, publication anticipée. https://doi.org/10.54660/ijmor.2024.3.4.48-55.

Cleveland, Todd. 2024. *Africa and the Olympics: Winning Away from the Podium*. Athens, Ohio : Ohio University Press.

Coates, D., and B. Humphreys. 2003. "The Effect of Professional Sports on Earnings and Employment in the Services and Retail Sectors in US Cities." *Regional Science and Urban Economics* 33 : 175–98. https://doi.org/10.1016/s0166-0462(02)00010-8.

Constantinescu, Madalina, and L. Ungureanu. 2024. "Economic Effects of Sports Events in Tourism. Case Study EURO 2024." *Journal of Environmental Management and Tourism*, publication anticipée. https://doi.org/10.14505/jemt.v15.4(76).08.

Downward, Paul, Alistair Dawson, and Trudo Dejonghe. 2009. Sports Economics: *Theory, Evidence and Policy*. Londres : Routledge.

Feddersen, A., and W. Maennig. 2013. "Mega-Events and Sectoral Employment: The Case of the 1996 Olympic Games." *Contemporary Economic Policy* 31 : 580–603. https://doi.org/10.1111/j.1465-7287.2012.00327.x.

Geeraert, Arnout, Jens Alm, and Michael Groll. 2014. "Good Governance in International Sport Organizations: An Analysis of the 35 Olympic Sport Governing Bodies." *International Journal of Sport Policy and Politics* 6 (3) : 281–306. https://doi.org/10.1080/19406940.2013.825874.

Giraud, T. 2014. *Economic Impacts of Hosting a Major Sporting Event: Did the 1998 FIFA World Cup Have Positive Impacts on Employment?* Master's thesis, Linnaeus University, School of Business and Economics.

GOV.UK. 2026. "Sport Satellite Account for the UK 2024: Key Findings." Consulté le 23 septembre 2026. https://www.gov.uk/government/publications/sport-satellite-account-for-the-uk-2024-research-into-a-new-measure-for-estimating-the-value-of-sport/sport-satellite-account-for-the-uk-2024-key-findings.

Herskowitz, Sylvan. 2017. *Three Applied Economic Studies on Issues Facing African Youth*. Thèse de doctorat, University of California.

IFC. 2026. "Boosting Job Creation in Africa's Sports Sector." Consulté le 26 avril 2026. https://www.ifc.org/en/pressroom/2025/boosting-job-creation-in-africa-s-sports-sector.

Islam, Muhammad Q. 2019. "Local Development Effect of Sports Facilities and Sports Teams: Case Studies Using Synthetic Control Method." *Journal of Sports Economics* 20 : 242–60. https://doi.org/10.1177/1527002517731874.

Jasina, John, and K. Rotthoff. 2008. "The Impact of a Professional Sports Franchise on County Employment and Wages." *International Journal of Sport Finance* 3 : 210–27. https://doi.org/10.1177/155862350800300405.

Kabore, Prosper, and Yameogo W. Blaise. 2025. "Determinants of Added Value in the Field of Sports Entrepreneurship in Burkina Faso." *African Scientific Journal* 3 (28). https://doi.org/10.5281/zenodo.14773676.

Kohe, G., and L. G. Purdy. 2024. "Conceptualising the Notion of the 'Sport Worker' and 'Sport/s Work': A Commentary." *Sport in Society* 28 : 473–87. https://doi.org/10.1080/17430437.2024.2356650.

Kokolakakis, Themistoklis, and Anna Kleissner. 2025. *EU Sport Satellite Account: Research into Estimating the Economic Value of Sport in the EU – 2025 Edition - Statistical Working Papers*. Statistical Working Papers. European Union. https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-working-papers/w/ks-01-25-041.

Korir, Diana, Neil Ormerod, and Thomas Fletcher. 2024. "Building the City of Champions: An Examination of the Motivations and Impacts of Athlete Entrepreneurship in Kenya." *Managing Sport and Leisure*, publication anticipée. https://doi.org/10.1080/23750472.2024.2312126.

Langarita, R., and I. Cazcarro. 2022. "The Socio-Economic Impact of Sports Tourism Events in Rural Areas and Losses from COVID-19: A Case Study in Spain." *Applied Economics* 54 : 5378–92. https://doi.org/10.1080/00036846.2022.2044997.

Lechner, M. 2009. "Long-Run Labour Market and Health Effects of Individual Sports Activities." *Journal of Health Economics* 28 (4) : 839–54. https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2009.05.003.

Lechner, M., and P. Downward. 2016. "Heterogeneous Sports Participation and Labour Market Outcomes in England." *Applied Economics* 49 : 335–48. https://doi.org/10.1080/00036846.2016.1197369.

Lee, Soonhwan. 2008. "A Review of Economic Impact Studies on Sporting Events." *The Sport Journal* 1 (1). https://thesportjournal.org/article/a-review-of-economic-impact-studies-on-sporting-events/.

Li, Ming, Susan Hofacre, and Daniel F. Mahony. 2001. *Economics of Sport*. Morgantown, WV: Fitness Information Technology.

Magidi, Martin, and Tavengwa Gwekwerere. 2024. "Unemployment, Hustling, and Waithood: Exploring Zimbabwean Urban Male Youth's Utilisation of ICT in Soccer Betting." *Humanities and Social Sciences Communications* 11 : 1–9. https://doi.org/10.1057/s41599-024-03230-y.

Maizzou, Said, Abdelhak Anajar, and Mohamed Rahmo. 2026. "Youth Labour Market Participation in Africa: A Cross-National Analysis of Employment, Unemployment, Sectoral Distribution, and Educational Attainment Among the 15–35 Age Cohort." *F1000Research*, préimpression, 22 avril 2026. https://doi.org/10.12688/f1000research.179407.1.

Maziku, P., and S. Kisongo. 2022. "Effects of Sport Betting Practices on Income and Livelihood Among Youths in the Dodoma City, Tanzania." Dans *Sustainable Education and Development – Making Cities and Human Settlements Inclusive, Safe, Resilient, and Sustainable*, édité par Joseph N. Mojekwu, Wellington Thwala, Clinton Aigbavboa, Emmanuel Bamfo-Agyei, Lawrence Atepor, and Rexford Assasie Oppong. Springer International Publishing.

McCole, Dan, Leapetswe Malete, Tshepang Tshube, Thuso Mphela, Cyprian Maro, Clement Adamba, Juliana Machuve, and Reginald Ocansey. 2022. "Sparking Entrepreneurial Tendencies in Youth: Lessons from Sport and Life Skills Education in Three African Cities." *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement* 15 (2) : 1–10. https://doi.org/10.5130/ijcre.v15i2.8207.

Moustakas, Louis, Laura van Zantvoort, and Alana Richardson. 2024. "From the Pitch to the Job Market: A Scoping Review of Sport-for-Employability Programmes." *Managing Sport and Leisure* 30 : 1161–81. https://doi.org/10.1080/23750472.2024.2375556.

Nguyen, L. Nguyen, Duc Minh, and D. Pham. 2024. "Economical Impact of Sport Events: Evidence from Euro, World Cup." *International Journal of Foreign Trade and International Business*, ahead of print. https://doi.org/10.33545/26633140.2024.v6.i2a.116.

Noll, R., and A. Zimbalist. 1998. "Sports, Jobs, and Taxes: The Economic Impact of Sports Teams and Stadiums." Industrial and Labor Relations Review 51: 712. https://doi.org/10.2307/2525021.

OECD/ASCI/AFRISTAT. 2026, à paraître. Road to 5: *Measuring the Economic Contribution and Impacts of Sports Industry in Africa*. Paris : OECD Publishing.

OpenEconomics. 2024. "The Economic Impact of Serie A in 2024: A League Worth 9.2 Billion in GDP and 151,000 Jobs." Openeconomics.eu, 4 août. https://www.openeconomics.eu/en/post/the-economic-impact-of-serie-a-in-2024.

Putnam, R. 2000. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. 357. https://doi.org/10.1145/358916.361990.

Steckenleiter, T. Pawlowski, Carina, Tim Wallrafen, et M. Lechner. 2021. "Individual Labor Market Effects of Local Public Expenditures on Sports." *Labour Economics* 101996. https://doi.org/10.1016/j.labeco.2021.101996.

The Free Dictionary. 2026. "Tegla Loroupe Peace Foundation." Consulté le 26 avril 2026. https://encyclopedia.thefreedictionary.com/Tegla+Loroupe+Peace+Foundation.

Wu, ChenChen. 2025. "The Impact of Sports Industry Output on Economic Growth: Evidence from China." *Journal of the Knowledge Economy* 16 (2) : 8420–40.

Zwane, Hloniphile C. 2025. "The Function of Social Entrepreneurship in Tackling Social Development Issues in South Africa." *E-Journal of Humanities Arts and Social Sciences* 6 (10) : 2707–20.

L’impact du sport en Afrique

Chapitre 5

L'impact du sport sur le développement en Afrique : que dit l'état des connaissances ?

Introduction

Ce chapitre vise à poser les bases permettant de comprendre les impacts multidimensionnels du sport sur le développement en Afrique, où le terme « impacts » renvoie aux effets causaux de la participation sportive et de l'économie du sport au sens large sur des résultats de développement intermédiaires et de plus long terme.

Une distinction centrale tout au long du chapitre est celle entre le sport mis en œuvre comme une intervention en soi – où les effets sur le développement découlent principalement de la participation et de l'activité physique elles-mêmes – et le sport utilisé comme mobilisateur ou plateforme pour des composantes complémentaires non sportives, telles que des programmes de compétences, une éducation plus large ou du mentorat.

Le « développement » est également un concept multidimensionnel. Cependant, ce chapitre se concentre principalement sur les résultats de développement au niveau individuel, tout en reconnaissant que le sport peut également générer des effets économiques et sociaux plus larges.

Notre étude s'appuie sur un corpus croissant de travaux académiques et institutionnels portant sur le sport au service du développement (S4D), dans lequel le sport est utilisé non pas comme une fin en soi, mais comme une plateforme ou un mécanisme de mise en œuvre d'objectifs de développement plus larges. Parallèlement à cette littérature, plusieurs grandes organisations ont développé des cadres conceptuels et opérationnels, ou des outils méthodologiques, pour utiliser, concevoir et évaluer des interventions fondées sur le sport.[1] Cette étude s'appuie sur ces contributions tout en cherchant à synthétiser les principaux enseignements dans un cadre conceptuel unique et cohérent.

1. Il s'agit notamment du Plan d'action de Kazan de l'UNESCO (UNESCO 2017), des orientations du Secrétariat du Commonwealth sur la promotion du développement par le sport (Kay and Dudfield 2013), de la boîte à outils sur le sport au service du développement et de la paix du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN DESA) (UN DESA 2008), du cadre de l'UNICEF pour les programmes de sport au service du développement (S4D) axés sur les enfants (UNICEF 2021), ainsi que des travaux plus récents de l'AFD, du CIO et de la Laureus Sport for Good Foundation sur le sport, l'éducation et les moyens de subsistance durables en Afrique (Burke *et al.* 2025).

Le cadre conceptuel identifie deux grands ensembles de mécanismes reliant le sport aux résultats de développement : (i) les mécanismes liés à la participation sportive, par lesquels la participation à des programmes sportifs affecte les individus à travers des canaux tels que l'exercice physique, la réallocation du temps, les interactions entre pairs et le développement des compétences ; et (ii) les mécanismes liés à l'économie du sport, qui opèrent à un niveau sectoriel plus large à travers des canaux tels que l'investissement dans les infrastructures, la création d'emplois, le tourisme et le développement des entreprises et chaînes de valeur liées au sport. La revue systématique montre toutefois que ces mécanismes ne sont ni automatiques ni uniformes – et que la conception des programmes, leur administration et leur adéquation au contexte constituent des déterminants essentiels de l'impact. Dans l'ensemble des domaines de résultats examinés, les données empiriques identifient des effets positifs sur un large éventail de résultats de développement, bien que ces effets ne soient pas uniformément positifs et varient selon le contexte et la conception des programmes – les programmes mal conçus comportant des risques documentés de préjudices. La revue souligne également que la base de données probantes en Afrique, bien qu'en expansion, demeure limitée et géographiquement concentrée, avec des lacunes importantes selon les domaines de résultats. L'élargissement de cette base de connaissances à travers de nouvelles évaluations causales rigoureuses et suffisamment puissantes – couvrant un ensemble plus large de résultats, de types d'interventions et de contextes géographiques – est identifié comme une priorité pour les recherches futures.

Le reste de ce chapitre est organisé comme suit. La section 1 présente le cadre conceptuel, la section 2 présente la revue systématique accompagnée de cinq études de cas illustratives intégrées tout au long du texte[2], et la section 3 conclut.

2. Contrairement à la revue systématique, les études de cas sont sélectionnées non pas pour leur rigueur méthodologique en soi, mais pour la clarté avec laquelle leur théorie du changement correspond aux mécanismes identifiés dans le cadre conceptuel, ainsi que pour la diversité qu'elles offrent en termes de type de programme, de couverture géographique et de population cible. Trois des cinq études de cas — MindLeaps, Waves for Change et Malaika — sont bénéficiaires du programme SESLA (Sport for Education and Sustainable Livelihoods in Africa), une initiative collaborative cofinancée par Laureus Sport for Good, l'AFD, IOC Olympism365 et Comic Relief. Les chiffres cités dans ces trois études de cas concernent principalement les programmes de ces organisations financés par SESLA spécifiquement, plutôt que l'ensemble de leurs activités.

1. La relation entre sport et développement : un cadre conceptuel

Cette section introduit un cadre conceptuel sur la relation entre sport et développement, destiné à guider l'analyse de la manière dont le sport peut influencer les résultats de développement dans les contextes africains, où le potentiel du secteur est de plus en plus reconnu mais demeure façonné par d'importantes contraintes structurelles.

Lorsqu'on réfléchit à un cadre conceptuel entre sport et développement, un enseignement central de la littérature existante sur le S4D est que la relation entre sport et développement n'est pas nécessairement automatique. Le sport peut constituer une plateforme influente pour de nombreux résultats positifs, notamment l'exercice physique, l'engagement, la structuration du temps et les interactions sociales. Toutefois, sa contribution à des résultats de développement plus larges dépend de la manière dont le sport est conçu et mis en œuvre, des composantes et investissements complémentaires qui y sont associés, ainsi que de l'existence d'un mécanisme crédible reliant les activités du programme aux résultats intermédiaires et aux changements de long terme (Coalter 2010 ; Coalter 2013). À l'inverse, lorsque l'accès est inégal, que les dispositifs de protection sont faibles (par exemple en l'absence de protections adéquates contre les abus, le harcèlement et l'exploitation) ou que les programmes sont mal conçus, le sport peut ne pas produire ces bénéfices et peut même renforcer les formes existantes d'exclusion (Hartmann et Kwauk 2011). Le cadre ne se contente donc pas de cartographier les mécanismes potentiels, mais examine également les conditions dans lesquelles les interventions fondées sur le sport sont plus ou moins susceptibles de se traduire par des résultats de développement significatifs.

Dans ce contexte, ce cadre conceptuel couvre à la fois le sport mis en œuvre principalement sous forme de participation ou d'entraînement (« sport-for-sport ») et le sport intégré dans un ensemble plus large visant explicitement le développement personnel et social. Dans ce large périmètre, la littérature souligne que les programmes fondés sur le sport varient selon : (i) le degré de centralité du sport dans l'intervention ; et (ii) le degré d'intégration explicite d'objectifs non sportifs à travers des composantes complémentaires. Par exemple, Coalter (2006) distingue les programmes « sport-plus » des approches « plus-sport ». Dans les premiers, le sport constitue le principal mode de mise en œuvre, fonctionnant principalement comme plateforme de recrutement et de fidélisation, mais il est associé à des éléments de développement

délibérément conçus. À l'inverse, les approches « plus-sport » cherchent à générer des gains de développement à travers la conception même de l'activité sportive, le sport fournissant le contexte d'apprentissage de compétences et de comportements pertinents pour la vie quotidienne (Blough et Rivat 2023). Une distinction transversale essentielle réside donc dans le degré d'intentionnalité des résultats de développement – c'est-à-dire s'ils émergent indirectement de la participation ou s'ils sont explicitement visés par la conception du programme et des interventions complémentaires.

Cette distinction est utile pour interpréter le cadre conceptuel, car elle prend en compte l'importance du sport comme moyen d'atteindre des objectifs de développement, certains des mécanismes théorisés étant plus susceptibles d'être activés lorsque les programmes structurent intentionnellement ces mécanismes (Coalter 2013). Ces distinctions s'alignent également sur d'autres modèles conceptuels du développement positif des jeunes à travers le sport, qui soulignent que les résultats dépendent de la qualité de l'environnement sportif, des relations entre adultes et jeunes, des possibilités de développement des compétences, d'un climat de développement favorable et de « compétences de vie » délibérément encouragées (Holt *et al.* 2017).

Nous organisons le cadre conceptuel sport-développement autour de deux perspectives complémentaires. La première, les mécanismes liés à la participation sportive, se concentre sur la manière dont la participation au sport et aux programmes fondés sur le sport influence les résultats de développement au niveau individuel – à travers des mécanismes tels que l'amélioration de la santé, la formation des compétences et les interactions entre pairs. La seconde, les mécanismes liés à l'économie du sport, s'intéresse à la manière dont les facteurs sectoriels – y compris les investissements dans les infrastructures sportives, l'accueil de grands événements sportifs et le développement plus large de l'économie du sport – influencent les résultats de développement à travers des canaux tels que l'investissement, l'emploi et le tourisme. Il est important de noter que nous utilisons cette distinction simplifiée pour différencier la nature de l'intervention, et non la portée ou l'échelle de l'impact (c'est-à-dire individuel versus collectif).

Avant d'examiner chacune de ces perspectives tour à tour, deux caractéristiques du cadre conceptuel méritent d'être clarifiées. Premièrement, nombre des mécanismes présentés ne sont pas indépendants ; par exemple, les améliorations de santé résultant de la participation sportive peuvent à leur tour renforcer le développement des compétences, suggérant ainsi

des interconnexions possibles entre les mécanismes. Par souci de simplicité, nous ne présentons pas ces connexions potentielles. Deuxièmement, certaines dimensions transversales, telles que le genre, interagissent avec de nombreux mécanismes abordés ci-dessous. Celles-ci sont traitées, lorsque cela est pertinent, dans chaque sous-section plutôt que séparément. Une vue d'ensemble des deux perspectives est présentée dans la figure 1 ci-dessous.

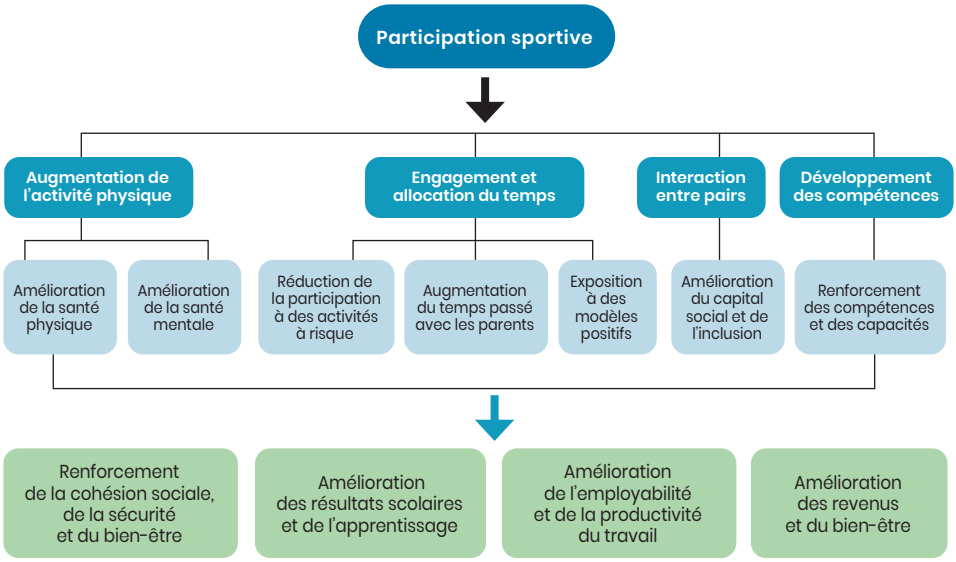
Figure 1. Les mécanismes de participation sportive et de l'économie du sport reliant le sport et le développement



1.1. Les mécanismes liés à la participation sportive

Au niveau individuel, la participation au sport peut influencer les résultats de développement à travers quatre principaux mécanismes : (i) l'augmentation de l'exercice physique ; (ii) l'engagement et l'allocation du temps ; (iii) l'interaction avec les pairs ; et (iv) le développement des compétences. La figure 2 présente une théorie simplifiée du changement sous forme graphique, montrant les différents micro-mécanismes par lesquels le sport peut affecter les résultats pour les participants et, potentiellement, leurs ménages et leurs communautés.

Figure 2. Théorie du changement de la participation sportive sur le développement



Comme le montre la figure, ces mécanismes sont censés opérer à travers plusieurs résultats intermédiaires avant de contribuer à des résultats en aval tels qu'une cohésion sociale renforcée, de meilleurs résultats éducatifs et d'apprentissage, ainsi qu'une amélioration des perspectives d'emploi et de la productivité du travail. Le reste de cette section examine chacun de ces mécanismes à tour de rôle.

1.1.1. Améliorations de la santé physique et mentale dues à l'exercice

Les bénéfices les plus largement reconnus de la participation sportive sont probablement les améliorations de la santé physique et mentale, reflétant une augmentation de l'activité physique et – lorsque cela est pertinent – un temps plus important passé à l'extérieur. Les preuves empiriques reliant l'activité physique à la prévention des maladies non transmissibles sont bien établies (Organisation mondiale de la santé 2024 ; Burke *et al.* 2025 ; Warburton *et al.* 2006) — l'OMS estime par exemple un risque de décès accru de 20 % à 30 % pour les personnes considérées comme « insuffisamment actives ». En fournissant des espaces structurés pour l'activité physique, les programmes sportifs peuvent donc favoriser des améliorations de la santé physique[3]. À leur tour, ces améliorations de santé peuvent contribuer à réduire les coûts de santé, tant privés que publics.

3. Voir https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity

Pour les ménages, la réduction des dépenses médicales peut offrir aux familles un revenu disponible supplémentaire pour d'autres usages, tandis qu'une diminution des dépenses publiques de santé peut permettre aux gouvernements de réallouer des ressources vers d'autres priorités de développement.

L'exercice physique, et par extension le sport, est également reconnu depuis longtemps pour produire des effets bénéfiques sur la santé mentale, en atténuant les symptômes d'anxiété et de dépression (Pascoe *et al.* 2020 ; Kandola *et al.* 2019), une question essentielle si l'on considère qu'un milliard de personnes dans le monde vivent avec un trouble mental.[4] La littérature suggère également une relation dose-réponse, selon laquelle une participation plus fréquente est associée à des bénéfices plus importants pour la santé mentale (Wicker et Downward 2016). Pris ensemble, ces éléments indiquent que la participation à des programmes sportifs a le potentiel d'améliorer le bien-être émotionnel et de soutenir le développement de la littératie physique – c'est-à-dire la motivation et la confiance nécessaires pour rester actif tout au long de la vie (Blough *et al.* 2025a). En outre, les modèles « sport-plus » peuvent améliorer la régulation émotionnelle, l'auto-apaisement et le développement d'une vision positive de l'avenir (Burke *et al.* 2025).

De nombreuses formes de sport augmentent également le temps passé à l'extérieur, ce qui peut produire des bénéfices indépendants pour la santé mentale. Par exemple, la proximité des espaces verts a été associée à une réduction du stress (Thompson *et al.* 2012) ainsi qu'à une diminution des symptômes de dépression et d'anxiété (Beyer *et al.* 2014). Les sports pratiqués en extérieur, en particulier dans des espaces verts, ont montré une réduction du stress même par rapport à des activités comparables pratiquées en intérieur (Thompson Coon *et al.* 2011).

Ces améliorations de la santé physique et mentale résultant de la participation sportive ont le potentiel de favoriser des résultats de développement en aval, notamment une meilleure préparation à l'apprentissage, une productivité plus élevée et une réduction de la pression sur les systèmes de santé (Bloom et Canning 2008 ; Almond et Currie 2011). Cependant, diverses conditions sociales et liées au marché du travail sont nécessaires pour permettre la concrétisation de ces bénéfices en aval, notamment la disponibilité alimentaire et la nutrition, ainsi que des conditions favorables plus larges dans les systèmes éducatifs et les marchés du travail. Dans le même temps, la participation sportive peut comporter des risques pour la santé.

4. Voir https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/31714489-1345-4439-8b37-6cbdc52e15ca/content

Dans les sports de combat, par exemple, les impacts à la tête peuvent provoquer des lésions cérébrales, tandis que des charges d'entraînement élevées ou augmentant rapidement sont associées à des risques accrus de blessure et de maladie (Lota *et al.* 2022 ; Drew et Finch 2016).

1.1.2. Engagement et allocation du temps

Le sport peut contribuer à prévenir les comportements à risque et la criminalité chez les jeunes vulnérables en offrant des activités structurées, en renforçant l'estime de soi et en favorisant un sentiment d'appartenance (Sandford *et al.* 2008 ; Nichols 2007). Par exemple, le désengagement, l'oisiveté et le manque de programmes structurés après l'école ont été associés à une vulnérabilité accrue chez les jeunes en Afrique du Sud (Burke *et al.* 2025). Un mécanisme central est donc la réallocation du temps : pendant les activités sportives, les individus sont détournés des comportements à risque parce qu'ils sont engagés dans des activités supervisées et porteuses de sens.

Les programmes sportifs bien conçus et intégrant des mesures de protection peuvent fonctionner comme des environnements protecteurs réduisant l'exposition aux activités nuisibles et antisociales tout en renforçant les normes prosociales (ONUDC et CIO 2024). Les activités sportives peuvent constituer des espaces sûrs dans lesquels les participants sont protégés de comportements tels que le tabagisme, la consommation de substances et la délinquance juvénile (Eigenschenk *et al.* 2019). Les recherches suggèrent que le sport peut réduire la probabilité d'appartenance à des gangs (Sport for Development and Peace International Working Group [SDP IWG] 2008), l'implication dans la drogue (Chen *et al.* 2004), les grossesses adolescentes (Sabo *et al.* 1999) et les comportements criminels (Jugl *et al.* 2023).[5]

Ces effets dépendent toutefois de conditions favorables essentielles. Les données suggèrent que les programmes doivent être introduits précocement, maintenus dans la durée, intégrés dans des stratégies communautaires plus larges et dirigés par des entraîneurs disposant de solides compétences pédagogiques, agissant comme modèles prosociaux et orientant les participants vers le développement global de compétences de vie plutôt que vers la seule compétition. Une condition préalable fondamentale est l'intégration de mesures de

5. Dans les contextes de détention, des mécanismes d'engagement similaires ont été examinés en lien avec la réhabilitation : les activités fondées sur le sport peuvent favoriser le sens des responsabilités et aider les détenus à faire face à l'enfermement (Zubiaur González 2017 ; Llorach *et al.* 2019).

protection, incluant des politiques de protection de l'enfance, des codes de conduite ainsi que des mécanismes clairs de signalement et de responsabilité. Sans ces garanties, même des programmes sportifs par ailleurs bien conçus peuvent devenir des environnements dans lesquels surviennent abus, exploitation, grossesses adolescentes et autres comportements préjudiciables. Le sport n'est donc pas intrinsèquement protecteur ; ce sont les environnements protecteurs qui doivent être créés, surveillés et maintenus de manière intentionnelle. Pour les adolescentes, la réduction du risque de grossesse précoce nécessite en outre l'accès à des entraîneurs bienveillants et à des systèmes de santé formels, le développement d'une forte identité sportive et de l'estime de soi, ainsi que l'intégration dans des réseaux de pairs protecteurs (Sabo *et al.* 1999).

Pour les filles en particulier, les programmes sportifs structurés peuvent également offrir un espace protégé en dehors du foyer, réduisant l'exposition à des risques tels que le mariage précoce et les violences fondées sur le genre (Brady 2005). Toutefois, la mise en place d'espaces sûrs efficaces pour les filles nécessite des environnements culturellement acceptables et privés, des mesures concrètes pour assurer une mobilité et des déplacements sûrs, une implication précoce des parents et de la communauté, des professionnels correctement formés, des procédures de protection visant à prévenir, identifier, signaler et traiter les abus, une intégration dans des objectifs plus larges de développement holistique, ainsi que l'implication des garçons afin de contribuer à transformer les normes de genre restrictives (Duffey *et al.* 2021 ; Brady 2005).

Un second mécanisme complémentaire concerne la supervision et le mentorat des adultes. Les entraîneurs et le personnel des programmes peuvent jouer un rôle essentiel en tant que mentors et exemples positifs (UNICEF 2021), à condition qu'ils reçoivent une formation spécialisée. Il est crucial que les entraîneurs renforcent explicitement la manière dont les compétences développées à travers le sport se transfèrent à d'autres domaines de la vie, aidant ainsi les participants à relier leurs expériences dans le programme à un développement personnel et social plus large (Holt *et al.* 2017). Le recrutement d'entraîneurs issus des communautés ciblées, ou parmi les anciens participants des programmes, garantit également qu'ils servent de modèles auxquels les jeunes peuvent s'identifier et qu'ils comprennent le contexte local ainsi que les barrières culturelles (UNICEF 2021).

Un mécanisme connexe opère à travers la visibilité et l'influence des athlètes d'élite en tant que modèles, ceux-ci étant largement perçus comme capables de façonner les normes

sociales, les aspirations et les comportements (Guest et Cox 2009). Les organisations internationales reconnaissent de plus en plus ces athlètes comme des agents de changement capables de transformer les attitudes des jeunes (UNESCO et Peace and Sport 2024). Toutefois, l'engagement des athlètes dans ce rôle dépend d'un ensemble de motivations personnelles et de facteurs organisationnels (Praet *et al.* 2025), ainsi que de leur crédibilité, de leur comportement, de la fréquence de leur engagement et du degré auquel ils sont perçus comme accessibles et proches de la population cible.

À travers ces mécanismes de théorie du changement, le sport peut contribuer à des résultats intermédiaires tels qu'une réduction de l'implication dans des activités antisociales et une exposition accrue à des modèles positifs, ce qui peut à son tour favoriser des comportements prosociaux et un engagement social renforcé. Au-delà de ces effets, l'engagement des jeunes dans le sport – notamment à travers le bénévolat et les apprentissages – peut constituer un point d'entrée important vers l'emploi, le développement personnel, l'acquisition de compétences et l'engagement communautaire dans une grande diversité de contextes socioéconomiques (Burke *et al.* 2025).

Enfin, lorsque la participation des jeunes au sport est organisée à travers des séances structurées et supervisées (par exemple des programmes scolaires ou communautaires fonctionnant à des horaires prévisibles), elle peut également générer des effets indirects au niveau des ménages en réduisant le temps que les parents et les aidants doivent consacrer à la supervision directe pendant les heures du programme. Cela peut libérer du temps pour des activités génératrices de revenus ou d'autres activités productives et soutenir indirectement des investissements complémentaires dans le bien-être des enfants (comme la nutrition et les ressources éducatives) (Riley et Anderson-Butcher 2012).

En réduisant les comportements nuisibles et à risque, en renforçant les normes prosociales et en libérant du temps pour des activités productives, la participation sportive peut ainsi contribuer à des communautés plus sûres, à une fréquentation et une rétention scolaires plus élevées ainsi qu'à un attachement plus fort au marché du travail (Di Tella *et al.* 2010 ; Heller 2014).[6]

6. Les lignes directrices de l'OMS recommandent en moyenne au moins 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée à soutenue pour les enfants et les adolescents (5-17 ans), et 150-300 minutes par semaine d'activité d'intensité modérée pour les adultes, parallèlement à des activités régulières de renforcement musculaire — mais elles ne précisent pas de moment de la journée privilégié pour quelque groupe d'âge que ce soit. Le moment approprié pour la pratique sportive est donc susceptible de dépendre du contexte.

1.1.3. Interaction avec les pairs

Le sport, en tant qu'activité naturellement sociale, peut également générer des bénéfices sociaux. Grâce au sport, les individus peuvent développer des réseaux d'amis et renforcer leur capital social. Ces relations peuvent offrir du mentorat, un soutien social et un accès à des informations précieuses (par exemple, des opportunités d'emploi ou de travail) (Eime *et al.* 2013). En particulier, le sport peut permettre aux participants issus de milieux socioéconomiques défavorisés d'accéder à des réseaux sociaux plus larges et plus diversifiés, y compris à des liens avec des personnes issues d'autres milieux sociaux (Schüttoff *et al.* 2018). Par cette fonction de mise en relation, le sport peut contribuer à réduire l'isolement social fondé sur les classes sociales – selon que les environnements sportifs facilitent ou non un brassage social significatif.

Le sport peut également créer des opportunités de réduction des tensions intergroupes et de renforcement de la cohésion sociale entre des communautés antagonistes. La théorie du contact intergroupe propose que des contacts coopératifs entre groupes puissent réduire les préjugés et améliorer les relations intergroupes (Pettigrew and Tropp 2006). Les programmes sportifs structurés offrent un cadre naturel pour ces conditions, puisque des participants issus de différents groupes poursuivent un objectif commun, opèrent selon des règles partagées et sont placés sur un pied d'égalité dans le contexte du jeu. Par ces mécanismes, le sport peut constituer un outil influent pour favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle et la réconciliation entre des communautés divisées, en particulier lorsqu'il est intégré à des initiatives plus larges de consolidation de la paix (SDP IWG 2008).

Le sport peut en outre servir de plateforme pour améliorer l'inclusion sociale, en particulier pour les enfants et les jeunes auparavant marginalisés, en favorisant un plus grand sentiment d'identité et d'appartenance au sein des communautés (UNICEF 2021) – notamment pour les jeunes vivant avec un handicap, les jeunes désengagés et d'autres jeunes à risque (Eigenschenk *et al.* 2019 ; Blough and Rivat 2023).

Cependant, pour que le sport réalise son potentiel d'inclusion sociale, les programmes doivent être conçus et mis en œuvre d'une manière spécifique au contexte et culturellement informée, fondée sur une compréhension des besoins des bénéficiaires et adaptée aux réalités locales et culturelles. Par exemple, ils doivent fournir des espaces sûrs permettant une participation inclusive exempte de stigmatisation, fonctionner dans des environnements de soutien plutôt que purement

compétitifs, mobiliser les entraîneurs comme modèles prosociaux, et être intégrés dans des approches multisectorielles plus larges incluant des composantes éducatives et sociales (SDP IWG 2008 ; UNICEF 2021).

Lorsque ces conditions sont absentes et que les programmes sont mal conçus, le sport peut produire des résultats nuisibles plutôt qu'inclusifs. Les discriminations fondées sur plusieurs facteurs, tels que la race, le handicap et le statut socioéconomique, demeurent omniprésentes dans les contextes sportifs et peuvent approfondir l'exclusion plutôt que la réduire (Cunningham *et al.* 2021). Par exemple, la discrimination raciale continue d'opérer à plusieurs niveaux du sport organisé et professionnel – de la participation des jeunes aux postes de direction et à la représentation médiatique – et représente l'un des obstacles les plus enracinés à des environnements sportifs équitables (Kilvington *et al.* 2024). Pour les personnes vivant avec un handicap, les environnements sportifs à tous les niveaux – de la participation communautaire au sport organisé grand public – reproduisent fréquemment l'exclusion à travers des attitudes discriminatoires, des installations inaccessibles et un écart entre les discours inclusifs et la participation réelle (Elipe-Lorenzo *et al.* 2025). Au niveau des spectateurs, la violence des foules et le hooliganisme peuvent exacerber plutôt que réduire les tensions sociales, sous l'effet des dynamiques d'identité de groupe et des rivalités intergroupes (Strang *et al.* 2018). Ces dimensions soulignent que les résultats sociaux du sport dépendent de manière critique des valeurs, des structures et de la qualité de l'encadrement entourant la participation et les programmes.

Les barrières liées au genre incluent des différences dans les types et la qualité des programmes sportifs proposés aux jeunes garçons par rapport aux jeunes filles (Everhart and Pemberton 2001). Ces différences, les normes sociales, la rareté des modèles sportifs féminins (Meier 2015), ainsi qu'un manque d'installations sûres et privées telles que des vestiaires séparés par genre (Blough *et al.* 2025b), peuvent aider à expliquer pourquoi les filles abandonnent le sport à des taux nettement plus élevés que les garçons (UNESCO 2024). De plus, les transitions physiologiques de la puberté, combinées à un manque d'installations adéquates et de produits menstruels, représentent un obstacle important pour de nombreuses femmes (Harvey *et al.* 2025). Lorsqu'ils sont aggravés par une stigmatisation sociale persistante, ces facteurs créent une barrière structurelle à une participation sportive durable chez les filles et les femmes.

Pourtant, lorsque ces barrières sont levées, le sport peut également servir de vecteur pour remettre en question les normes de genre restrictives et renforcer l'autonomie des femmes. En offrant aux filles et aux femmes des opportunités d'occuper des espaces publics, d'interagir avec des pairs et des mentors en dehors des structures traditionnelles du foyer et de la communauté, et d'assumer des rôles de leadership et de compétition, le sport peut modifier les perceptions — chez les participantes, les familles et les communautés – de ce qui est socialement acceptable et réalisable pour les femmes (Brady 2005 ; Saavedra 2009 ; Meier 2015). Les gains potentiels liés à la réduction de cet écart sont substantiels : les filles qui pratiquent un sport tendent à obtenir de meilleurs résultats scolaires, à bénéficier d'une meilleure santé et à atteindre de meilleurs résultats sur le marché du travail – des bénéfices qui vont au-delà du seul individu (Kotschwar 2014). Des politiques inclusives, telles que la législation kényane imposant une représentation féminine de 30 % dans les instances sportives, peuvent également favoriser des changements plus systémiques et contribuer à créer des conditions permettant aux jeunes filles de tirer profit de leur engagement dans des programmes sportifs (Burke *et al.* 2025).

En termes de bénéfices sociaux, les sports collectifs peuvent présenter des avantages distincts par rapport aux sports individuels ou à l'activité physique générale (Evans *et al.* 2017). Comme les sports collectifs exigent coordination, résolution collective de problèmes et communication sous pression, ils peuvent renforcer l'intelligence interpersonnelle et les normes coopératives (Pinelo Trancoso and Ardura 2023). Ce sont des attributs régulièrement identifiés par les employeurs comme des compétences transversales précieuses (Burke *et al.* 2025), et dans des marchés du travail caractérisés par le travail informel et l'entrepreneuriat, la capacité à collaborer, négocier et maintenir des relations fondées sur la confiance peut être particulièrement précieuse. Cependant, sans administration et gestion délibérées, les environnements d'équipe peuvent ne pas produire les bénéfices attendus, renforçant ainsi le principe général selon lequel la simple participation au sport est fréquemment insuffisante pour garantir des résultats positifs en matière de développement (Evans *et al.* 2017).

Dans l'ensemble, en renforçant le capital social, les normes coopératives et les réseaux inclusifs, le sport peut ainsi améliorer l'employabilité, la collaboration entrepreneuriale et la confiance communautaire, autant d'éléments qui réduisent les coûts de transaction et soutiennent des écosystèmes économiques locaux plus dynamiques (Agarwala and Zenghelis 2021 ; OECD 2001).

1.1.4. Développement des compétences

La participation au sport peut soutenir le développement des compétences par quatre canaux liés : (i) l'amélioration des compétences cognitives fondamentales, (ii) le développement des compétences de vie – englobant les compétences non cognitives, socioémotionnelles et les normes comportementales, (iii) le développement de compétences spécifiques à travers les formations dans les programmes sportifs, et (iv) l'acquisition de compétences propres au sport pouvant se traduire par des opportunités de subsistance dans des rôles liés au sport.

À un niveau fondamental, l'exercice physique a été associé à des changements du fonctionnement cognitif par des processus physiologiques et neurobiologiques (SDP IWG 2008). Ainsi, il a été démontré que l'activité physique exerce des influences positives sur les fonctions exécutives – les processus cognitifs nécessaires à un comportement orienté vers des objectifs (Best 2010). L'exercice a également été associé à des améliorations de la concentration (Trudeau and Shephard 2008), du contrôle inhibiteur (Wu *et al.* 2022) et de la régulation émotionnelle (Wang *et al.* 2024), parmi d'autres processus cognitifs. Ces compétences cognitives fondamentales ont à leur tour été associées à des améliorations ultérieures des résultats éducatifs et d'apprentissage (Lopez et al. 2024).

La participation au sport peut également conduire à des améliorations de compétences de vie non cognitives importantes. Par exemple, la pratique sportive a été associée à des améliorations des compétences socioémotionnelles, telles que l'estime de soi, le sentiment d'efficacité personnelle, la discipline et l'autocontrôle (Blough and Rivat 2023 ; Holt *et al.* 2011 ; Valois *et al.* 2008 ; Findlay and Coplan 2008). Il a également été démontré que la participation sportive chez les enfants exerce des influences positives sur un large éventail de compétences de vie transversales, telles que la confiance en soi, le respect des autres, le travail d'équipe, l'éthique de travail, la persévérance, la gestion du temps, la définition d'objectifs, la prise de décision et le leadership (Eime *et al.* 2013 ; Opstoel *et al.* 2020). Les parcours internes de formation des entraîneurs permettent en outre aux participants d'accéder à des rôles de leadership, en servant de modèles pour leurs pairs tout en acquérant une expérience professionnelle en gestion (Burke *et al.* 2025).

La participation sportive peut également façonner les compétences socioémotionnelles et les normes comportementales à travers l'environnement sportif lui-même. De nombreux environnements sportifs mettent l'accent sur le respect, la discipline, le travail d'équipe, la coopération et l'esprit sportif

— particulièrement dans les sports collectifs, mais aussi à travers des normes d'équité et de respect des règles dans l'ensemble des disciplines. L'exposition à ces normes peut renforcer l'adhésion des participants à des valeurs prosociales et à des comportements coopératifs (Opstoel *et al.* 2020 ; Lobo de Diego 2023), notamment lorsque les programmes renforcent explicitement ces attentes par les pratiques d'encadrement et les codes de conduite. Les données suggèrent que les sports collectifs, en particulier, peuvent améliorer l'intelligence interpersonnelle, tandis que les sports individuels peuvent améliorer l'intelligence intrapersonnelle (Pinelo Trancoso and Ardura 2023). Ces compétences non cognitives sont de plus en plus reconnues comme des déterminants importants de l'employabilité et de la productivité, et il a été démontré qu'elles influencent les résultats sur le marché du travail (Heckman *et al.* 2006). Conformément à cela, la littérature empirique fournit des preuves selon lesquelles la condition physique et la participation sportive sont liées à de meilleures perspectives d'embauche et à des gains de revenus à long terme (par ex., Rooth 2011 ; Lechner and Sari 2015).

Le sport peut également influencer les attentes futures, les objectifs et le sentiment d'identité personnelle des participants. La participation sportive a été associée à des attentes plus positives vis-à-vis de l'avenir et à un sentiment de cohérence plus élevé, tandis que des données qualitatives suggèrent que les jeunes peuvent également vivre le sport comme un moyen de poursuivre des objectifs et de développer leur identité (Gísladóttir *et al.* 2013 ; Super *et al.* 2018 ; Super *et al.* 2019). L'exposition à des entraîneurs, mentors et pairs extérieurs à l'environnement social immédiat des participants peut en outre élargir les opportunités perçues et les trajectoires futures envisagées (Choi *et al.* 2015). À leur tour, ces attentes et aspirations élargies peuvent favoriser des résultats tels qu'un meilleur investissement dans le capital humain et d'autres investissements productifs tournés vers l'avenir (par ex., Bernard *et al.* 2026).

Les programmes fondés sur le sport peuvent également soutenir le développement des compétences grâce à des composantes explicites de formation non sportive dispensées parallèlement à la participation dans des interventions sport-plus ou plus-sport. La recherche académique souligne comment le sport peut fonctionner comme un « crochet » permettant d'engager les participants dans des interventions complémentaires, telles que des formations structurées aux compétences, visant à améliorer les résultats économiques et sociaux (Morgan *et al.* 2022). La participation à des sports scolaires organi-

sés est associée à des taux plus faibles de décrochage scolaire et à de meilleurs résultats académiques (Fredricks and Eccles 2006). Dans de nombreux cas, les composantes non sportives prennent la forme d'ateliers formels et d'activités de formation structurées axées sur les compétences de vie générales et l'employabilité (Coalter *et al.* 2020), y compris des formations aux compétences numériques, des compétences de préparation à l'emploi, des ateliers de compétences de vie transversales et des activités de réseautage (Moustakas *et al.* 2025). Les programmes peuvent également intégrer le développement de compétences techniques ou professionnelles, soit directement par de courts modules professionnels, soit indirectement par des orientations et des liens vers des prestataires de formation externes. Cependant, les données existantes suggèrent que de nombreux programmes sport-pour-l'employabilité mettent l'accent sur les compétences relationnelles sans intégration suffisante de compétences techniques ou spécialisées alignées sur la demande du marché du travail (Burke *et al.* 2025).

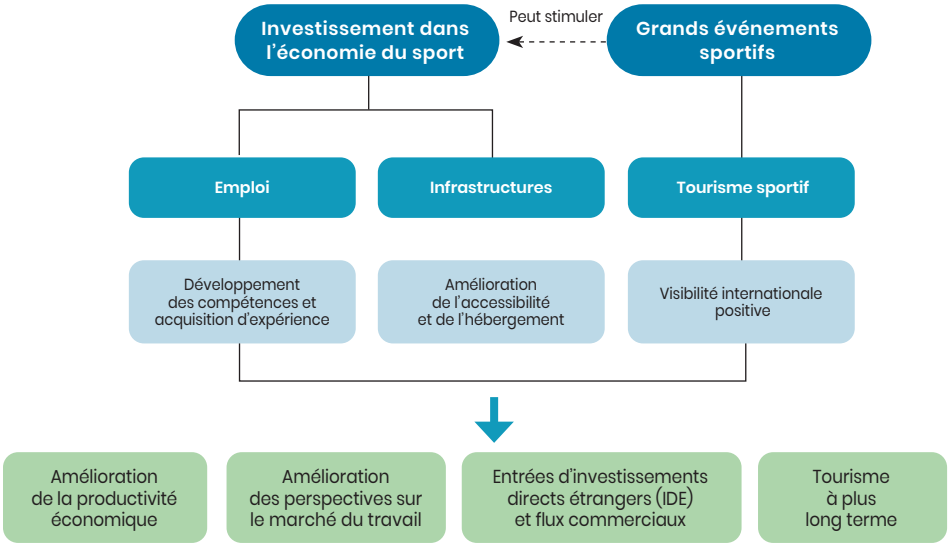
Enfin, la participation sportive permet aux individus d'acquérir des compétences spécifiques au sport qu'ils ne développeraient peut-être pas autrement – comme une compréhension des tactiques du football ou une maîtrise technique du cricket. Dans certains cas, les programmes sportifs offrent explicitement des opportunités de formation plus formalisées menant à des qualifications reconnues dans des professions liées au sport, au fitness ou aux services (Moustakas *et al.* 2025). À condition qu'il existe une demande suffisante sur le marché du travail, ces compétences et qualifications peuvent faciliter l'accès à l'emploi dans des professions liées au sport, telles qu'entraîneur ou professeur d'éducation physique scolaire (Di Cola 2006). À l'inverse, lorsque ces opportunités sont limitées, une focalisation excessive sur les parcours fondés sur le sport peut créer des coûts d'opportunité en détournant du temps et des ressources d'autres parcours éducatifs, de formation ou professionnels offrant de meilleures perspectives sur le marché du travail.

1.2. Les mécanismes économiques du sport

Au-delà des canaux liés aux participants, le sport peut également contribuer au développement à travers un ensemble de facteurs sectoriels opérant principalement par des mécanismes économiques. Ces mécanismes économiques du sport englobent les investissements dans les infrastructures sportives, l'accueil de grands événements sportifs et le développement plus large de l'économie du sport – y compris la crois-

sance des entreprises liées au sport, l'emploi tout au long de la chaîne de valeur sportive et l'entrepreneuriat. Contrairement aux mécanismes liés à la participation, ces canaux peuvent conduire directement à des résultats de développement principalement par les flux d'investissement, la création d'emplois, l'amélioration des infrastructures et les effets de demande sur les services locaux et le tourisme, plutôt que par des changements de comportement individuel. La Figure 3 résume une théorie simplifiée du changement décrivant comment ces canaux économiques du sport peuvent se traduire – sous certaines conditions – par des résultats de développement plus larges.

Figure 3. Théorie du changement des mécanismes de l'économie du sport sur le développement



Comme le souligne la figure, les mécanismes économiques du sport opèrent à travers deux ensembles de canaux larges mais complémentaires. Le premier englobe l'économie du sport au sens large – l'ensemble de l'écosystème d'industries et d'activités à travers lequel le sport génère de la valeur économique, y compris la fabrication et la vente d'articles de sport, les services sportifs, les médias et la diffusion, le sport participatif et l'activité physique, la nutrition et l'entrepreneuriat lié au sport. Le second concerne l'accueil de grands événements sportifs et les investissements qui les accompagnent souvent. Bien que ces deux ensembles de canaux soient dis-

tincts, ils sont liés dans la pratique, puisqu'une économie sportive nationale dynamique peut créer les conditions d'un accueil réussi des événements, tandis que les grands événements peuvent à leur tour catalyser un développement plus large de l'économie du sport.

L'économie mondiale du sport — englobant le sport professionnel et de haut niveau, le sport participatif et l'activité physique, les articles de sport, le tourisme sportif et des industries connexes telles que les médias, la diffusion, la nutrition et les objets connectés — a généré environ 2,3 billions USD de revenus annuels à l'échelle mondiale en 2025 et devrait atteindre 3,7 billions USD d'ici 2030 (WEF et Oliver Wyman 2026). Dans ce contexte, l'investissement dans l'économie du sport — y compris le développement des ligues nationales, des programmes de base et des marchés de consommation liés au sport — est souvent stimulé en partie par les politiques publiques et contribue au développement économique local par de multiples canaux directs et indirects à travers l'écosystème sportif.

Premièrement, les activités et programmes sportifs génèrent directement des opportunités commerciales, des revenus et des emplois, tout en stimulant les économies locales par l'investissement et le tourisme (Silveira Pérez *et al.* 2023 ; Bocágel-Chávez 2021). Deuxièmement, le secteur produit des effets de retombée dans plusieurs industries adjacentes – y compris les médias, la fabrication, la santé et l'hôtellerie – à travers une activité économique indirecte et induite (WEF and Oliver Wyman 2026). Enfin, l'investissement dans l'écosystème plus large peut soutenir l'entrepreneuriat et le développement des petites entreprises tout au long de la chaîne de valeur du sport, depuis la vente d'équipements et les services d'entraînement jusqu'aux médias sportifs et à la gestion d'événements, créant ainsi des opportunités d'emploi plus larges.

Au sein de l'économie du sport, l'accueil de grands événements sportifs représente un mécanisme distinct pouvant contribuer au développement économique local (Baade and Matheson 2016), notamment par l'emploi à court terme (par exemple, les emplois dans la construction et le personnel des grands événements), l'amélioration des infrastructures (grâce aux investissements dans les transports, les sites, l'hébergement et les équipements publics) et le tourisme sportif (Jago *et al.* 2010). Ces effets immédiats constituent les premiers résultats observables des investissements en infrastructures ainsi que de la préparation et de l'organisation des événements.

Un second ensemble d'effets peut émerger si ces premiers résultats se traduisent par des améliorations plus durables de la capacité économique locale, telles qu'une amélioration

des compétences en gestion d'événements, en hôtellerie et dans les industries de services connexes (OECD 2024). De plus, si les infrastructures sont utilisées pour des événements réguliers, elles peuvent générer des emplois récurrents liés à la gestion des installations, aux vendeurs et petites entreprises autour des sites, ainsi qu'à la maintenance et aux réparations.

Les améliorations des infrastructures de transport qui accompagnent souvent les investissements dans les infrastructures sportives peuvent permettre un meilleur accès aux centres-villes après la période de l'événement, en réduisant les temps de trajet et en améliorant la mobilité des résidents comme des visiteurs (OECD 2024). Le développement contemporain des infrastructures sportives est également de plus en plus intégré dans des stratégies de développement à usage mixte englobant les infrastructures d'hébergement, les améliorations des transports, les équipements publics et les zones commerciales – plutôt que de se limiter à la seule construction de stades (Smith 2010). Lorsqu'ils sont intégrés dans des cadres plus larges de planification urbaine, ces actifs peuvent remplir plusieurs fonctions, notamment l'hébergement à court terme pour les athlètes et les spectateurs, des infrastructures touristiques et de conférence à moyen terme, des logements résidentiels à plus long terme, ainsi que des camps d'entraînement et des pôles de tourisme sportif. Cela peut contribuer à prolonger les bénéfices économiques des investissements sportifs au-delà de la période de l'événement.

L'accueil de grands événements sportifs peut également entraîner une augmentation des flux commerciaux et d'investissement (y compris les investissements directs étrangers), ainsi qu'un tourisme durable. En particulier, le tourisme sportif qui accompagne souvent les grands événements peut favoriser un effet positif de « publicité » internationale ou de réputation, en renforçant la visibilité mondiale du lieu hôte et en modifiant potentiellement les perceptions externes de la ville ou de la région (Fourie and Santana-Gallego 2022). Dans certains contextes, les effets touristiques à plus long terme peuvent inclure un tourisme lié au sport motivé par le désir de s'engager dans la culture sportive locale (par exemple, le tourisme d'entraînement lié aux camps de course au Kenya).

Ces effets positifs sur le développement ne sont toutefois pas inévitables. Ils dépendent de conditions favorables, telles qu'une bonne gouvernance, une planification stratégique et une intégration efficace des investissements dans l'économie du sport dans des politiques économiques et de développement plus larges. Lorsque ces conditions sont absentes, l'économie du sport peut produire des résultats neutres, voire

négatifs. Pour les grands événements sportifs, par exemple, la durabilité des impacts dépendra probablement de l'utilisation post-événement des sites et infrastructures, du financement de leur maintenance et de la mesure dans laquelle le développement des compétences et les gains touristiques liés à l'événement sont maintenus au-delà de la période de celui-ci.

L'accueil de grands événements tels que la Coupe du Monde de la FIFA est également associé à des risques d'héritage post-événement, puisqu'il nécessite généralement d'importants investissements en capital dans des infrastructures spécialisées, y compris des stades, des réseaux de transport et des installations d'hébergement, construits selon des normes internationales dans des délais serrés et à un coût public considérable. Lorsque la demande post-événement pour ces installations est insuffisante pour maintenir leur utilisation, le résultat peut être une sous-utilisation importante – les fameux « éléphants blancs » – qui peut représenter une mauvaise allocation potentiellement considérable de ressources budgétaires rares, en particulier dans les pays hôtes à faible revenu (Burke *et al.* 2025 ; Blough et *al.* 2025b). La planification stratégique doit donc intégrer ces installations dans des stratégies plus larges de développement urbain et à long terme afin d'assurer leur utilité et leurs bénéfices durables (Jago *et al.* 2010).

Une telle intégration dépend elle-même de l'environnement politique plus large, et les politiques sportives nationales peuvent constituer des canaux directs vers des résultats de développement à part entière. Des instruments politiques tels que les programmes obligatoires d'éducation physique, les programmes publics de développement du sport et les législations anti-discrimination modifient les conditions dans lesquelles les individus accèdent au sport et y participent à grande échelle, avec des conséquences distributives que les seuls programmes ciblés ne peuvent pas nécessairement atteindre (Lindsey *et al.* 2020).

L'économie du sport peut également produire des résultats négatifs. Au niveau des spectateurs, les événements sportifs peuvent entraîner une augmentation de la criminalité violente, du hooliganisme et des tensions sociales – en particulier lorsque la consommation d'alcool et les rivalités compétitives se croisent (Andres *et al.* 2023 ; Campaniello 2011). Un corpus croissant de données met en évidence des augmentations des violences domestiques pendant et autour des grands événements sportifs, indépendamment du résultat des matchs (Forsdike *et al.* 2022 ; Kirby *et al.* 2014 ; Ivandić *et al.* 2024). Les grands événements ont également été associés à des augmentations potentielles des agressions sexuelles, de la traite

sexuelle et de l'exploitation dans les villes hôtes (Bowersox 2016 ; Lindo *et al.* 2018). Ces risques dépassent le contexte événementiel, car la culture sportive plus large, où la compétition agressive et les inégalités de genre peuvent être normalisées, peut renforcer plutôt que réduire des normes sociales nuisibles si les programmes et investissements ne sont pas délibérément conçus pour les contrer (Hartmann and Kwauk 2011).

La construction et l'exploitation de grandes infrastructures sportives peuvent générer des externalités environnementales négatives constituant des canaux intermédiaires importants affectant le bien-être individuel et communautaire. Par exemple, les activités de construction à grande échelle peuvent générer une pollution atmosphérique dans les zones environnantes, susceptible de contribuer à des effets négatifs sur la santé des communautés voisines (Humphreys and Ruseski 2025). Les grands événements sportifs peuvent potentiellement affecter les écosystèmes locaux, épuiser un capital naturel irremplaçable et contribuer aux émissions de carbone liées au changement climatique tout au long de leur cycle de vie — englobant la construction, le transport et l'exploitation des sites – avec des conséquences sur la qualité environnementale locale pouvant engendrer des coûts sociaux et économiques plus larges (Collins *et al.* 2009).

L'accueil de grands événements peut également imposer des coûts aux communautés locales au-delà de la période de l'événement. La préparation de grands événements a parfois entraîné le déplacement forcé de résidents à faible revenu et de quartiers informels afin de faire place aux sites et infrastructures de transport, tandis que les pressions de gentrification peuvent réduire l'accessibilité au logement pour les résidents à faible revenu même lorsqu'aucun déplacement direct n'a lieu (COHRE 2007 ; Rocha and Xiao 2022). Les pratiques de travail dans la construction sportive représentent une autre préoccupation, car les arrangements de travail non déclarés et informels peuvent priver les travailleurs de protection juridique et de couverture de sécurité sociale (Human Rights Watch 2023).

Au-delà des impacts directs des événements sportifs et des infrastructures, la commercialisation plus large du sport introduit des risques supplémentaires. Une préoccupation notable concerne l'intégration croissante du sport professionnel avec les opérateurs commerciaux de jeux d'argent. Dans de nombreux pays, les sociétés de paris sont devenues des sponsors majeurs des compétitions sportives, des clubs et des médias de diffusion, utilisant la vaste portée du sport pour promouvoir des produits de jeu auprès de larges audiences, y compris les jeunes. Cela est important non seulement parce

que cela accroît l'exposition aux jeux d'argent, mais aussi parce que l'association avec le sport peut augmenter l'attrait des paris (Chegere *et al.* 2025). L'ampleur des paris sportifs a également augmenté rapidement ces dernières années. Par exemple, en Afrique du Sud, les revenus des paris – dont les paris sportifs représentaient plus de 99 % en 2024/25 – ont augmenté de 390 % au cours des cinq années précédentes, la part des paris dans les revenus totaux du jeu passant de 45 % en 2020/21 à 70 % en 2024/25 (National Treasury 2025).

Au niveau individuel, la participation aux paris sportifs est associée à une série de résultats négatifs chez les jeunes, notamment des symptômes de dépression, d'anxiété, de détresse psychologique et un bien-être plus faible (Shaygan *et al.* 2024). Dans des contextes caractérisés par un accès limité aux services financiers formels et un chômage élevé des jeunes, la demande de paris sportifs semble être en partie motivée par des besoins de liquidité non satisfaits, l'accès à des mécanismes formels d'épargne ayant démontré une réduction de la participation aux paris (Herskowitz 2021). Au niveau macroéconomique, l'expansion rapide des paris sportifs soulève également des préoccupations concernant la répartition des dépenses des ménages et la mesure dans laquelle les revenus du jeu sont conservés dans les économies locales. De nombreuses grandes plateformes numériques de paris sont enregistrées dans des juridictions offshore et, lorsque les capacités nationales de régulation sont limitées, une plus grande part des dépenses de jeu peut quitter l'économie locale plutôt que de soutenir les revenus nationaux, l'activité des entreprises ou les recettes publiques.

Dans l'ensemble, lorsqu'ils sont planifiés stratégiquement et intégrés dans des stratégies plus larges de développement économique, les investissements dans l'économie du sport peuvent stimuler la création d'emplois, la régénération urbaine, la diversification du tourisme et l'activité du secteur privé, contribuant ainsi à la croissance du PIB local et à une transformation structurelle de plus long terme. De plus, lorsque la conception urbaine associée aux investissements sportifs crée des espaces publics encourageant une activité physique quotidienne, elle peut également contribuer à renforcer les bénéfices physiques et mentaux (Blough *et al.* 2025a). À l'inverse, sans intégration ni planification de la durabilité, les investissements dans l'économie du sport peuvent ne pas se traduire par des gains de développement durables et peuvent, dans certains cas, les compromettre.

2. Les impacts du sport sur le développement : une revue systématique des données probantes

Le cadre conceptuel présenté dans la section précédente identifie une série de mécanismes par lesquels la participation sportive et l'économie du sport peuvent contribuer à des résultats de développement. Cependant, l'existence d'un mécanisme plausible n'établit pas, en soi, que le sport produise de manière fiable ces résultats dans la pratique. La question de savoir si, et dans quelle mesure, ces mécanismes fonctionnent dans des conditions réelles, et particulièrement dans les contextes africains, est une question empirique.

Pour répondre à cette question, la revue systématique de cette section se concentre exclusivement sur des données causales rigoureuses utilisant des stratégies d'identification crédibles. En évaluant dans quelle mesure des données de haute qualité soutiennent les mécanismes du cadre conceptuel, elle vise à éclairer les décisions d'investissement, guider la conception des programmes et souligner la nécessité de recherches plus rigoureuses sur ce qui fonctionne, pourquoi et pour qui.

La revue repose sur le constat que le corpus existant de travaux sur le sport et le développement est largement dominé par des études de cas qualitatives et descriptives dans des contextes de pays à revenu élevé (Schulenkorf *et al.* 2016 ; Darnell *et al.* 2022). Bien que ces études puissent fournir des éclairages précieux sur les processus, les résultats de suivi et la compréhension contextuelle, elles ne permettent pas d'établir de manière crédible si les résultats observés sont causalement attribuables au sport plutôt qu'à d'autres facteurs. À cet égard, les précédentes revues systématiques ont systématiquement identifié la faible qualité des données existantes comme l'un des défis les plus importants pour éclairer les politiques et les pratiques (par ex., Langer 2015 ; Whitley *et al.* 2019).

Cette revue de littérature synthétise les données existantes en utilisant le cadre conceptuel développé dans la section précédente comme structure d'organisation. Les résultats sont classés selon les thématiques identifiées dans le cadre, telles que la santé physique et mentale, la cohésion sociale et le développement des compétences.

Au-delà des effets moyens, la revue accorde une attention particulière à deux dimensions supplémentaires. Premièrement, nous discutons de l'hétérogénéité de l'efficacité des programmes, notamment de la question de savoir si les effets diffèrent selon les caractéristiques des populations telles que le genre et le statut socioéconomique, ainsi que selon les carac-

téristiques de conception des programmes telles que leur durée et l'intégration de composantes additionnelles. Deuxièmement, nous mettons en évidence les données spécifiques à l'Afrique, reconnaissant que les résultats provenant d'autres contextes en développement ou à revenu élevé peuvent ne pas être généralisables à des contextes caractérisés par les contraintes structurelles, les environnements de ressources et les conditions institutionnelles propres à la région.

2.1. Procédure de revue systématique

Une revue systématique consiste à collecter des informations sur toutes les recherches existantes portant sur un sujet et à les synthétiser. Nous examinons toutes les études publiées entre 1990 et 2025 qui : (i) utilisent une stratégie rigoureuse d'identification causale ; (ii) examinent soit un programme sportif organisé, une intervention structurée d'activité physique, un investissement dans l'économie du sport ou un grand événement sportif comme intervention principale ; (iii) incluent un groupe de contrôle ou de comparaison crédible ; et (iv) mesurent au moins un résultat quantifié de développement économique ou social. Les critères d'inclusion et d'exclusion sont détaillés dans l'Annexe A.

2.1.1. Caractéristiques des études incluses

Notre recherche identifie 88 études admissibles couvrant plus de 25 pays sur six continents. La plupart des études mesurent plusieurs résultats et peuvent donc être pertinentes pour plus d'un domaine de résultats ; le nombre total d'observations étude-résultat à travers la revue est considérablement plus élevé que le nombre d'études uniques. Le Tableau 3.1 résume la répartition des études selon les mécanismes de participation sportive et d'économie du sport, ainsi que leur couverture géographique.

Tableau 3.1. Vue d'ensemble de la base de données probantes par mécanisme et couverture géographique

MÉCANISME	Centré sur l'Afrique	Hors Afrique	TOTAL
Participation sportive	15	45	60
Économie du sport	3	25	28
TOTAL	18	70	**88**

Le tableau montre que 18 des 88 études (20 %) sont basées dans un pays africain, ce qui suggère qu'une part non négligeable des données provient du continent. La majorité des données concerne la participation sportive, avec 60 études (68 %) relevant de ces mécanismes, contre 28 liées aux mécanismes économiques du sport.

Études sur la participation sportive. La grande majorité des études provient de pays à revenu élevé – les États-Unis représentant à eux seuls 18 des 60 études de ce volet (30 %). Parmi les autres pays représentés figurent l'Allemagne (n=7) et le Royaume-Uni (n=2). Les données africaines représentent 25 % des études (15/60), l'Afrique du Sud (n=4) et l'Ouganda (n=3) étant les pays africains les plus représentés.

Les études utilisent une gamme de stratégies d'identification causale.[7]

Dans l'ensemble du volet :

- 34 études évaluent des interventions sport-for-sport, dans lesquelles la participation à un sport organisé constitue le traitement principal sans composante explicite de développement non sportif.
- 15 études évaluent des programmes sport-plus, dans lesquels une composante de développement non sportive telle que le développement des compétences, l'éducation à la santé ou un programme de mentorat est dispensée parallèlement au sport.
- 11 études évaluent des programmes plus-sport, dans lesquels la conception même de l'activité sportive vise à générer des résultats de développement à travers la pratique.

Les populations étudiées sont principalement composées de jeunes, avec environ 78 % des études ciblant des enfants, adolescents ou jeunes adultes. Dix études ciblent des populations adultes, principalement dans la littérature portant sur le marché du travail et les approches quasi expérimentales.

7. Trente et une études utilisent des modèles expérimentaux, ce qui fait des modèles randomisés l'approche la plus courante. Les études restantes utilisent une combinaison de modèles quasi expérimentaux exploitant les variations naturelles en matière de politiques, de temps ou de critères d'éligibilité, et mobilisant des méthodologies telles que l'appariement sur le score de propension, les doubles différences, les modèles de régression sur discontinuité ou les variables instrumentales. Des données antérieures soulignent que les contextes sportifs sont particulièrement bien adaptés à la recherche empirique rigoureuse, offrant des mesures précises, des règles clairement définies et des variations naturelles de l'exposition (Palacios-Huerta 2025).

Études sur les mécanismes économiques du sport. Les données relatives à l'économie du sport sont encore plus concentrées géographiquement, puisque 25 des 28 études proviennent d'Europe ou d'Amérique du Nord, et seulement 3 incluent un pays africain. Les études s'appuient sur une gamme de modèles quasi expérimentaux. Vingt-et-une études examinent l'accueil de grands événements sportifs comme intervention principale – principalement les Jeux olympiques et la Coupe du Monde de la FIFA. Quatre études examinent les externalités négatives du sport professionnel, et trois examinent les effets des investissements dans les infrastructures sportives ou de l'activité économique du sport de manière plus large.

2.2. Données probantes sur la participation sportive

Nous commençons par examiner les données probantes relatives aux impacts de la participation sportive sur le développement. Il s'agit d'études dans lesquelles des programmes sportifs organisés ou des interventions structurées d'activité physique constituent le traitement principal. Nous structurons l'analyse en regroupant les résultats en neuf catégories récurrentes dans la littérature et correspondant au cadre conceptuel : (i) santé physique et condition physique ; (ii) santé mentale et bien-être psychologique ; (iii) compétences cognitives fondamentales ; (iv) éducation et résultats scolaires ; (v) compétences non cognitives ; (vi) cohésion sociale et comportements prosociaux ; (vii) comportements à risque et antisociaux ; (viii) santé sexuelle et reproductive ; et (ix) résultats sur le marché du travail. Un tableau récapitulatif détaillé des études incluses pour chaque catégorie, présentant la conception de l'étude, le contexte, les principaux résultats, les tailles d'effet et le sens des résultats, est fourni dans l'Annexe B.

2.2.1. Santé physique et condition physique

Seules sept études portent sur la santé physique et la condition physique. Les données indiquent que la participation sportive tend à améliorer les résultats en matière de condition physique, avec des tailles d'effet faibles à modérées. Les effets sur la composition corporelle semblent plus modestes et dépendants du contexte. Par exemple, Weintraub *et al.* (2008) et Kriemler *et al.* (2010) constatent des réductions significatives de l'indice de masse corporelle (IMC), ou des réductions de l'adiposité, dans des programmes ciblant des enfants aux États-Unis et en Suisse, respectivement. Cependant, d'autres programmes ne montrent aucun effet significatif (Ho *et al.* 2017 ;

Marcus *et al.* 2022), ce qui suggère que la conception et le ciblage des programmes sont probablement des déterminants importants de la concrétisation de certains effets sur la santé physique.

Les données documentent également des effets à long terme d'une participation sportive précoce sur les comportements de santé à l'âge adulte, tels que le tabagisme (Trudeau *et al.* 1999), ou sur la réduction du poids (Lechner 2009).

Données spécifiques à l'Afrique. Nous n'avons trouvé dans la littérature aucune étude causale rigoureuse menée en Afrique ciblant la condition physique ou la santé physique comme résultat principal. Bien que les résultats dans ce domaine puissent tout à fait s'appliquer au contexte africain, cette absence représente une lacune importante dans les données probantes, compte tenu à la fois du lourd fardeau des maladies non transmissibles et transmissibles sur le continent et de l'ampleur des investissements dans les programmes de sport au service de la santé.

Pris dans leur ensemble, les éléments existants soutiennent globalement le mécanisme de santé physique fondé sur l'exercice identifié dans le cadre conceptuel, en fournissant des données montrant que la participation sportive elle-même peut améliorer de manière significative les résultats en matière de condition physique et d'activité physique.

2.2.2. Santé mentale et bien-être psychologique

Nous avons trouvé 10 études qui examinent la santé mentale et le bien-être psychologique – une base de données probantes relativement limitée. La littérature présente des résultats plus contrastés que pour la santé physique, les effets sur la santé mentale étant plus hétérogènes et leur sens n'étant pas systématiquement positif.

Dans des contextes stables et non touchés par des conflits, les données suggèrent que le sport peut générer avec succès des améliorations modérées de la santé mentale et du bien-être, notamment une amélioration des symptômes dépressifs. Cependant, la pratique sportive d'intensité vigoureuse peut être associée à de moins bons résultats, ce qui suggère que la conception et l'intensité des programmes peuvent constituer d'importants facteurs modérateurs.

La situation est plus complexe dans les contextes fragiles et post-conflit. En évaluant une ligue de football compétitive dans le nord de l'Ouganda après le conflit, Richards *et al.* (2014) constatent que le programme aggrave significativement les

symptômes de dépression et d'anxiété chez les garçons, ce qui, selon les auteurs, pourrait avoir été médié par l'exposition à de nouveaux facteurs de stress émotionnel associés à la compétition sportive. Ce résultat souligne que, dans les contextes de vulnérabilité, les effets sur la santé mentale peuvent dépendre de manière critique de la conception du programme et du contexte psychosocial des participants, et que les formats sportifs compétitifs peuvent causer des préjudices aux populations vulnérables. À l'inverse, Latimer *et al.* (2025a, 2025b) évaluent un programme sport-plus non compétitif axé sur l'inclusion auprès de jeunes déplacés en Ouganda et constatent d'importantes améliorations de la dépression, de l'anxiété et des idées suicidaires.

Données spécifiques à l'Afrique. Quatre des 10 études identifiées sont menées dans des pays africains. Deux des études proviennent d'Ouganda, et leurs résultats divergent selon la conception du programme. En outre, Beaman *et al.* (2021) ne constatent aucun gain psychosocial issu d'un programme sport-plus au Liberia, tandis que, dans le contexte d'une prison nigériane, Obadiora (2016) constate des améliorations significatives de la qualité de vie parallèlement à des gains en matière de bien-être psychologique résultant d'un programme sportif. L'une des principales implications est que les effets du sport sur la santé mentale peuvent être fortement tributaires du contexte et de la conception du programme : des structures de programme non compétitives et protectrices dans des contextes de forte vulnérabilité peuvent générer des gains importants, mais les formats compétitifs dans des contextes fragiles comportent des risques de préjudices pour la santé mentale.

Les données relatives à la santé mentale soutiennent partiellement les mécanismes identifiés dans le cadre conceptuel, puisque plusieurs études constatent des effets positifs du sport sur la santé mentale et le bien-être. Cependant, les données soutiennent également l'accent mis par le cadre sur la conception des programmes comme déterminant clé, en particulier dans les contextes fragiles et touchés par des conflits.

Encadré 1. Promouvoir la santé mentale des adolescents et l'emploi des jeunes grâce à la thérapie par le surf : le programme Waves for Change

Afrique du Sud

À travers l'Afrique, les enfants et les adolescents qui grandissent dans des contextes de pauvreté multidimensionnelle font face à de graves déficits d'accès aux services de santé mentale.

En Afrique du Sud, où les enfants des communautés disposant de faibles ressources sont régulièrement exposés à la violence, à l'insécurité alimentaire, à la perte et aux abus, on estime que 90 % des enfants souffrant de troubles mentaux ne peuvent pas accéder à des soins de santé mentale (Tomlinson *et al.* 2022). Les troubles de santé mentale sont également fréquemment stigmatisés, ce qui signifie que les individus peuvent être réticents à recourir aux services disponibles même lorsqu'ils existent. Waves for Change (W4C) a été créé en 2011 pour combler cette lacune au moyen d'un programme structuré combinant le surf à des activités psychosociales fondées sur des données probantes afin de développer des réseaux sociaux positifs, l'autorégulation, la résilience émotionnelle et les capacités d'adaptation chez les adolescents vivant dans des environnements fortement stressants. Présent sur cinq sites côtiers en Afrique du Sud, W4C sélectionne les participants par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 70 partenaires d'orientation, comprenant des écoles ordinaires, des écoles accueillant des enfants vivant avec un handicap et présentant des neurodivergences, le ministère de l'Éducation, les services sociaux et les services de santé.

Chaque session hebdomadaire suit le modèle « Take 5 » de W4C – une routine structurée combinant un échauffement physique, un point encadré sur l'état émotionnel, des exercices de pleine conscience et d'adaptation dirigés par les entraîneurs et pratiqués sur la plage, une pratique supervisée du surf et une réflexion collective de clôture. Les entraîneurs sont de jeunes adultes auparavant sans emploi, âgés de 18 à 25 ans, recrutés au sein des mêmes communautés, qui bénéficient d'une formation au développement des compétences et d'un mentorat avant de rejoindre un réseau d'anciens participants par l'intermédiaire duquel des opportunités d'emploi sont partagées. Le modèle vise donc à fournir aux adolescents un soutien en matière de santé mentale dirigé par la communauté et culturellement pertinent, tout en créant simultanément des parcours structurés vers l'emploi pour les jeunes adultes dans des contextes de chômage élevé. Depuis sa création, W4C a formé plus de 200 entraîneurs et atteint plus de 10 000 adolescents.

Les données probantes concernant l'impact du programme proviennent d'une série d'études menées avec des partenaires universitaires. Une évaluation utilisant des méthodes mixtes auprès de 233 jeunes exposés à la violence, comparant les participants au programme à un groupe témoin sur liste d'attente, a constaté des réductions statistiquement significatives des comportements de prise de risque et de recherche de sensations, ainsi qu'une augmentation de la proximité interpersonnelle parmi les participants (Beranbaum *et al.* 2024). Une étude de mise en œuvre impliquant

69 parties prenantes a identifié, entre autres, le recrutement d'entraîneurs au sein des communautés locales, la création d'espaces sûrs et un encadrement hebdomadaire régulier comme des facteurs clés facilitant une mise en œuvre réussie (Davies *et al.* 2025). S'appuyant sur cette base de données probantes sud-africaine, W4C a expérimenté le modèle « Take 5 » dans des contextes post-conflit. En Sierra Leone, trois des quatre sites de mise en œuvre ont été associés à des effets positifs importants et statistiquement significatifs sur le bien-être des participants, les données qualitatives faisant en outre état d'améliorations de la socialisation, de la régulation émotionnelle ainsi que de l'assiduité et des performances scolaires (Marshall *et al.* 2021). Une étude qualitative au Liberia a constaté que le programme favorisait un environnement de soutien assurant une sécurité physique et émotionnelle, encourageait la création de nouvelles relations sociales positives et renforçait les capacités d'adaptation des participants (Marshall *et al.* 2020).

2.2.3. Compétences cognitives fondamentales

La sous-section précédente a documenté des effets généralement positifs de la participation sportive sur l'éducation et les résultats scolaires. L'un des mécanismes par lesquels ces effets peuvent opérer réside dans l'amélioration de compétences cognitives fondamentales telles que l'attention, les fonctions exécutives et la mémoire de travail.

Les données positives les plus solides proviennent d'évaluations expérimentales contrôlées menées dans des contextes à revenu élevé. En Écosse et aux États-Unis, par exemple, des évaluations constatent que les interventions d'activité physique entraînent des améliorations de différents résultats cognitifs tels que l'attention, l'empan spatial, les erreurs de mémoire de travail spatiale et les problèmes cognitifs/l'inattention (Fisher *et al.* 2011), ainsi que du contrôle inhibiteur (Hillman *et al.* 2014), respectivement. Davis *et al.* (2011) trouvent également des données probantes indiquant des effets dépendant de la dose – la condition à dose élevée (40 minutes par jour) produisant des améliorations plus importantes que la condition à faible dose (20 minutes par jour).

Les données provenant de contextes plus « naturels » sont moins cohérentes, comme le montrent Pawlowski *et al.* (2018) au Pérou et Veldman *et al.* (2020) auprès d'enfants d'écoles primaires australiennes ; cette dernière étude suggère que les bénéfices sur les fonctions exécutives peuvent ne pas se gé-

néraliser uniformément à tous les domaines cognitifs. À l'instar des résultats relatifs à l'éducation, Cabane *et al.* (2016) constatent que la combinaison du sport et de la musique produit des gains cognitifs par rapport à la participation sportive seule.

Données spécifiques à l'Afrique. Les données provenant d'Afrique se limitent à deux études, dont aucune ne présente de résultats significatifs concernant les compétences cognitives (Gall *et al.* 2018 ; Ocansey *et al.* 2023).

Dans l'ensemble, les données suggèrent que le sport peut renforcer les compétences cognitives fondamentales par l'intermédiaire des mécanismes physiologiques théorisés dans le cadre conceptuel. Cependant, l'absence de résultats significatifs dans les deux études menées en Afrique incite à ne pas supposer que ces mécanismes fonctionnent de manière constante dans tous les contextes. Ces résultats suggèrent que la conception plus large des programmes et les facteurs contextuels peuvent influencer les résultats et soulignent la nécessité de mener davantage d'évaluations disposant d'une puissance statistique suffisante dans la région.

2.2.4. Compétences non cognitives

La participation sportive peut également favoriser les résultats scolaires et les résultats sur le marché du travail par l'intermédiaire d'un ensemble de compétences distinctes mais connexes, à savoir les compétences non cognitives. Avec 12 études incluses, la base de données probantes dans ce domaine est plus large que celle concernant les compétences cognitives fondamentales.

Plusieurs études constatent des effets positifs sur les résultats non cognitifs dans différents types de programmes sportifs. Ho *et al.* (2017) constatent des améliorations faibles à modérées du sentiment d'efficacité personnelle et de la résilience dans un programme de mentorat sportif à Hong Kong ; Cappelen *et al.* (2025) constatent des améliorations du contrôle de soi perçu résultant de l'accès à une salle de sport chez des étudiants universitaires norvégiens ; et Cabane and Clark (2017) constatent des effets positifs sur l'autonomie chez les hommes dans une étude longitudinale américaine sur données de panel. Cabane *et al.* (2016) constatent que la participation sportive améliore l'ouverture par rapport à la pratique de la musique, bien que la musique obtienne de meilleurs résultats que le sport en matière de propension à prendre des risques, ce qui suggère que différents types d'activités peuvent développer

des profils non cognitifs distincts. Parmi les programmes intégrant explicitement un enseignement des compétences parallèlement au sport, Pearson *et al.* (2021) documentent un effet de groupe significatif sur les compétences de vie chez des enfants défavorisés en Inde. Amornsiripanitch *et al.* (2023) constatent des effets positifs sur les compétences en gestion chez les athlètes de l'Ivy League aux États-Unis.

Cependant, les données ne sont pas uniformément positives, et plusieurs programmes couvrant des régions très différentes (Liberia, Ghana, États-Unis) et différents domaines ne présentent aucun résultat significatif (Beaman *et al.* 2021 ; Ocansey *et al.* 2023 ; Weintraub *et al.* 2008).

Données spécifiques à l'Afrique. Sur les 12 études de ce domaine, quatre sont menées dans des contextes africains, ce qui rend ce domaine relativement bien représenté dans la base de données probantes africaine. Les résultats sont contrastés. Malete *et al.* (2022) fournissent des données positives concernant les gains en matière d'esprit entrepreneurial résultant de la participation sportive des jeunes au Botswana, au Ghana et en Tanzanie, et Sheira *et al.* (2025) constatent des gains en matière d'identité positive et de perception de l'avenir chez les adolescentes en Zambie (également documentés par Reverdito *et al.* (2017) au Brésil). À l'inverse, Beaman *et al.* (2021) ne constatent aucun gain en matière de résilience au Liberia, et Ocansey *et al.* (2023) ne constatent aucun effet sur trois résultats non cognitifs au Ghana (bien qu'avec un échantillon de très petite taille).

Encadré 2. Développer les compétences cognitives et socioémotionnelles grâce à la danse : le programme MindLeaps

Rwanda, Guinée, Ouganda et Mauritanie

À travers l'Afrique subsaharienne, où de nombreux adolescents sont confrontés à des vulnérabilités structurelles et historiques qui se recoupent, on estime que 98 millions d'enfants âgés de 6 à 18 ans ne sont pas scolarisés (UNESCO 2022). Même lorsque l'école est accessible, beaucoup ne disposent pas des compétences cognitives fondamentales et socioémotionnelles nécessaires pour réussir en classe. MindLeaps, opérationnel depuis 2010, répond à cette lacune au moyen d'un programme standardisé de danse ciblant sept compétences cognitives et socioémotionnelles – la mémorisation, le langage, la persévérance, le travail d'équipe, la discipline, l'estime de soi et la créativité. Dans le programme « Dance & Data », les participants assistent à des sessions de deux

heures trois fois par semaine, chaque exercice étant intentionnellement associé à des descripteurs de compétences définis.

Cette intervention plus-sport utilise l'activité physique pour développer des compétences cognitives fondamentales et non cognitives qui interviennent dans les résultats de développement à plus long terme. Elle cible les jeunes marginalisés, notamment les enfants en situation de rue, les réfugiés, les enfants vivant avec un handicap et les filles confrontées à des barrières culturelles. La mise en œuvre repose sur un modèle de formation des formateurs (« Train-the-Trainer »), qui forme des membres des communautés locales à mettre en œuvre le programme, favorisant ainsi sa pérennité au-delà des cycles de financement externe et créant des parcours vers l'emploi pour les diplômés.

Bien que le programme de base soit standardisé dans les différents contextes, le programme a été adapté de manière significative aux réalités locales. En Mauritanie, où les filles ont historiquement été exclues de l'éducation, une première tentative de recrutement de formateurs issus du milieu de la danse n'a pas réussi à s'implanter ; le passage à de jeunes passionnés de sport âgés de 18 à 25 ans s'est révélé être une adaptation déterminante, et ces formateurs assurent le programme depuis plus de six ans. En Ouganda, le programme a formé de jeunes réfugiés pour qu'ils deviennent eux-mêmes formateurs, créant ainsi à la fois une pertinence culturelle et des possibilités de mobilité interne au sein de l'organisation. Au Rwanda, le modèle a évolué sur une décennie parallèlement au développement du pays lui-même, en déplaçant son attention des enfants en situation de rue vers le maintien à l'école et l'autonomisation économique des familles (MindLeaps 2025).

Les données descriptives relatives aux résultats du programme proviennent principalement du suivi interne. Une analyse interne portant sur 967 élèves (2021–2024) a constaté une amélioration moyenne de 43 % des scores composites d'apprentissage socioémotionnel après environ 72 heures d'exposition au programme (MindLeaps 2025). D'autres études ont également fait état d'améliorations des compétences (McSharry and Davis 2015). Les données propres à chaque site montrent une augmentation minimale de 35 % des compétences cognitives et non cognitives après six mois en Guinée, ainsi qu'une augmentation de 40 % du travail d'équipe après quatre semaines chez des enfants originaires de sept pays en Ouganda (Together Women Rise n.d.). Les rapports indiquent en outre qu'environ 70 % des diplômés se classent parmi les 20 % des meilleurs élèves de leur classe lors de leur entrée dans l'éducation formelle, et que 74 à 80 % des enfants en situation de rue au Rwanda ont définitivement quitté la rue dans un délai d'un an (Together Women Rise n.d.).

2.2.5. Éducation et résultats scolaires

Avec 20 études incluses, les données probantes sur les effets du sport sur l'éducation et les résultats scolaires constituent le domaine le plus important de la revue, reflétant un corpus substantiel de recherches quasi expérimentales et expérimentales largement concentrées dans les pays à revenu élevé.

Les données mettent en évidence que la participation sportive est généralement associée à un niveau d'éducation plus élevé. Une part notable des données provient d'études longitudinales américaines exploitant des variations quasi aléatoires de la participation aux activités sportives scolaires. Les données montrent des effets positifs sur le rattrapage, l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, la poursuite des études, l'inscription à l'université et l'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire, à travers plusieurs stratégies d'identification et cohortes (Heckman and Loughlin 2021 ; Heckman *et al.* 2025 ; Barron *et al.* 2000), ainsi que sur les résultats aux tests de mathématiques et de sciences (Lipscomb 2007). Stevenson (2010) constate 0,2 année supplémentaire d'éducation parmi les cohortes féminines exposées, fournissant des données causales complémentaires issues d'une expérience naturelle. Amornsiripanitch *et al.* (2023) constatent que les athlètes de l'Ivy League sont plus susceptibles d'obtenir un MBA dans un programme d'élite que les non-athlètes, mais sont moins susceptibles d'obtenir un doctorat.

Ces gains éducatifs reflètent probablement plusieurs mécanismes identifiés dans le cadre conceptuel, notamment un engagement scolaire accru et le développement des compétences. À l'appui du premier mécanisme, Cuffe *et al.* (2017) documentent des réductions significatives des absences injustifiées parallèlement à des améliorations de la moyenne générale (GPA).

Au niveau des performances scolaires, les données indiquent des effets positifs, mais non uniformes, sur les résultats aux tests et les notes. En Allemagne, Knaus *et al.* (2020) constatent que les heures obligatoires d'éducation physique entraînent une amélioration significative des notes en mathématiques et en langues, tandis que Felfe *et al.* (2016) constatent une amélioration des notes scolaires globales résultant de la participation à un club sportif. En outre, il a été constaté que les approches d'apprentissage actif – dans lesquelles le mouvement physique est intégré à l'enseignement scolaire – produisent des effets positifs sur les mathématiques et l'orthographe dans le cadre d'évaluations menées au Danemark et aux Pays-Bas

(Have *et al.* 2018 ; Mullender-Wijnsma *et al.* 2016). À partir de données d'enquête allemandes, Cornelissen and Pfeifer (2007) constatent également des effets positifs sur l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires chez les hommes et sur le rattrapage en matière de niveau d'éducation chez les filles. Cependant, Packham and Street (2019) observent des effets négatifs sur l'assiduité et les incidents disciplinaires résultant d'un programme quotidien obligatoire d'éducation physique dans des écoles accueillant des élèves à faible revenu aux États-Unis, ce qui pourrait refléter, dans ce contexte, le remplacement d'une partie du temps consacré à l'enseignement.

Dans une comparaison unique, Cabane *et al.* (2016) comparent les bénéfices scolaires de la participation sportive à ceux de la pratique musicale chez des adolescents en Allemagne, et constatent que la musique tend à surpasser le sport en ce qui concerne ses effets sur les notes en langues, l'achèvement de la scolarité et l'intention de poursuivre des études universitaires ; toutefois, la participation conjointe au sport et à la musique produit des effets plus importants que chacune de ces activités prise isolément, ce qui suggère des complémentarités entre les deux activités.

Données spécifiques à l'Afrique. Les données provenant d'Afrique sont extrêmement limitées dans ce domaine. La seule étude identifiée, Gall *et al.* (2018), constate qu'un programme d'activité physique en milieu scolaire dans des écoles sud-africaines défavorisées permet de maintenir les notes, tandis que les performances du groupe témoin diminuent. Compte tenu de l'importance centrale des résultats éducatifs en Afrique, cela représente une lacune majeure dans les données probantes.

Pris dans leur ensemble, les éléments disponibles (provenant largement de pays à revenu élevé) soutiennent globalement les mécanismes éducatifs théorisés dans le cadre conceptuel, ce qui suggère que la participation sportive à elle seule peut générer des résultats éducatifs positifs, plutôt que ces effets soient limités aux interventions sport-plus. Cependant, l'absence presque totale de données provenant d'Afrique – combinée au fait que la seule exception indique un maintien des notes plutôt qu'une amélioration – limite le degré de confiance avec lequel ces résultats peuvent éclairer les décisions relatives aux programmes dans la région.

Encadré 3. Améliorer les résultats éducatifs grâce au sport : le programme EJO

Burundi, Sénégal et Liberia

Dans de nombreux contextes en Afrique, les taux élevés de décrochage scolaire et les faibles résultats d'apprentissage limitent les bénéfices de l'éducation en matière de développement. Les classes surchargées, les enseignants insuffisamment formés et les barrières liées au genre aggravent encore ces problèmes, en particulier chez les filles. EJO – qui signifie « demain » en kirundi – a été développé par l'ONG Play International pour répondre à ces lacunes au moyen d'une pédagogie structurée fondée sur le sport, ciblant les enfants dans des contextes éducatifs à la fois formels et non formels. Mis en œuvre sous la forme d'un programme extrascolaire, EJO combine des activités sociales et sportives afin de promouvoir une éducation inclusive par le sport.

Dans le cadre conceptuel du rapport, EJO fonctionne comme une intervention plus-sport. Sa méthodologie centrale, *Playdagogy*, repose sur une séquence en trois étapes : (i) les enfants participent d'abord à un jeu sportif sans thématique, développant leurs capacités motrices et leurs stratégies de jeu ; (ii) le jeu est ensuite rejoué avec un cadre thématique, dans lequel le facilitateur intègre des symboles et des indications liés à des messages de sensibilisation ; et (iii) enfin, un débat structuré permet aux enfants d'assimiler et d'intérioriser le contenu de la session, le facilitateur jouant le rôle de médiateur. Par exemple, au Burundi, les facilitateurs utilisent un kit de six sessions sur les compétences psychosociales par le football afin de développer des compétences psychosociales de vie essentielles chez les enfants âgés de 6 à 15 ans ; au Sénégal, un kit de prévention de la violence et de promotion de la coopération intègre une sensibilisation aux violences basées sur le genre dans des jeux sportifs extrascolaires, combinant deux sessions actives avec six fiches d'information consacrées aux violences basées sur le genre. La mise en œuvre repose sur un modèle en cascade de formation des formateurs, dans lequel Play International forme des formateurs locaux, qui forment à leur tour des enseignants et des facilitateurs communautaires – contribuant ainsi au renforcement des capacités locales afin de pérenniser et de déployer la méthodologie à plus grande échelle. Le premier déploiement multipays a atteint plus de 80 000 enfants au Burundi, au Sénégal, au Liberia et au Kosovo. Une deuxième phase est actuellement en cours au Burundi, au Sénégal et au Liberia, s'appuyant sur les enseignements de la première phase et élargissant la portée du programme.

Les données descriptives relatives aux résultats du programme proviennent d'évaluations externes. Les évaluations documentent un renforcement des compétences pédagogiques

chez les enseignants et facilitateurs formés, ainsi que des améliorations des performances scolaires, de la confiance en soi et de la sensibilisation aux questions de genre chez les enfants participants âgés de 6 à 15 ans, de même que des réductions de l'absentéisme et des taux de décrochage scolaire. La désapprobation des stéréotypes de genre et des violences basées sur le genre a considérablement augmenté ; 87 % des filles ont déclaré se sentir plus libres de parler des violences dont elles sont témoins ou qu'elles subissent. Une évaluation longitudinale des compétences psychosociales de vie a en outre documenté des progrès en matière de coopération, de respect des règles, d'estime de soi, de gestion des conflits et de la colère, ainsi que de communication non violente, qui, selon les éducateurs, se sont traduits par une meilleure discipline et une résolution plus pacifique des conflits dans la vie quotidienne des enfants (Miclo *et al.* 2025). Un directeur d'école au Burundi a décrit *Playdagogy* comme « un outil efficace pour améliorer les compétences de vie des enfants, d'une manière pertinente et rassurante permettant de faire évoluer leur état d'esprit » (AFD 2024).

Adaptés aux réalités éducatives propres à chaque pays, les impacts du programme varient selon le contexte. Par exemple, au Burundi, où le sport scolaire a souffert d'un grave sous-investissement, l'intégration de la numératie dans l'activité physique s'est imposée comme l'une des réalisations les plus visibles du programme. Au Sénégal, la co-création des contenus avec le ministère de l'Éducation a permis d'obtenir la légitimité institutionnelle nécessaire pour intégrer EJO aux horaires scolaires officiels et a conduit à une réplication autonome du programme entre enseignants.

Les recherches ethno-sociologiques longitudinales menées pendant la première phase du programme EJO (2020-2022) avec l'Université Rennes 2 (France) suggèrent en outre que le programme peut contribuer à modifier la manière dont les enfants perçoivent les autres et interagissent avec eux, notamment en ce qui concerne les différences de genre, tout en favorisant un engagement accru vis-à-vis des institutions et des normes sociales. Les recherches indiquent également que le programme peut autonomiser les facilitateurs adultes, en renforçant leur confiance en eux et leur légitimité professionnelle. Cependant, ces résultats peuvent être limités par des réalités structurelles, notamment la socialisation familiale des enfants et la précarité socioéconomique à laquelle sont confrontés les facilitateurs (Chiron 2025). Pris dans leur ensemble, les résultats soulignent l'intérêt d'un travail rigoureux fondé sur des méthodes mixtes pour comprendre qui bénéficie des programmes sportifs, de quelle manière et dans quelles conditions.

2.2.6. Cohésion sociale et comportements prosociaux

Les données probantes sur les effets du sport sur la cohésion sociale et les comportements prosociaux portent sur un ensemble distinct de résultats sociaux, tels que l'engagement civique, les normes prosociales, la confiance intergroupe et les liens sociaux, à travers lesquels la participation sportive peut générer des bénéfices plus larges pour les communautés et la société. Avec 11 études incluses, ce domaine couvre un large éventail de contextes et de types de résultats, et les données sont organisées ici en deux ensembles distincts : les résultats généraux en matière de comportements prosociaux et de cohésion sociale parmi des populations non antagonistes, et les résultats en matière de contact intergroupe et de consolidation de la paix parmi des groupes divisés ou touchés par des conflits.

Résultats généraux en matière de comportements prosociaux et de cohésion sociale. Plusieurs études constatent des effets positifs de la participation sportive sur les normes prosociales et l'engagement civique. Schüttoff *et al.* (2018) constatent des gains significatifs en matière d'engagement civique et bénévole chez les adolescents participant à des clubs sportifs en Allemagne, tandis que Pawlowski *et al.* (2018) constatent des effets positifs sur le capital social chez les enfants au Pérou. Dans un programme de prévention de la violence dirigé par des entraîneurs et ciblant des athlètes masculins du secondaire en Californie, Miller *et al.* (2012) constatent des améliorations significatives de l'intention d'intervenir dans des situations d'abus et des attitudes favorables à l'égalité de genre, bien que d'autres résultats comportementaux, tels que la reconnaissance des abus et l'intervention positive des témoins, ne soient pas significatifs. Felfe, Lechner, and Steinmayr (2016) constatent une réduction des problèmes avec les pairs résultant de la participation à des clubs sportifs chez les enfants en Allemagne.

Les données ne sont toutefois pas uniformément positives. Knaus, Lechner, and Reimers (2020) constatent qu'une augmentation du nombre d'heures d'éducation physique est associée à une aggravation des problèmes relationnels avec les pairs chez les garçons en Allemagne, ce qui suggère que les environnements sportifs structurés ou compétitifs peuvent également générer des frictions sociales. D'autres études ne montrent aucun effet significatif sur les liens sociaux (Ho *et al.* 2017) ou sur le bien-être social.

Résultats en matière de contact intergroupe et de consolidation de la paix. Les données relatives au sport en tant que vecteur de contact intergroupe et de consolidation de la paix sont plus systématiquement positives et proviennent de plusieurs études reposant sur des stratégies d'identification robustes dans des contextes divisés ou touchés par des conflits. Dans une évaluation menée auprès d'hommes chrétiens irakiens déplacés à l'intérieur de leur pays, Mousa (2020) constate que l'affectation à des équipes de football ethniquement mixtes produit des gains importants et durables dans les comportements intergroupes, ainsi qu'une amélioration des attitudes en faveur de l'unité nationale. Lowe (2021), dans le cadre d'un essai contrôlé randomisé mené dans des villages ruraux indiens ségrégués selon les castes, constate que les ligues de cricket mixtes en termes de castes augmentent significativement les amitiés entre personnes de castes différentes. Ditlmann and Samii (2016), dans une évaluation quasi expérimentale d'un programme intergroupe de sport et de paix auprès d'enfants en Israël, constatent des améliorations significatives de la propension à désapprouver les comportements répréhensibles au sein de son propre groupe et de la considération envers le groupe extérieur chez les participants juifs, bien que les participants arabo-palestiniens présentent une diminution significative de la considération envers le groupe extérieur, ce qui indique que le contact intergroupe par le sport ne génère pas nécessairement des effets symétriques entre les groupes. Ces résultats sont cohérents avec la théorie du contact – selon laquelle un contact intergroupe structuré dans des conditions positives peut réduire les préjugés – mais l'asymétrie observée dans certains contextes souligne que la conception du programme et le statut relatif des groupes participants influencent la mesure dans laquelle les bénéfices sociaux sont partagés.

Données spécifiques à l'Afrique. Les données spécifiques à l'Afrique dans ce domaine se limitent à deux études. Depetris-Chauvin *et al.* (2020) constatent qu'un succès sportif partagé réduit significativement l'identification ethnique et accroît à la fois la confiance interethnique et la confiance générale envers les autres citoyens. Il s'agit d'effets substantiels et représentatifs à l'échelle nationale, fournissant des données causales montrant qu'une identité collective induite par le sport peut modifier les attitudes interethniques dans la région. Obadiora (2016) ne constate aucun gain significatif en matière de bien-être social résultant d'un programme sportif en milieu carcéral au Nigeria, bien que la petite taille de l'échantillon et le contexte carcéral limitent à la fois la puissance statistique et la généralisation de ce résultat.

2.2.7. Comportements à risque et antisociaux

Avec 10 études incluses, les données probantes sur les effets du sport sur les comportements à risque et antisociaux sont limitées, mais se distinguent par leur concentration de données provenant d'Afrique (quatre études).

Dans l'ensemble, la participation sportive entraîne fréquemment des réductions significatives des comportements à risque et antisociaux, tels que la prévalence du tabagisme à l'âge adulte (Trudeau *et al.* 1999), bien que les effets varient selon le type de résultat et la conception du programme. Cabane *et al.* (2016) constatent que la participation sportive réduit le temps quotidien consacré à regarder la télévision, à jouer à des jeux vidéo et à fumer par rapport à la pratique de la musique et à la pratique combinée des deux activités, ce qui suggère que le sport peut se substituer à des comportements sédentaires et nocifs à l'adolescence. Dans une évaluation quasi expérimentale de ligues de basketball organisées à minuit dans 29 villes américaines, Hartmann and Depro (2006) constatent une réduction significative des taux d'atteintes aux biens, mais aucun effet significatif sur la criminalité violente.

Les données ne sont toutefois pas uniformément positives. Aux États-Unis, Packham and Street (2019) constatent une augmentation significative des incidents disciplinaires résultant d'un programme quotidien obligatoire d'éducation physique dans des écoles accueillant des élèves à faible revenu, et Miller *et al.* (2012) constatent une détérioration significative des interventions négatives des témoins, parallèlement à l'absence d'effets sur la perpétration d'abus dans les établissements secondaires, ce qui suggère que le programme n'a pas permis de traduire les gains en matière d'attitudes en changements comportementaux effectifs et peut avoir produit certains effets non intentionnels. Weintraub *et al.* (2008) ne constatent aucun effet significatif sur le temps passé devant les écrans résultant d'un programme de football après l'école.

Données spécifiques à l'Afrique. Ce domaine présente la plus forte concentration relative de données provenant d'Afrique dans la revue, et les résultats sont globalement positifs. Dans un essai contrôlé randomisé mené auprès d'adolescents en Tanzanie, Shah *et al.* (2023) documentent des réductions significatives de l'expérience de la violence exercée par un partenaire intime chez les filles et des améliorations des attitudes à l'égard de la violence chez les garçons résultant d'un programme de sport et de compétences de vie. En évaluant des interventions qui se chevauchent sous la forme de ligues

de football intégrant des composantes de santé comportementale auprès de jeunes hommes dans des townships sud-africains, Rabie *et al.* (2023) constatent des réductions significatives de la consommation de drogue (Mandrax), tandis que Rotheram-Borus *et al.* (2024) constatent des réductions de la consommation de marijuana, de Mandrax et de la consommation problématique d'alcool, mais également une augmentation de la consommation de méthamphétamine au sein du même échantillon, ce qui suggère que les programmes sport-plus ciblant la consommation de substances peuvent ne pas réduire uniformément tous les comportements nocifs. Depetris-Chauvin *et al.* (2020) constatent des réductions significatives du nombre d'épisodes de conflit civil et des décès liés à la violence ethnique à la suite de victoires des équipes nationales de football dans 25 pays d'Afrique subsaharienne.

Les données existantes fournissent le soutien empirique spécifique à l'Afrique le plus solide au mécanisme de réduction des comportements à risque et antisociaux identifié dans le cadre conceptuel, ce qui suggère que les programmes fondés sur le sport peuvent réduire de manière significative la violence et la consommation de substances dans des contextes à haut risque. Toutefois, les cas documentés de résultats négatifs renforcent l'accent mis par le cadre sur le fait que ces effets protecteurs dépendent généralement de programmes durables et bien conçus, ainsi que d'une attention particulière portée à la conception des programmes et aux résultats comportementaux spécifiques ciblés.

Encadré 4. Réduire la récidive chez les jeunes grâce à l'escrime : le programme Escrime et Justice Réparatrice

Sénégal

Dans de nombreux pays africains, les systèmes de justice pour mineurs sont confrontés à des contraintes chroniques en matière de ressources, reposent largement sur la détention et offrent peu de parcours structurés vers des services de réhabilitation et de réinsertion. Au Sénégal, les enfants qui entrent en contact avec le système judiciaire sont souvent confrontés à des vulnérabilités multiples et cumulatives qui compliquent leur réinsertion après leur libération, notamment le décrochage scolaire, le travail des enfants, l'exposition à la violence et l'insécurité économique. L'Association Pour le Sourire d'un Enfant a développé la méthode Escrime et Justice Réparatrice (E&JR) afin de répondre à ces difficultés, de réduire la récidive, de soutenir la réinsertion et de favoriser le développement positif des jeunes.

Mis en œuvre depuis 2015 à proximité du Centre de détention et de correction de Thiès au Sénégal, au sein de l'Académie E&JR, le programme propose aux garçons et aux filles détenus des séances d'escrime au fleuret deux fois par semaine dans le cadre d'un programme de 18 mois organisé en trois cycles éducatifs. Le programme est mis en œuvre en partenariat avec le ministère sénégalais de la Justice. Dans le cadre conceptuel du rapport, la méthode E&JR fonctionne comme une intervention plus-sport, dans laquelle l'escrime constitue le principal vecteur thérapeutique et pédagogique. La structure disciplinaire de l'escrime au fleuret – ses conventions, ses rituels d'arbitrage, ses règles d'engagement ainsi que les exigences physiques et cognitives de l'assaut – est conçue pour développer cinq compétences fondamentales : l'identité, la maîtrise de soi, la socialisation, la responsabilité ainsi que les compétences motrices et techniques. Le programme intègre également un processus de justice réparatrice combinant la réparation directe par une rencontre avec médiation, la réparation indirecte par la reconnaissance d'une responsabilité sociale, et la réparation de l'épreuve constituée par le processus judiciaire lui-même. Ensemble, ces activités visent à renforcer les compétences et les comportements nécessaires à une réinsertion réussie. Les diplômés du programme peuvent ensuite être formés en tant que facilitateurs, créant ainsi un parcours de mise en œuvre par les pairs et une opportunité d'emploi structurée pour les jeunes adultes sortant de détention (AFD 2024). Le programme soutient également l'intégration sociale et professionnelle des diplômés par la formation professionnelle.

Les données probantes concernant l'impact du programme reposent sur un protocole d'analyse psychologique, une analyse des données carcérales et des données de suivi issues des registres pénaux et pénitentiaires, menées par une équipe de recherche multidisciplinaire. L'analyse combine des techniques statistiques exploratoires et d'apprentissage automatique afin de décrire les trajectoires et les tendances des participants (Petit *et al.* 2024 ; Delorme *et al.* 2026), ainsi que leur évolution comportementale. Entre 2015 et 2025, 700 enfants détenus ont participé à la méthode E&JR. L'examen des registres pénitentiaires indique qu'aucun participant au programme n'a récidivé, y compris ceux qui étaient auparavant récidivistes – contre un taux de récidive antérieur d'environ 20 %. En outre, l'analyse exploratoire identifie des tendances et des associations émergentes liées à la participation au programme en matière d'autonomisation, d'estime de soi et d'autres aspects positifs du développement psychologique des participants (Delorme *et al.* 2026). L'étude rapporte également des données qualitatives provenant du personnel pénitentiaire suggérant un possible « effet de capillarité », avec des indications d'un taux de récidive plus faible (4 %) parmi les codétenus non participants (mineurs interagissant avec ceux qui participent à la méthode E&JR).

2.2.8. Santé sexuelle et reproductive

Les données probantes sur les effets du sport sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) ne comprennent que trois études, toutes menées dans des pays africains. Cette base de données probantes doit donc être interprétée avec la prudence appropriée.

Les résultats de la littérature sont largement positifs. Dans une évaluation menée auprès d'élèves de sexe masculin au Zimbabwe, Kaufman *et al.* (2016) constatent qu'une seule session fondée sur le sport visant à promouvoir la circoncision masculine médicale volontaire (CMMV) augmente significativement le recours à la CMMV, qui joue un rôle dans la prévention du VIH (Cork *et al.* 2020). Pike *et al.* (2023), évaluant un programme de SSR fondé sur le sport auprès d'élèves du secondaire de sexe féminin en Afrique du Sud, constatent des résultats contrastés selon les différentes infections sexuellement transmissibles (IST).[8] En évaluant un programme comparable auprès d'adolescentes et de jeunes femmes en Zambie, Sheira *et al.* (2025) constatent des améliorations significatives des scores globaux d'autonomisation en matière de santé sexuelle et reproductive.

Données spécifiques à l'Afrique. Les trois études de ce domaine sont toutes menées en Afrique. Deux caractéristiques de ces données méritent une attention particulière. Premièrement, les trois interventions sont conçues selon des modèles sport-plus ou plus-sport, ce qui distingue ce domaine des sous-sections dans lesquelles l'exercice lui-même produit des résultats dans certains contextes ; il est donc difficile de distinguer la contribution du sport de celle des composantes complémentaires de l'intervention. Deuxièmement, deux des trois études évaluent des variantes du même programme de football, ce qui limite la diversité de la base de données probantes et, par conséquent, la portée des résultats positifs. L'absence de données causales en dehors de ce programme représente une lacune notable compte tenu de l'ampleur des investissements dans les programmes de SSR fondés sur le sport à travers le continent.

Dans l'ensemble, les données disponibles soutiennent les mécanismes liés à la SSR présentés dans le cadre conceptuel. Cependant, la base de données probantes est extrêmement limitée tant par sa taille que par sa diversité. Des évaluations supplémentaires sont donc nécessaires pour clarifier les méca-

8. C.-à-d. une réduction significative de la prévalence de la gonorrhée, mais aucun effet significatif sur la prévalence de la chlamydia.

nismes par lesquels ces programmes influencent les résultats en matière de SSR, ainsi que les conditions dans lesquelles des effets positifs apparaissent.

2.2.9. Résultats sur le marché du travail

Avec neuf études, les données probantes sur les effets du sport sur les résultats sur le marché du travail s'appuient sur un corpus de recherches quasi expérimentales, bien qu'elles soient fortement concentrées dans les pays à revenu élevé et dominées par des modèles sport-for-sport qui examinent les retombées en aval sur le marché du travail de la participation sportive à l'adolescence.

Les données sont globalement positives. Barron *et al.* (2000) constatent que la participation à des activités sportives au secondaire aux États-Unis entraîne une augmentation des salaires ainsi que de la probabilité d'occuper des emplois avec une rémunération liée à la performance. Heckman and Loughlin (2021) et Heckman *et al.* (2025) corroborent ces résultats à travers plusieurs stratégies d'identification et cohortes, documentant des gains de revenus significatifs pour les hommes, les femmes et les personnes ayant abandonné leur scolarité – les gains les plus importants étant concentrés parmi les participants les plus défavorisés. Des résultats similaires concernant les salaires sont constatés par Amornsiripanitch *et al.* (2023) pour les athlètes de l'Ivy League et par Lechner and Sari (2015) pour les adultes pratiquant activement un sport au Canada. À partir d'un ensemble de données longitudinales en Angleterre, Lechner and Downward (2017) constatent des primes significatives en matière de revenu des ménages, parallèlement à une réduction du chômage chez les hommes et à des taux d'emploi plus élevés chez les jeunes adultes. Cabane and Clark (2017) constatent que la participation sportive à l'adolescence augmente la probabilité d'occuper un poste de direction à l'âge adulte chez les hommes.[9]

Comme dans les sections précédentes, les données ne sont pas uniformément positives : les résultats de Baker and Cornelson (2016) suggèrent que la participation sportive pourrait ne pas améliorer la répartition spatiale des professions chez les femmes.

9. Toutes les études reconnaissent un biais de sélection potentiel et tentent d'y remédier à l'aide de diverses méthodes, notamment l'appariement, les données longitudinales et un ajustement sur un riche ensemble de covariables, les effets fixes, les variables instrumentales et les comparaisons entre frères et sœurs. Cependant, plusieurs approches reposent largement sur une sélection fondée sur les caractéristiques observables, de sorte qu'un biais de sélection résiduel ne peut être totalement exclu.

Données spécifiques à l'Afrique. Les données africaines concernant le marché du travail se limitent à une seule étude, ce qui met en évidence une lacune importante dans la revue, compte tenu à la fois du rôle central de l'emploi des jeunes dans les priorités de développement en Afrique et de l'ampleur des investissements dans le sport au service du développement, justifiés en partie par les effets attendus en aval sur le marché du travail. Au Liberia, Beaman *et al.* (2021) constatent une augmentation significative de la participation à la population active résultant d'un programme sport-plus, les effets étant concentrés parmi les participants les plus défavorisés.

Pris dans leur ensemble, les éléments disponibles soutiennent globalement les mécanismes liés au marché du travail identifiés dans le cadre conceptuel, avec des primes salariales et d'emploi cohérentes documentées à travers plusieurs stratégies d'identification dans des contextes à revenu élevé. Cependant, ces rendements peuvent dépendre d'institutions du marché du travail qui diffèrent considérablement de celles des marchés du travail majoritairement informels que l'on trouve dans une grande partie de l'Afrique. L'unique étude menée en Afrique est donc insuffisante pour déterminer si des mécanismes comparables opèrent dans la région, et des évaluations plus rigoureuses sont nécessaires.

2.3. Données probantes sur l'économie du sport

Cette sous-section examine les données causales relatives aux impacts sur le développement des investissements et événements liés à l'économie du sport. Les investissements dans les infrastructures sportives, le développement de l'économie du sport et l'accueil de grands événements sportifs constituent des canaux par lesquels le sport peut générer des emplois, des revenus, du tourisme, des échanges commerciaux et des bénéfices plus larges en matière de développement aux niveaux local, régional et national.

Avec 28 études incluses, cette base de données probantes est considérablement plus restreinte que celle concernant la participation sportive et reste fortement concentrée dans les contextes de pays à revenu élevé. Toutes les études incluses reposent sur des modèles quasi expérimentaux, compte tenu de la nature de ces interventions.

2.3.1. Infrastructures et investissements dans l'économie du sport

Les données probantes sur les effets des investissements dans les infrastructures sportives et du développement de l'économie du sport sur les résultats économiques se limitent à trois études, toutes issues de contextes de pays à revenu élevé. Néanmoins, les résultats fournissent des estimations de référence utiles concernant les effets des investissements dans les installations sportives sur les revenus et le marché immobilier.

En Allemagne, Pawlowski *et al.* (2021) constatent que les habitants de municipalités caractérisées par des dépenses publiques élevées en installations sportives enregistrent des gains significatifs de revenu des ménages par rapport à des municipalités comparables à faibles dépenses, bien que cet effet soit entièrement attribuable aux gains de revenus des hommes ; les femmes des mêmes ménages ne présentent aucun effet significatif sur le revenu ou le statut d'emploi, ce qui est cohérent avec des taux de participation féminine plus faibles dans les installations sportives financées par des fonds publics. En exploitant les variations dans le calendrier de construction des stades à Londres, Ahlfeldt and Kavetsos (2014) constatent que la proximité d'un nouveau stade sportif augmente significativement la valeur des propriétés résidentielles, les effets les plus importants concernant les propriétés adjacentes. Ces études suggèrent que les investissements sportifs peuvent générer des gains économiques pour les résidents locaux, bien que les mécanismes et les conséquences distributives puissent varier selon le contexte.

Les seules données concernant l'arrivée d'une franchise sportive professionnelle sont moins favorables, ne constatant aucun effet significatif sur la croissance de l'emploi dans les villes américaines par rapport à des scénarios contrefactuels construits (Islam 2019).

Dans l'ensemble, les données limitées soutiennent partiellement le mécanisme de développement économique local identifié dans le cadre conceptuel, les gains de revenu et de valeur immobilière étant cohérents avec les mécanismes d'investissement et d'aménités théorisés dans le cadre. Toutefois, le constat selon lequel les gains de revenu peuvent bénéficier principalement aux hommes est cohérent avec l'accent mis par le cadre sur le fait que, sans une conception délibérée, les bénéfices des investissements publics dans le sport peuvent ne pas atteindre tous les groupes, soulignant ainsi les implications distributives des dépenses d'infrastructure. De plus, l'absence de données causales provenant d'Afrique limite notre compréhension de la manière dont des mécanismes similaires

peuvent fonctionner dans des contextes caractérisés par des modèles de développement urbain, des taux de participation sportive et des structures du marché du travail différents.

2.3.2. Grands événements sportifs

L'accueil de grands événements sportifs a suscité un corpus plus important de recherches quasi expérimentales, reflétant à la fois l'ampleur des investissements publics concernés et l'intérêt des décideurs à comprendre si ces investissements génèrent des rendements en matière de développement.

Emploi et effets économiques

Avec 12 études incluses couvrant cinq décennies de méga-événements sur plusieurs continents, les données relatives aux effets de l'accueil de grands événements sportifs sur l'emploi et l'économie constituent le corpus le plus important de la section consacrée à l'économie du sport. Les résultats sont hétérogènes, et le poids des données suggère que les effets économiques dépendent probablement du contexte et se concentrent dans des secteurs et des zones géographiques spécifiques plutôt que de générer des gains globaux à grande échelle.

À la suite des Jeux olympiques d'été d'Atlanta de 1996, Hotchkiss *et al.* (2003), dont les résultats ont ensuite été reproduits et étendus par Hotchkiss *et al.* (2015), constatent des augmentations significatives de l'emploi dans les comtés de Géorgie proches des sites olympiques par rapport aux comtés ne disposant pas de sites, ces augmentations persistant au-delà de la période de l'événement. Feddersen and Maennig (2013) documentent en outre des gains sectoriels d'emploi dans les arts et l'hébergement dans la région métropolitaine d'Atlanta pendant la période olympique.

Les données provenant de méga-événements européens sont plus contrastées. En Allemagne, une augmentation significative de l'emploi dans le secteur de l'hôtellerie – mais aucun effet global sur l'ensemble de l'économie – est constatée à la suite de la Coupe du Monde de la FIFA 2006 (Feddersen and Maennig 2012), et une croissance plus élevée du revenu par habitant dans la région métropolitaine de Munich par rapport au reste du pays est constatée à la suite des Jeux olympiques de Munich de 1972 (Jasmand and Maennig 2008). Cependant, aucun effet significatif sur l'emploi ou les salaires n'est constaté à la suite de la Coupe du Monde de la FIFA 1974, ce qui

suggère que les résultats varient considérablement même au sein d'un même pays selon les événements.

Au niveau macroéconomique, les études examinées constatent des effets mesurables limités sur les indicateurs considérés. Billings and Holladay (2012) et Langer *et al.* (2018) constatent l'absence d'impact sur des variables macroéconomiques telles que la croissance démographique, le PIB, l'investissement et l'ouverture commerciale. Cependant, Brückner and Pappa (2015) constatent des effets d'anticipation – la production augmente significativement au cours des années précédant un événement olympique – qui peuvent refléter les investissements publics réalisés avant l'événement. Mello (2024) constate une augmentation significative du PIB à court terme au cours des deux trimestres suivant une victoire en Coupe du Monde de la FIFA, bien que cet effet soit attribuable à la visibilité et au sentiment national associés au succès dans le tournoi plutôt qu'à l'accueil de l'événement en soi.

Données spécifiques à l'Afrique. Deux études fournissent des données africaines sur les effets économiques de l'accueil de méga-événements. À l'aide d'une méthode de contrôle synthétique comparant les municipalités sud-africaines proches des sites de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 à des municipalités non hôtes, Pfeifer *et al.* (2018) constatent une augmentation significative à court terme de l'activité économique mesurée à partir de données de luminosité nocturne, correspondant à une réduction estimée du chômage de 1,3 point de pourcentage. Toutefois, Kobierecki and Pierzgalski (2022), comparant l'Afrique du Sud au Canada, au Royaume-Uni et au Brésil à travers des méga-événements organisés entre 2010 et 2016, constatent des effets négligeables et statistiquement non significatifs sur la croissance du PIB dans les quatre pays. Les deux études ne sont pas directement comparables, puisque Pfeifer *et al.* (2018) évaluent l'activité économique infranationale à l'aide d'indicateurs indirects, tandis que Kobierecki and Pierzgalski (2022) évaluent le PIB national, mais, considérées conjointement avec les autres données, elles suggèrent que, même si des gains localisés peuvent exister dans les municipalités hôtes, ceux-ci peuvent ne pas se traduire par une croissance macroéconomique persistante à l'échelle nationale.

Tourisme, commerce et bien-être

Les données probantes sur les effets de l'accueil de grands événements sportifs sur le tourisme, le commerce et le bien-être sont plus systématiquement positives que celles

concernant l'emploi et l'économie régionale — bien que d'importants débats méthodologiques dans la littérature sur le commerce nécessitent une interprétation prudente.

Les données relatives au tourisme font généralement état d'effets positifs mais modestes de l'accueil d'événements sportifs sur les arrivées de touristes internationaux – comme le montrent Fourie and Santana-Gallego (2011, 2022). Vierhaus (2019) constate des effets plus importants et plus durables spécifiquement pour les pays hôtes des Jeux olympiques d'été, avec des augmentations se prolongeant jusqu'à 20 ans après l'événement, ce qui suggère que les Jeux olympiques peuvent générer un héritage touristique plus durable que d'autres types d'événements.

Les données relatives au commerce sont toutefois plus contestées. Rose and Spiegel (2011) constatent une forte augmentation des exportations bilatérales associée à l'accueil des Jeux olympiques, qu'ils interprètent comme la preuve d'un effet de signal en matière de commerce ou d'ouverture. Cependant, Maennig and Richter (2012) soutiennent que la « prime à l'exportation » disparaît une fois correctement prise en compte la sélection des pays hôtes. En utilisant une variation quasi aléatoire, Bayar and Schaur (2014) constatent une augmentation plus faible des exportations bilatérales associée aux succès en Coupe du Monde, ce qui suggère que la visibilité internationale générée par les performances lors du tournoi peut être à l'origine des effets sur le commerce.

Deux études constatent également des effets positifs sur le bien-être découlant de l'accueil de grands événements. Kavetsos and Szymanski (2010) constatent des améliorations significatives de la satisfaction à l'égard de la vie au niveau national associées à l'accueil d'événements internationaux de football dans 12 pays européens, tandis que Dolan *et al.* (2019) constatent des améliorations de la satisfaction à l'égard de la vie chez les Londoniens à la suite des Jeux olympiques d'été de 2012.

Données spécifiques à l'Afrique. Bien qu'aucune étude spécifique à l'Afrique n'ait été identifiée dans ce domaine, plusieurs des études mondiales sur données de panel examinées incluent des pays africains dans leurs échantillons. Par exemple, Fourie and Santana-Gallego (2022) incluent la Coupe du Monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud. De même, Bayar and Schaur (2014) et Rose and Spiegel (2011) s'appuient sur des panels mondiaux de pays qui incluent des nations africaines en tant que partenaires commerciaux.

Externalités négatives

Le cadre conceptuel identifie la violence des foules, les violences domestiques et les tensions sociales comme des retombées négatives potentielles des événements sportifs, et les données causales examinées ici apportent un soutien empirique direct à ces préoccupations.

Trois études documentent des augmentations significatives de la violence associées au fait d'assister à des événements sportifs professionnels. Aux États-Unis, Card and Dahl (2011) constatent que les défaites inattendues entraînent une augmentation significative des violences à domicile à l'encontre des femmes les jours de match ; Andres *et al.* (2023) constatent une augmentation des agressions violentes les jours de match dans les villes allemandes disposant de clubs de football professionnels. À partir de données d'appels à la police dans le Grand Manchester, Ivandic *et al.* (2024) documentent des pics d'incidents de violence domestique 8 à 16 heures après les matchs disputés tôt dans la journée, la temporalité observée étant cohérente avec le rôle de l'alcool comme mécanisme médiateur. Pris dans leur ensemble, ces travaux fournissent des données solides montrant que le fait d'assister à des événements sportifs peut générer des augmentations significatives de la violence interpersonnelle les jours de match et autour de ceux-ci.

Données spécifiques à l'Afrique. Une seule étude analyse les externalités négatives des événements sportifs dans des contextes africains. Kikuta and Uesugi (2023) constatent que les défaites de faible ampleur d'équipes de ligues professionnelles européennes de football comptant des joueurs africains augmentent significativement l'incidence des manifestations pacifiques dans les pays d'origine de ces joueurs – mais n'ont aucun effet sur les émeutes ou les conflits armés – documentant ainsi que les performances des joueurs africains dans des ligues sportives non africaines peuvent générer une mobilisation politique dans leur pays d'origine par l'intermédiaire de l'identité nationale et de l'humeur collective. Cela souligne que les externalités sociales et politiques du sport professionnel s'étendent bien au-delà des villes accueillant les événements. Cependant, au-delà de cette étude, les données spécifiques à l'Afrique sont inexistantes.

Pris dans leur ensemble, les éléments disponibles soutiennent partiellement les mécanismes liés aux grands événements sportifs identifiés dans le cadre conceptuel. Les grands événements sportifs peuvent générer des bénéfices écono-

miques localisés, notamment par des gains d'emploi dans certains secteurs spécifiques, une augmentation du tourisme et des améliorations du bien-être perçu. Cependant, les données confirment que l'accueil de tels événements ne génère pas automatiquement des bénéfices économiques larges ou durables en matière de développement et que les rendements de l'accueil peuvent ne pas toujours compenser les coûts substantiels engagés. Les impacts semblent plutôt dépendre de facteurs tels que le ciblage des investissements, les conditions économiques locales, la planification stratégique et la mesure dans laquelle les dépenses liées aux événements sont intégrées dans des stratégies de développement plus larges. Les données relatives aux externalités négatives renforcent en outre l'accent mis par le cadre sur le fait que les événements sportifs peuvent également générer des effets sociaux défavorables, soulignant l'importance d'une planification efficace et de stratégies d'atténuation. Malgré l'accroissement de la base mondiale de données probantes, les données causales spécifiques à l'Afrique restent limitées, ce qui souligne la nécessité d'évaluations supplémentaires.

3. Discussion et conclusion

Sur la base du cadre conceptuel et de la revue systématique, il est possible d'identifier des résultats transversaux selon quatre dimensions : (i) la couverture et les lacunes des données probantes, (ii) le rôle du type d'intervention, de la conception des programmes et du contexte dans la détermination des résultats de développement ; (iii) l'hétérogénéité des effets entre les populations ; et (iv) l'état et les limites de la base de données probantes spécifique à l'Afrique. Les données recueillies à travers les études de cas (Encadrés 2 à 6) étayent certains de ces résultats et fournissent des éclairages supplémentaires sur certaines des questions abordées dans cette section.

Couverture et lacunes des données probantes

Le cadre conceptuel identifie deux grands ensembles de mécanismes – la participation sportive et l'économie du sport au sens large – par lesquels le sport peut contribuer aux résultats de développement. La revue systématique fournit des données causales pour plusieurs des mécanismes intermédiaires proposés dans le cadre, tandis que certains mécanismes – tels que la réduction de la charge de supervision, le mécanisme de modèle incarné par les athlètes ou l'impact des investissements sportifs sur l'entrepreneuriat tout au long de

la chaîne de valeur du sport — ne sont étayés par aucune de ces données. Bien que l'absence de données causales ne signifie pas que ces mécanismes n'opèrent pas, elle met en évidence les domaines dans lesquels des recherches plus rigoureuses sont nécessaires pour établir si, et dans quelles conditions, ces mécanismes génèrent dans la pratique des résultats significatifs en matière de développement.

Type d'intervention

Notre revue ne permet pas de tirer une conclusion simple quant à savoir si la conception de l'intervention affecte les résultats de développement, mais elle indique que le type d'intervention constitue un facteur modérateur important dans certains domaines spécifiques. Par exemple, pour les compétences cognitives fondamentales ainsi que pour les résultats en matière de santé physique, les données les plus cohérentes concernant les effets positifs proviennent d'interventions sport-for-sport, dans lesquelles les effets de l'exercice peuvent opérer indépendamment du contenu du programme. Cependant, pour les compétences non cognitives, les programmes qui intègrent un programme d'apprentissage explicite et structuré parallèlement au sport tendent à produire des effets plus importants et plus cohérents. Pour la santé mentale dans les contextes de forte vulnérabilité, la structure et la nature de l'environnement sportif peuvent avoir davantage d'importance que la présence de composantes non sportives.

14 des 15 études menées en Afrique dans le volet consacré à la participation sportive évaluent des programmes sport-plus ou plus-sport. Par conséquent, les résultats positifs des études menées en Afrique doivent être interprétés comme des données relatives à des programmes de développement intentionnel plutôt que comme des données concernant uniquement l'exercice physique ou la participation à des activités sportives organisées de manière informelle.

Une question qui reste sans réponse est de savoir si le sport constitue une plateforme coût-efficace pour la mise en œuvre de programmes de développement. La base de données probantes existante ne fournit aucune réponse à cette question, et des analyses coût-efficacité ou coûts-bénéfices sont nécessaires pour y répondre. Une autre question non résolue consiste à déterminer quels types d'interventions complémentaires s'associent le plus efficacement au sport, et pourquoi. Les interventions fondées sur le sport présentent les effets positifs les plus cohérents en matière de santé mentale, de comportements à risque et antisociaux, de santé sexuelle et

reproductive et de compétences non cognitives. Cependant, la base de données probantes manque d'études comparatives permettant d'identifier quelles composantes complémentaires génèrent les effets les plus importants.

En plus des données solides identifiées à travers la revue de littérature, les études de cas montrent que les interventions combinant des activités sportives avec d'autres activités (« sport-plus » et « plus-sport ») permettent d'atteindre des populations défavorisées sur des questions telles que la santé mentale ou la sensibilisation aux questions de genre, qui seraient plus difficiles à aborder au moyen d'autres types d'interventions[10] Elles étayent également l'existence de résultats positifs de ces programmes dans des domaines tels que les compétences non cognitives, l'éducation et les comportements à risque.

Conception des programmes, contexte et conditions

La revue systématique indique que la conception des programmes et le contexte sont des déterminants essentiels de la capacité du sport à générer des gains en matière de développement. Cela est particulièrement vrai dans les contextes de forte vulnérabilité, ainsi que pour les programmes de cohésion sociale, où des facteurs tels que le statut relatif ou les asymétries de pouvoir entre les groupes participants peuvent conditionner la capacité du sport à produire des bénéfices mutuels ou, au contraire, à consolider les hiérarchies existantes.

L'intensité et la durée des programmes présentent une relation non monotone avec au moins certains résultats, tels que le bien-être, l'entrepreneuriat et les primes sur le marché du travail. La durée et l'intensité seules sont peu susceptibles de déterminer l'efficacité si le programme n'a pas été conçu de manière adéquate. La fidélité de la mise en œuvre constitue également un facteur modérateur potentiellement important, mais elle est rarement mesurée dans les évaluations.[11]

Les études de cas suggèrent également que l'une des clés du succès des programmes réside dans la conception efficace des interventions, notamment une articulation claire entre les composantes sportives et non sportives, des méthodes de mise en œuvre telles que des parcours de mise en œuvre par

10. Voir des programmes tels que « Waves for Change » ou « Malaika ».
11. Par exemple, Miller *et al.* (2012) constatent qu'un programme d'encadrement produit des effets plus importants sur les intentions et les comportements de prévention de la violence dans des conditions de mise en œuvre complète, avec des implications importantes pour la conception et le suivi des programmes, en particulier dans les contextes où les ressources sont limitées.

les pairs, l'implication des communautés et la coordination avec les services éducatifs et sociaux au niveau local. Il convient de noter que chacun des programmes présentés dans nos études de cas est adapté au contexte national ou local dans lequel il est mis en œuvre.

Effets hétérogènes : genre et statut socioéconomique

Plusieurs études documentent une hétérogénéité des effets du traitement selon le genre et les sous-groupes socioéconomiques, sur des résultats aussi divers que la santé mentale, les habitudes ou les revenus.

Les données n'indiquent pas que le sport procure systématiquement un avantage à l'un ou l'autre genre, mais elles montrent que les effets moyens du traitement peuvent masquer une hétérogénéité substantielle selon le genre, et que les évaluations qui ne désagrègent pas les résultats par genre peuvent donner une image erronée de la répartition des bénéfices (et des préjudices). En outre, le constat selon lequel le genre modère les effets du traitement dans plusieurs domaines souligne que, lorsqu'un programme vise à générer des bénéfices spécifiques pour un genre, il est important de le concevoir en tenant compte de cet objectif dès le départ.

Encadré 5. Autonomiser les filles grâce au sport et à l'éducation : le programme Malaika

République démocratique du Congo

Kalebuka, un village de la province du Haut-Katanga en République démocratique du Congo, se caractérise par une pauvreté généralisée, des taux élevés de mariage précoce et une forte prévalence du travail des enfants (World Bank 2022). Dans ce contexte, les filles et les femmes sont confrontées à des obstacles cumulatifs en matière d'éducation, de santé et de participation économique, façonnés par des normes de genre profondément ancrées, des attentes sociétales et un accès limité aux services (Bolton 2020). Le programme Malaika a été créé pour répondre à ces désavantages qui se recoupent au moyen d'un modèle holistique d'autonomisation des filles et de la communauté, offrant gratuitement une éducation complète ainsi que des programmes de santé, des formations professionnelles et des activités sportives. Mis en œuvre à partir d'un centre communautaire, le programme est ouvert six jours par semaine aux enfants, aux familles et à l'ensemble de la communauté (Malaika n.d.).

Bien que le programme Malaika offre une gamme de services, le sport y occupe une place centrale – avec cinq heures d'entraînement professionnel de football par semaine, des séances de volleyball et d'athlétisme deux fois par semaine, ainsi que des séances structurées sur le terrain combinant exercice physique et messages de développement social. Les séances sur le terrain sont explicitement conçues pour transmettre des contenus éducatifs, contribuant à rendre les enseignements plus mémorables et à réduire les résistances. Une heure d'apprentissage collectif sur le terrain, deux fois par semaine, intègre des sujets tels que la sensibilisation au VIH/SIDA, la consolidation de la paix, l'éducation à l'environnement et la résolution des conflits. Les filles sont activement encouragées à participer à des sports dominés par les hommes et à assumer à tour de rôle des fonctions de leadership dans des équipes mixtes, créant ainsi des modèles visibles d'égalité de genre au sein même du contexte sportif. Le sport est ainsi utilisé à Malaika comme un outil pédagogique permettant de remettre en question les normes sociales, de promouvoir la cohésion sociale et de donner l'exemple de nouveaux comportements.

Les données probantes relatives à l'efficacité de Malaika proviennent des données internes de suivi du programme plutôt que d'évaluations externes. Parmi les participants au programme, plus de 2000 filles, femmes et personnes transgenres et non binaires ont déclaré une augmentation de leur estime de soi au cours de l'année précédente, ce qui suggère des impacts positifs sur les compétences non cognitives. Au cours de l'année écoulée, le programme a directement atteint 1 050 apprenants par l'intermédiaire de sessions consacrées à la santé sexuelle et reproductive, et 2 850 personnes supplémentaires grâce à des actions de sensibilisation communautaire dans neuf villages, les participants faisant état d'une amélioration de leurs connaissances et de leur confiance dans leur capacité à prendre des décisions éclairées en matière de santé. Cela a été attribué, en partie, à la confiance établie avec les entraîneurs par rapport aux facilitateurs externes, ainsi qu'à l'utilisation de méthodes fondées sur le jeu pour aider à surmonter le malaise culturel entourant des sujets tels que les menstruations et la planification familiale. Au-delà du sport, le modèle intégré de Malaika soutient également l'autonomisation économique. Au cours de l'année écoulée, 250 élèves ont achevé une formation professionnelle ou technique, et 177 (71 %) ont ensuite obtenu un emploi. Les filles jouent également de plus en plus le rôle de mentores auprès de leurs pairs et de modèles au sein de leurs communautés.

Les données sont quelque peu plus cohérentes en ce qui concerne la vulnérabilité socioéconomique. Dans de multiples domaines et contextes, les programmes ciblant les populations les plus défavorisées tendent à produire des effets plus importants[12]. Cette tendance est cohérente avec l'idée que les programmes fondés sur le sport offrent une plateforme accessible pour favoriser le développement dans des contextes où les institutions formelles d'éducation et du marché du travail sont faibles ou inaccessibles.

Cependant, les inégalités et l'inclusion liées au genre et au statut socioéconomique restent largement sous-explorées dans la base de données causales. Peu d'études examinées analysent les différences d'accès aux programmes, les obstacles à la participation ou les vulnérabilités cumulatives qui apparaissent à l'intersection du genre et du désavantage socioéconomique. Élargir la base de données probantes pour traiter ces questions constitue une priorité importante pour les recherches futures.

La base de données probantes en Afrique : concentrations et lacunes

Les données causales provenant d'Afrique sont très limitées en ce qui concerne la participation sportive, et le sont encore davantage dans le volet consacré à l'économie du sport (seulement trois des 28 études sur l'économie du sport, toutes liées au football). Les effets du développement des ligues nationales, des investissements dans les infrastructures sportives de base et de l'entrepreneuriat lié au sport restent largement inexplorés.

La concentration géographique des données africaines est également notable. Toutes les études identifiées dans la revue systématique proviennent de pays anglophones, et de vastes régions du continent sont presque totalement absentes de la littérature. Cette concentration géographique soulève une question supplémentaire concernant la généralisation des résultats à des contextes caractérisés par des environnements institutionnels, des infrastructures et des normes culturelles sensiblement différents.

Une autre question consiste à déterminer si tous les mécanismes identifiés dans le cadre conceptuel sont pertinents dans les contextes africains. Par exemple, les rendements sur le marché du travail documentés dans les pays à revenu élevé peuvent refléter des contextes institutionnels différents de ceux

12. Voir Pearson *et al.* (2021) pour les compétences de vie, Beaman *et al.* (2021) pour la participation à la population active, et Heckman *et al.* (2025) pour le décrochage scolaire.

des marchés du travail majoritairement informels que l'on trouve dans une grande partie de l'Afrique. Les mécanismes liés à l'économie du sport, notamment ceux associés à l'accueil de grands événements, peuvent dépendre de conditions institutionnelles et de gouvernance qui ne sont pas uniformément présentes sur l'ensemble du continent. De même, les données relatives au contact intergroupe et à la consolidation de la paix proviennent de contextes dont les dynamiques peuvent ne pas s'appliquer aux contextes africains.

Les normes de genre et la stigmatisation sociale constituent une autre dimension de la spécificité contextuelle. Dans de nombreux contextes africains – où la participation des filles au sport est limitée par les attentes culturelles, un accès restreint à des installations sûres ou la résistance des parents – les conditions préalables nécessaires à l'obtention de bénéfices en aval peuvent ne pas être réunies, et les attitudes parentales ainsi que le soutien communautaire peuvent constituer des déterminants particulièrement importants de la portée et de l'efficacité des programmes, mais les données causales examinées ici ne permettent pas de tester directement cette hypothèse.

Cependant, un ensemble de recherches descriptives et qualitatives fournit des éléments indicatifs suggérant que plusieurs des mécanismes identifiés peuvent opérer dans les contextes africains. Par exemple, en s'appuyant sur des recherches-actions participatives menées dans le cadre de programmes sportifs communautaires en Afrique du Sud, Burnett (2009) documente des changements en matière de capital social, de bénévolat communautaire et de parcours informels de subsistance parmi les participants. Dans une autre étude utilisant des méthodes mixtes sur un programme de sport au service de l'éducation dans des écoles sud-africaines, Burnett (2014) documente des impacts à plusieurs niveaux, notamment une réduction de l'absentéisme scolaire, une amélioration des profils de santé physique et un renforcement des comportements prosociaux chez les enseignants et les élèves.

En outre, nos études de cas suggèrent également que les interventions fondées sur le sport produisent des résultats positifs dans des domaines aussi divers qu'un très large éventail de compétences non cognitives (bien-être, estime de soi, compétences interpersonnelles, engagement vis-à-vis des institutions et des normes sociales…), la réduction des comportements de prise de risque, l'assiduité et les performances scolaires, la sensibilisation aux questions de genre et les rôles de genre, ainsi que l'autonomisation économique et les choix de mode de vie (tels que les décisions en matière de santé ou le fait de quitter la rue).

En définitive, la mesure dans laquelle les résultats de la littérature mondiale peuvent être généralisés aux contextes africains est susceptible de varier selon les mécanismes. Lorsque les mécanismes opèrent principalement au niveau de la physiologie individuelle, les processus biologiques sous-jacents ne sont pas spécifiques au contexte. Cependant, lorsque les mécanismes sont médiés par des facteurs sociaux, institutionnels ou économiques, il ne peut pas nécessairement être supposé que les impacts documentés dans la littérature mondiale sont généralisables aux contextes africains. Une priorité essentielle pour les recherches futures consiste donc à élargir la base de données probantes africaines grâce à des évaluations causales disposant d'une puissance statistique suffisante, couvrant un éventail plus large de domaines de résultats, de types d'intervention et de contextes géographiques, et explicitement conçues pour déterminer si les mécanismes proposés dans le cadre conceptuel se vérifient dans les contextes africains.

3.1. Conclusion

Du point de vue des politiques publiques, l'analyse met en évidence trois conclusions particulièrement pertinentes pour les praticiens du développement et les décideurs politiques.

Premièrement, les données empiriques existantes permettent un optimisme prudent. La revue systématique montre que des programmes fondés sur le sport et bien conçus peuvent générer des gains significatifs dans un large éventail de résultats de développement, notamment chez les jeunes défavorisés. Les investissements dans l'économie du sport et l'accueil de grands événements peuvent également générer des effets en aval sur l'emploi, le tourisme et le commerce. Cependant, ces gains ne sont ni automatiques ni uniformes. La conception, l'administration, le ciblage des programmes et leur adéquation au contexte sont des déterminants essentiels de leur impact, et les programmes mal conçus comportent des risques de préjudices documentés. Ces risques soulignent que la conception intentionnelle des programmes, un encadrement assuré par des personnes formées et des mesures de protection robustes – telles que des politiques de protection de l'enfance, des codes de conduite, des mécanismes clairs de signalement et de responsabilisation, ainsi que des mesures délibérées visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes – constituent des éléments essentiels pour éviter les préjudices, en particulier dans les programmes ciblant des populations vulnérables.

Une autre considération opérationnelle concerne la capacité de mise à l'échelle. Une grande partie des données expérimentales sur les programmes de participation sportive provient d'évaluations menées à petite ou moyenne échelle, et les résultats positifs observés dans ces contextes n'impliquent pas nécessairement que les effets persisteront à grande échelle. En effet, les données provenant d'autres domaines suggèrent que, dans certains contextes, la mise en œuvre des programmes importe autant que leur conception lorsqu'ils sont déployés à grande échelle (Angrist and Meager 2023). Ainsi, les capacités de mise en œuvre, la qualité des facilitateurs et le contexte institutionnel sont susceptibles d'être des déterminants importants de la reproduction des effets des programmes lors d'un déploiement à plus grande échelle.

Deuxièmement, la base de données probantes africaines reste trop limitée pour permettre des généralisations fiables. Certaines caractéristiques structurelles et socioéconomiques propres aux contextes africains signifient que les données provenant d'autres contextes ne peuvent pas nécessairement être extrapolées au continent. Les données actuelles sont géographiquement concentrées et couvrent un éventail relativement restreint de résultats, laissant des lacunes dans plusieurs pays et dans des domaines essentiels.

Cela a des implications importantes pour les décisions d'investissement. Bien que les rapports descriptifs, les données de suivi, la documentation des programmes et les études de cas soient utiles pour le suivi des processus et l'apprentissage, ils ne permettent pas d'établir si les résultats observés sont attribuables à l'intervention sportive ou à d'autres facteurs. Par conséquent, fonder les décisions de mise à l'échelle des investissements uniquement sur ces éléments risque de conduire à l'allocation de ressources à des programmes ou à des mécanismes dont les impacts sur le développement n'ont pas été démontrés. Élargir la base de données probantes grâce à des évaluations causales rigoureuses disposant d'une puissance statistique suffisante constitue donc en soi une priorité opérationnelle, et les bailleurs de fonds ainsi que les organisations chargées de la mise en œuvre peuvent y contribuer en intégrant dès le départ des évaluations rigoureuses dans la conception des programmes.

Troisièmement, alors que l'Afrique accueille un nombre croissant de grands événements sportifs, les bénéfices potentiels en matière de développement sont réels, et il existe des opportunités de les convertir en un développement durable de l'économie du sport et en des gains économiques plus larges.

Cependant, ces événements sont également associés à des risques documentés, tels que des augmentations significatives de la violence, notamment à l'égard des femmes, ainsi qu'à des tensions sociales. Le cadre conceptuel met en évidence des risques supplémentaires pour lesquels les données causales restent limitées mais pour lesquels les préoccupations qualitatives sont bien établies, notamment les déplacements forcés et d'autres impacts négatifs sur les résidents locaux, les pratiques de travail non déclaré et informel, ainsi que des externalités telles que la dégradation de l'environnement et les émissions de carbone susceptibles de générer en aval des conséquences sur la santé et le bien-être des communautés environnantes. Enfin, il existe un risque de faibles effets d'héritage après l'événement, lorsque les infrastructures, les institutions et l'activité économique liées à l'événement ne parviennent pas à générer une utilisation durable ou des bénéfices locaux à plus long terme. Des gains durables en matière de développement nécessiteront une planification stratégique qui intègre les investissements et les infrastructures dans des cadres plus larges de développement urbain et économique, garantit leur utilisation après l'événement et cible les bénéfices vers les populations vulnérables.

Bibliographie

Agarwala, M., and D. Zenghelis. 2021. "Social Capital and the Changing Wealth of Nations." Dans *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future, édité par World Bank*, 329–354. Washington, DC : World Bank.

AFD. 2024. "Sports and Development: The Key to Success." Agence Française de Développement. https://www.afd.fr/en/actualites/sports-and-development-key-success.

AFD. 2024. "Swordplay for Sport, and to Deal with Delinquency in Senegal." Agence Française de Développement. https://www.afd.fr/en/actualites/swordplay-sport-and-deal-delinquency-senegal.

Ahlfeldt, G. M., and G. Kavetsos. 2014. "Form or Function? The Impact of New Sports Stadia on Property Prices in London." *Journal of the Royal Statistical Society:* Series A (Statistics in Society) 177 (1) : 169–190.

Almond, D., and J. Currie. 2011. "Human Capital Development before Age Five." Dans *Handbook of Labor Economics,* vol. 4B, édité par O. Ashenfelter and D. Card, 1315–1486. Amsterdam : Elsevier.

Amornsiripanitch, N., P. Gompers, G. Hu, W. Levinson, and V. Mukharlyamov. 2023. *No Revenge for Nerds? Evaluating the Careers of Ivy League Athletes.* NBER Working Paper 31753. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Andres, A., F. Birkel, J. Geyer, and M. Lechner. 2023. "The Impact of Professional Football Matches on Local Crime: Evidence from German Top League Cities." *Journal of Urban Economics* 132 : 103493.

Andres, L., M. Fabel, and H. Rainer. 2023. "How Much Violence Does Football Hooliganism Cause?" *Journal of Public Economics* 225 : 104970.

Angrist, N., and R. Meager. 2023. *Implementation Matters: Generalizing Treatment Effects in Education.* What Works Hub for Global Education Working Paper.

Baade, R. A., and V. A. Matheson. 2016. "Going for the Gold: The Economics of the Olympics." *Journal of Economic Perspectives* 30 (2) : 201–218.

Baker, M., and K. Cornelson. 2016. *Title IX and the Spatial Content of Female Employment — Out of the Lab and into the Labor Market.* NBER Working Paper 22641. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Barron, J. M., B. T. Ewing, and G. R. Waddell. 2000. "The Effects of High School Athletic Participation on Education and Labor Market Outcomes." *Review of Economics and Statistics* 82 (3) : 409–421.

Bayar, O., and G. Schaur. 2014. "The Impact of Visibility on Trade: Evidence from the World Cup." *Review of International Economics* 22 (4) : 759–782.

Beaman, L., S. Herskowitz, N. Keleher, and J. Magruder. 2021. "Stay in the Game: A Randomized Controlled Trial of a Sports and Life Skills Program for Vulnerable Youth in Liberia." *Economic Development and Cultural Change* 70 (1) : 129–158.

Beranbaum, S., N. Kouri, N. Van der Merwe, and W. D'Andrea. 2024. "The Impact of Surf Therapy on Risk-Taking and Interpersonal Closeness among Violence-Exposed Youth." *Global Journal of Community Psychology Practice* 15 (2) : 1–19.

Bernard, T., S. Dercon, K. Orkin, G. Schinaia, and A. S. Taffesse. 2026. "The Future in Mind: Aspirations and Long-Term Outcomes in Rural Ethiopia." *Quarterly Journal of Economics*. À paraître.

Beyer, K. M. M., A. Kaltenbach, A. Szabo, S. Bogar, F. J. Nieto, and K. M. Malecki. 2014. "Exposure to Neighbourhood Green Space and Mental Health: Evidence from the Survey of the Health of Wisconsin." *International Journal of Environmental Research and Public Health* 11 (3) : 3453–3472.

Billings, S. D., and J. S. Holladay. 2012. "Mega-Events and Economic Growth: Examining the Impact of the Summer Olympics on Host Cities." *Journal of Sports Economics* 13 (5) : 556–579.

Bloom, D. E., and D. Canning. 2008. *Population Health and Economic Growth*. Commission on Growth and Development Working Paper 24. Washington, DC : World Bank.

Blough, D., B. Pradel, D. Héron, T. Bernard, J. Journaix, and M. Aksil. 2025a. *L'inclusion en mouvement : repenser la ville par les pratiques sportives*. Paris : Impact Tank.

Blough, D., E. Rivat, and C. Verdier. 2025b. *Evaluation of "Sport & Development" and "Impact 2024 International" Programs.* ExPost Overview 103. Paris : La Guilde, F3E and Éditions Agence française de développement.

Blough, D., and E. Rivat. 2023. Sport for Development and Peace: *A Scientific and Bottom-Up Approach to Impact Measurement*. Technical Report 69. Paris : Agence française de développement.

Bocángel-Chávez, M. 2021. "Impacto económico del fútbol: Más allá del entretenimiento." *Economía del Deporte y Sociedad* 9 (1) : 22–41.

Bolton, L. 2020. "Barriers to Education for Girls in the Democratic Republic of Congo." *K4D Helpdesk Report* 750. Brighton : Institute of Development Studies.

Bowersox, Z. 2016. "International Sporting Events and Human Trafficking: Effects of Mega-Events on a State's Capacity to Address Human Trafficking." *Journal of Human Trafficking* 2 (3) : 201–220.

Brady, M. 2005. "Creating Safe Spaces and Building Social Assets for Young Women in the Developing World: A New Role for Sports." *Women's Studies Quarterly* 33 (1/2) : 35–49.

Brückner, M., and E. Pappa. 2015. "Does the Olympic Games Boost Local Output? Evidence from Ex-Ante Hosting Announcements." *Journal of Economic Geography* 15 (6) : 1255–1278.

Burnett, C. 2014. "The Impact of a Sport-for-Education Programme in the South African Context of Poverty." *Sport in Society* 17 (6) : 722–735.

Burnett, C. 2009. "Engaging Sport-for-Development for Social Impact in the South African Context." *Sport in Society* 12 (9) : 1192–1205.

Burke, R., T. Kaufman, M. Mtshali, and F. Spowage. 2025. *Literature Review: Sport for Education and Sustainable Livelihoods in Africa.* Londres : KSB Placemaking Ltd. pour Laureus Sport for Good Foundation, International Olympic Committee and Agence française de développement.

Cabane, C., and A. E. Clark. 2017. "Childhood Sporting Activities and Adult Labour-Market Outcomes." *Annals of Economics and Statistics* 119–120 : 123–148.

Cabane, C., A. Hille, and M. Lechner. 2016. "Mozart or Pelé? The Effects of Adolescents' Participation in Music and Sports." *Labour Economics* 41 : 90–103.

Campaniello, N. 2011. "Mega Events in Sports and Crime: Evidence From the 1990 Football World Cup." *Journal of Sports Economics* 14 (2) : 148–170.

Cappelen, A. W., G. Charness, M. Ekström, U. Gneezy, and B. Tungodden. 2025. "Exercise Improves Academic Performance." *Journal of Political Economy* 134 (1).

Card, D., and G. B. Dahl. 2011. "Family Violence and Football: The Effect of Unexpected Emotional Cues on Violent Behavior." *Quarterly Journal of Economics* 126 (1) : 103–143.

Chegere, M., P. Falco, M. Nieddu, L. Pandolfi, and M. Stein. 2025. "The Magic of the Game: Experimental Evidence on Sports Betting Behavior." *Journal of Economic Behavior & Organization* 240 : 107301.

Chen, C.-Y., C. M. Dormitzer, U. Gutiérrez, K. Vittinghoff, G. B. González, and J. C. Anthony. 2004. "The Adolescent Behavioral Repertoire as a Context for Drug Exposure: Behavioral Autarcesis at Play." *Addiction* 99 (7) : 897–906.

Chiron, E. 2025. "Effets de socialisation d'un programme de sport for development déployé par l'ONG PLAY International. Analyse des transformations dispositionnelles au prisme des facteurs biographiques et contextuels." Thèse de doctorat, Université Rennes 2.

Choi, E., J.-J. Park, K. Ko, and O. Lee. 2015. "The Influence of a Sports Mentoring Program on Children's Life Skills Development." *Journal of Physical Education and Sport* 15 (2) : 264–271.

Coalter, F. 2013. *Sport for Development: What Game Are We Playing?* Londres : Routledge.

Coalter, F. 2010. "The Politics of Sport-for-Development: Limited Focus Programmes and Broad Gauge Problems?" *International Review for the Sociology of Sport* 45 (3) : 295–314.

Coalter, F. 2006. *Sport-in-Development: A Monitoring and Evaluation Manual.* Londres : UK Sport.

Coalter, F., M. Theeboom, and J. Truyens. 2020. "Developing a Programme Theory for Sport and Employability Programmes for NEETs." *International Journal of Sport Policy and Politics* 12 (4) : 679–697.

Centre on Housing Rights and Evictions (COHRE). 2007. Fair Play for Housing Rights: *Mega-Events, Olympic Games and Housing Rights – Opportunities for the Olympic Movement and Others*. Genève : COHRE.

Collins, A., C. Jones, and M. Munday. 2009. "Assessing the Environmental Impacts of Mega Sporting Events: Two Options?" *Tourism Management* 30 (6) : 828–837.

Cork, M. A., K. F. Wilson, S. Perkins, M. L. Collison, A. Deshpande, J. W. Eaton, and L. Dwyer-Lindgren. 2020. "Mapping Male Circumcision for HIV Prevention Efforts in Sub-Saharan Africa." *BMC Medicine* 18 (1) : 189.

Cornelissen, T., and C. Pfeifer. 2007. *The Impact of Participation in Sports on Educational Attainment — New Evidence from Germany*. IZA Discussion Paper 2175. Bonn : Institute of Labor Economics.

Cuffe, H. E., G. R. Waddell, and W. Bignell. 2017. "Can School Sports Reduce Racial Gaps in Truancy and Achievement?" *Economic Inquiry* 55 (4) : 1966–1985.

Cunningham, G. B., P. Wicker, and N. A. Walker. 2021. "Editorial: Gender and Racial Bias in Sport Organizations." *Frontiers in Sociology* 6 : 684066.

Darnell, S., R. Field, and B. Kidd. 2019. *The History and Politics of Sport-for-Development*. Cham : Palgrave Macmillan.

Darnell, S., M. A. Whitley, M. Camiré, W. V. Massey, L. C. Blom, M. Chawansky, S. Forde, and L. Hayden. 2022. "Systematic Reviews of Sport for Development Literature: Managerial and Policy Implications." *Journal of Global Sports Management* 7 (2) : 249–266.

Davies, T., J. Marshall, N. Van der Merwe, P. Yarrow, T. Conibear, and C. Lund. 2025. "Implementation Outcomes of the Waves for Change Community-Based Task-Shared Prevention Intervention for Adolescent Mental Health in South Africa." *Cambridge Prisms: Global Mental Health* 12 : e77, 1–12.

Davis, C. L., P. D. Tomporowski, J. E. McDowell, B. P. Austin, P. H. Miller, N. E. Yanasak, J. D. Allison, and J. A. Naglieri. 2011. "Exercise Improves Executive Function and Achievement and Alters Brain Activation in Overweight Children: A Randomized, Controlled Trial." *Health Psychology* 30 (1) : 91–98.

Delorme, F., N. Robin, L. Sais, J. A. Tine, M. Auzanneau, H. Correa, V. Petit, T. D. Sow, J. Faye, A. Gueye, and A. Herrman. 2026. "Justice réparatrice : saisir la pluralité des impacts, un défi méthodologique entre IA et psychologie." *Working Paper du Ceped* #64. Paris : Centre population et développement - CEPED.

Depetris-Chauvin, E., R. Durante, and F. Campante. 2020. "Building Nations through Shared Experiences: Evidence from *African Football*." *American Economic Review* 110 (5) : 1572–1602.

di Cola, G. 2006. *Beyond the Scoreboard: Youth Employment Opportunities and Skills Development in the Sports Sector*. Genève : International Labour Office.

Di Tella, R., S. Galiani, and E. Schargrodsky. 2010. "Crime Distribution and Victim Behavior during a Crime Wave." In *The Economics of Crime: Lessons for and from Latin America*, edited by R. Di Tella, S. Edwards and E. Schargrodsky, 175–204. Chicago : University of Chicago Press.

Ditlmann, R. K., and C. Samii. 2016. "Can Intergroup Contact Affect Ingroup Dynamics? Insights from a Field Study with Jewish and Arab-Palestinian Youth in Israel." *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology* 22 (4) : 380–392.

Dolan, P., G. Kavetsos, C. Krekel, D. Mavridis, R. Metcalfe, C. Senik, S. Szymanski, and N. R. Ziebarth. 2019. "Quantifying the Intangible Impact of the Olympics Using Subjective Well-Being Data." *Journal of Public* Economics 177 : 104043.

Drew, M. K., and C. F. Finch. 2016. "The Relationship between Training Load and Injury, Illness and Soreness: A Systematic and Literature Review." *Sports Medicine* 46 (6) : 861–883.

https://doi.org/10.1007/s40279-015-0459-8.

Duffey, K., A. Barbosa, S. Whiting, R. Mendes, I. Yordi Aguirre, A. Tcymbal, K. Abu-Omar, P. Gelius, and J. Breda. 2021. "Barriers and Facilitators of Physical Activity Participation in Adolescent Girls: A Systematic Review of Systematic Reviews." *Frontiers in Public Health* 9 : 743935.

Eigenschenk, B., A. Thomann, M. McClure, L. Davies, M. Gregory, U. Dettweiler, and E. Inglés. 2019. "Benefits of Outdoor Sports for Society: A Systematic Literature Review and Reflections on Evidence." *International Journal of Environmental Research and Public Health* 16 (6) : 937.

Eime, R. M., J. A. Young, J. T. Harvey, M. J. Charity, and W. R. Payne. 2013. "A Systematic Review of the Psychological and Social Benefits of Participation in Sport for Children and Adolescents: Informing Development of a Conceptual Model of Health through Sport." *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity* 10 (98) : 1–21.

Elipe-Lorenzo, P., P. Diez-Fernández, B. Ruibal-Lista, and S. López-García. 2025. "Barriers Faced by People with Disabilities in Mainstream Sports: A Systematic Review." *Frontiers in Sports and Active Living* 7 : 1520962.

Evans, M. B., V. Allan, K. Erickson, L. J. Martin, R. Budziszewski, and J. Côté. 2017. "Are All Sport Activities Equal? A Systematic Review of How Youth Psychosocial Experiences Vary across Differing Sport Activities." *British Journal of Sports Medicine* 51 (3) : 169–176.

Everhart, R. B., and C. L. A. Pemberton. 2001. "The Institutionalization of a Gender-Biased Sport Value System." *Advancing Women in Leadership*, hiver 2001.

Feddersen, A., and W. Maennig. 2013. "The Effects of Mega-Sport Events on Employment: Evidence from the 1996 Atlanta Olympic Games." *Labour Economics* 21: 50–59.

Feddersen, A., and W. Maennig. 2012. "Determinants of Sport Participation and Employment Effects." *Labour Economics* 19 : 860–869.

Felfe, C., M. Lechner, and A. Steinmayr. 2016. "Sports and Child Development." *PLoS ONE* 11 (5) : e0151729.

Findlay, L. C., and R. J. Coplan. 2008. "Come Out and Play: Shyness in Childhood and the Benefits of Organized Sport Participation." *Canadian Journal of Behavioural Science* 40 (3) : 153–161.

Fisher, A., C. Boyle, C. Paton, S. Tomporowski, C. Watson, G. McCrone, and C. Reilly. 2011. "Effects of a Physical Education Intervention on Cognitive Function in Young Children: Randomized Controlled Pilot

Study." *BMC Pediatrics* 11: 97.

Forsdike, K., G. O'Sullivan, and L. Hooker. 2022. "Major Sports Events and Domestic Violence: A Systematic Review." *Health and Social Care in the Community* 30 (6) : e3670–e3685.

Fourie, J., and M. Santana-Gallego. 2022. "Mega-Sport Events and Inbound Tourism: New Data, Methods and Evidence." *Tourism Management Perspectives* 43 : 101002.

Fourie, J., and M. Santana-Gallego. 2011. "The Impact of Mega Sport Events on Tourist Arrivals." *Tourism Management* 32 (6) : 1364–1370.

Fredricks, J. A., and J. S. Eccles. 2006. "Is Extracurricular Participation Associated with Beneficial Outcomes? Concurrent and Longitudinal Relations." *Developmental Psychology* 42 (4) : 698–713.

Gall, S., L. Adams, N. Joubert, S. Ludyga, I. Müller, S. Nqweniso, U. Pühse, R. du Randt, H. Seelig, D. Smith, P. Steinmann, J. Utzinger, C. Walter, and M. Gerber. 2018. "Effect of a 20-Week Physical Activity Intervention on Selective Attention and Academic Performance in Children Living in Disadvantaged Neighborhoods." *PLoS ONE* 13 (11) : e0206908.

Gísladóttir, T. L., A. Matthíasdóttir, and H. Kristjánsdóttir. 2013. "The Effect of Adolescents' Sports Clubs Participation on Self-Reported Mental and Physical Conditions and Future Expectations." *Journal of Sports Science* 31 (10) : 1139–1145.

Guest, A. M., and S. Cox. 2009. "Using Athletes as Role Models? Conceptual and Empirical Perspectives from a Sample of Elite Women Soccer Players." *International Journal of Sports Science & Coaching* 4 (4).

Hartmann, D., and B. Depro. 2006. "Rethinking Sports-Based Community Crime Prevention: Midnight Basketball and Urban Crime Rates." *Journal of Sport and Social Issues* 30 (2) : 180–196.

Hartmann, D., and C. Kwauk. 2011. "Sport and Development: An Overview, Critique, and Reconstruction." *Journal of Sport and Social Issues* 35 (3) : 284–305.

Harvey, J., M. J. Western, N. P. Townsend, J. Francombe-Webb, S. Sebire, O. S. Malkowski, M. Remskar, E. Burfitt, and E. Solomon-Moore. 2025. "Adolescents, Menstruation, and Physical Activity: Insights from a Global Scoping Review." *BMC Women's Health* 25 (1) : 281.

Have, M., J. H. Nielsen, M. T. Ernst, A. K. Gejl, K. Fredens, A. Grøntved, P. L. Kristensen, C. Dickmeiss, and B. Laursen. 2018. "Classroom-Based Physical Activity Improves Children's Math Achievement: A Randomized Controlled Trial." *PLoS ONE* 13 (12) : e0208787.

Heckman, J. J., and C. P. Loughlin. 2021. *Are Student-Athletes Exploited?* NBER Working Paper 29072. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Heckman, J. J., C. P. Loughlin, and H. Tian. 2025. *The Benefits of Scholastic Athletics.* NBER Working Paper 34046. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Heckman, J. J., J. Stixrud, and S. Urzua. 2006. "The Effects of Cognitive and Noncognitive Abilities on Labor Market Outcomes and Social Behavior." *Journal of Labor Economics* 24 (3) : 411–482.

Heller, S. B. 2014. "Summer Jobs Reduce Violence among Disadvantaged Youth." *Science* 346 (6214) : 1219–1223.

Herskowitz, S. 2021. "Gambling, Saving, and Lumpy Liquidity Needs." *American Economic Journal: Applied Economics* 13 (1) : 72–104.

Hillman, C. H., M. B. Pontifex, L. B. Raine, M. R. Scudder, E. S. Drollette, R. D. Moore, C. T. Wu, K. Kamijo, D. M. Castelli, and N. A. Khan. 2014. "Effects of the FITKids Randomized Controlled Trial on Executive Control and Brain Function." *Pediatrics* 134 (4) : e1063–e1071.

Ho, F. K. W., L. H. T. Louie, W. H. Wong, K. L. Chan, A. Tiwari, C. B. Chow, W. Ho, W. Wong, M. Chan, E. Y. H. Chen, Y. F. Cheung, and P. Ip. 2017. " A Sports-Based Youth Development Program, Teen Mental Health, and Physical Fitness: An RCT." *Pediatrics* 140 (4) : e20171543.

Holt, N. L., B. C. Kingsley, L. N. Tink, and J. Scherer. 2011. "Benefits and Challenges Associated with Sport Participation by Children and Parents from Low-Income Families." *Psychology of Sport and Exercise* 12 : 490–499.

Holt, N. L., K. C. Neely, L. G. Slater, M. Camiré, J. Côté, J. Fraser-Thomas, D. MacDonald, L. Strachan, and K. A. Tamminen. 2017. "A Grounded Theory of Positive Youth Development through Sport Based on Results from a Qualitative Meta-Study." *International Review of Sport and Exercise Psychology* 10 (1) : 1–49.

Hotchkiss, J. L., R. E. Moore, and S. M. Zobay. 2015. "Impact of the 1996 Summer Olympic Games on Employment and Wages in Georgia." *Southern Economic Journal* 81 (3) : 549–568.

Hotchkiss, J. L., R. E. Moore, and J. E. Zveglich Jr. 2003. "Impact of the 1996 Summer Olympic Games on Employment and Wages in Georgia." *Southern Economic Journal* 69 (3) : 691–704.

Human Rights Watch. 2023. "FIFA: No Remedy for Qatar Migrant Worker Abuses: A Year Later, Lack of Action Still Haunts Abused Workers." https://www.hrw.org/news/2023/11/20/fifa-no-remedy-qatar-migrant-worker-abuses.

Humphreys, B. R., and J. E. Ruseski. 2025. "Professional Sports Facility Construction Projects and Infant Health." *Journal of Sports Economics* 26 (4) : 397–426.

Islam, A. 2019. "Do Professional Sports Franchises Create Jobs? Evidence from the Arrival of NFL Teams." *Economic Inquiry* 57 (4) : 1967–1986.

Ivandić, R., T. Kirchmaier, Y. Saeidi, and N. Torres Blas. 2024. "Football, Alcohol, and Domestic Abuse." *Journal of Public Economics* 230 : 105031.

Jago, L., L. Dwyer, G. Lipman, D. van Lill, and S. Vorster. 2010. "Optimising the Potential of Mega-Events: An Overview." *International Journal of Event and Festival Management* 1 (3) : 220–237.

Jasmand, S., and W. Maennig. 2008. "Regional Income and Employment Effects of the 1972 Munich Summer Olympic Games." *Regional Studies* 42 (7) : 991–1002.

Jugl, I., D. Bender, and F. Lösel. 2023. "Do Sports Programs Prevent Crime and Reduce Reoffending? A Systematic Review and Meta-Analysis on the Effectiveness of Sports Programs." *Journal of Quantitative Criminology* 39 : 333–384.

Kandola, A., G. Ashdown-Franks, J. Hendrikse, C. M. Sabiston, and B. Stubbs. 2019. "Physical Activity and Depression: Towards Understanding the Antidepressant Mechanisms of Physical Activity." *Neuroscience & Biobehavioral Reviews* 107 : 525–539.

Kaufman, Z. A., J. DeCelles, K. Bhauti, R. B. Hershow, H. A. Weiss, C. Chaibva, A. Ndlovu, H. Gunguwo, P. Makoni, and D. Makaza. 2016. "A Sport-Based Intervention to Increase Uptake of Voluntary Medical Male Circumcision among Adolescent Male Students: MCUTS 2 Trial." *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes* 72 (Suppl. 4) : S297–S303.

Kavetsos, G., and S. Szymanski. 2010. "National Well-Being and International Sports Events." *Journal of Economic Psychology* 31 (2) : 158–171.

Kikuta, K., and T. Uesugi. 2023. "Sports Performance and Political Protest: Evidence from African Players in European Leagues." *Journal of Comparative Politics* 15 (2) : 223–245.

Kilvington, D. 2024. "Understanding and Challenging Discrimination in Sports." *Cogent Social Sciences* 10 (1) : 2422011.

Kirby, S., B. Francis, and R. O'Flaherty. 2014. "Can the FIFA World Cup Football (Soccer) Tournament Be Associated with an Increase in Domestic Abuse?" *Journal of Research in Crime and Delinquency* 51 (3) : 259–276.

Knaus, M. C., M. Lechner, and A. K. Reimers. 2020. "The Effects of Physical Education on Child Development." *Labour Economics* 67 : 101904.

Kobierecki, M., and E. Pierzgalski. 2022. "Mega-Sport Events and National

Economic Growth: Evidence from Multiple Countries, 2010–2016." *International Journal of Sport Finance* 17 (1) : 45–67.

Kotschwar, B. 2014. *Women, Sports, and Development: Does It Pay to Let Girls Play?* Policy Brief PB14-8. Washington, DC : Peterson Institute for International Economics.

Kriemler, S., L. Zahner, C. Schindler, U. Meyer, T. Hartmann, H. Hebestreit, H. P. Brunner-La Rocca, W. van Mechelen, and J. J. Puder. 2010. "Effect of School-Based Physical Activity Programme on Fitness and Adiposity in Primary Schoolchildren." *BMJ 340* : c785.

Langer, L. 2015. "Sport for Development: A Systematic Map of Evidence from Africa." *South African Review of Sociology* 46 (1) : 66–86.

Langer, L., W. Maennig, and F. Richter. 2018. "Economic Impact of Hosting the Olympics: Evidence from a Meta-Analysis." *European Sport Management Quarterly* 18 (4) : 448–472.

Latimer, K., R. Larok, J. P. Nyeko, L. Murungi, R. Luwangula, B. Lukungu, J. Carrin, R. Nannungi, D. O. Comboni, E. N. Kalule, S. Rosenbaum, and D. Vancampfort. 2025a. "A Sport-for-Protection Program Reduces Anxiety and Depression in Youth Affected by Displacement: A Randomized Controlled Trial." *Journal of Affective Disorders* 376 : 84–91.

Latimer, K., R. I. Larok, J. P. Nyeko, B. Lukungu, S. Rosenbaum, L. Murungi, R. Nannungi, J. Carrin, E. N. Kalule, R. Luwangula, and D. Vancampfort. 2025b. "A Sport-for-Protection Program Reduces Suicidal Ideation in Youth Affected by Displacement: A Secondary Analysis of the Game Connect Trial in Uganda." *Frontiers in Psychiatry* 16 : 1569793.

Lechner, M. 2009. "Long-Run Labour Market and Health Effects of Individual Sports Activities." *Journal of Health Economics* 28 (4) : 839–854.

Lechner, M., and P. Downward. 2017. "Heterogeneous Sports Participation and Labour Market Outcomes in England." *Applied Economics* 49 (4) : 335–348.

Lechner, M., and N. Sari. 2015. "Labor Market Effects of Sports and Exercise: Evidence from Canadian Panel Data." *Labour Economics* 35 : 1–15.

Lindo, J. M., P. Siminski, and I. D. Swensen. 2018. "College Party Culture and Sexual Assault." *American Economic Journal: Applied Economics* 10 (1) : 236–265.

Lindsey, I., S. Metcalfe, A. Gemar, J. Alderman, and J. Armstrong. 2020. "Simplistic Policy, Skewed Consequences: Taking Stock of English Physical Education, School Sport and Physical Activity Policy since 2013." *European Physical Education Review* 27 (2).

Lipscomb, S. 2007. "Secondary School Extracurricular Involvement and Academic Achievement: A Fixed Effects Approach." *Economics of Education Review* 26 (4) : 463–472.

Llorach, A., A. Segalá, and L. Font. 2019. "El deporte como herramienta para la construcción de la identidad en prisión." *Revista de Estudios Penitenciarios* 7 (1) : 93–108.

Lobo de Diego, F. E. 2023. "Educación deportiva para el aprendizaje emocional en la escuela." *Revista de Psicología Educativa* 29 (1) : 52–65.

Lota, K. S., N. Malliaropoulos, W. Blach, T. Kamitani, A. Ikumi, V. Korakakis, and N. Maffulli. 2022. "Rotational Head Acceleration and Traumatic Brain Injury in Combat Sports: A Systematic Review." *British Medical Bulletin* 141 (1) : 33–46. https://doi.org/10.1093/bmb/ldac002.

Maennig, W., and F. Richter. 2012. "Exports and Olympic Games: Is There a Signal Effect?" *Journal of Sports Economics* 13 (6) : 635–641.

Malaika. n.d. "Girls Education, Community Engagement, Infrastructure." Document de projet. GlobalGiving. https://www.globalgiving.org/pfil/41906/projdoc.pdf.

Malele, L., D. McCole, T. Tshube, T. Mphela, C. Maro, C. Adamba, J. Machuve, and R. Ocansey. 2022. "Effects of a Sport-Based Positive Youth Development Program on Youth Life Skills and Entrepreneurial Mindsets." *PLoS ONE* 17 : e0261809.

Marcus, J., T. Siedler, and N. R. Ziebarth. 2022. *The Long-Run Effects of Sports Club Vouchers for Primary School Children*. IZA Discussion Paper 14246. Bonn : Institute of Labor Economics.

Marshall, J., B. Ferrier, P. B. Ward, and R. Martindale. 2020. "'I Feel Happy When I Surf Because It Takes Stress from My Mind': An Initial Exploration of Program Theory within Waves for Change Surf Therapy i n Post-Conflict Liberia." *Journal of Sport for Development* 9 (1) : 1–17.

Marshall, J., S. Kamuskay, M. M. Samai, I. Marah, F. Tonkara, J. Conteh, S. Keita, O. Jalloh, M. Missalie, M. Bangura, *et al.* 2021. "A Mixed Methods Exploration of Surf Therapy Piloted for Youth Well-Being in Post-Conflict Sierra Leone." *International Journal of Environmental Research and Public Health* 18 : 6267.

McSharry, P., and R. Davis. 2015. *Measuring Performance of Innovative Educational Programs: Developing Critical Learning Skills in Street Children Through Dance*. MindLeaps Research Summary.

Meier, M. 2015. "The Value of Female Sporting Role Models." *Sport in Society* 18 : 968–982.

Mello, J. 2024. "A Kick for the GDP: The Effect of Winning the World Cup on National GDP." *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 86 (6) : 1313–1341.

Miclo, N., E. Bouquignaud, and T. Desjonquères. 2025. EJO 2: *Final Programme Evaluation Report*. Play International.

Miller, E., D. J. Tancredi, H. L. McCauley, M. R. Decker, M. C. Virata, H. A. Anderson, and al. 2012. "'Coaching Boys into Men': A Cluster-Randomized Controlled Trial of a Dating Violence Prevention Program." *Journal of Adolescent Health* 51 : 431–438.

MindLeaps. 2025. *2024 Annual Report: Celebrating 10 Years of Transforming Lives through Dance & Data*.

Morgan, H., A. Bush, and H. Bowles. 2022. *Active for Employment: Enhancing Employability through Sport and Physical Activity Participation*. Bath: University of Bath for the Sport for Development Coalition.

Mountjoy, M., D. J. A. Rhind, A. Tiivas, and M. Leglise. 2015. "Safeguarding the Child Athlete in Sport: A Review, a Framework and Recommendations for the IOC Youth Athlete Development Model." *British Journal of Sports Medicine* 49 (13) : 883–886. https://doi.org/10.1136/bjsports-2015-094619.

Mousa, S. 2020. "Building Social Cohesion between Christians and Muslims through Soccer in Post-ISIS Iraq." *Science* 369 (6505) : 866–870.

Moustakas, L., L. van Zantvoort, and A. Richardson. 2025. "From the Pitch to the Job Market: A Scoping Review of Sport-for-Employability Programmes." *Managing Sport and Leisure* 30 (5) : 1161–1181.

Mullender-Wijnsma, M. J., E. Hartman, J. W. de Greeff, S. Doolaard, R. J. Bosker, and C. Visscher. 2016. "Physically Active Math and Language Lessons Improve Academic Achievement: A Cluster Randomized Controlled Trial." *Pediatrics* 137 (3) : e20152743.

National Treasury, Republic of South Africa. 2025. *The Case for a National Online Gambling Tax*. Pretoria: National Treasury.

Nichols, G. 2007. *Sport and Crime Reduction: The Role of Sports in Tackling Youth Crime*. Londres : Routledge.

Obadiora, A. J. 2016. "Football Intervention and the Quality of Life of Nigerian Prison Inmates." *Journal of Physical Education* 4 (6).

Ocansey, R. T. A., V. K. Nyawornota, C. Adamba, D. A. Tay, K. Musah, O. C. N. Nyanyofio, L. Malele, and D. McCole. 2023. "Promoting Development of Entrepreneurial Skills of Youth in Ghana through Sport." *Frontiers in Education* 8 : 1135084.

OECD. 2024. *Leveraging Culture, Sports and Business Events for Local Development: International Lessons for the U.S.* Paris : OECD.

OECD. 2001. *The Well-Being of Nations: The Role of Human and Social Capital*. Paris : OECD Publishing.

Opstoel, K., L. Chapelle, F. J. Prins, A. de Meester, L. Haerens, J. W. F. van Tartwijk, and K. de Martelaer. 2020. "Personal and Social Development in Physical Education and Sports: A Review Study." *European Physical Education Review* 26 (4) : 797–813.

Packham, A., and B. Street. 2019. "The Effects of Physical Education on Student Fitness, Achievement, and Behavior." *Economics of Education Review*.

Pascoe, M. C., A. P. Bailey, M. Craike, T. Carter, R. Patten, N. K. Stepto, and A. G. Parker. 2020. "Physical Activity and Exercise in Youth Mental Health Promotion: A Scoping Review." *BMJ Open Sport & Exercise Medicine* 6 (1) : e000677.

Pawlowski, T., U. Schüttoff, P. Downward, and M. Lechner. 2018. "Can Sport Really Help to Meet the Millennium Development Goals? Evidence from Children in Peru." *Journal of Sports Economics* : 1–24.

Pawlowski, T., C. Steckenleiter, T. Wallrafen, and M. Lechner. 2021. "Do Local Public Expenditures on Sports Facilities Affect Sports Participation in Germany?" *Labour Economics* 70 : 101996.

Pearson, D., F. Kennedy, V. Talreja, S. Bhat, and K. Newman-Taylor. 2021. "Thriving in Adversity: Do Brief Milieu Interventions Work for Developing World Young Adults?" *Social Behavior and Personality* 49 (9) : e10494.

Petit, V., N. Robin, F. Delorme, L. Saïs, J. A. Tine, and Équipe pédagogique, Association Pour le Sourire d'un Enfant. 2024. "Impact Measurement: An Atypical Application of AI – Fencing and Restorative Justice." Travail en cours présenté à l'Impact Measurement Summit 2024.

Pettigrew, T. F., and L. R. Tropp. 2006. "A Meta-Analytic Test of Intergroup Contact Theory." *Journal of Personality and Social Psychology* 90 (5) : 751–783.

Pfeifer, G., F. Wahl, and M. Marczak. 2018. "Illuminating the World Cup Effect: Night Lights Evidence from South Africa." *Journal of Regional Science* 58 : 887–920.

Pike, C., C. Coakley, D. Lee, J. Louw, and P. Nyasulu. 2023. "Lessons Learned from a School-Based Sexual Health Education Program for Adolescent Girls in South Africa." *Global Health Science and Practice* 11 (6).

Pinelo Trancoso, M., and M. Ardura. 2023. "Deporte y desarrollo de inteligencias múltiples en adolescentes." *Revista de Investigación Educativa* 41 (2): 325–343.

Praet, L., V. De Bosscher, S. Smismans, and I. Derom. 2025. "Understanding the Motivators and Barriers of Elite Athletes as Role Models." *Sport in Society* 28 (9).

Rabie, S., M. Tomlinson, E. Almirol, J. Stewart, Z. Skiti, R. E. Weiss, L. Vogel, and M. J. Rotheram-Borus. 2023. "Utilizing Soccer for Delivery of HIV and Substance Use Prevention for Young South African Men." *AIDS and Behavior* 27 : 842–854.

Reverdito, R. S., H. M. Carvalho, L. R. Galatti, A. J. Scaglia, C. E. Gonçalves, and R. R. Paes. 2017. "Developmental Assets and Positive Identity in Brazilian Youth Sport Participation." *South African Journal for Research in Sport, Physical Education and Recreation.*

Richards, J., C. Foster, N. Townsend, and A. Bauman. 2014. "Physical Fitness and Mental Health Impact of a Sport-for-Development Intervention in Gulu, Uganda." *BMC Public Health* 14 : 619.

Riley, A., and D. Anderson-Butcher. 2012. "Participation in a Summer Sport-Based Youth Development Program for Disadvantaged Youth: Getting the Parent Perspective." *Children and Youth Services Review* 34 : 1367–1377.

Rocha, C. M., and Z. Xiao. 2022. "Sport Mega-Events and Displacement of Host Community Residents: A Systematic Review." *Frontiers in Sports and Active Living* 3 : 805567.

Rooth, D.-O. 2011. "Work Out or Out of Work: The Labor Market Return to Physical Fitness and Leisure Sports Activities." *Labour Economics* 18 (3) : 399–409.

Rose, A. K., and M. M. Spiegel. 2011. "The Olympic Effect." *Economic Journal* 121 (553) : 652–677.

Rotheram-Borus, M. J., S. Rabie, E. Almirol, J. Stewart, J. Bantjes, and M. Tomlinson. 2024. "Feasibility and Outcomes of Using Soccer to Prevent Drug Abuse and HIV in Young Men." *AIDS and Behavior*.

Saavedra, M. 2009. "Dilemmas and Opportunities in Gender and Sport-in-Development." In *Sport and International Development*, edited by R. Levermore and A. Beacom, 124–155. Londres : Palgrave Macmillan.

Sabo, D. F., K. E. Miller, M. P. Farrell, M. J. Melnick, and G. M. Barnes. 1999. "High School Athletic Participation, Sexual Behavior and Adolescent Pregnancy: A Regional Study." *Journal of Adolescent Health* 25 (3) : 207–216.

Sandford, R., R. Duncombe, and K. Armour. 2008. "The Role of Physical Activity/Sport in Tackling Youth Disaffection and Anti-Social Behaviour." *Educational Review* 60 (4) : 419–435.

Schulenkorf, N., E. Sherry, and K. Rowe. 2016. "Sport for Development: An Integrated Literature Review." *Journal of Sport Management* 30 (1) : 22–39.

Schüttoff, U., T. Pawlowski, P. Downward, and M. Lechner. 2018. "Sports Participation and Social Capital Formation during Adolescence." *Social Science Quarterly* 99 (2) : 683–698.

Shah, M., J. Seager, J. Montalvao, and M. Goldstein. 2023. *Dating Violence, Gender Attitudes, and Contraceptive Access among Adolescents.* NBER Working Paper. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Shaygan, A., J. Lambuth, F. Song, M. Hurtado, T. W. Lostutter, and S. Graupensperger. 2024. "More than Fun and Games: Problematic Sports Betting and Its Adverse Impact on Mental Health and Well-Being in Young Adults." *Psychiatry Research* 342 : 116258.

Sheire, L. A., C. B. Bolton-Moore, J. Liu, S. Harper, M. Musheke, C. Chipanda, M. Mwiche, M. Mkandawire, C. Chiu, B. Mkandawire, C. Chanda, B. Chilambe, J. Carrin, and U. D. Upadhyay. 2025. "Sexual and Reproductive Empowerment Scale for Adolescents and Young Women in Zambia." *Reproductive Health* 22 : 95.

Silveira Pérez, M., M. García-López, and J. Rodríguez. 2023. "El deporte como motor económico local." *Estudios de Economía Aplicada* 41 (3) : 37–56.

Smith, A. 2010. "The Development of 'Sports-City' Zones and Their Potential Value as Tourism Resources for Urban Areas." *European Planning Studies* 18 (3) : 385–410.

Sport for Development and Peace International Working Group. 2008. *Harnessing the Power of Sport for Development and Peace: Recommendations to Governments.* Toronto : Right To Play.

Stevenson, B. 2010. "Beyond the Classroom: Using Title IX to Measure the Return to High School Sports." *Review of Economics and Statistics* 92 (2) : 284–301.

Strang, L., G. Baker, J. Pollard, and J. Hofman. 2018. *Violent and Antisocial Behaviours at Football Events and Factors Associated with These Behaviours : A Rapid Evidence Assessment.* Cambridge: RAND Europe.

Super, S., N. Hermens, K. Verkooijen, and M. A. Koelen. 2018. "Examining the Relationship between Sports Participation and Youth Developmental Outcomes for Socially Vulnerable Youth." *BMC Public Health* 18 : 1012.

Super, S., C. Q. Wentink, K. Verkooijen, and M. A. Koelen. 2019. "How Young Adults Reflect on the Role of Sport in Their Socially Vulnerable Childhood." *Qualitative Research in Sport, Exercise, and Health* 11 (1) : 20–34.

Thompson, C. W., J. Roe, P. Aspinall, R. Mitchell, A. Clow, and D. Miller. 2012. "More Green Space Is Linked to Less Stress in Deprived Communities: Evidence from Salivary Cortisol Patterns." *Landscape and Urban Planning* 105 (3) : 221–229.

Thompson Coon, J., K. Boddy, K. Stein, R. Whear, J. Barton, and M. H. Depledge. 2011. "Does Participating in Physical Activity in Outdoor Natural Environments Have a Greater Effect on Physical and Mental Wellbeing than Physical Activity Indoors? A Systematic Review." *Environmental Science & Technology* 45 (5) : 1761–1772.

Together Women Rise. n.d. "MindLeaps Program Factsheet." Consulté le 23 septembre 2026. https://togetherwomenrise.org/programfactsheets/mindleaps/.

Tomlinson, M., S. Kleintjes, and L. Lake. 2022. *South African Child Gauge 2021/2022*. Cape Town: Children's Institute, University of Cape Town.

Trudeau, F., L. Laurencelle, J. Tremblay, M. Rajic, and R. J. Shephard. 1999. "Daily Primary School Physical Education: Effects on Physical Activity during Adult Life." *Medicine & Science in Sports & Exercise* 31 (1) : 111–117.

UNESCO. 2024. *Sport and Gender Equality Game Plan: Guidelines for Gender-Transformative Sport Policies and Programmes*. Paris : UNESCO.

UNESCO. 2022. "New Estimation Confirms Out-of-School Population Is Growing in Sub-Saharan Africa." Fact Sheet no. 62 / Policy Paper no. 48. Paris : UNESCO.

UNESCO, and Peace and Sport. 2024. *Athletes Game On for Peace: UNESCO–Peace and Sport International Dialogue*. Paris : UNESCO.

UNICEF. 2021. *Getting into the Game: Understanding the Evidence for Child-Focused Sport for Development*. Florence : UNICEF Office of Research – Innocenti.

UNODC, and IOC. 2024. *Preventing Youth Crime and Violence through Sport: A Policy Guide*. Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime.

Valois, R. F., M. R. Umstattd, K. J. Zullig, and R. J. Paxton. 2008. "Physical Activity Behaviors and Emotional Self-Efficacy: Is There a Relationship for Adolescents?" *Journal of School Health* 78 (6) : 321–327.

Veldman, J., R. A. Jones, R. M. Stanley, D. P. Cliff, S. A. Vella, S. J. Howard, A. M. Parrish, and A. D. Okely. 2020. "After-School Activity Programs for Overweight and At-Risk Children: Potential for Academic Achievement." *Journal of School Health.*

Vierhaus, C. 2019. "The International Tourism Effect of Hosting the Olympic Games and the FIFA World Cup." *Tourism Economics* 25 (7) : 1009–1028.

Warburton, D. E. R., C. W. Nicol, and S. S. D. Bredin. 2006. "Health Benefits of Physical Activity: The Evidence." *Canadian Medical Association Journal* 176 (6) : 801–809.

Weintraub, D. L., E. C. Tirumalai, K. F. Haydel, M. Fujimoto, J. E. Fulton, and T. N. Robinson. 2008. "Team Sports for Overweight Children: The Stanford Sports to Prevent Obesity Randomized Trial (SPORT)." *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine* 162 (3).

Whitley, M. A., W. V. Massey, M. Camiré, L. C. Blom, M. Chawansky, S. Forde, M. Boutet, A. Borbee, and S. C. Darnell. 2019. "A Systematic Review of Sport for Development Interventions across Six Global Cities." *Sport Management Review* 22 (2) : 181–193.

Wicker, P., and P. Downward. 2016. "The Causal Effect of Sport on Health: New Evidence from German Panel Data." *European Journal of Public Health* 26 (4) : 638–642.

Wicker, P., and B. Frick. 2015. "The Relationship between Intensity and Duration of Physical Activity and Subjective Well-Being." *European Journal of Public Health* 25 (5) : 868–872.

World Bank. 2022. "Congo, Democratic Republic of: Country Partnership Framework for the Period FY22–26." Report No. 168084-ZR. Washington, DC : World Bank.

World Economic Forum, and Oliver Wyman. 2026. *Sports for People and the Planet: Insight Report.* Genève : World Economic Forum.

World Health Organization. 2024. *Physical Activity*. Fact sheet. Genève : WHO.

Zubiaur González, J. 2017. "El deporte en prisión como medio de rehabilitación y reinserción social." *Revista de Derecho Penal y Criminología* 18 (2) : 159–179.

Annexes

Annexe A
Revue systématique : critères d'inclusion et d'exclusion et biais potentiels

Les études ont été examinées au regard de six critères d'inclusion et d'exclusion, résumés dans le Tableau 3.1 ci-dessous : conception de l'étude, population, intervention, groupe de comparaison, résultats de développement et période de publication.

CRITÈRES	INCLUS	EXCLUS
Conception de l'étude	Stratégie rigoureuse d'identification causale, telle que les essais contrôlés randomisés (ECR), les ECR en grappes et les modèles quasi expérimentaux avec un groupe contrefactuel crédible	Stratégies non rigoureuses d'identification causale
Population	Participants humains qui ne sont pas exclusivement des athlètes d'élite ou professionnels ; économies nationales ou infranationales (volet consacré à l'économie du sport)	Études portant exclusivement sur des athlètes d'élite ou professionnels
Intervention	Programmes sportifs organisés ou interventions structurées d'activité physique dans lesquels le sport constitue un traitement principal ; investissements dans l'économie du sport ou accueil de grands événements sportifs, lorsque l'intervention correspond à une politique, un événement ou une décision d'investissement au niveau national ou infranational	Études dans lesquelles le sport ou l'activité physique constitue une composante secondaire d'un programme plus large de santé ou d'éducation
Comparaison	Études présentant un groupe de contrôle ou de comparaison n'ayant pas bénéficié de l'intervention	Études reposant uniquement sur des comparaisons avant-après sans groupe de comparaison
Résultats de développement	Au moins un résultat quantifié de développement économique ou social ; estimations quantitatives des effets causaux accompagnées d'informations statistiques suffisantes	Études mesurant uniquement des effets physiologiques aigus ou les performances sportives ; études présentant uniquement des résultats descriptifs ou qualitatifs
Période de publication	Études publiées entre 1990 et 2025	Études publiées en dehors de cette période

Afin d'identifier les études admissibles, nous avons effectué des recherches dans des revues évaluées par les pairs et des séries de documents de travail réputées. Bien que notre recherche n'ait pas été limitée par la langue, toutes les études répondant aux critères d'inclusion et d'exclusion étaient publiées en anglais. Nous avons procédé à un suivi des références en amont et en aval à partir des listes de références des principaux articles afin d'identifier d'autres études admissibles. Bien que nous ayons examiné des documents de travail, et pas uniquement des articles publiés évalués par les pairs, il est important de reconnaître que la revue peut être sujette à un biais de publication, les études présentant des résultats positifs ou statistiquement significatifs étant plus susceptibles d'être publiées que celles présentant des résultats nuls. Par conséquent, les résultats nuls peuvent être sous-représentés dans la base de données probantes, et la distribution réelle des effets des programmes peut être moins positive que ne le suggèrent les données examinées.

Annexe B
Tableaux des données probantes de la revue systématique

Tableau B.1. ***Santé physique et condition physique : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Ho *et al.* (2017)	ECR	Adolescents, Hong Kong	Souplesse; force musculaire ; équilibre dynamique ; niveaux d'activité physique ; score z de l'IMC	d=0,18–0,39 (composantes de la condition physique) ; d=–0,03, NS (IMC)	Amélioration (condition physique) ; nul (IMC)	Non	Sport +
Sallis *et al.* (1997)	Quasi-expérimentale	955 élèves de 4e et 5e année, Californie	Temps réalisé sur un mile ; redressements assis ; plis cutanés (tous ventilés par sexe)	ES=0,31–0,32 (filles) ; ES<0,20, NS (garçons) ; absence d'effet sur les plis cutanés (les deux sexes)	Amélioration (filles) ; nul (garçons et plis cutanés)	Non	Le sport pour le sport
Weintraub *et al.* (2008)	ECR	21 enfants en surpoids, États-Unis	Score z de l'IMC ; IMC ; activité physique totale, modérée et intense	d=–0,97 (score z de l'IMC) ; d=–0,47, NS (IMC) ; résultats relatifs à l'activité physique tous nuls	Amélioration (score z de l'IMC) ; nul (IMC, activité physique)	Non	Le sport pour le sport
Kriemler *et al.* (2010)	ECR en grappes	540 enfants, Suisse	Adiposité mesurée par les plis cutanés ; condition physique aérobie	ES=–0,12 / +0,17 (score z)	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Trudeau *et al.* (1999)	Quasi-expérimentale	Adultes (ayant suivi des cours d'éducation physique pendant l'enfance), Québec	Activité physique à l'âge adulte (femmes) ; tabagisme (hommes)	X^2 = 11,08 (activité physique des femmes) ; X^2 = 11,78 (tabagisme des hommes)	Amélioration (à long terme)	Non	Le sport pour le sport
Lechner (2009)	Quasi-expérimentale	Adultes 18–45, Allemagne de l'Ouest	Poids corporel (hommes)	ES ≈ réduction de 2 kg	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Marcus et al. (2022)	Quasi-expérimentale	Enfants scolarisés en primaire, Allemagne	Niveaux d'activité physique ; surpoids/obésité ; habiletés motrices	Tous les effets sont nuls	Nul	Non	Le sport pour le sport

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; quasi-exp. = méthode quasi expérimentale ; NS = non statistiquement significatif ; d = d de Cohen ; ES = taille de l'effet ; X^2 = khi-deux. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.2. ***Santé mentale et bien-être psychologique : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Ho *et al.* (2017)	ECR	Adolescents, Hong Kong	Bien-être psychologique	d=0,25	Amélioration	Non	Sport +
Beaman *et al.* (2021)	ECR	1200 jeunes adultes, Liberia	Résultats psychosociaux	Aucun effet significatif	Nul	Oui	Sport +
Richards *et al.* (2014)	ECR	1 462 adolescents, Ouganda	Symptômes apparentés à la dépression (garçons) ; symptômes apparentés à l'anxiété (garçons)	ES=0,67 et ES=0,63 par rapport au groupe en liste d'attente ; ES=0,25–0,26 par rapport aux personnes non inscrites	Dégradation (les deux)	Oui	Sport +
Obadiora (2016)	ECR	180 hommes détenus, Nigéria	Qualité de vie générale ; qualité de vie selon le nombre de séances suivies ; bien-être psychologique	OR=0,455 ; 2,4 points de pourcentage par séance ; -0,155 (différence ajustée)	Amélioration	Oui	Le sport pour le sport
Pettee Gabriel *et al.* (2011)	Quasi-expérimentale	877 filles de la 3e à la 5e année, États-Unis	Image corporelle	ES=+4 (estime de soi)	Amélioration	Non	Sport +
Da Silva *et al.* (2025)	ECR en grappes	306 adolescents, Brésil	Bien-être psychologique ; symptômes anxieux	ES=1,65 (bien-être) ; NS (anxiété)	Amélioration (bien-être) ; nul (anxiété)	Non	Le sport pour le sport
Latimer *et al.* (2025 a)	ECR	834 jeunes déplacés, Ouganda	symptômes dépressifs (PHQ-9-A) ; symptômes anxieux (GAD-7)	d=1,32 ; d=1,21	Amélioration importante	Oui	Sport +
Latimer *et al.* (2025 b)	ECR	542 jeunes à risque, Ouganda	Absence d'idées suicidaires	OR=8,7	Amélioration importante	Oui	Sport +
Ahmed *et al.* (2023)	ECR en grappes	320 lycéens, Bangladesh	Symptômes dépressifs ; satisfaction à l'égard de la vie	ES=-4,61 (symptômes dépressifs) ; ES=1,43 (satisfaction à l'égard de la vie)	Amélioration (les deux)	Non	Sport +
Wicker et Frick (2015)	Quasi-expérimentale	Adultes, Allemagne	Bien-être subjectif : sport d'intensité modérée ; sport d'intensité élevée	Coeff.=0,5289 (intensité modérée) ; Coeff.=-0,3908 (intensité élevée)	Amélioration (intensité modérée) ; dégradation (intensité élevée)	Non	Le sport pour le sport

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; quasi-exp. = méthode quasi expérimentale ; NS = non statistiquement significatif ; OR = rapport de cotes ; QV = qualité de vie ; Coeff. = coefficient de régression. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse (par exemple, des scores de bien-être) ou à une baisse (par exemple, des symptômes dépressifs), selon le résultat considéré.

Tableau B.3. ***Éducation et résultats scolaires : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Heckman & Loughlin (2021)	Quasi-expérimentale	Lycéens, États-Unis	Obtention du diplôme de fin d'études secondaires	ES : +4,6 points de pourcentage	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Heckman, Loughlin & Tian (2025)	Quasi-expérimentale	Lycéens, 1988–2012, États-Unis	Obtention du diplôme de fin d'études secondaires ; fréquentation de l'enseignement supérieur ; obtention d'un diplôme de premier cycle	Coeff. 0,020–0,124	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Barron, Ewing & Waddell (2000)	Quasi-expérimentale	Athlètes de lycée, hommes et femmes, États-Unis	Niveau d'études supérieur au lycée	25–35 % de plus (valeur brute) ; Coeff. 0,162–0,302	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Lipscomb (2007)	Quasi-expérimentale	Élèves du secondaire, États-Unis	Résultats aux tests de mathématiques (activités sportives et clubs) ; résultats aux tests de sciences (activités sportives) ; attentes concernant l'obtention d'une licence (activités sportives et clubs)	+1–2 % (mathématiques) ; +2 % (sciences) ; +4,4–5,1 % (attentes relatives à l'obtention d'un diplôme de premier cycle)	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Rees & Sabia (2010)	Quasi-expérimentale	Lycéennes, États-Unis	Moyennes en mathématiques et en anglais	Coeff.=0,072	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Knaus, Lechner & Reimers (2020)	Quasi-expérimentale	Enfants, Allemagne	Notes en mathématiques et en langues	ES=+0,2 écart-type	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Cuffe, Waddell & Bignell (2017)	Quasi-expérimentale	lycéens, États-Unis	Absences non justifiées (garçons) ; notes semestrielles (garçons)	-0,018 (absences) ; Coeff.=+0,095 (notes)	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Cappelen *et al.* (2025)	ECR	400 étudiants à l'université, Norvège	Crédits d'études validés ; moyenne générale	ES=+0,15 écart-type (crédits obtenus) ; ES=0,01 écart-type, NS (moyenne générale)	Amélioration (crédits d'études) ; nul (moyenne générale)	Non	Le sport pour le sport

.../

Tableau B.3. ***(suite)***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Amorns-iripanitch *et al.* (2023)	Quasi-expéri-mentale	Athlètes des universités de l'Ivy League, États-Unis	Probabilité d'intégrer un MBA d'élite	+8,1 % (MBA d'élite) ; -10,8 % (doctorat)	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Packham & Street (2019)	Quasi-expéri-mentale	collégiens, Texas, États-Unis	Taux de présence	Coeff.=-0,003	Dégradation	Non	Le sport pour le sport
Cabane, Hille & Lechner (2016)	Quasi-expéri-mentale	Adolescents, Allemagne	Notes en langues ; achèvement des études secondaires ; intention de s'inscrire à l'université ; lecture quotidienne	ES=+0,172 écart-type (langues) ; +8,1 points de pourcentage (achèvement des études secondaires) ; +10,6 points de pourcentage (par rapport à la musique) ; +18,7 points de pourcentage (par rapport à la combinaison des activités)	Dégradation par rapport à la musique et à la combinaison d'activités	Non	Le sport pour le sport
Davis *et al.* (2011)	ECR	171 enfants en surpoids âgés de 7 à 11 ans, États-Unis	Résultats en mathématiques	L=1,6 (dose faible à élevée)	Amélioration	Non	Sport +
Gall *et al.* (2018)	ECR	Enfants de 4e année, Afrique du Sud	Notes de fin d'année	Coeff.=0,34	Amélioration (maintien)	Oui	Sport +
Have *et al.* (2018)	ECR	505 enfants d'environ 7 ans, Danemark	Résultats en mathématiques (cours actifs)	d=0,38	Amélioration	Non	Le sport en complé-ment
Mullender-Wijnsma *et al.* (2016)	ECR en grappes	499 enfants, Pays-Bas	Vitesse de calcul en mathématiques ; résultats en orthographe (cours actifs)	ES=0,51 (mathématiques) ; ES=0,45 (orthographe)	Amélioration	Non	Le sport en complé-ment
Felfe, Lechner & Steinmayr (2016)	Quasi-expéri-mentale	Environ 19 000 enfants âgés de 5 à 11 ans, Allemagne	Moyenne scolaire générale	ES=-0,13 écart-type	Amélioration	Non	Le sport pour le sport

.../

Tableau B.3. ***(suite)***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Reverdito *et al.* (2017)	ECR	614 adolescents, Brésil	Indice de développement humain	OR=2,86	Amélioration	Non	Sport +
Stevenson (2010)	Quasi-expérimentale	Cohortes de lycéennes, États-Unis	Niveau d'études atteint	+0,215 année	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Donnelly *et al.* (2017)	ECR en grappes	Environ 600 enfants de 2e et 3e année, Kansas, États-Unis	Réussite scolaire	Aucun effet significatif	Nul	Non	Le sport pour le sport
Cornelissen & Pfeifer (2007)	Quasi-expérimentale	Jeunes et jeunes adultes, Allemagne	Diplômes de l'enseignement secondaire (hommes) ; diplômes professionnels (hommes) ; niveau d'études atteint (filles)	Coeff.=0,142 (hommes) ; effet plus important (filles)	Amélioration	Non	Le sport pour le sport

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; quasi-exp. = méthode quasi expérimentale ; lycée = établissement d'enseignement secondaire ; pp = points de pourcentage ; ET = écart-type ; NS = non statistiquement significatif ; OR = rapport de cotes ; Coeff. = coefficient de régression ; L = estimation du contraste linéaire. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse (par exemple, des notes) ou à une baisse (par exemple, des absences), selon le résultat considéré.selon le résultat considéré.

Tableau B.4. ***Compétences cognitives fondamentales : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Fisher *et al.* (2011)	ECR	64 enfants, Glasgow, Écosse	Attention ; empan spatial ; erreurs de mémoire de travail spatiale ; problèmes cognitifs et inattention	η^2=0,01 (attention) ; 0,002 (empan spatial) ; 0,009 (erreurs de mémoire de travail spatiale) ; 0,02 (inattention)	Amélioration (les quatre résultats)	Non	Le sport pour le sport
Davis *et al.* (2011)	ECR	171 enfants en surpoids 7–11, États-Unis	Fonctions exécutives	Différence de 2,7 unités (dose élevée par rapport à faible)	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Hillman *et al.* (2014)	ECR	221 enfants âgés de 7 à 9 ans, Illinois, États-Unis	Inhibition	Coeff.=0,032	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Pawlowski *et al.* (2018)	Quasi-expéri-mentale	658 enfants, Pérou	Formation du capital humain (cognition)	Aucun effet	Nul	Non	Le sport pour le sport
Cabane, Hille & Lechner (2016)	Quasi-expéri-mentale	Adolescents, Allemagne	Compétences cognitives moyennes (sport + musique par rapport au sport seul)	0,233 écart-type	Amélioration (combinaison > sport seul)	Non	Le sport pour le sport
Veldman *et al.* (2020)	ECR	60 enfants scolarisés en primaire, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	Fonctions exécutives (inhibition ; flexibilité cognitive)	0,08 (inhibition) ; -0,03 (flexibilité cognitive, NS)	Amélioration (inhibition) ; nul (flexibilité cognitive)	Non	Sport +
Ocansey *et al.* (2023)	ECR	29 jeunes, Ghana	Compétences cognitives	ES≈0,19	Nul	Oui	Sport +
Gall *et al.* (2018)	ECR	Enfants de 4e année, Port Elizabeth, Afrique du Sud	Performance de concentration	B=2,93 (NS)	Nul	Oui	Sport +

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; quasi-exp. = méthode quasi expérimentale ; NS = non statistiquement significatif ; ET = écart-type ; MT = mémoire de travail. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.5. ***Compétences non cognitives : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Ho *et al.* (2017)	ECR	Adolescents, Hong Kong	Sentiment d'efficacité personnelle ; résilience	d=0,22 (sentiment d'efficacité personnelle) ; d=0,19 (résilience)	Amélioration (les deux)	Non	Sport +
Beaman *et al.* (2021)	ECR	1200 jeunes adultes vulnérables, Liberia	Résilience	Aucune preuve d'amélioration	Nul	Oui	Sport +
Malete *et al.* (2022)	Quasi-expérimentale	146 jeunes, Botswana, Ghana, Tanzanie	Compétences de vie ; état d'esprit entrepreneurial	η_p^2 η^2 partiel=0,43 (compétences de vie) ; η^2 partiel=0,03 (état d'esprit entrepreneurial) η_p^2	Amélioration (compétences de vie, dans les deux groupes) ; amélioration (état d'esprit entrepreneurial, groupe d'intervention uniquement)	Oui	Sport +
Pearson *et al.* (2021)	ECR pragmatique	909 enfants défavorisés âgés de 8 à 15 ans, Inde	Compétences de vie (LSAS)	η_p^2 η^2 partiel=0,49 (groupe) ; 0,31 (temps) ; 0,33 (interaction)	Amélioration	Non	Le sport en complément
Weintraub *et al.* (2008)	ECR	21 enfants en surpoids de 4e et 5e année, États-Unis	Estime de soi	d=0,16 (NS)	Nul	Non	Le sport pour le sport
Amornsiripanitch *et al.* (2023)	Quasi-expérimentale	Athlètes des universités de l'Ivy League, États-Unis	Compétences en gestion	Coeff.=0,037	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Cappelen *et al.* (2025)	ECR	400 étudiants à l'université, Norvège	Maîtrise de soi perçue	Coeff.=0,151	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Cabane & Clark (2017)	Quasi-expérimentale	Adultes, États-Unis (panel Add Health)	Autonomie (hommes)	Coeff.=0,013	Amélioration	Non	Le sport pour le sport

.../

Tableau B.5. (*suite*)

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Cabane, Hille & Lechner (2016)	Quasi-expérimentale	Adolescents, Allemagne	Ouverture (personnalité) ; propension à prendre des risques	+0,407 écart-type (ouverture d'esprit) ; -0,211 écart-type (prise de risque)	Amélioration (ouverture, musique > sport) ; dégradation (prise de risque, musique < sport)	Non	Le sport pour le sport
Ocansey *et al.* (2023)	ECR	29 jeunes, Ghana	Compétences sociales ; compétences de définition d'objectifs ; capacité d'initiative	ES≈0,33 (compétences sociales) ; ES≈0,31 (définition d'objectifs) ; ES≈0,10 (capacité d'initiative)	Nul (les trois résultats)	Oui	Sport +
Sheira *et al.* (2025)	ECR	Adolescentes, Lusaka, Zambie	Perception de l'avenir	Coeff.=0,52	Amélioration	Oui	Le sport en complément
Reverdito *et al.* (2017)	ECR	614 adolescents, Brésil	Identité positive ; engagement dans l'apprentissage	Coeff.=2,56 (identité positive) ; Coeff.=3,39 (engagement dans l'apprentissage)	Amélioration (les deux)	Non	Le sport en complément

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; quasi-exp. = méthode quasi expérimentale ; NS = non statistiquement significatif ; ET = écart-type ; LSAS = échelle d'anxiété sociale de Liebowitz ; η^2 partiel = taille de l'effet utilisée dans l'ANOVA pour déterminer la proportion de variance expliquée par une variable donnée. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.6. ***Cohésion sociale et comportements prosociaux : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Ho *et al.* (2017)	ECR	Adolescents, Hong Kong	Lien social	d=-0,03 (NS)	Nul	Non	Sport +
Miller *et al.* (2012)	ECR en grappes	2 006 lycéens de sexe masculin pratiquant un sport, Californie, États-Unis	Intention d'intervenir ; attitudes liées au genre ; reconnaissance des violences (NS) ; intervention positive des témoins (NS)	ES=0,16 (intention) ; ES=0,05 (attitudes liées au genre) ; ES=0,13 (reconnaissance des violences, NS) ; ES=0,28 (intervention positive, NS)	Amélioration (intention d'intervenir ; attitudes liées au genre) ; nul (reconnaissance des violences ; intervention positive des témoins)	Non	Le sport en complément
Mousa (2020)	ECR	183 à 459 hommes chrétiens irakiens déplacés à l'intérieur du pays, nord de l'Irak	Volonté d'intégrer une équipe mixte ; vote pour un prix de fair-play entre musulmans ; entraînement avec des musulmans (suivi à six mois) ; indice d'unité nationale	13 points de pourcentage (équipe mixte) ; 26 points de pourcentage (prix de fair-play) ; 49 points de pourcentage (entraînement avec des musulmans) ; 0,43 écart-type (unité nationale)	Amélioration (les quatre résultats)	Non	Le sport en complément
Lowe (2021)	ECR	1 261 hommes âgés de 14 à 30 ans, zones rurales de l'Inde	Amitiés entre personnes de castes différentes	β=2,2	Amélioration	Non	Le sport en complément
Depetris-Chauvin *et al.* (2020)	Expérience naturelle / méthode quasi expérimentale	Plus de 37 000 répondants à Afrobaromètre dans 25 pays d'Afrique subsaharienne	Identification ethnique (réduction) ; confiance interethnique ; confiance envers les concitoyens	Baisse de 37 % (identification ethnique) ; hausse de 30 % / 14 points de pourcentage (confiance interethnique) ; 6,3 points de pourcentage (confiance envers les concitoyens)	Amélioration (les trois résultats)	Oui	Le sport en complément

.../

Tableau B.6. (*suite*)

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Pawlowski *et al.* (2018)	Quasi-expérimentale	658 enfants, Pérou	Capital social	Effet moyen du traitement (EMT)=0,121 (soutien perçu des amis dans les moments difficiles)	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Schüttoff, Pawlowski, Downward & Lechner (2018)	Quasi-expérimentale	Adolescents, Allemagne	Engagement civique et bénévole (à 17 ans)	Coeff.=0,28	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Knaus, Lechner & Reimers (2020)	Quasi-expérimentale	Enfants, Allemagne	Difficultés dans les relations avec les pairs (garçons)	Hausse de 5 points de pourcentage	Dégradation	Non	Le sport pour le sport
Obadiora (2016)	ECR	180 hommes détenus, Nigéria	Bien-être social	-0,101 (NS)	Nul	Oui	Le sport pour le sport
Ditlmann & Samii (2016)	Quasi-expérimentale	149 enfants, Israël	Désapprobation au sein du groupe ; perception du groupe extérieur (juifs) ; perception du groupe extérieur (Arabes palestiniens)	0,44 écart-type (désapprobation au sein du groupe) ; 0,56 écart-type (perception du groupe extérieur, juifs) ; -0,65 écart-type (perception du groupe extérieur, Arabes palestiniens)	Amélioration (désapprobation au sein du groupe ; perception du groupe extérieur, juifs) ; dégradation (perception du groupe extérieur, Arabes palestiniens)	Non	Sport +
Felfe, Lechner & Steinmayr (2016)	Quasi-expérimentale	Environ 19 000 enfants âgés de 5 à 11 ans, Allemagne	Problèmes relationnels avec les pairs	-0,22 écart-type	Amélioration (réduction)	Non	Le sport pour le sport

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; quasi-exp. = méthode quasi expérimentale ; NS = non statistiquement significatif ; pp = points de pourcentage ; ET = écart-type ; IDP = personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ; ATE = effet moyen du traitement. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.7. ***Comportements à risque et antisociaux : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Trudeau *et al.* (1999)	Quasi-expérimentale	Adultes ayant suivi des cours d'éducation physique pendant l'enfance, Québec, Canada	Prévalence du tabagisme (hommes)	$X^2 = 11,78$	Amélioration (réduction)	Non	Le sport pour le sport
Weintraub *et al.* (2008)	ECR	21 enfants en surpoids de 4e et 5e année, États-Unis	Temps passé devant les écrans	d=-0,47 (NS)	Nul	Non	Le sport pour le sport
Miller *et al.* (2012)	ECR en grappes	2 006 lycéens de sexe masculin pratiquant un sport, Californie, États-Unis	Intervention négative des témoins ; perpétration d'actes de violence	ES=-0,28 (intervention négative des témoins) ; ES=-0,11, NS (perpétration d'actes de violence)	Amélioration (réduction des interventions négatives) ; nul (perpétration d'actes de violence)	Non	Le sport en complément
Depetris-Chauvin *et al.* (2020)	Expérience naturelle / méthode quasi expérimentale	25 pays d'Afrique subsaharienne	Épisodes de conflit civil ; décès liés aux conflits (violence ethnique)	Réduction de 8,6 % (épisodes de conflit) ; réduction de 3 % (décès liés aux conflits)	Amélioration (les deux)	Oui	Le sport en complément
Shah *et al.* (2023)	ECR	3 178 adolescentes et 1 466 adolescents, Tanzanie	Expérience des violences entre partenaires intimes (filles) ; attitudes à l'égard de la violence (garçons)	-0,190 écart-type (violences entre partenaires intimes) ; +0,290 écart-type (attitudes à l'égard de la violence)	Amélioration (réduction des violences entre partenaires intimes) ; amélioration (attitudes plus favorables)	Oui	Le sport en complément
Rabie *et al.* (2023)	ECR en grappes	778 hommes âgés de 18 à 29 ans, Le Cap, Afrique du Sud	Consommation de Mandrax	OR=0,98	Amélioration (réduction)	Oui	Sport +

.../

Tableau B.7. (*suite*)

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Rotheram-Borus *et al.* (2024)	ECR en grappes	1193 hommes âgés de 18 à 29 ans, Le Cap, Afrique du Sud	Consommation de marijuana ; consommation de Mandrax ; consommation problématique d'alcool ; consommation de méthamphétamine	OR=0,05 (marijuana) ; OR=0,47 (Mandrax) ; OR=0,42 (consommation d'alcool) ; non renseigné (méthamphétamine)	Amélioration (marijuana, Mandrax, consommation d'alcool) ; dégradation (méthamphétamine)	Oui	Sport +
Packham & Street (2019)	Quasi-expérimentale	collégiens, Texas, États-Unis	Incidents disciplinaires	ES=0,15	Dégradation	Non	Le sport pour le sport
Cabane, Hille & Lechner (2016)	Quasi-expérimentale	Adolescents, Allemagne	Regarder la télévision quotidiennement ; jouer quotidiennement à des jeux vidéo ; tabagisme	-9,9 points de pourcentage (télévision) ; -7,5 points de pourcentage (jeux vidéo) ; -11,0 points de pourcentage (tabagisme)	Amélioration (les trois résultats, sport > musique ou combinaison)	Non	Le sport pour le sport
Hartmann & Depro (2006)	Quasi-expérimentale	29 villes, États-Unis	Taux de criminalité contre les biens ; taux de crimes violents	Réduction significative (criminalité contre les biens) ; NS (criminalité violente)	Amélioration (criminalité contre les biens) ; nul (criminalité violente)	Non	Le sport pour le sport

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; NS = non statistiquement significatif ; OR = rapport de cotes ; pp = points de pourcentage ; ES = taille de l'effet ; d = d de Cohen ; X^2 = khi-deux. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.8. ***Santé sexuelle et reproductive : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Kaufman *et al.* (2016)	ECR	Élèves de sexe masculin du secondaire âgés de 14 à 20 ans, Bulawayo, Zimbabwe	Recours à la circoncision masculine médicale volontaire	OR=1,86	Amélioration (hausse)	Oui	Le sport en complément
Pike *et al.* (2023)	ECR	Élèves de sexe féminin du secondaire, de la 8e à la 10e année, Le Cap, Afrique du Sud	Taux de positivité à la gonorrhée (GC) ; taux de positivité à la chlamydia (CT)	1,57 (groupe témoin) contre 0,43 (groupe d'intervention) pour la gonorrhée ; 1,10 (groupe d'intervention) contre 1,30 (groupe témoin), résultat non significatif pour la chlamydia	Amélioration (réduction de la gonorrhée) ; nul (chlamydia)	Oui	Le sport en complément
Sheira *et al.* (2025)	ECR	Adolescentes et jeunes femmes âgées de 16 ans ou plus, Lusaka, Zambie	Autonomisation sexuelle et reproductive (score global)	Coeff.=6,21	Amélioration (hausse)	Oui	Le sport en complément

Notes : ECR = essai contrôlé randomisé ; NS = non statistiquement significatif ; OR = rapport de cotes ; GC = gonorrhée ; CT = chlamydia ; VMMC = circoncision masculine médicale volontaire ; SRE = autonomisation sexuelle et reproductive ; Coeff. = coefficient de régression. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.9. ***Résultats sur le marché du travail : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Beaman *et al.* (2021)	ECR	Jeunes adultes vulnérables, Liberia	Participation à la population active	Hausse de 0,12 écart-type	Amélioration	Oui	Sport +
Barron, Ewing & Waddell (2000)	Quasi-expérimentale	Athlètes de lycée, hommes et femmes, États-Unis	Salaires hebdomadaires ; probabilité de rémunération à la performance ; probabilité d'accéder à un poste de supervision	12–32 % de plus (salaires) ; Coeff.=0,276 (rémunération à la performance) ; Coeff.=0,092–0,123 (supervision)	Amélioration (tous les résultats)	Non	Le sport pour le sport
Heckman & Loughlin (2021)	Quasi-expérimentale	Athlètes de lycée masculins, États-Unis	Salaires (hommes)	Hausse de 12 %	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Heckman, Loughlin & Tian (2025)	Quasi-expérimentale	Lycéens, 1988–2012, États-Unis	Revenus au début de la vingtaine (hommes) ; revenus au milieu de la vingtaine (femmes) ; revenus des décrocheurs scolaires	Coeff.=0,042–0,092 (hommes) ; Coeff.=0,104–0,183 (femmes) ; Coeff.=0,230–0,276 (décrocheurs scolaires)	Amélioration (tous les résultats)	Non	Le sport pour le sport
Amornsiripanitch *et al.* (2023)	Quasi-expérimentale	Athlètes des universités de l'Ivy League, États-Unis	Salaires cumulés au cours de la carrière	4 % plus élevés	Amélioration	Non	Le sport pour le sport
Baker & Cornelson (2016)	Quasi-expérimentale	Femmes concernées par le titre IX, États-Unis	Dimension spatiale des emplois ; compétences spatiales directes	Faible effet négatif (NS)	Nul (les deux)	Non	Le sport pour le sport
Cabane & Clark (2017)	Quasi-expérimentale	Adultes, États-Unis	Poste de direction (hommes)	Coeff.=0,01	Amélioration	Non	Le sport pour le sport

.../

Tableau B.9. ***(suite)***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique	Type
Lechner & Sari (2015)	Quasi-expérimentale	Adultes, Canada	Revenu personnel annuel (personnes actives par rapport aux personnes modérément actives) ; revenu personnel annuel (personnes modérément actives par rapport aux personnes inactives) ; statut d'emploi	Hausse de 10–20 % après 8–12 ans (personnes actives par rapport aux personnes modérément actives) ; aucun effet (personnes modérément actives par rapport aux personnes inactives) ; aucun effet (statut d'emploi)	Amélioration (actifs par rapport aux modérément actifs) ; nul (modérément actifs par rapport aux inactifs ; statut d'emploi)	Non	Le sport pour le sport
Lechner & Downward (2017)	Quasi-expérimentale	Adultes, Angleterre	Revenu du ménage ; taux d'emploi (26–45 ans) ; taux de chômage (hommes)	2 998–6 528 £ par an (revenu) ; +3,7–5,5 points de pourcentage (taux d'emploi) ; -2,3 à -4,3 points de pourcentage (taux de chômage)	Amélioration (tous les résultats)	Non	Le sport pour le sport

Notes : NS = non statistiquement significatif ; Coeff. = coefficient de régression. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.10. ***Investissements dans l'économie du sport : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique
Pawlowski *et al.* (2021)	Quasi-expérimentale	Adultes dans des communes allemandes	Revenu net du ménage	153–157 € par mois	Amélioration	Non
Ahlfeldt & Kavetsos (2014)	Quasi-expérimentale	Habitants à proximité des stades, Londres, Royaume-Uni	Prix de l'immobilier résidentiel	Hausse de 2,7 % par kilomètre ; 13,5 % pour les biens immobiliers adjacents	Amélioration	Non
Islam (2019)	Quasi-expérimentale	Travailleurs de trois villes américaines ayant accueilli une franchise de la NFL	Croissance de l'emploi à l'échelle de la ville	Aucun effet significatif	Nul	Non

Notes : NS = non statistiquement significatif. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.11. ***Grands événements sportifs — emploi et effets économiques : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique
Hotchkiss *et al.* (2003, 2015)	Quasi-expérimentale	Comtés de Géorgie, États-Unis (Jeux olympiques d'été de 1996)	Emploi à l'échelle du comté ; salaires	Déplacement de l'emploi d'environ 17–19 % ; hausse de 11 % dans les comtés concernés (réplication de 2015)	Amélioration	Non
Feddersen & Maennig (2012)	Quasi-expérimentale	Allemagne (Coupe du monde de la FIFA de 2006)	Emploi sectoriel (hôtellerie-restauration, commerce de détail, divertissement) ; salaires	Hausse de 4,2 % (hôtellerie-restauration) ; aucun effet agrégé	Amélioration (hôtellerie-restauration) ; nul (effet agrégé)	Non
Hagn & Maennig (2008)	Quasi-expérimentale	Allemagne (Coupe du monde de la FIFA de 1974)	Emploi régional ; salaires	Aucun effet	Nul	Non
Feddersen & Maennig (2013)	Quasi-expérimentale	Atlanta, États-Unis (Jeux olympiques d'été de 1996)	Emploi sectoriel	Arts : +33 % ; hébergement : +17 %	Amélioration (arts, hébergement) ; nul (autres secteurs)	Non
Jasmand & Maennig (2008)	Quasi-expérimentale	Munich, Allemagne (Jeux olympiques d'été de 1972)	Revenu régional par habitant ; emploi	Coeff.=0,061 (revenu par habitant)	Amélioration	Non
Pfeifer *et al.* (2018)	Quasi-expérimentale	Municipalités sud-africaines (Coupe du monde de la FIFA de 2010)	Taux de chômage local ; activité économique (données sur l'éclairage nocturne)	Hausse de 9 % de la luminosité nocturne ; baisse de 1,3 % du chômage	Amélioration (les deux)	Oui
Firgo (2021)	Quasi-expérimentale	Régions hôtes des Jeux olympiques, plusieurs éditions	PIB régional par habitant	Hausse de 4,4–11,4 % après les Jeux olympiques d'été	Amélioration	Non
Kobierecki & Pierzgalski (2022)	Quasi-expérimentale	Canada, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Brésil (méga-événements 2010–2016)	Taux de croissance du PIB par habitant	Effet total : Brésil -0,99 ; Canada -0,16 ; Royaume-Uni +0,17 ; Afrique du Sud +0,28 (résultats tous non significatifs, sauf effet négatif significatif au Brésil après l'événement)	Effets contrastés / négligeables	Oui

.../

Tableau B.11. (*suite*)

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique
Brückner & Pappa (2015)	Quasi-expérimentale	188 pays (candidature et accueil des Jeux olympiques, 1950–2009)	Formation brute de capital fixe ; consommation privée ; PIB/production	Hausse de la production d'environ 0,8–1,0 % pendant la période précédant l'événement	Amélioration (période d'anticipation)	Non
Billings & Holladay (2012)	Quasi-expérimentale	Villes hôtes et villes finalistes des Jeux olympiques, plusieurs éditions	Croissance démographique ; PIB par habitant ; ouverture commerciale	Aucun effet significatif	Nul	Non
Langer, Maennig & Richter (2018)	Quasi-expérimentale	Pays hôtes et pays candidats aux Jeux olympiques, plusieurs éditions	Croissance du PIB ; investissement fixe brut ; consommation privée	Aucun effet économique significatif	Nul	Non
Mello (2024)	Quasi-expérimentale	Pays vainqueurs de la Coupe du monde de la FIFA, plusieurs éditions	Croissance du PIB ; exportations	Hausse significative au cours des deux trimestres suivant la victoire en Coupe du monde	Amélioration	Non

Notes: NS = non statistiquement significatif ; Coeff. = coefficient de régression. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.12. ***Grands événements sportifs — tourisme, commerce et bien-être : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique
Fourie & Santana-Gallego (2011)	Quasi-expérimentale	200 pays (6 méga-événements, 1995–2006)	Arrivées de touristes bilatérales	Hausse d'environ 8 % liée à l'accueil de l'événement	Amélioration	Non
Fourie & Santana-Gallego (2022)	Quasi-expérimentale	Plusieurs pays hôtes de méga-événements, 1995–2019	Arrivées de touristes étrangers	Hausse de 6,4 % liée à l'accueil de l'événement	Amélioration	Non
Vierhaus (2019)	Quasi-expérimentale	Plusieurs pays hôtes des Jeux olympiques et de la Coupe du monde, 1995–2015	Arrivées bilatérales de touristes (à long terme)	Hausse annuelle d'environ 23–25 % (pays hôtes des Jeux olympiques d'été)	Amélioration	Non
Rose & Spiegel (2011)	Quasi-expérimentale	196 pays, plusieurs éditions des Jeux olympiques	Exportations bilatérales ; flux commerciaux	Hausse d'environ 39 % des exportations	Amélioration	Non
Bayar & Schaur (2014)	Quasi-expérimentale	Pays ayant participé à la Coupe du monde de la FIFA ou l'ayant accueillie	Exportations bilatérales ; flux commerciaux	Hausse de 5-7 % liée au succès en Coupe du monde	Amélioration	Non
Maennig & Richter (2012)	Quasi-expérimentale	Adultes dans 12 pays européens (événements de football, 1974–2004)	Exportations bilatérales ; flux commerciaux	L'effet sur les exportations disparaît après appariement des pays	Nul	Non
Kavetsos & Szymanski (2010)	Quasi-expérimentale (différences-en-différences, données de panel)	Adultes dans 12 pays européens (événements de football, 1974–2004)	Satisfaction nationale à l'égard de la vie	Coeff.=0,31–0,37	Amélioration	Non
Dolan *et al.* (2019)	Quasi-expérimentale (enquête de panel avec différences-en-différences)	Adultes à Londres, Paris et Berlin (Jeux olympiques d'été de 2012)	Satisfaction à l'égard de la vie ; bonheur ; fierté civique	Hausse de 0,07–0,12 écart-type (satisfaction à l'égard de la vie)	Amélioration	Non

Notes: NS = non statistiquement significatif ; ET = écart-type ; Coeff. = coefficient de régression. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Tableau B.13. ***Grands événements sportifs — externalités négatives : études incluses***

Étude	Méthode	Contexte	Principaux résultats	Taille de l'effet	Sens de l'effet	Afrique
Card & Dahl (2011)	Quasi-expérimentale	Ménages dans des villes américaines accueillant une équipe de la NFL	Violences commises au domicile par les hommes envers les femmes (signalements policiers de violences conjugales)	Hausse de 10 % après une défaite inattendue de l'équipe	Dégradation	Non
Andres *et al.* (2023)	Quasi-expérimentale	Villes allemandes dotées de clubs de football professionnels (Bundesliga, 2011–2015)	Taux de crimes violents (agressions)	Hausse de 17 % les jours de match	Dégradation	Non
Ivandic *et al.* (2024)	Quasi-expérimentale	Grand Manchester, Royaume-Uni (panel sur huit ans)	Incidents de violences conjugales (selon l'heure par rapport au moment du match)	Pics significatifs 8 à 16 heures après les matchs disputés tôt	Dégradation	Non
Kikuta & Uesugi (2023)	Quasi-expérimentale	Afrique subsaharienne (données sur les manifestations mises en relation avec le football européen, 2005–2019)	Fréquence des manifestations pacifiques ; émeutes et conflits armés	Une défaite de peu augmente la probabilité de manifestations d'environ 0,71 point de pourcentage ; aucun effet sur les émeutes et les conflits armés	Dégradation (fréquence des manifestations) ; nul (émeutes et conflits armés)	Oui

Notes: pp = points de pourcentage. « Amélioration » désigne une évolution favorable du résultat mesuré, qui peut correspondre à une hausse ou à une baisse selon le résultat considéré.

Opportunités d'investissement dans le sport en Afrique : l'approche de l'IFC pour mobiliser les capitaux privés

Dans cet entretien, Ethiopis Tafara explique pourquoi le secteur du sport en Afrique émerge comme un marché de croissance attractif pour les investisseurs — et ce qu'il faudra pour transformer la demande des supporters et le talent sportif en emplois, villes plus fortes et opportunités viables pour le secteur privé.

Q : Pourquoi les investisseurs et les décideurs publics devraient-ils prendre l'économie du sport au sérieux en Afrique aujourd'hui ?

R : Parce que l'économie du sport en Afrique ne représente encore qu'environ 0,5% du PIB aujourd'hui, contre une estimation de 5% à l'échelle mondiale. Et parce que le sport n'est pas une histoire secondaire — il fait partie de l'économie des services et de la création en Afrique, avec des effets d'entraînement sur le tourisme, l'hôtellerie, la construction, les transports, les services numériques et la production médiatique. La demande est profonde, avec des revenus projetés à 20 milliards de dollars d'ici 2035, portés par de grands événements à venir comme la coorganisation par le Maroc de la Coupe du monde de la FIFA 2030 et l'accueil par le Sénégal des Jeux olympiques de la jeunesse 2026. La monétisation s'améliore à mesure que la connectivité mobile, le streaming et la billetterie formelle se développent. Et alors que 1,2 milliard de jeunes dans les économies en développement devraient entrer sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie, le potentiel de création massive d'emplois fait de ce secteur une priorité d'investissement. L'enjeu est de professionnaliser le secteur afin qu'il génère des revenus prévisibles, des emplois formels et des projets attractifs pour l'investissement — et non seulement des événements ponctuels.

Il s'agit aussi d'une question de timing. Les capitaux commencent à affluer, avec plus de 30 fonds de capital-risque sportifs et investisseurs injectant des millions de dollars américains dans des startups sportives africaines à partir de 2026, car plusieurs conditions de marché convergent simultanément : une audience jeune en forte croissance, une consommation urbaine en hausse, une meilleure connectivité mobile, l'expansion du streaming et des paiements numériques, ainsi qu'une reconnaissance croissante du fait que le sport peut servir de pilier à des stratégies plus larges de divertissement, de tourisme et de développement urbain.

Q : Où se trouvent les opportunités d'investissement les plus attractives le long de la chaîne de valeur ?

R : Nous voyons des opportunités là où le sport peut être construit comme une plateforme économique : droits et contenus ; ligues, clubs et plateformes événementielles ; et infrastructures adaptées à leur usage comme le Zaria Court à Kigali, qui sont financièrement durables parce qu'elles sont polyvalentes. Autour de ce noyau existe un ensemble plus large de services investissables — paiements et billetterie numérique, sécurité et gestion des foules, logistique, produits dérivés, hôtellerie et production. Les modèles les plus solides relient ces éléments entre eux et assurent une utilisation tout au long de l'année.

Cela signifie que différents types de capitaux peuvent jouer des rôles différents. Les institutions de financement du développement peuvent contribuer à réduire les risques liés à la création précoce des marchés, soutenir les normes et fournir des financements de plus long terme lorsque les projets nécessitent des preuves de concept. Le capital-investissement peut soutenir les entreprises plateformes, l'agrégation de droits et les modèles opérationnels évolutifs. Les investisseurs en infrastructures peuvent se concentrer sur les développements centrés sur les infrastructures avec des flux de revenus diversifiés, tandis que des opérateurs spécialisés comme Summa, qui a construit le Hoima City Stadium en Ouganda, apportent les capacités d'exécution qui transforment les actifs en entreprises fiables. Les opérations les plus résilientes sont susceptibles de combiner ces compétences plutôt que de dépendre d'une seule source de capital.

Q : Quel est le rôle de l'IFC pour aider le secteur à passer du potentiel à des investissements bancables ?

R : L'IFC aide à rendre les marchés attractifs pour l'investissement en renforçant les fondamentaux qui attirent les capitaux privés : gouvernance, gestion financière et préparation opérationnelle. Nous considérons le sport comme faisant partie d'un écosystème – en identifiant des entreprises sportives à fort potentiel à travers l'Afrique, en les soutenant par des évaluations d'entreprise, une assistance technique ciblée et une préparation à l'investissement afin qu'elles puissent accéder à des financements adéquats et développer leurs activités. Au-delà de cela, lorsque le risque constitue l'obstacle principal, nous utilisons des garanties et des mécanismes de financement mixte pour débloquer les investissements privés.

Q : Qu'est-ce qui freine aujourd'hui les investissements – et comment répondre à ces contraintes ?

R : Les contraintes sont bien connues : écosystèmes fragmentés, gouvernance inégale, accès limité aux financements de long terme et projets qui ne sont pas préparés selon les standards

exigés par les investisseurs institutionnels. Répondre à cela relève moins des slogans que des fondamentaux – des promoteurs crédibles, des flux de trésorerie transparents, des contrats bancables et des opérations professionnelles. Lorsque cela est approprié, les outils de réduction des risques – y compris les assurances et les garanties – peuvent contribuer à attirer les capitaux, mais la qualité des projets reste toujours la base.

Il existe également une division claire des rôles entre le public et le privé. Les gouvernements et les villes jouent un rôle central dans la création d'un environnement favorable : réglementation transparente, autorisations prévisibles, accès au foncier, infrastructures de base, normes de sécurité et cadres de passation de marchés réduisant l'incertitude pour les investisseurs. Les capitaux privés, en revanche, sont mieux placés pour financer et exploiter des actifs et services commercialement viables, apporter une discipline de gestion et développer l'innovation dans des domaines comme les médias, la billetterie, l'hôtellerie et l'exploitation des infrastructures. Les meilleurs résultats apparaissent lorsque les acteurs publics réduisent les frictions et que les acteurs privés assurent la performance.

Q : Pouvez-vous partager des exemples concrets de l'engagement de l'IFC dans l'économie du sport en Afrique ?

R : Un exemple est notre investissement en capital de 2025 – aux côtés de Proparco – pouvant atteindre 30 millions de dollars dans Helios Sports and Entertainment Group (HSEG), avec le potentiel de générer environ 26 000 nouveaux emplois. L'objectif est de soutenir des investissements dans l'ensemble de l'écosystème, y compris la propriété intellectuelle et les droits sportifs, les plateformes événementielles, le développement d'infrastructures, le commerce/produits dérivés et l'hôtellerie. Les partenariats avec des plateformes telles que NBA Africa, The Malachite Group (Afro Nation), PFL Africa et Zaria Group reflètent une vision pratique de la manière dont le secteur peut se développer : en reliant contenus, infrastructures et opérations professionnelles dans des chaînes de projets bancables.

R : Nous travaillons également avec des développeurs et des partenaires plateformes afin de structurer des pipelines pour des infrastructures polyvalentes et des infrastructures sportives communautaires pouvant être soutenues commercialement grâce à des revenus diversifiés – événements, commerce, hôtellerie et services – reposant sur des opérations solides. Et à travers les projets, l'IFC élève les standards auxquels les investisseurs sont attentifs : gouvernance, procédures d'achat rigoureuses, contractualisation transparente et solides performances environnementales et sociales. Ces fondamentaux permettent de mobiliser des capitaux institutionnels et garantissent que les bénéfices profitent aux communautés.

L'opportunité dépasse également tout marché ou sport particulier. Ce qui importe, c'est de construire des modèles reproductibles pouvant être adaptés à différents pays et contextes urbains : développements mixtes centrés sur les infrastructures, plateformes de ligues et d'événements, hôtellerie liée au sport et modèles de distribution numérique monétisant plus efficacement les audiences.

Q : À quoi ressemblerait le succès au cours des cinq prochaines années ?

R : Le succès, c'est lorsque le sport est traité comme une industrie : une meilleure gouvernance, une monétisation fiable des droits et de la billetterie, des ligues et événements mieux gérés et des infrastructures financièrement durables parce qu'elles sont polyvalentes et exploitées de manière professionnelle. Cela se traduit par des emplois formels – en particulier pour les jeunes et les femmes – des PME locales plus solides dans la logistique, l'hôtellerie et la production, ainsi que des pipelines d'investissement capables d'attirer à grande échelle des capitaux nationaux et internationaux.

L'inclusion doit également être mesurée en termes pratiques et non considérée comme une simple aspiration générale. Pour les jeunes, cela signifie des points d'entrée vers l'emploi formel et la création d'entreprises dans la production, la diffusion, l'exploitation événementielle, le commerce, la logistique et les services numériques – et pas seulement des opportunités pour les athlètes d'élite. Pour les femmes, cela implique des investissements plus intentionnels dans le leadership, la propriété, la participation au marché du travail ainsi que dans le sport féminin et les activités connexes commercialement viables. Si le secteur est bien structuré, il peut élargir l'accès aux emplois, aux compétences et à l'entrepreneuriat tout au long de la chaîne de valeur.

Q : Quel est votre message aux investisseurs et partenaires qui s'intéressent à cet espace ?

R : Ayez de l'ambition – mais aussi de la discipline et de la passion. Les projets qui réussiront seront ceux construits sur une gouvernance solide, des contreparties crédibles et des flux de trésorerie clairs, avec des standards élevés et de véritables capacités opérationnelles. L'IFC est prête à travailler avec les promoteurs, les investisseurs, les villes et les fédérations afin de transformer la demande en projets bancables – pour que le talent sportif africain devienne des entreprises, des moyens de subsistance et des économies locales plus fortes.

Les Development Labs (DLABS) de la DBSA comme catalyseurs d'écosystèmes de développement durable

Les DLABS de la DBSA offrent une étude de cas convaincante sur la manière dont des infrastructures sociales intégrées peuvent stimuler le développement inclusif, l'autonomisation des jeunes et la résilience des communautés. Alors que l'Afrique du Sud fait face à des transitions structurelles, à un chômage élevé — en particulier chez les jeunes — et à d'importantes inégalités, le programme DLAB démontre un modèle évolutif combinant infrastructures physiques, programmation sociale, innovation numérique et financement du développement au sein d'un écosystème cohérent pouvant devenir autonome.

1. Le cadre stratégique des DLAB — de l'innovation à la mise en œuvre et à l'impact

Le programme DLAB de la DBSA est une concrétisation de la position de développement de la DBSA, qui exprime l'éthique et l'ambition de la Banque d'investir dans le développement durable. Ce cadre a fait évoluer la DBSA vers un rôle catalyseur de développement, en adoptant une plus grande tolérance au risque et des rendements financiers modérés afin de favoriser la transformation. Le programme est conçu pour générer un impact de développement et un investissement social comme principal retour, garantissant que le progrès ne soit pas uniquement guidé par des considérations financières mais qu'il soutienne le développement durable à long terme. Grâce au déploiement du dividende de développement de la DBSA, le programme DLAB produit un impact ciblé et accéléré à travers des solutions et des partenariats innovants. Un objectif central de cette évolution est de s'éloigner de la dépendance traditionnelle au financement par subventions pour évoluer vers un modèle de viabilité financière à long terme.

1.1. Autonomiser les communautés à travers des écosystèmes

Le programme DLAB représente une approche spécifiquement sud-africaine visant à offrir aux jeunes des parcours d'opportunités significatifs et des activités économiques. En favorisant le développement économique communautaire et des initiatives durables à grande échelle, le DLAB crée des écosystèmes inclusifs générateurs d'impact. L'objectif est de libérer la créativité humaine tout en investissant dans des partenariats intelligents capables de transformer les moyens de subsistance.

L'évolution du programme repose sur la conviction que les infrastructures sociales contribuent de manière significative à atténuer les défis socioéconomiques au niveau local. La DBSA joue un rôle de coordination pour établir des « DLAB Precincts » — des écosystèmes intégrés favorisant le développement durable. À travers des partenariats stratégiques, la DBSA collabore avec des organisations à but non lucratif (NPOs) opérant au sein de ces communautés afin d'assurer la supervision et la mise en œuvre réussie du programme de développement.

1.2. Le modèle de mise en œuvre

La vision se concrétise par la construction d'infrastructures sociales physiques DLAB. Ces sites servent de pôles où les services sont fournis, les parcours d'opportunités accessibles et les bénéficiaires participent à des activités économiques ainsi qu'à des initiatives d'amélioration sociale.

Alors que la DBSA classe actuellement cet investissement dans les infrastructures comme une subvention de développement, le retour attendu est mesuré à travers :

- Des résultats de développement tangibles : l 'atteinte de résultats clairement définis et d'étapes clés conformément à l'Agenda de développement de la DBSA.
- La viabilité financière : garantir que chaque site DLAB devienne opérationnellement autonome.

L'équipe du programme DLAB veille à ce que le dividende de développement soit déployé dans les délais et dans le respect du budget, en appliquant un régime de gouvernance robuste et un suivi opérationnel. La supervision stratégique est assurée à travers l'ensemble de la chaîne de valeur de la DBSA dans quatre domaines clés : les opérations, les investissements durables, les retours sur le développement et les partenariats intelligents.

Renforcement de l'écosystème d'innovation sociale

Le DLAB travaille avec un réseau diversifié d'innovateurs, d'entreprises sociales et de partenaires du développement dont les solutions répondent à des besoins pressants. Grâce à un soutien ciblé, le programme aide ces organisations à :

- Affiner leurs innovations.
- Renforcer leurs capacités opérationnelles.
- Produire les éléments de preuve nécessaires pour démontrer un impact mesurable.

Il est important de noter que le DLAB met ces innovateurs en relation avec des institutions gouvernementales, des investisseurs et des partenaires de l'écosystème. Ces connexions créent des opportunités permettant à des innovations prometteuses d'être adoptées, reproduites ou intégrées dans des initiatives nationales de développement plus larges.

2. Les DLABS et le sport au service du développement

2.1. Le sport comme point d'ancrage des transitions communautaires et de la résilience

L'une des principales preuves de concept du programme DLAB de la DBSA est de démontrer comment l'accès au sport peut être utilisé avec succès comme point d'entrée vers le développement des compétences, les parcours d'opportunités et les filières d'emploi. Le programme DLAB accorde la priorité à l'autonomisation des jeunes à travers le développement économique communautaire et a montré que le sport et les infrastructures sportives permettent de rassembler les personnes et les opportunités. Dans le cadre du mandat de la DBSA, les infrastructures sportives relèvent des secteurs sociaux, qui comprennent l'éducation et la santé, tandis qu'en matière de grandes infrastructures, elles couvrent les transports, l'eau et l'assainissement, avec un potentiel d'extension vers les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que l'énergie.

Dans le cadre du programme DLAB de la DBSA, le sport n'est pas seulement une activité récréative mais un levier stratégique pour renforcer la résilience des communautés et soutenir les transitions positives des jeunes. Le modèle DLAB accorde explicitement la priorité à la création d'espaces sûrs pour le sport, l'art et les loisirs, reconnaissant que ces environnements constituent des remparts essentiels contre les maux sociaux qui affectent les communautés vulnérables. En offrant des espaces structurés et favorables qui encouragent des modes de vie sains, le bien-être psychosocial et un engagement constructif, les DLABS aident les jeunes à faire face aux pressions complexes liées à la pauvreté, au chômage et aux transformations sociales.

Ce rôle devient encore plus important dans les communautés confrontées à des restructurations économiques, en particulier celles touchées par la pauvreté, les inégalités et les transitions énergétiques. Alors que les ménages et les moyens de subsistance connaissent des transformations, les espaces fondés sur le sport créent de la continuité, un sentiment d'appartenance et de la stabilité. L'identification de « l'économie du sport » comme un secteur à forte croissance capable d'ouvrir de nouvelles trajectoires d'opportunités pour les jeunes permet non seulement d'ancrer le sport

comme moteur social, mais aussi de créer un point d'entrée économique pouvant aider les communautés à renforcer leur résilience tout en ouvrant l'accès à de nouvelles activités économiques. L'absence d'infrastructures sportives fonctionnelles et d'entraîneurs expérimentés dans les communautés défavorisées, due notamment au manque de capacité budgétaire de l'État, à l'incapacité d'attirer des investissements du secteur privé et au manque d'enseignants expérimentés capables d'encadrer les activités sportives, a accru le besoin d'installations sportives situées dans des espaces sûrs et accompagnées d'entraîneurs qualifiés. Les DLABS répondent à ce besoin à travers la mise à disposition d'infrastructures sportives communautaires.

3. Les DLABS comme infrastructures sociales catalytiques

Le programme DLAB est conçu comme un modèle d'infrastructure sociale catalytique destiné à atténuer les défis socio-économiques au niveau communautaire. Contrairement aux infrastructures traditionnelles centrées sur une fonction unique, les DLABS fonctionnent comme des pôles multidimensionnels intégrant l'éducation, l'innovation, le développement entrepreneurial, le sport et les loisirs ainsi que les services sociaux dans un environnement partagé. Au cœur de ce modèle se trouve l'idée d'un espace commun communautaire stimulant et catalysant des flux d'activités économiques durables tout en renforçant les capacités des jeunes afin d'accroître leur potentiel d'employabilité et leur accès plus large à l'économie.

La concrétisation de cette vision passe par la construction d'infrastructures sociales physiques DLAB, où sont fournis les services du programme, l'accès aux parcours d'opportunités et les bénéfices des activités économiques ainsi que de l'amélioration sociale, le sport servant souvent de porte d'entrée vers ces parcours. Ces pôles sont intentionnellement implantés dans des communautés défavorisées afin d'offrir un accès concret à des opportunités d'emploi, de développement personnel et d'activités économiques pour les jeunes. En outre, l'écosystème est conçu de telle sorte que le pôle puisse devenir son propre moteur de croissance économique. Le programme évalue les infrastructures publiques existantes ainsi que leur pertinence/adéquation, garantissant que chaque nouveau DLAB soit physiquement et socialement intégré dans le système local. Sur les cinq sites DLAB opérationnels du programme, trois accordent une attention active au sport. Il s'agit de Jabulani (Soweto), Alexandra (Sandton) et Louwsburg (KwaZulu-Natal). Chaque DLAB dispose d'installations sportives allant de

simples terrains en herbe à des terrains synthétiques de pointe, selon les besoins des communautés. Les infrastructures sportives disponibles constituent souvent le « point d'accroche » vers la communauté et, grâce à l'engagement envers leurs équipes, les jeunes sont davantage susceptibles d'assister régulièrement aux entraînements. Par leur participation au sport, les jeunes accèdent non seulement aux autres opportunités offertes par les DLABS, mais bénéficient également des effets positifs liés à la pratique sportive, tels qu'une meilleure santé, l'inclusion sociale, l'acquisition de compétences de vie et la protection contre les dangers de la rue, contribuant ainsi ensemble à un développement social et économique durable.

4. Les DLABS comme vitrine d'un financement de projet innovant et d'un modèle de viabilité financière

Le programme DLAB a été initié grâce au financement de la DBSA. Ce financement du développement est alloué à la réalisation des infrastructures physiques DLAB (sous forme de dépenses d'investissement), ainsi qu'à la mise en œuvre des offres programmatiques et des services soutenus par les DLABS (sous forme de dépenses opérationnelles). Dans le modèle actuel du programme DLAB, l'investissement de la DBSA sert d'amorçage à l'investissement en capital nécessaire à la création des infrastructures physiques et active les programmes par des investissements dans le financement opérationnel de chaque DLAB, lequel diminue progressivement sur plusieurs années d'investissement (actuellement environ 5 ans), au terme desquelles le DLAB doit avoir atteint la viabilité financière. Cet investissement de la DBSA est essentiel pour initier et soutenir la mise en œuvre des DLABS, avec un accent mis sur un impact élevé et sur la préparation des DLABS à la viabilité financière grâce à la mise en place de moteurs économiques générant des flux de revenus réinjectés dans le pôle, avec l'objectif de couvrir les coûts opérationnels à mesure que l'investissement décroît.

Bien que la DBSA joue un rôle déterminant dans le financement du capital, elle veille également à ce que l'écosystème soit conçu pour inclure et bénéficier à la communauté locale. L'idée est que l'ensemble des revenus générés retourne à la communauté. En outre, l'écosystème, à travers l'implication de la communauté, des vendeurs locaux et des nouvelles opportunités d'emploi créées, doit être autosuffisant après la fin du programme. Les infrastructures sportives sont coûteuses à construire et onéreuses à entretenir ; le modèle des DLABS présente donc l'avantage de pouvoir mobiliser des capitaux pour la phase initiale de construction et d'intégrer la maintenance dans le programme, garantissant ainsi que les installations seront entretenues même après la fin du programme.

Le programme DLAB est déjà en mesure de démontrer des résultats en matière d'autonomie financière. L'un de ces exemples est le DLAB Precinct de Jabulani (Soweto), qui a lancé et rendu opérationnel avec succès le Jabulani Contact Center (CC), un projet innovant d'externalisation des processus métiers (Business Process Outsourcing – BPO), dès sa troisième année d'activité. En seulement douze mois, le Jabulani CC contribue déjà à la durabilité de l'écosystème DLAB grâce à des flux de revenus fondés sur la création de valeur. Ce centre d'appels contribue déjà de manière significative aux dépenses opérationnelles des DLABS de Jabulani.

5. Les DLABS comme écosystème illustrant l'impact du développement durable

Le programme DLAB repose sur l'idée que la transformation des communautés est plus efficace lorsqu'elle est portée par un écosystème coordonné, multi-acteurs et ancré dans la communauté. Les DLABS créent des liens essentiels entre un vaste réseau de partenaires clés, incluant la société civile, les entreprises, les pouvoirs publics et d'autres groupes partageant des objectifs de développement communs. Ce large écosystème permet aux DLABS de fournir une gamme complète de services tels que des parcours d'opportunités économiques, des services de santé, des infrastructures et formations sportives et récréatives, des compétences numériques, la préparation au marché du travail, le développement entrepreneurial, le soutien psychosocial et l'amélioration des communautés. Le modèle SROI renforce cette perspective écosystémique en fournissant un cadre commun de suivi des résultats du développement, aligné sur les priorités nationales telles que le NDP et les engagements mondiaux comme les ODD. L'exigence de cartographier les parties prenantes locales et les initiatives existantes garantit que les nouveaux DLABS viennent compléter plutôt que dupliquer les efforts déjà en cours, assurant ainsi que le programme DLAB fonctionne comme un écosystème de développement collaboratif capable d'amplifier l'impact au sein des communautés.

Le programme DLAB poursuit un ensemble d'objectifs fondamentaux qui définissent ce qu'il cherche à accomplir. Ces objectifs créent des cibles concrètes garantissant la création de valeur communautaire et la durabilité. Parmi ces objectifs figurent : stimuler le développement communautaire afin de favoriser le développement économique dans le programme DLAB et au sein du pôle ; établir un moteur économique dans chaque DLAB afin d'assurer la durabilité de chacun ; offrir un accès aux opportunités existant dans l'écosystème DLAB ; créer des espaces sûrs pour

la participation des jeunes et l'accès aux systèmes de soutien ; et utiliser le sport, les arts et la culture comme fondement du développement durable, entre autres.

Ces espaces communs réinventent l'accès à travers un système inclusif et financièrement durable. Cela signifie que chaque DLAB durable est soutenu par un moteur économique qui stimule la croissance économique à partir du niveau communautaire à travers des initiatives génératrices de revenus tout en conservant les richesses créées au bénéfice de la communauté.

6. Parcours vers l'emploi pour les jeunes

Au cœur du programme DLAB se trouve un engagement visant à élargir l'accès des jeunes à un emploi significatif et aux opportunités économiques. Les pôles offrent un accès concret à des parcours d'opportunités et à la mise en œuvre d'activités économiques pour les jeunes, en les dotant de compétences pour l'avenir, de formations à l'employabilité, de compétences numériques et d'un soutien entrepreneurial. Ces efforts répondent directement à la profonde crise du chômage des jeunes en Afrique du Sud en créant de nouvelles voies d'accès au marché du travail et aux économies locales. Le rapport SROI situe les résultats en matière d'emploi dans le pilier « Parcours d'opportunités », mettant en avant la création d'emplois, la génération de revenus et la participation entrepreneuriale comme indicateurs clés de la valeur du développement. Les opportunités offertes par les DLABS sont alignées sur des secteurs à forte croissance et liés à la transition juste, garantissant leur pertinence par rapport aux conditions économiques locales. En connectant les jeunes à de véritables emplois, à des microentreprises et à des industries tournées vers l'avenir, les DLABS fonctionnent comme des moteurs d'autonomisation économique des jeunes et de développement des moyens de subsistance locaux.

7. Impact de développement du programme DLAB : principaux résultats de développement 2020–2026

Indicateur	Impact atteint
Nombre d'emplois créés et facilités	2 315
Nombre de personnes ayant participé à des programmes de compétences d'avenir	7 375
Nombre d'entreprises en démarrage du développement économique local inclusif (ILED) incubées	487
Nombre d'entreprises en démarrage du développement économique local inclusif (ILED) soutenues	2 946

8. Mesurer le retour social sur investissement (SROI)

En 2023, la DBSA a commandé une évaluation du modèle de DLAB Precincts ainsi qu'une co-conception d'un modèle SROI destiné au programme DLAB. Les objectifs globaux de cette mission étaient : (a) de construire un modèle SROI permettant de comprendre un ensemble plus large de valeurs générées au-delà des seules valeurs financières ; (b) de tester ce modèle sur deux DLABS existants ; et (c) d'obtenir le SROI pour ces deux sites.

Le Social Return on Investment (SROI) est une approche méthodologique utilisée pour comprendre et mesurer la valeur plus large créée par les investissements et activités sociaux. Elle cherche à comprendre et à saisir les changements sociaux vécus par les parties prenantes et fournit un cadre permettant d'exprimer ces résultats en termes monétaires. Cela permet de calculer un ratio comparant la valeur sociale générée à l'investissement réalisé, offrant ainsi une mesure quantifiable de l'impact social.

Le modèle SROI a été construit sur la base de consultations approfondies avec l'équipe DLABS et de collaborations avec les équipes d'économistes seniors et de finance au sein de la DBSA. En outre, des consultations ont été menées avec les partenaires stratégiques de mise en œuvre et de collaboration des programmes afin d'obtenir des informations détaillées. Les discussions avec les principales parties prenantes mentionnées ci-dessus ont également offert à l'équipe d'évaluation l'opportunité de valider les résultats attendus et les objectifs d'impact.

Étant donné que l'impact ne se produit pas de manière isolée, il a été nécessaire de rechercher et d'expliciter les aspects spécifiques du SROI définissant d'autres influences (par exemple les contrefactuels). Une fois les éléments du contrefactuel et les proxys financiers définis, la cartographie de la valeur SROI, qui constitue le cœur du modèle, a pu être renseignée avec l'ensemble des résultats et leurs indicateurs, ainsi que les contrefactuels et proxys correspondants. L'étape finale a consisté à utiliser les données existantes provenant du Developmental Report Tool (DRT) du programme et à appliquer le SROI à deux des precincts à partir de ces données. Un facteur critique de réussite a été la disponibilité de données sur l'impact de développement depuis le lancement du programme.

L'application des données existantes du DRT au modèle a permis d'obtenir des informations solides sur la valeur sociale créée au cours des trois premières années d'exploitation du programme DLABS. Le Precinct 1 a affiché un SROI de 1,98 rand lorsque les valeurs sont comptabilisées sur une seule année, et un SROI de 2,51 lorsque les valeurs qui perdurent au-delà d'une année sont également

incluses. Cela signifie que pour chaque rand investi, une valeur sociale de 1,98 rand a été créée. Le DLAB Precinct 2 affiche un SROI de 2,77 pour une année et de 3,50 sur trois ans. Cela signifie que pour chaque rand investi, une valeur sociale de 3,50 rands a été créée.

Le retour social sur investissement (SROI) offre un avantage important aux organisations de la société civile (OSC) ainsi qu'aux bailleurs de fonds, en fournissant une méthode systématique permettant de mesurer et de monétiser la pleine valeur de leur impact, ce qui les aide directement à obtenir davantage de financements. À l'échelle mondiale, la méthodologie SROI constitue un outil stratégique pour instaurer la confiance et réduire le risque pour les banques publiques de développement (PBD), les banques multilatérales de développement (BMD) et d'autres acteurs du développement investissant dans le sport, en fournissant des informations transparentes et fondées sur des preuves concernant la valeur sociale et le retour sur investissement du sport. Le SROI est un cadre et une méthodologie utilisés pour mesurer le changement de manière pertinente pour les personnes ou organisations qui le vivent ou y contribuent. Il raconte comment le changement est créé en mesurant les résultats sociaux, environnementaux et économiques et utilise des valeurs monétaires pour les représenter. Ainsi, le SROI aide à mesurer et communiquer l'impact et les résultats plus larges par rapport aux ressources investies, au-delà des indicateurs financiers traditionnels. Cette approche reconnaît que de nombreuses initiatives créent une valeur qui dépasse les gains monétaires, comme l'amélioration du bien-être, l'amélioration de la qualité de vie, la réduction des dommages environnementaux et une répartition plus équitable des ressources. Ce faisant, le SROI fournit une vision complète de la valeur en attribuant une valeur monétaire à des bénéfices à la fois tangibles et intangibles.

Le modèle SROI a constitué le point de départ d'un cadre stratégique de mesure fondé sur les résultats, utilisé pour explorer l'impact social des DLABS, dans lequel la monétisation joue un rôle important, mais non exclusif. Autrement dit, la méthodologie SROI attribue une valeur financière aux résultats recherchés du programme, permet une meilleure quantification de l'impact, améliore les opportunités de co-investissement et renforce la confiance avec les partenaires du développement et les investisseurs à impact. En outre, le SROI joue un rôle essentiel comme outil d'aide à la décision pour la DBSA, en identifiant où les ressources financières du programme sont les mieux allouées en termes de rendement en développement durable et de valeur sociale. Grâce au modèle SROI, les progrès de développement de chaque DLAB peuvent être évalués, permettant de comparer les progrès et les actions recommandées entre chaque DLAB Precinct.

9. Conclusion

Le programme DLABS montre comment des infrastructures sociales intégrées peuvent être utilisées pour répondre à des défis de développement complexes. En combinant infrastructures physiques, programmation sociale, sport et loisirs, innovation numérique, développement entrepreneurial et partenariats stratégiques, le programme crée des écosystèmes communautaires qui élargissent l'accès aux opportunités tout en renforçant la résilience locale. Cela positionne les DLABS comme bien plus que de simples sites de prestation de services ; ce sont des pôles catalytiques reliant les personnes, les institutions, les ressources et l'activité économique d'une manière qui soutient le développement inclusif.

En positionnant le sport comme un vecteur de développement inclusif plutôt qu'une intervention isolée, le DLAB relie l'investissement dans les infrastructures à des objectifs plus larges d'autonomisation des jeunes, de résilience communautaire, de participation économique et de développement durable. Alors que l'Afrique du Sud continue de faire face à des inégalités persistantes et à des niveaux élevés de chômage des jeunes, le DLAB offre un modèle évolutif et autosuffisant démontrant comment le financement du développement, l'innovation et les partenariats stratégiques peuvent être combinés afin de générer un impact social à long terme. L'investissement dans les infrastructures sportives peut avoir un impact positif sur la santé (et réduire la pression sur les services de santé), les sociétés, la création d'emplois, le renforcement des capacités, le développement économique, l'éducation ainsi que la participation aux compétitions régionales et internationales. Le sport joue également un rôle important dans le développement social et le tourisme.

Le document montre également que la force du modèle DLAB réside dans sa capacité à relier le financement du développement à une valeur sociale mesurable et à une viabilité financière à long terme. Grâce au rôle de la DBSA en tant que coordinateur, bailleur de fonds et partenaire de développement, le programme est en mesure d'amorcer les infrastructures nécessaires, d'activer les services et de soutenir des moteurs économiques capables de réduire progressivement la dépendance aux financements par subventions. L'approche du retour social sur investissement renforce ce modèle en rendant visible la valeur plus large créée pour les communautés, les bénéficiaires, les partenaires et les investisseurs, tout en soutenant également la responsabilité, l'apprentissage et les futurs co-investissements.

Dans l'ensemble, le programme DLAB offre un modèle convaincant et évolutif pour promouvoir un développement inclusif et durable en Afrique du Sud. Sa valeur réside dans la manière dont il intègre l'investissement dans les infrastructures, la participation communautaire, les parcours vers l'emploi, le sport au service du développement, le soutien aux entreprises et la mesure d'impact fondée sur des preuves au sein d'un écosystème unique. À mesure que le programme continue de mûrir, son succès dépendra du renforcement des partenariats, du développement des activités génératrices de revenus, du maintien d'opérations efficaces dans les precincts et de la garantie que les bénéfices créés demeurent ancrés dans les communautés que les DLABS ont été conçus pour servir.

Les travaux originaux réunis dans ce rapport permettent de mettre en perspective la littérature académique et d'apporter un éclairage nouveau sur la pratique du sport en Afrique, ses impacts au niveau individuel et collectif, l'économie du sport et les politiques sportives. Leurs enseignements, résumés ci-dessous, confirment le rôle du sport comme levier de développement humain et social, justifiant pleinement l'intervention des États et de leurs partenaires dans le secteur du sport et l'économie sportive.

Ainsi, ces conclusions sont suivies d'une section de recommandations à l'attention des ministères, des agences nationales, des praticiens, du secteur privé, des chercheurs et autres acteurs du secteur, qui proposent des pistes d'action en vue de débloquer le potentiel du sport au service du développement du Continent africain.

Quelques grands enseignements tirés de la recherche

1. L'activité physique et sportive a des impacts positifs, prouvés, sur la santé, les apprentissages et les perspectives d'emploi

La revue systématique de la littérature portant sur les preuves causales rigoureuses de la pratique sportive permet de documenter les impacts positifs du sport sur la santé physique, ainsi que – dans des contextes stables – sur la santé mentale et le bien-être, notamment une atténuation des symptômes dépressifs. Ces résultats sont cohérents avec les motivations identifiées dans l'enquête sur la pratique sportive conduite auprès de 6 000 individus à travers 9 pays du continent[1], ainsi qu'avec les effets perçus du sport par les personnes enquêtées. Les études permettent ainsi de confirmer les résultats de l'enquête en apportant la preuve des effets causaux de l'activité physique et sportive.

Celle-ci améliore également les compétences cognitives telles que l'attention et la mémoire, et permet de réduire les troubles cognitifs. Le sport, notamment lorsqu'il est associé à des programmes plus larges comprenant des activités non sportives, a aussi un impact positif sur des paramètres non-

1. Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Maroc, Nigéria, Rwanda, Sénégal.

cognitifs tels que l'autonomie, l'ouverture, la maîtrise de soi ; à titre d'exemple, Sheira *et al.* (2025) constatent l'amélioration de l'image de soi et du sentiment d'avenir chez les adolescentes en Zambie. Ces mêmes programmes ont des impacts positifs en termes d'acquis éducatifs (rattrapage scolaire, obtention du baccalauréat, poursuite des études, accès à l'enseignement supérieur et obtention d'une licence), sur différents types de publics.[2]

D'une manière générale, les bénéfices sont généralement plus marqués sur les populations défavorisées, que les interventions fondées sur le sport permettent d'atteindre.

Ces résultats justifient largement l'engagement du secteur public – les États, mais aussi les collectivités territoriales, les bailleurs internationaux… – dans le secteur, à travers des politiques de promotion du sport, des investissements structurés, ou encore des programmes de développement fondés sur le sport ou intégrant des activités sportives.

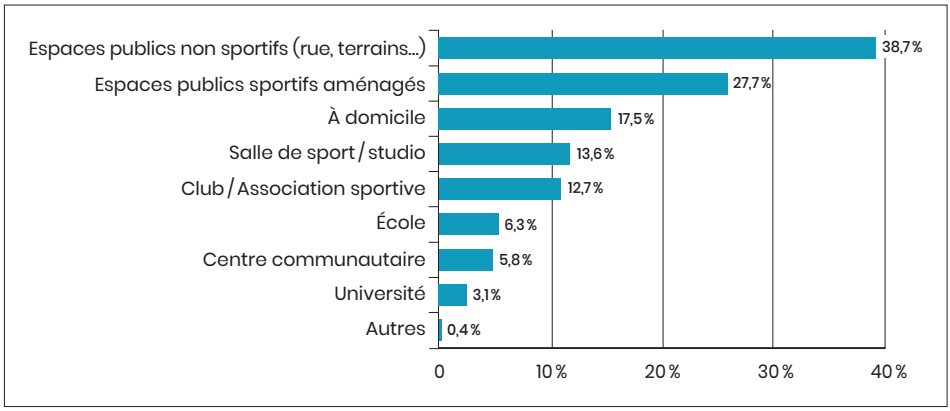
Par ailleurs, les études montrent que la réussite ou l'échec de ces programmes dépend fortement des conditions d'intervention ainsi que de leur design : des interventions réussies dans des contextes stables peuvent avoir des effets nuls voire négatifs dans des situations de conflit ou de vulnérabilité.

2. La pratique du sport à travers le Continent reste largement informelle, et assez inégalitaire

Nos travaux montrent que la pratique sportive à travers le Continent africain dépasse largement le cadre structuré ou formel et repose principalement – mais dans des proportions variables selon les pays – sur des activités libres, informelles ou communautaires, notamment chez les jeunes. Ainsi, une majorité de la pratique se déroule en dehors des fédérations, des clubs ou des structures officielles ; elle a lieu dans des lieux informels, autour d'activités telles que le football de rue, la course ou la marche rapide, qui ne nécessitent pas d'infrastructures et nécessitent très peu d'équipement.

2. Cependant les études qui portent sur les impacts du sport en termes d'éducation sont largement concentrées sur les pays à haut revenu.

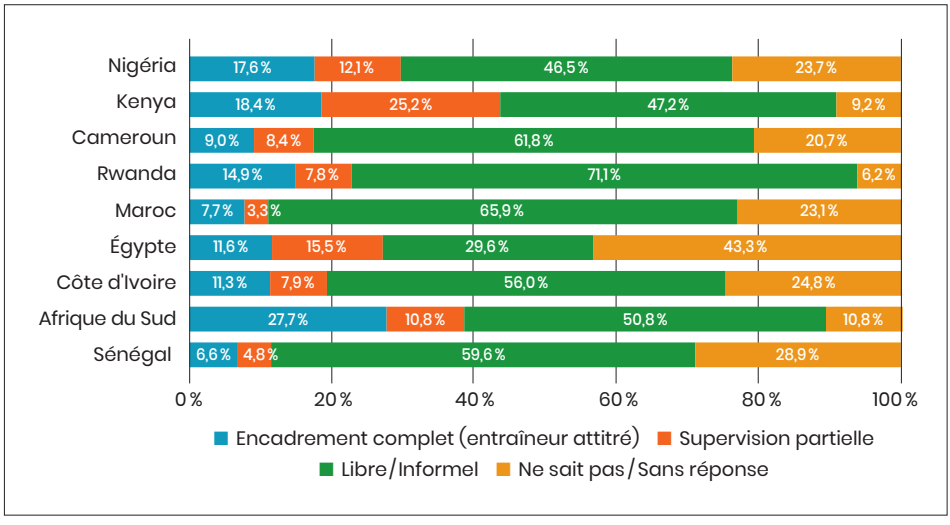
Figure 1. ***Principal lieu de pratique sportive dans les neuf pays de l'enquête***



Cette pratique informelle permet de contourner les nombreuses contraintes rencontrées par les pratiquants : manque de temps, coûts élevés, manque ou difficulté d'accès aux infrastructures - dont la qualité, l'accessibilité et la répartition sur les territoires demeurent très variables - etc.

Elle coexiste – et dans quelques cas s'articule avec – une pratique formelle, encadrée, équipée, qui se déroule dans des espaces publics ou privés prévus à cet effet, dessinant un paysage du sport fragmenté, marqué par de fortes inégalités liées au revenu, au statut dans l'emploi, à l'âge, au genre, au lieu de résidence et à l'accès aux équipements.

Figure 2. ***Type d'encadrement de la pratique sportive par pays***



3. Le sport possède un potentiel économique réel mais largement inexploité

Les inégalités dans la participation se traduisent naturellement par des disparités dans la consommation de biens et services liés au sport (équipements, abonnements…). La consommation de sport-spectacle (médias, fréquentation des stades) est elle aussi inégalitaire : elle est notamment fonction du statut dans l'emploi et du sexe.

Dans la plupart des pays, le développement de la consommation sportive se heurte à des contraintes en termes d'offre comme de demande, plus ou moins fortes selon le degré de maturité des « marchés sportifs » : ainsi, des marchés plus structurés comme l'Égypte ou l'Afrique du Sud sont caractérisés par des niveaux de dépenses supérieurs (mais plus inégalitaires selon les niveaux de revenus). De nombreux facteurs entravent le potentiel de développement économique et d'emploi du secteur en Afrique, ainsi que son potentiel de cohésion sociale : pouvoir d'achat limité, manque de structuration des filières locales, manque d'accessibilité et mauvaise qualité des infrastructures dédiées aux évènements sportifs, faible diffusion des évènements sportifs de proximité…

À l'instar des autres secteurs de l'économie, l'emploi et l'entreprenariat dans le secteur du sport sont largement informels dans la plupart des pays africains. L'entreprenariat y est principalement limité par l'accès au financement et à l'information.

L'emploi sportif est peu déclaré, donc peu visible. Selon les résultats de l'enquête, ce sont toutefois près de 7% de ménages qui tirent un revenu d'une activité sportive. Il s'agit, dans la majorité des cas, d'un revenu secondaire. Le travail bénévole, non-rémunéré, est la norme dominante ; les emplois rémunérés sont souvent précaires.

Tableau 1. ***Proportion des ménages déclarant des revenus liés au sport par pays***

PAYS	Présence de revenus liés au sport	Sport = revenu principal (/n° total de ménages)	Sport = revenu secondaire (/n° total de ménages)	Sport = revenu principal (/n° ménage avec revenu sportif)	Sport = revenu second. (/n° ménage avec revenu sportif)	Absence de revenus liés au sport
Sénégal	10,1 %	4,2 %	6,0 %	41,0 %	59,0 %	89,9 %
Afrique du Sud	9,8 %	8,8 %	1,0 %	90,0 %	10,0 %	90,2 %
Côte d'Ivoire	6,4 %	4,0 %	2,4 %	63,0 %	37,0 %	93,6 %
Égypte	10,6 %	4,5 %	6,1 %	42,3 %	57,7 %	89,4 %
Maroc	2,1 %	1,3 %	0,9 %	60,0 %	40,0 %	97,9 %
Rwanda	2,6 %	0,9 %	1,7 %	33,3 %	66,7 %	97,4 %
Cameroun	9,5 %	4,2 %	5,3 %	44,4 %	55,6 %	90,5 %
Kenya	9,7 %	4,6 %	5,1 %	47,4 %	52,6 %	90,3 %
Nigeria	3,5 %	0,7 %	2,7 %	21,4 %	78,6 %	96,5 %
GLOBAL	**6,8** %	**3,3** %	**3,5** %	**48,2** %	**51,8** %	**93,2** %

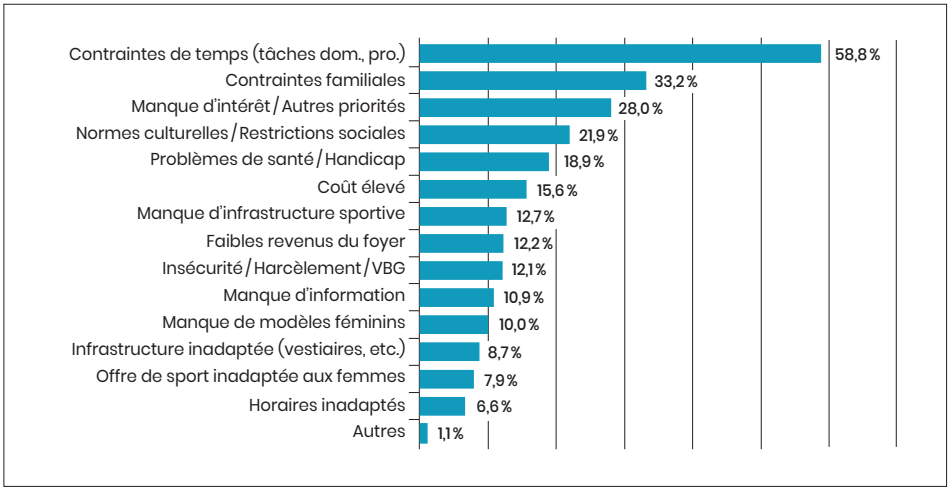
En particulier, les emplois directs et indirects générés par les grands évènements sportifs sont généralement temporaires, car liés à la construction des infrastructures, à l'accueil du public, etc. Plusieurs études[3] montrent que la création d'emplois et les retombées économiques sont généralement très localisées, inégalement réparties dans les populations, et peu durables en termes d'emploi, de développement des compétences ou d'utilisation des infrastructures, alors qu'il existe des effets d'éviction des investissements et des externalités sociales et environnementales négatives. Au total, les impacts peuvent être positifs mais dépendent de facteurs tels que le ciblage et le bon calibrage des investissements (face au risque de surdimensionnement des infrastructures et de sous-utilisation post-évènement), ou l'intégration des dépenses liées à l'événement dans des stratégies de développement plus larges, ce qui met en évidence la nécessité de penser les stratégies d'héritage en même temps que les investissements.

3. La littérature sur les méga-événements en Afrique du Sud (la Coupe du monde 2010) met en évidence des impacts mitigés. Nos focus groups confirment aussi que les emplois créés sont majoritairement temporaires.

4. Le sport possède un fort potentiel pour l'émancipation des filles et des femmes, mais reste encore empreint d'inégalités de genre, en termes de pratique, de consommation, de retombées économiques

À travers le Continent, près de 43 % des femmes ne pratiquent pas d'activité physique, contre 20 % des hommes. Presque partout la pratique féminine se heurte à de nombreux obstacles : contraintes de temps écrasantes, contraintes familiales, normes sociales et culturelles, coût, mais aussi contraintes en termes d'offre (inadéquation des infrastructures, de l'offre, etc.). Ces obstacles spécifiques aux femmes diffèrent selon les pays. Ils ne sont pas toujours reconnus, y compris par les femmes elles-mêmes, qui peuvent les intérioriser.

Figure 3. ***Nature des obstacles spécifiques aux femmes pour pratiquer le sport***



Ces obstacles se traduisent non seulement par une moindre pratique, mais aussi par une différence dans les types de sports pratiqués, le lieu de pratique (les femmes pratiquent souvent à domicile). Le potentiel du sport en tant qu'outil d'inclusion et d'autonomisation des femmes et de cohésion sociale s'en trouve limité, autant que ses impacts positifs sur la santé, le bien-être et les capacités cognitives et non cognitives des filles et des femmes.

Celles-ci sont aussi largement exclues des lieux où se déroulent les évènements sportifs, peu inclusifs. D'une manière générale, la consommation d'évènements sportifs est caractérisée par une fracture de genre très importante, puisque ces derniers sont suivis par trois hommes sur quatre, contre à peine la moitié des femmes ; cet écart peut approcher ou dépasser 40 points de pourcentage dans certains pays (*cf. infra*).

Tableau 2. ***Pourcentage des personnes ne suivant jamais les évènements sportifs par sexe et par pays***

Ne suivent JAMAIS les évènements sportifs	Sénégal	Afrique du Sud	Côte d'Ivoire	Égypte	Maroc	Rwanda	Cameroun	Kenya	Nigeria
Hommes	18,4 %	51,6 %	12,1 %	51,5 %	23,4 %	13,8 %	10,7 %	18,9 %	47,1 %
Femmes	27,6 %	66,4 %	35,1 %	79,6 %	64,4 %	50,3 %	36,9 %	38,8 %	70,5 %
Différence F-H (points de pourcentage)	**9,2**	14,8	23,0	28,1	**41,0**	**36,5**	26,2	19,9	23,4

Les femmes bénéficient moins que les hommes des retombées économiques du sport, en termes de revenus ou d'emploi, et notamment des retombées des grands évènements sportifs, alors qu'elles en subissent davantage les externalités négatives telles que les épisodes de violence. Ce constat plaide pour l'adoption de mesures spécifiques, ainsi que pour améliorer les connaissances de ces phénomènes, à travers la collecte de données désagrégées et le déploiement d'études sur les impacts du sport sur les publics féminins.

5. Si l'allocation des ressources reflète les contraintes économiques et fiscales, il existe néanmoins une corrélation entre les modèles de gouvernance du secteur sportif et les investissements par tête dans le sport

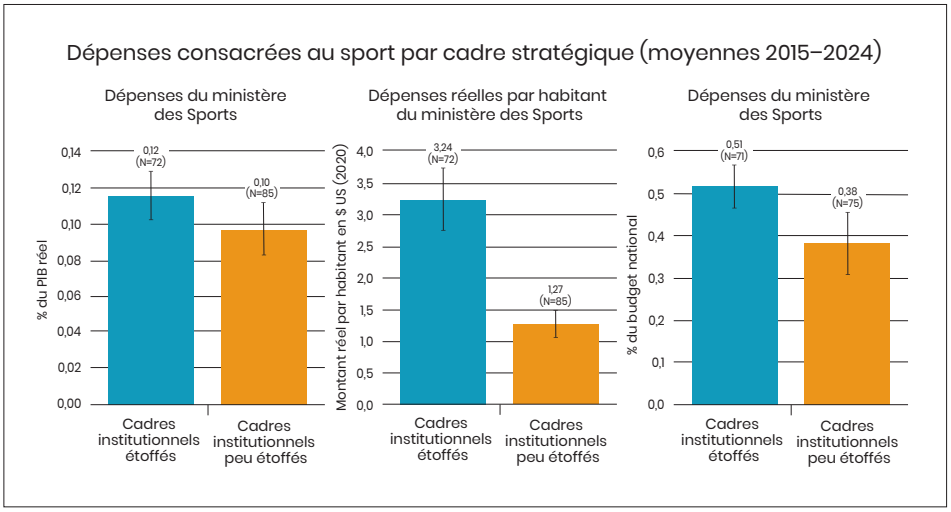
Avec 54 États, le Continent africain ne représente pas une réalité homogène, qu'il s'agisse de la pratique sportive, de la maturité du marché sportif, ou de la gouvernance du sport.

Au-delà des différences, parfois marquées, entre pays, on peut distinguer deux profils types en termes de gouvernance du sport, selon le degré de complexité institutionnelle. On pourra ainsi distinguer entre, d'une part, des systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux, caractérisés par des cadres juridiques structurés, des liens formels entre les instances sportives nationales et les structures de mise en œuvre régionales et locales, mais aussi une attention plus marquée à l'économie du sport et aux thématiques transversales telles que la jeunesse et l'inclusion ; d'autre part, des systèmes de gouvernance caractérisés par une architecture institutionnelle moins structurée, avec une plus forte tendance à la centralisation et un moindre degré de mise en œuvre des politiques sportives.[4]

4. Ces systèmes sont définis, respectivement, comme « cadres [institutionnels] denses » et « cadres [institutionnels] légers ».

Les données budgétaires mobilisées montrent qu'à ces deux « modèles » correspondent deux profils différents en termes de choix de dépenses publiques. En effet, si les budgets consacrés au sport sont déterminés par des facteurs structurels (niveaux du PIB, contraintes budgétaires, mais aussi contraintes politiques liées aux cycles électoraux et à l'instabilité), les pays dotés de cadres politiques et institutionnels plus solides consacrent au secteur du sport une part plus importante de leur budget national et de leur budget par habitant.

Figure 4. ***Dépenses consacrées au sport en fonction du cadre institutionnel des pays***



Enfin, l'engagement dans la compétition de haut niveau tend à aller de pair avec un investissement soutenu, ce qui n'est pas forcément le cas de l'organisation de grands événements, qui n'est pas corrélée à une évolution persistante des dépenses de l'État dans le domaine du sport.

Recommandations

1. La pratique sportive

La littérature académique montre les impacts positifs du sport sur la santé physique et mentale et le bien-être. L'enquête sur la pratique sportive dans 9 pays africains (*cf. supra*) confirme que ces effets sont bien perçus par une grande majorité des pratiquants (plus de 90 % d'entre eux). En outre, la santé est la principale motivation à la pratique à travers le continent, quel que soit l'âge et a fortiori pour les seniors.

Malgré cela, la pratique se heurte à plusieurs contraintes, en premier lieu le manque de temps pour les populations actives, ainsi qu'à des obstacles spécifiques pour le public féminin.

Ces motivations réelles et obstacles doivent être bien pris en compte dans les politiques de promotion du sport – qui par ailleurs peut être un outil central au service des politiques de santé et de cohésion sociale.

Renforcer le sport scolaire dans une logique d'écosystème

Le sport scolaire est souvent le point d'entrée à la pratique sportive, notamment pour les publics qui en sont le plus éloignés. Il peut jouer un rôle de base : éveiller à la pratique, identifier les talents, transmettre des valeurs, favoriser l'inclusion et orienter les jeunes vers des structures adaptées. Mais pour être efficace, il doit nourrir l'écosystème existant et devenir un maillon structurant de la politique sportive, en lien avec les familles, les territoires, les clubs, les fédérations et les objectifs d'éducation, de santé et d'insertion. L'enjeu est de créer des passerelles entre l'école et l'ensemble de la chaîne sportive.

C'est pourquoi le sport scolaire doit être renforcé en articulation avec les autres acteurs du sport et de l'éducation – municipalités, clubs, fédérations, académies, associations locales et structures de formation – à travers une meilleure mutualisation des ressources, des infrastructures, des encadrants et des programmes, dans une logique de cohérence nationale.

Enfin, il est important de développer des compétitions sportives locales plus régulières, à commencer par l'école, les territoires, les clubs, afin de créer progressivement une culture de l'événement sportif, laquelle peut à son tour créer un cercle vertueux (entre spectateurs, engagement des communautés, opportunités pour les sponsors locaux, revenus pour les organisateurs, sans oublier les retombées en termes d'expérience pour les athlètes, les entraîneurs, les arbitres et les métiers liés à l'événementiel).

Créer, aménager des espaces de pratique accessibles, de proximité à travers des délégations de service public et des partenariats pluri-acteurs

En Afrique, de manière variable selon les pays, la pratique sportive est souvent informelle, peu ou non structurée (*cf.* figure 2). La pratique non encadrée est la norme (56 % des cas, suivis de 23 % de pratique partiellement encadrée), et le sport se pratique principalement dans les espaces publics non aménagés (près de 39 % des cas sur l'ensemble de l'Afrique, mais jusqu'à deux pratiquants sur trois au Rwanda), plus rarement dans les espaces sportifs publics (près de 28 % au niveau du Continent). Cette pratique informelle permet aux pratiquants et amateurs de rester actifs et créer du lien social, tout en s'adaptant aux contraintes multiples d'accessibilité et de coût. C'est pourquoi elle doit être facilitée, a minima à travers l'entretien et la sécurisation (notamment pour les femmes) des espaces publics – dédiés et non – investis par les pratiquants, en ville comme en milieu rural.

En réponse au manque de temps, principale contrainte mentionnée dans notre étude (par 47 % des répondants), il est important de créer, rénover et exploiter des équipements sportifs de proximité. Pour s'adapter au manque de ressources, le secteur public (selon les cas, les collectivités territoriales) pourrait alors s'appuyer sur des partenariats public-privé : le secteur public apportant le foncier, le cadre institutionnel et l'objectif d'accessibilité ; le privé contribuant *via* son expertise en matière de construction, de gestion, d'animation et de maintenance. Dans ce domaine, les municipalités jouent un rôle clé, car elles disposent souvent de terrains ou d'espaces publics sous-utilisés pouvant être transformés en infrastructures sportives à travers des délégations de service public.[5]

L'exemple de pays comme l'Égypte – où l'État a participé au financement des « clubs omnisports » – ou de l'Afrique du Sud, montre que l'objectif de structurer un écosystème de clubs sportifs est réaliste.

5. Dans le cas des Agora Winwin en Côte d'Ivoire, la gestion de l'Agora – infrastructure multisport et multifonctionnelle - est confiée à une entreprise ayant des savoir-faire multiples (événementiel, gestion d'infrastructure et d'organisation sportive…), dans le cadre d'une délégation de service public du Ministère des Sports. L'entreprise a notamment la charge de générer les revenus nécessaires à l'entretien du site, et opère selon un cahier des charges précis, visant entre autres à garantir le volet social du programme, dont l'accès des publics scolaires et des clubs sportifs locaux, afin de créer des pôles socio-sportifs et culturels favorisant la cohésion sociale, l'inclusion et le développement local.

Ces partenariats seraient fondés sur une logique d'usage durable : programmation, entretien, revenus d'exploitation, inclusion des jeunes et des femmes, création d'emplois locaux. Leurs bénéfices seraient doubles : pour les collectivités territoriales, des infrastructures modernes et entretenues, et un moyen de mieux remplir leur mission de services aux citoyens (maitrise de la délinquance, création d'emplois…) ; pour les opérateurs privés, des consommateurs en puissance, avec une partie des activités gratuite ou subventionnée grâce au soutien des partenaires publics et ONG.

Le programme DLAB de la Banque de développement d'Afrique du Sud (DBSA) fournit un autre exemple intéressant. Il fédère les acteurs publics, privés et associatifs pour développer des infrastructures sociales intégrées combinant équipements sportifs, formation numérique, insertion professionnelle, santé et autres services à la communauté. Le programme fournit un investissement initial, décroissant dans le temps : au bout de 5 ans le DLAB doit atteindre l'autonomie financière grâce au développement d'activités économiques locales, de partenariats et d'opportunités d'emploi.

Faciliter la pratique du sport féminin

À l'échelle mondiale, le sport féminin connaît une forte progression en termes de pratique, d'audience, de sponsoring et de médiatisation. En Afrique, son développement est notamment porté par des gouvernements et des agences de développement à travers le financement de programmes dédiés, comprenant des activités de formation d'encadrantes, de plaidoyer, et des objectifs de participation. Cela contribue à faire évoluer les pratiques des fédérations, des clubs, et même des entreprises, de plus en plus incitées à intégrer le sport féminin dans leurs politiques de sponsoring, pour préserver leur image et répondre à leurs engagements en matière d'égalité.

Néanmoins, la pratique féminine se heurte à de nombreux obstacles, comme le montre notre étude. Pour permettre au sport de jouer son rôle d'instrument d'émancipation et d'inclusion pour les femmes et les filles, il est donc important de cibler ce public à travers des mesures spécifiques. Tous les secteurs institutionnels ont leur rôle à jouer :

- Le secteur public – en partenariat avec le privé le cas échéant – devrait investir plus massivement dans les infrastructures sportives existantes, pour les sécuriser et les adapter aux exigences du public féminin, et les « rapprocher » de la demande. Pour faire des lieux de

pratique sportive des « *safe places* », il est aussi nécessaire de mettre en place des mesures de protection contre le harcèlement et les violences, visant les femmes et les enfants.

- En parallèle, il serait nécessaire de réorganiser l'offre sportive publique (sport scolaire, gymnases publics…), privée et communautaire. Plusieurs freins peuvent être levés à travers la mise en place de créneaux décalés (et dans certains cas, de créneaux dédiés aux sportives), de formats courts et adaptés, et en réduisant les coûts d'accès et de déplacement.
- Il est recommandé aux fédérations de faire du sport féminin une composante intégrale de leur offre : compétitions régulières, critères de licence pour les clubs, accès aux infrastructures, mais aussi diffusion des rencontres et intégration autant que possible d'un volet féminin dans les contrats de sponsoring et de partenariat média. L'objectif est de créer des produits sportifs visibles et identifiables, capables d'attirer progressivement leur propre public et leurs partenaires.
- L'ensemble des acteurs pourraient travailler sur la communication, en visant d'une part les familles et communautés, qui encore trop souvent font obstacle à la pratique ; d'autre part les pratiquantes potentielles, en communiquant sur les effets positifs du sport, les images et les représentations, à travers des modèles féminins inspirants : athlètes, notamment locales et para-athlètes, formatrices, arbitres, managers… l'objectif étant de normaliser la présence féminine dans le sport et de réduire les barrières symboliques liées au regard social, à la féminité ou à la légitimité des femmes sur le terrain.

Par ailleurs, la consommation d'évènements sportifs peut être un levier de la participation féminine, mais elle est encore faible en Afrique. Pour l'améliorer, il faudrait agir sur l'infrastructure, en améliorant la sécurité des stades et autres lieux du sport-spectacle, encore peu « inclusifs » (55 % des femmes africaines ne vont jamais au stade, contre seulement 28 % des hommes). Ces mesures pourraient être accompagnées de campagnes de sensibilisation ciblant les hommes. Les médias ont aussi un rôle à jouer en améliorant la visibilité des athlètes et compétitions féminines, ce qui pourrait aussi créer l'intérêt de la part de nouveaux publics, et de nouvelles opportunités commerciales.

2. L'économie du sport

Dans un continent où les jeunes de moins de 35 ans représentent près de 70 % de la population, le secteur sportif possède un potentiel fort mais encore inexploité de développement économique et d'emploi. Il représente aussi une opportunité d'investissement, à condition de soutenir des modèles économiques structurés, viables dans le temps et adaptés aux réalités locales.

Promouvoir les PME locales et structurer une chaîne de valeur sportive au plus près de la demande locale

Le développement de l'économie sportive africaine reposera notamment sur la capacité des pays à faire émerger un tissu de **petites et moyennes entreprises locales** capables de répondre aux besoins des acteurs locaux – clubs, fédérations, collectivités, écoles, entreprises et consommateurs – à travers la production et la distribution de biens et services, en réduisant la dépendance aux équipements importés, aux prestataires étrangers et aux événements internationaux ponctuels. Le renforcement de ces entreprises contribuera à créer des emplois, à développer les compétences locales et à consolider les chaînes d'approvisionnement nationales.

Comme dans d'autres secteurs, de nombreuses entreprises du secteur sportif restent informelles et insuffisamment structurées pour accéder aux marchés, au crédit ou à l'investissement. Pour pallier cet obstacle, les États ont un rôle à jouer à travers l'adoption de programmes d'entrepreneuriat adaptés aux réalités locales et qui intègrent pleinement les entreprises sportives :

- Ces entreprises ont besoin d'un accompagnement portant sur la formalisation juridique et comptable, la gouvernance, la stratégie commerciale, la gestion financière, l'accès aux marchés… Il est donc recommandé de développer des dispositifs *ad hoc* associant des mesures plus « généralistes » (information/formation sur les démarches administratives, financements d'amorçage, accès à la commande publique et privée) à des mesures spécifiquement adaptées aux entreprises sportives en termes d'incubation, mentorat, mise en réseau. L'enjeu est de transformer les initiatives existantes en entreprises solides, capables de répondre à une demande réelle, de créer des emplois durables et d'attirer progressivement des investisseurs. Ainsi, des

initiatives telles que la Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes[6] au Sénégal, qui accompagne ses bénéficiaires sur les axes « formation, formalisation, financement », pourraient intégrer des programmes dédiés dans le secteur du sport.

- L'accès au financement, qui émerge comme le principal obstacle à la formalisation, pourrait aussi être levé à travers la mise en place de micro-crédits ou de garanties pour les prêts, ou grâce à des allègements fiscaux.

Le secteur du sport, encore en phase de structuration dans plusieurs pays, pourrait bénéficier tout particulièrement des mesures étatiques visant à améliorer la gouvernance et le climat général des affaires, susceptibles d'attirer des investissements responsables.

Capter et retenir en Afrique une plus grande partie de la valeur créée

L'un des enjeux du développement de l'économie du sport en Afrique est celui de retenir localement une plus grande part de la valeur créée par le sport. Le développement d'un tissu de PME peut évidemment y contribuer (*cf. supra*).

Des dispositifs fiscaux, dont les revenus seraient utilisés pour le développement du secteur, pourraient permettre de mettre à contribution des activités dont la valeur est largement captée par des entreprises extérieures au Continent. Cet objectif pourrait s'articuler avec d'autres enjeux propres aux différents secteurs :

- Concernant la rediffusion TV et streaming des événements sportifs internationaux, les mesures de redistribution des revenus internationaux générés sur le continent pourraient s'articuler avec des incitations visant une meilleure promotion d'évènements locaux, nationaux voire continentaux, et l'articulation avec les télévisions publiques nationales (par exemple, cession partielle de droits, diffusion d'évènements nationaux « en clair », etc.)

- Dans le domaine des paris sportifs, les dispositifs de fiscalité adaptés auraient comme objectif principal de dissuader, ou du moins de réguler, la consommation, pour prévenir les addictions et autres effets néfastes.

6. Créée en 2017, la Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes a pour mission l'impulsion et la promotion de l'entreprenariat des femmes et des jeunes, à travers la définition et la mise en œuvre de stratégies de promotion de l'auto-emploi, l'accompagnement et l'assistance technique, le renforcement des capacités des bénéficiaires, le financement, l'encadrement et le suivi-évaluation des projets financés.

Investir dans les formations techniques liées au sport

D'après nos enquêtes, près de 7 % des ménages africains tirent leurs revenus du sport, y compris les activités indirectes, dont plus de la moitié comme activité secondaire. L'absence de Comptes Satellites Sportifs (CSS) ne permet pas une mesure systématique de l'emploi sportif. Au-delà des données quantitatives, notre étude souligne aussi la forte précarité de ces emplois.

Or, pour que celui-ci devienne un levier concret d'insertion professionnelle il est nécessaire de renforcer les compétences disponibles localement. Il ne s'agit pas seulement de former des athlètes ou des entraîneurs, mais aussi de développer des formations techniques dans l'ensemble des métiers de la filière : gestion d'infrastructures, maintenance, événementiel, sécurité, audiovisuel, marketing, arbitrage, préparation physique, santé, animation sportive… Pour cela, il faut anticiper les besoins en compétences et structurer des parcours de formation adaptés aux besoins du secteur, à travers une meilleure prise en compte par les politiques d'emploi et de formation professionnelle et l'articulation avec les instituts de formation publics et privés. Les grands événements, les compétitions locales, les infrastructures sportives et les académies peuvent ainsi devenir des supports concrets pour former les jeunes à des métiers utiles et directement mobilisables sur le marché.

Les résultats de notre enquête rappellent que de nombreux professionnels du sport cumulent des emplois dans divers secteurs, ce qui représente une sous-utilisation potentielle de leurs capacités.

Il est également important de reconnaître et former les bénévoles afin de leur permettre d'accéder à des emplois et activités rémunérés, sans pour autant désinciter le bénévolat, qui est l'un des principaux piliers du développement du sport informel et communautaire en Afrique.

La participation des filles et des femmes dans le sport doit aussi couvrir l'amélioration de l'accès aux métiers du sport. Des initiatives de formation et d'insertion ciblées – bourses de formation, certifications subventionnées, mentorat, stages dans les clubs, quotas dans certaines entreprises et fédérations – peuvent contribuer à accélérer ce processus.

Enfin, il est recommandé de développer les enquêtes quantitatives et lorsque possible d'adopter des CSS, pour améliorer la connaissance du secteur.

Développer le capital humain à travers des programmes sport-plus et plus-sport adaptés et bien conçus

Au-delà des effets positifs sur la santé et le bien-être physique et mental, la pratique sportive permet d'améliorer les résultats éducatifs, d'ancrer les jeunes dans les institutions scolaires, de développer des compétences cognitives et non-cognitives, d'accroître la sociabilité et l'employabilité.

De nombreux programmes de développement (y compris le programme Sports For Education and Sustainable Livelihoods in Africa-SESLA) intègrent des activités sportives ou sont développés autour de celles-ci. Leurs bénéfices sont d'autant plus forts sur les populations défavorisées. Ces programmes permettent parfois d'atteindre des publics, ou de traiter des thématiques, qu'il serait plus difficile d'atteindre ou de traiter par des interventions plus classiques. Cependant, leurs résultats ne sont pas homogènes, et dans certains contextes les interventions peuvent aussi avoir des effets négatifs non désirés.

Avant de mettre en œuvre ou à l'échelle un programme, il est recommandé aux praticiens d'étudier les contextes et de prendre en compte caractéristiques sociodémographiques des populations cible (statut socioéconomique, genre…) afin d'y adapter les interventions. Cette recommandation est particulièrement pertinente dans les situations de crise, de conflit ou de vulnérabilité. La conception des interventions, notamment leur durée et intensité, l'articulation entre composantes sportives et non sportives, les méthodes de mise en œuvre, sont également des facteurs clé de réussite.

Lorsque la taille et les caractéristiques des interventions le justifient, on envisagera d'y intégrer des études randomisées ou quasi-randomisées à des fins d'apprentissage et de pilotage.

Enfin, toute intervention doit être accompagnée de politiques de protection de l'enfance et des publics vulnérables, de codes de conduite, de mécanismes de signalement et de responsabilisation, car sans ces mesures de sauvegarde, même le programme le plus solide pourrait échouer.

Mieux valoriser les grands événements sportifs en passant à une logique d'héritage

Les grands événements sportifs représentent, pour les pays hôtes, une opportunité pour attirer des visiteurs, renforcer la visibilité internationale, attirer les capitaux internationaux, mobiliser les entreprises locales et contribuer au développement des territoires. Cependant, leur organisation demande des investissements conséquents, sans garantir automatiquement des retombées durables en termes de croissance et d'emploi, des bénéfices partagés au sein des populations, ou un impact

systématique sur les budgets sportifs nationaux avant ou après l'événement – entrainant ainsi un risque de surinvestissement.

Pour fixer et pérenniser les retombées de ces grands évènements, les gouvernements des pays hôtes, avec les partenaires de l'organisation (bailleurs internationaux et partenaires privés) devront passer à une logique d'héritage ou renforcer cette logique. Les stades, équipements de transport, dispositifs de sécurité, outils digitaux et services créés pour l'événement doivent pouvoir être réutilisés très régulièrement après la compétition pour accueillir d'autres événements, développer la pratique sportive, soutenir le tourisme, créer de l'emploi et attirer de nouveaux partenaires.

À l'image des orientations portées par le CIO, cette approche suppose que les États et leurs partenaires développent, dès la phase préparatoire, des stratégies d'héritage axées sur quatre priorités : (i) capitaliser et partager les bonnes pratiques internationales, (ii) élaborer un plan d'impact et d'héritage avant l'événement, (iii) clarifier la gouvernance des infrastructures après l'événement, avec une attention au modèle économique : gestion, maintenance, transferts de propriété, reconversion ou requalification des équipements, (iv) utiliser l'événement comme levier d'employabilité, d'entrepreneuriat et de formation.

Ainsi, les grands événements sportifs doivent être pensés au-delà de la compétition elle-même, afin de permettre une meilleure utilisation des infrastructures avant, pendant et après l'événement, d'éviter leur sous-utilisation et de maximiser les retombées économiques et sociales. On peut ainsi citer l'exemple de SHAPA Soweto, initialement créé pour la Coupe du Monde FIFA 2010 et reconverti en centre communautaire accueillant pratique sportive, programmes éducatifs et sociaux pour les jeunes du township, avec des effets d'entraînement et d'induction sur les commerces et prestataires locaux.

Par ailleurs, l'ensemble des services de l'État devraient être mobilisés dans l'organisation des événements, pour permettre de structurer plusieurs filières au-delà du secteur sportif. Il s'agirait de mieux connecter sport, tourisme, transports, hôtellerie, médias, sécurité et animation locale, pour transformer les flux ponctuels de visiteurs en retombées durables, en reliant les événements sportifs à des offres d'hébergement, de transport, de restauration, de visites culturelles et d'animation locale. Les manifestations doivent également s'inscrire dans une programmation régulière, afin d'allonger les séjours, d'augmenter les dépenses des visiteurs et d'améliorer l'utilisation des infrastructures au-delà de la compétition. Le partage de grands évènements internationaux entre deux ou plusieurs pays est également une voie à étudier pour limiter le risque de surdimensionnement et de sous-utilisation des infrastructures nouvelles.

À côté des études sur les impacts économiques des infrastructures et leur utilisation, il est nécessaire de développer aussi les évaluations préalables et plans de gestion environnementale et sociale, afin d'évaluer et de traiter les impacts négatifs liés à la construction des infrastructures, qu'ils soient environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, pollution, dégradation des sols…) ou sociaux (déplacements forcés, travail non déclaré).

3. Politiques publiques et gouvernance sportive

Qu'il s'agisse des stratégies d'héritage, des politiques de capital humain, formation et emploi, du développement de l'infrastructure et de la pratique sportive, le secteur public – et en premier lieu l'État – a un rôle central à jouer pour le développement du sport et de l'économie sportive.

Passer d'une priorité affichée à une priorité réelle : coordonner politiques sportives et objectifs de développement, articuler stratégies sportives et budget

Les États africains reconnaissent le potentiel du sport pour atteindre des objectifs de développement – en termes de santé, éducation, lien social, employabilité, consolidation de la paix, création de revenus… – mais leur capacité à en faire une priorité de politique publique et à la mettre en œuvre dépend fortement des contextes politiques, des cadres de gouvernance et des capacités institutionnelles et budgétaires de chacun. La mise en œuvre des politiques sportives, mesurée par le niveau de dépense publique dans le secteur, se heurte généralement à des contraintes économiques et fiscales qui limitent leur capacité d'action. Ainsi, si les efforts consentis en moyenne par les gouvernements africains[7] sont comparables à ceux de pays à revenu intermédiaire comme l'Inde ou le Brésil (de l'ordre de 0,10 % du PIB réel), on constate des écarts très importants entre pays.

Les ministères chargés des sports doivent alors relever un double défi :

- Mieux se coordonner avec les autres politiques publiques, pour que le sport ne soit pas traité uniquement comme une dépense de consommation, mais comme un investissement dans la santé, l'éducation, l'emploi, la cohésion sociale, le tourisme et le développement économique ;

7. Ministères des sports et agences nationales.

- Mieux articuler stratégies sportives et réalités budgétaires :
 - Établir des priorités sur lesquelles concentrer les ressources rares, et des objectifs atteignables, *via* des approches graduelles ;
 - Identifier et mobiliser des partenariats et sources de financement solides et diversifiés (secteur privé, bailleurs internationaux, financements innovants…).

Par ailleurs, nos travaux mettent en exergue qu'une mise en œuvre efficace des politiques sportives dépend de l'existence d'une gouvernance multi-niveau. Les États disposant d'une gouvernance très centralisée gagneraient ainsi à mettre en place des relais de gouvernance sur les territoires, tout en les articulant avec les instances sportives nationales. Ils devraient aussi soutenir l'émergence d'opérateurs de mise en œuvre des politiques publiques sportives sur le terrain, sur lesquels s'appuyer pour la traduction des stratégies en projets concrets : sport scolaire, sport féminin, insertion professionnelle, sport-santé, animation des quartiers, formation des jeunes, développement de compétences… Ces opérateurs ne remplacent pas l'État, mais peuvent renforcer sa capacité d'action en apportant de la souplesse, de l'innovation, une proximité avec les territoires et une culture du résultat.[8]

Améliorer et professionnaliser la gouvernance sportive

Nos travaux mettent en évidence que, si le potentiel du sport est réel, il est freiné par des modes de gestion pouvant manquer de transparence, de professionnalisme, d'équité et d'inclusion. Les femmes ne sont toujours pas équitablement représentées dans les instances de gouvernance du sport, ce qui peut contribuer à leur éloignement de l'emploi et de la participation dans le sport. Enfin, le manque de données contribue au manque de visibilité du secteur aux yeux de larges groupes d'investisseurs ainsi qu'à la faible collaboration avec les autres ministères.

Ces dysfonctionnements peuvent affecter la gouvernance des fédérations, les nominations des dirigeants, l'accès aux opportunités pour les encadrants, la sélection des talents, les rémunérations et la capacité des institutions à soutenir durablement les acteurs du secteur, notamment le sport local. Ils fragilisent l'écosystème sportif, créent de la défiance et limitent la capacité du sport à devenir un secteur structuré, inclusif et créateur d'emplois.

8. C'est le cas par exemple de TIBU, ONG marocaine reconnue comme opérateur de politiques publiques, qui conçoit et met en œuvre des programmes utilisant le sport comme levier de développement. À cette fin, TIBU collabore avec les différents acteurs de l'écosystème, jouant un rôle d'intermédiaire entre les pouvoirs publics, les collectivités, les entreprises, les bailleurs et les bénéficiaires.

Pour les politiques publiques, répondre à ces défis implique de :

- Lutter systématiquement contre la corruption et renforcer les standards de gouvernance et de déontologie dans les fédérations afin de soutenir la transparence, la redevabilité et l'efficacité des institutions ;
- Mettre en œuvre des formations pour les dirigeants et les managers du secteur, afin de professionnaliser la gestion ;
- Favoriser la participation des femmes aux organes de décision. À cette fin, l'adoption de quotas est nécessaire mais non suffisante : elle devrait être accompagnée de mesures de formation, de mentorat, et de sensibilisation des acteurs du secteur ;
- Investir dans la création d'observatoires nationaux du sport, l'évaluation, la production d'études contextualisées et la collecte de données.

Par ailleurs, l'ensemble des acteurs du sport a la responsabilité de contribuer à la connaissance du secteur. Les travaux sur l'économie du sport, notamment ceux sur les retombées des infrastructures sportives et des grands évènements sportifs, restent largement à développer. Les entreprises privées (production et distribution d'articles sportifs, gestionnaires d'infrastructures, médias…) pourraient également contribuer aux connaissances communes en partageant leurs données, y compris sur la consommation sportive.

D'une manière générale, si notre rapport se propose de contribuer à ces connaissances à travers la production de données originales, les efforts de production et de diffusion des données devraient être poursuivis et amplifiés.

Remerciements

L'Agence française de développement, la Banque mondiale, le Comité International Olympique et les responsables éditoriaux souhaitent exprimer leur gratitude aux nombreuses personnes et institutions qui ont contribué à cet ouvrage consacré au rôle du sport dans le développement de l'Afrique.

L'Agence française de développement tient à saluer le travail d'Ipsos Sénégal et de MIDE Development, qui a permis de mettre en lumière des aspects jusqu'alors peu explorés du secteur sportif africain et de ses impacts sur le développement. Elle remercie également Djedjiga Kachenoura, Camille Tchounikine, Laureline Triby et Arta Berzina pour leurs orientations et leur expertise. Les responsables éditoriaux de l'ouvrage expriment également leur sincère gratitude à l'équipe des Éditions AFD, en particulier Adeline Laulanié et Valentine Petzold, ainsi qu'à l'équipe de communication de la Direction Innovation, Stratégie et Recherche, en particulier Raphaëlle Sardier et Delphine Constant-Perrier, pour leur soutien tout au long du processus éditorial. Enfin, nous souhaitons remercier Rémy Rioux et Ajay Banga pour avoir été à l'origine de l'initiative de ce rapport.

Le Comité International Olympique tient à saluer l'initiative Sport for Education and Sustainable Livelihoods in Africa (SESLA), développée en partenariat avec l'AFD et Laureus Sport for Good, dont les enseignements ont renforcé la base de données probantes de cette publication. Le CIO adresse des remerciements particuliers à Marion Keim et Christo de Coning de l'University of the Western Cape (UWC) pour leurs recherches et leurs travaux sur la cartographie des politiques sportives. Il remercie également ses collègues du CIO James Macleod et Ollie Dudfield pour leur leadership et leurs orientations, ainsi qu'Estelle Chaillan, Ana-Marija Garcevic, Ridwan Azeez, Saurabh Mishra, Alexandra Wirola, Adam Roberson, Melinda Wills et Andres Vergara pour leur soutien dans les processus juridiques, admi-nistratifs et éditoriaux qui ont sous-tendu la publication.

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) souhaite exprimer sa sincère gratitude à Indermit Gill, ancien économiste en chef du Groupe de la Banque mondiale, dont l'engagement dès le début a rendu ce travail possible. Nous remercions les nom-breux bureaux-pays et unités de gouvernance de la région Afrique (AFR) pour leur généreux soutien dans la réalisation des enquêtes qui sous-tendent le chapitre du GBM, et en particulier

nos collègues de la Banque mondiale Mimi Ladipo, Yvonne Soglo, Eduardo Estrada, Paulin Balungwe, Lira Rajenarison, Patrice Sade, Colombe Yabo, Fatim Seck Sy, Seraphine Sawadogo, Timoleon Kossadoum, Kossiwa Naman, Adrienne Hathaway et Yousif Elmahdi pour leur aide concernant les questionnaires. Nous sommes reconnaissants à Matheus Junqueira et Latifatou Savadogo pour leur excellent travail d'assistance à la recherche, ainsi qu'à Pat Takayama pour ses précieux conseils. En outre, nous adressons des remerciements particuliers aux coauteurs du chapitre, Marcelo Buitron, Filipe Campante et Emilio Depetris-Chauvin, pour le temps, l'expertise et les efforts qu'ils ont consacrés à ce chapitre.

Enfin, les partenaires de publication et les responsables éditoriaux remercient la Development Bank of Southern Africa, en particulier son économiste en chef, Zeph Nleko ; l'International Finance Corporation, en particulier son vice-président régional pour l'Afrique, Ethiopis Tafara ; ainsi que Laureus Sport for Good et leurs équipes respectives, pour leurs précieuses contributions à cet ouvrage.

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr. Pour un monde en commun.

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leurs auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Comment le sport peut-il contribuer au développement de l'Afrique — et que faudra-t-il pour réaliser son potentiel ?

Publié conjointement par l'Agence française de développement, la Banque mondiale et le Comité International Olympique, ce rapport rassemble des recherches originales sur la participation sportive, la consommation, l'emploi et les impacts sur le développement à travers l'Afrique. Parallèlement, il examine la place du sport dans la vie quotidienne et son potentiel pour faire progresser la santé, l'éducation, les moyens de subsistance et l'inclusion sociale.

La contribution du sport au développement n'est ni automatique ni uniforme : les résultats dépendent de la manière dont les politiques et les programmes sont conçus, mis en œuvre et adaptés aux contextes locaux. En identifiant à la fois les opportunités et les obstacles, le rapport propose des recommandations pratiques à l'intention des décideurs politiques, des partenaires du développement, des praticiens et du secteur privé. Il présente des pistes pour élargir l'accès, renforcer l'économie du sport et faire du sport un vecteur plus efficace de développement inclusif à travers le continent.

« Alors que l'Afrique se prépare à accueillir son premier événement olympique, Dakar 2026 offre une occasion historique de démontrer la contribution plus large du sport au développement du continent. L'héritage de Dakar doit aller au-delà des Jeux, tandis que de nouveaux investissements dans le sport peuvent aider les jeunes à développer des compétences transférables et à participer à l'économie, renforcer les chaînes de valeur, soutenir le développement des infrastructures et mettre en valeur les talents africains ainsi que l'excellence culturelle dans l'avenir sportif de l'Afrique.

Libérer le potentiel du sport en Afrique *renforce la nécessité de reconnaître le sport comme un investissement stratégique pour notre continent. En comblant les lacunes critiques en matière de données probantes, en examinant les obstacles au développement du secteur et en identifiant les possibilités offertes par la participation sportive pour favoriser le progrès social et économique. En traduisant les données probantes en actions, le rapport contribue à éclairer les futurs programmes, partenariats et investissements catalytiques qui élargissent la participation inclusive au sport et positionnent le sport comme un contributeur important à l'éducation, au développement économique, à la santé et au bien-être, ainsi qu'au développement social en Afrique et au-delà. »*

Humphrey Kayange

Membre du CIO, olympien et président de la commission de coordination du CIO pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026.

ISBN: 978-2-37902-029-2

CC BY NC ND